■ la météo

Périodes ensoleillées. Maximum près de 45. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

La pratique religieuse passe de 60 à 30% en 10 ans à Montréal

— page 14

Office férial | VOL. LXIV - No 272 | Montréal, samedi 24 novembre 1973 | 15 CENTS (Bas-du-Fleuve et Gaspésie: 20 CENTS)

Air Canada et CP Air se partagent les routes

OTTAWA (CP) — Le ministre des Transports, M. Jean Marchand, a exposé hier aux Communes la politique gouvernementale tant attendue sur les transports aériens internationaux et divulgué le partage des liaisons entre CP Air et Air Canada.

Les deux compagnies conservent chacune leur territoire actuel et obtiennent de nouveaux parcours. La politique énoncée hier ne modifie en rien le partage des liaisons vers les Etats-Unis. Des négociations portant sur l'établissement de nouvelles liaisons vers les Etats-Unis ont été menées à bien avec le gouvernement de Washington, mais achoppent maintenant devant la pression des transporteurs américains qui manifestent l'intention de s'emparer d'une partie du marché des vols nolisés canadiens.

La politique de M. Marchand définit clairement les intentions du gouvernement sur l'attribution des nouvelles liaisons internationales aux deux transporteurs canadiens. Pour couper court au lobbying, M. Marchand a expliqué que, quand ce sera possible, le gouvernement nommera d'abord la compagnie qui desservira un parcours projeté avant que les négociations ne soient entreprises pour cette nouvelle liaison.

M. Marchand a révélé hier que la nouvelle liaison Montréal-Milan avait été attribuée à CP Air. Cette décision était attendue depuis 18 mois.

L'Afrique a été partagée entre Air Canada et CP Air, cette dernière compagnie obtenant les liaisons avec le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, Air Canada obtenant les liaisons avec le reste du continent.

CP Air pourra de plus desservir l'Egypte ou le Soudan si ces pays sont ajoutés à la liaison Canada-Italie, déjà faite par CP Air.

M. Marchand n'a pas annoncé de modification dans les territoires actuellement desservis par les deux transporteurs canadiens, mais dorénavant Air Canada pourra ajouter l'Amérique latine à ses liaisons.

La société d'Etat pourra desservir les Antilles, ainsi que la Colombie, le Vénézuéla, la Guyane, la Guyane française et le Surinam. CP Air conserve ses droits sur le reste de l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale, mais il est possible que les deux lignes obtiennent la permission de desservir le Brésil.

Air Canada obtient les liaisons avec le Liban, l'Inde et le Pakistan et partagera la liaison Canada-Chine avec CP Air si la Chine accorde la permission à Air Canada de faire le parcours. Pour le moment, seule la compagnie CP Air fait cette liaison.

CP Air a aussi le droit de desservir Israël, l'Iran, le Japon et la presque totalité des autres pays d'Asie. Pour certains pays du sud-est asiatique, le

Voir page 2: Air Canada



Dave Barrett et René Lévesque tels qu'ils sont apparus, souriants et joyeux, aux journalistes qui les attendaient dans les couloirs du Reine-Elisabeth à l'issue de leur tête-à-tête de 65 minutes.

Barrett et Lévesque: on se comprend mieux

Au terme d'un tête-à-tête de 65 minutes, MM. Dave Barrett et René Lévesque ont reconnu leur désaccord fondamental sur la question de l'unité canadienne; ils ont en revanche constaté leur identité de vues sur des questions sociales, économiques et humaines.

Le premier ministre néo-démocrate de la Colombie-Britannique a annoncé, à l'issue de son entretien avec le président du Parti québécois, dans une suite du Reine-Elizabeth, qu'il avait invité M. Lévesque à visiter sa province afin d'y constater comment son gouvernement s'efforce de mettre en oeuvre des politiques social-démocrates tout en respectant le régime fédéral.

Les deux hommes étaient souriants et joyeux lorsqu'ils sont apparus devant les journalistes qui les attendaient dans les couloirs, vers 17 heures. Ils échangeaient des plaisanteries et, au total, semblaient bien s'entendre.

M. Lévesque a fait une brève déclaration en français: "M. Barrett est un gars absolument remarquable, comme personnalité. Nous avons discuté de politique sociale, économique, des mesures que son gouvernement tente d'appliquer dans sa province et avec lesquelles il

Voir page 2: Barrett-Lévesque

Un sommet sur l'énergie

Les provinces promettent leur collaboration aux mesures d'urgence

par Claude Lemelin

TORONTO — Les ministres responsables des questions énergétiques des 11 gouvernements canadiens ont convenu hier qu'une conférence des premiers ministres s'imposait de toute urgence afin d'élaborer une nouvelle politique nationale de l'énergie qui soit conforme à la fois aux intérêts de toutes les régions et aux visées du gouvernement fédéral et des provinces.

Cette conférence aura lieu au mois de janvier 1974 et sera ouverte au public.

A l'issue de la rencontre ministérielle d'hier, à Toronto, le ministre fédéral de l'Energie, M. Donald Macdonald, s'est dit assuré de la collaboration des provinces dans l'application des mesures d'urgence élaborées par Ottawa pour faire face à la pénurie de pétrole que l'on prévoit cet hiver au Québec, dans les provinces de l'Atlantique et, dans une moindre mesure, en Ontario et en Colombie-Britannique.

M. Macdonald a également cerné d'un peu plus près l'ampleur prévisible de cette pénurie. Des dépêches faisaient état jeudi d'un déficit de 30% si les Arabes coupaient le pétrole au Canada; "et s'ils le font, ce sera sans préavis", disait hier le ministre. Mais ce pourcentage représente la part des approvisionnements de l'Est canadien qui proviennent des pays arabes; or, s'il est certain que les livraisons vont baisser, il l'est beaucoup moins qu'elles cesseront tout à fait.

Au surplus, l'effort entrepris par Ottawa pour acheter tout le pétrole et les produits raffinés disponibles à d'autres sources ainsi que pour acheminer vers les raffineries de l'Est le plus possible de pétrole albertain devrait réussir à combler une partie du déficit.

Pour ces raisons, le ministre fédéral a déclaré hier qu'une perte d'environ 10% des livraisons d'outre-mer était l'hypothèse la plus vraisemblable. Au-dessous de ce pourcentage, a-t-il dit, la répartition impérative des approvisionnements au niveau des grossistes, évoquée jeudi soir par M. Trudeau, ne serait pas nécessaire, les restrictions volontaires et autres mesures d'exception suffisant à rétablir l'équilibre.

Mais si le déficit dépassait 10%, alors le gouvernement serait obligé d'user de pouvoirs spéciaux qu'il réclamera prochainement du Parlement.

M. Macdonald a également signalé que le boycottage par les pays arabes des quais de Portland, qui se trouvent en territoire américain, et cela même si le pétrole qui y est débarqué est acheminé vers Montréal par oléoduc, constituait un problème très sérieux en ce qui touche à l'approvisionnement de l'Est canadien. Ottawa est parvenu à convaincre l'Algérie que le débarquement de pétrole à Portland ne constitue pas une violation du blocus décrété par les Arabes contre les Etats-Unis; et M. Macdonald ne désespère pas de convaincre de même les autres fournisseurs du Proche-Orient du marché canadien.

Entre-temps, le gouvernement fédéral tente d'acheminer le plus de pétrole possible d'outre-mer vers les ports de la côte atlantique et ceux du Saint-Laurent, notamment Québec et Montréal. Ces livraisons seront fatalement ralenties pendant les mois de gel. Dans quelle mesure? "Cela dépendra de la disponibilité de pétroliers à coque renforcée contre les glaces", a dit le ministre.

La conférence fédérale-provinciale qui a eu lieu hier dans la capitale ontarienne avait cependant un double objet. D'abord, les ministres d'Ottawa et des dix provinces (qui détiennent presque tous le double portefeuille des Mines et de l'Energie) ont envisagé les moyens d'améliorer la consultation intergouvernementale en ce qui a trait à la politique minérale; puis, après le déjeuner, ils se sont penchés sur les questions énergétiques.

Bien que les ministres aient décidé en matinée d'établir une conférence ministérielle permanente sur la politique minérale, c'est naturellement l'Energie qui a donné du relief à leur rencontre.

M. Macdonald a exposé à ses collègues provinciaux le train de mesures qu'il dévoilera à 17 heures lundi aux Communes pour pallier à la pénurie de pétrole de cet hiver: programme qui est très semblable à celui annoncé récemment par l'Ontario, a précisé le ministre (les intentions et les plans du Québec n'ont pas encore été révélés,

Voir page 2: Les provinces

En C.-B.

L'Autoplan coûtera moins cher aux jeunes

VANCOUVER (d'après CP) — La Colombie-Britannique a divulgué hier les grandes lignes de l'assurance-automobile d'Etat, connue sous le nom "Autoplan".

Le programme qui sera mis en vigueur le 1er mars prévoit des primes beaucoup plus élevées pour les mauvais conducteurs, mais un allègement aux jeunes assurés ainsi qu'aux familles qui autorisent leurs enfants à conduire.

Les compagnies d'assurance privées devront pouvoir concurrencer la nouvelle "Insurance Corporation of B.C.", mais comparer les deux tarifs ne sera pas toujours facile.

Ainsi, le programme d'Etat prévoit que les véhicules et leurs conducteurs sont assurés séparément. L'assurance des véhicules sera beaucoup moins chère dans nombre de cas, cependant que la prime d'assurance-conducteur pourra varier de $10 pour une "couverture" minimum, jusqu'à $410 pour les mauvais conducteurs, les primes devant être établies en fonction du nombre de points de "démérite" détenus. On ne tiendra pas compte pour les assurances des contraventions aux règlements du stationnement.

Ainsi, même s'il n'a jamais subi ou occasionné d'accident, un conducteur peut être appelé à verser une prime plus élevée s'il s'est rendu coupable d'infractions aux règlements régissant la vitesse ou les arrêts.

Des formulaires seront expédiés sous peu aux 1.25 million de propriétaires d'autos de la province; on estime à deux millions le nombre de conducteurs admissibles.

Le gérant-général de la nouvelle société d'Etat, M. Norman Bortnick, compte vingt ans d'expérience auprès de l'assurance-auto du gouvernement de la Saskatchewan.

A titre d'exemple, M. Bortnick a expliqué qu'un couple avec deux adolescents débourserait pour assurer une voiture de promenade Ford 1970 deux-portes, une prime totale annuelle de $202, y compris la prime des quatre conducteurs si leurs dossiers de conduite sont impeccables.

Voir page 6: L'Autoplan

■ au gré du temps

Les couleurs

Au bon temps québécois du bipartisme, c'était clair: on avait les rouges et les bleus. Pour s'y retrouver, il faudrait que le parti de René Lévesque adopte une teinte bien à lui. Le vert est réservé aux créditistes, les libéraux, demeurant quoi qu'il en soit rouges, il n'y a guère le choix. Le PQ doit rejeter l'or et l'argent, le jaune trop pontifical, l'orange réservé aux extrémistes anglophones. Il ne reste que des coloris peu francs et inacceptables tels le mauve, le beige ou le brun. Mais pourquoi pas le blanc, symbole de pureté?

A moins que les péquistes n'utilisent le bleu redevenu libre. Quant à l'Union nationale, tout comme la foi de Renan, soigneusement roulée dans le linceul de pourpre où dorment les dieux morts, elle pourrait se contenter du noir, qui est absence de couleur.

Louis-Martin TARD

Parizeau s'attribue une grande partie du blâme pour l'échec du PQ

par Gérald LeBlanc

QUEBEC — Le départ précipité de M. Jacques Parizeau, moins d'un mois après les élections, s'explique en grande partie par le rôle primordial qu'il a joué durant la dernière campagne du Parti québécois.

Axée sur le budget d'un Québec indépendant, cette campagne de chiffre ne pouvait que mettre en évidence "l'économiste du PQ". A la télévision aussi bien que dans les assemblées populaires, M. Parizeau est apparu comme le puissant no 2 du parti.

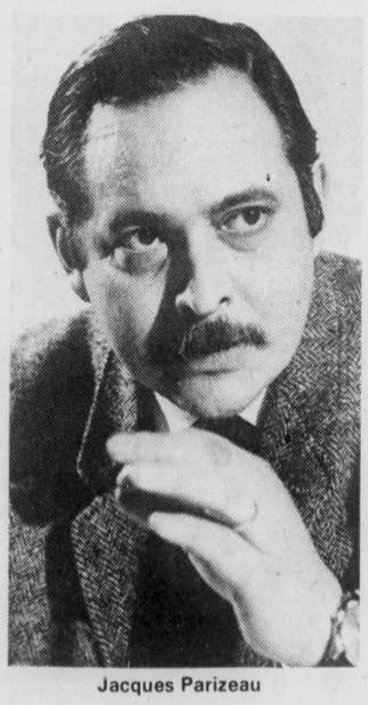
Malgré les 30% du vote populaire et malgré l'accession à l'opposition officielle, la stratégie péquiste a échoué au chapitre des sièges remportés. Battu dans son propre comté pour la deuxième fois, M. Parizeau s'attribue maintenant, aidé par certains critiques, une grande partie du blâme pour cet échec.

Ces raisons n'apparaissent pas bien sûr dans la lettre de trois lignes remise par M. Parizeau, hier, aux autorités du PQ pour offrir sa démission.

"Je présente ma démission comme membre de l'exécutif national du Parti québécois, étant entendu que ce geste ne change en rien mes convictions politiques et que je reste indépendantiste et membre du Parti québécois."

Dans une déclaration remise à la presse, M. René Lévesque, président du parti, lui-même en période de réflexion sur son avenir politique, souligne la "lourde perte" que constitue ce départ et exprime l'espoir qu'il sera temporaire.

"Depuis son adhésion en septembre 1969, ajoute-t-il, Jacques Parizeau n'a cessé, sans jamais ménager son temps ni ses efforts, d'être l'un des grands bâtisseurs de notre action en même temps qu'un des plus lucides éveilleurs de la fierté et de la maturité du peuple québécois."



Jacques Parizeau

Il ne fait aucun doute que le passage de l'ancien grand commis de l'Etat a marqué profondément le Parti québécois. Nul n'incarnait mieux que lui cette image rassurante, recherchée méthodiquement durant la dernière campagne.

"Confortablement libre" disait son slogan personnel dans le comté de Crémazie et il ne se cachait pas pour justifier son côté bourgeois.

Plusieurs remettent en question cette

Voir page 2: Jacques Parizeau

Dief craint les abus de l'écoute électronique

OTTAWA (CP) — Le ministre de la Justice, M. Otto Lang, est demeuré impassible hier aux Communes devant toutes les critiques formulées à l'endroit de son projet de loi sur l'écoute électronique.

L'ex-premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, a donné le ton à ces reproches en prédisant que la décision du gouvernement de permettre à la police de pratiquer l'écoute électronique sans permis ou autorisation donnerait lieu à des abus.

Le projet de loi interdit toute écoute électronique, sauf dans le cas de la police qui doit néanmoins obtenir une autorisation préalable pour cet espionnage électronique. Par contre, un article de la loi permet l'espionnage électronique sans permis aux corps policiers, mais pour une période ne dépassant pas 36 heures.

C'est cet article qui mécontente plusieurs députés, dont des libéraux, et M. Diefenbaker a proposé qu'il soit amendé.

On avait laissé entendre dans certains milieux que le ministre de la Justice pourrait retirer son projet de loi advenant un appui insuffisant dans les rangs de l'opposition. Hier, on a par contre révélé que le gouvernement s'était donné jusqu'à Noël pour convaincre l'opposition d'appuyer le projet de loi.

Voir page 6: Ecoute électronique

Ces mille et une petites avanies qui ont provoqué le "filibuster" du Parti québécois

par Michel Roy

QUEBEC — "Cela a commencé par mille petites avanies et se termine aujourd'hui par la façon dont l'ancien président a distribué les sièges à l'Assemblée. Il y a dans tout cela un système, une volonté d'effacer une opposition officielle qui est déjà lourdement pénalisée par le régime électoral québécois."

Cet extrait du discours prononcé jeudi à l'Assemblée nationale par M. Jacques-Yvan Morin résume le sens et la portée de la manifestation organisée par le groupe péquiste au début de la session. Manifestation qui aura paru excessive et interminable aux centaines d'invités réunis dans les tribunes pour assister à la séance d'ouverture et entendre le "message" du lieutenant-gouverneur, filibuster qui ressemblait par moments à un canular parce qu'il était caricatural, mais qui revêt pourtant une signification importante: en régime britannique, le respect dû à l'Opposition officielle est sacré.

Cela a été en partie oublié par le gouvernement des 102. On ne saurait parler de "viol" des libertés et de négation des droits. Mais ce sont, comme l'indiquait le chef parlementaire du PQ, des "tracasseries". Prises séparément, aucune n'est très sérieuse. C'est plutôt l'accumulation qui démontre un certain esprit.

Pas celui de M. Robert Bourassa personnellement. Ni celui de Gérard-D. Lévesque, leader parlementaire. Mais celui que la possession assurée du pouvoir confère à un groupe de gouvernants, non pas hostiles par principe à l'Opposition, mais peu attentifs au respect très particulier que commandait celle-ci dans les circonstances actuelles.

Voir page 2: Petites avanies

mini-loto
TIRAGE: 34
VENDREDI, 23/11/73
26 Séries émises — 90,000 chacune
Possibilité de:
21622 - 26 GAGNANTS DE $5,000.
1622 - 208 GAGNANTS DE $500.
622 - 2106 GAGNANTS DE $100.

LOTO PERFECTA
34e COURSE, 22/11/73
ORDRE: $1,040.60 (143 PRIX)
DÉSORDRE: $36.00 (4133 PRIX)
VENTES TOTALES: $620,063.00
RÉSULTAT
A B C D
9 4 7 3

suites de la première page

BARRETT-LÉVESQUE

serait difficile de ne pas être d'accord: assistance aux personnes âgées, assurance-automobile, assurance générale, etc. Sur beaucoup de ces choses, nous sommes sur la même longueur d'ondes. Sur les questions de langue, d'identité nationale, de culture, on se comprend mieux mais nous ne sommes pas d'accord". Le chef du PQ a ajouté que la rencontre s'était déroulée dans un climat "très détendu".

De son côté, M. Barrett a constaté qu'il existe des "divergences très fondamentales" avec M. Lévesque au sujet des questions touchant le Canada, le Québec et la Colombie-Britannique, mais il s'est empressé d'ajouter que ces divergences ne sont pas plus grandes que les choses sur lesquelles ils sont tombés d'accord.

Le chef du gouvernement néo-démocrate, au pouvoir depuis août 1972, a dit que ni M. Lévesque ni lui-même n'avaient modifié leur sentiment ou leur attitude à l'égard du fédéralisme canadien. Mais chacun comprend mieux maintenant le point de vue de l'autre. "Et nous partageons les mêmes objectifs économiques et sociaux; cela s'est manifesté très clairement", a dit M. Barrett.

Rappelons que M. Barrett a pris l'initiative de cette rencontre qu'il avait publiquement souhaitée au cours du congrès annuel de son parti, à Vancouver, il y a une quinzaine. Il avait même exprimé l'espoir d'amener M. Lévesque à renoncer à son objectif de souveraineté politique de telle sorte que le NPD et le Parti québécois "puissent bâtir ensemble un Canada socialiste à l'intérieur de la Confédération."

A quelques reprises, M. Barrett a dénoncé le gouvernement de M. Bourassa auquel il reproche principalement sa docilité excessive envers les entreprises étrangères qui investissent au Québec. Le premier ministre de la Colombie-Britannique a affirmé que seule la langue sépare le Québec du reste du Canada et qu'une différence de langues n'a jamais empêché les gens de s'aimer. "Aimons-nous politiquement!"

M. Barrett a en outre annoncé que M. Lévesque et lui-même avaient décidé de se revoir. Il a invité le chef du PQ à visiter sa province, à faire connaissance avec les ministres du gouvernement et d'autres militants socio-démocrates et à voir s'il n'y a pas des choses applicables au Québec parmi les réalisations de son gouvernement.

M. Lévesque a souligné l'importance du travail accomplit par l'équipe de M. Barrett qui, dans une large mesure, s'apparente au programme social et économique du Parti québécois. Il s'est dit impressionné par le dynamisme de ce gouvernement.

Aucune date n'a été fixée pour une visite de M. Lévesque dans l'Ouest, mais M. Barrett a exprimé l'espoir que celui-ci puisse y venir avant le printemps. "Mais il n'y a pas d'urgence. Cette rencontre ne marque pas la fin d'une entreprise; elle indique plutôt le début d'une collaboration..."

Commentant hier soir à la télévision (canal 6) son entretien avec M. Lévesque, le premier ministre a dit: "Nous avons eu un échange très franc. M. Lévesque est un homme dynamique et sincère, un homme responsable. Il n'a jamais préconisé le recours à la violence. Il est réfléchi. Pour moi, c'est un grand Canadien."

M. et Mme Barrett doivent passer cinq jours au Québec. Ils déjeuneront à midi avec les éditorialistes de la presse montréalaise. Dimanche, ils rencontreront les dirigeants du NPD-Québec. A ce propos, M. Barrett a dit que sa rencontre avec M. Lévesque n'est pas de nature à gêner le NPD-Québec puisque ce Parti n'a même pas participé aux élections provinciales.

LES PROVINCES

s'ils existent, par le ministre responsable, M. Gilles Massé).

Toutes les provinces sont disposées en principe à collaborer avec Ottawa dans la mise en oeuvre du programme de restrictions volontaires et même de la répartition impérative des stocks selon des priorités fixées d'avance: d'abord les hôpitaux et les services communautaires, ensuite les industries les plus essentielles etc. si nécessaire.

Toutefois, les provinces se réservent le droit de tenir compte des circonstances particulières qui prévaudront chez elles et l'on a senti de nettes réticences chez plusieurs ministres d'aller aussi loin que l'Ontario qui s'est déclarée prête récemment à réduire la vitesse de croisière maximale sur son réseau routier pour économiser l'essence.

C'est ainsi que le ministre albertain M. Don Getty, a signalé que le rationnement n'aurait pas de raison d'être dans sa province et peut-être aussi dans toute la région des Prairies, puisque le brut canadien que l'on économiserait de cette façon ne pourrait pas être livré aux régions consommatrices de l'Est. Signalons en passant que la pénurie portera davantage sur l'huile à chauffage que sur l'essence pour véhicules automobiles.

Au sujet de la politique de prix qui sera appliquée après le 1er février 1974, lorsque prendra fin la période de blocage volontaire, M. Macdonald a dit que les ministres l'avaient abordé en termes généraux et avaient pris note de leurs divergences respectives sans vraiment chercher à les réconcilier. Le ministre fédéral a réitéré qu'Ottawa juge nécessaire que les prix canadiens rejoignent ceux qui ont cours présentement sur le marché international — environ $6 par baril débarqué à Montréal — pour que l'exploration dans les régions excentriques et l'exploitation des gisements de sable bitumineux et d'huile lourde de l'Ouest puissent s'accélérer.

M. Macdonald n'a pas exclu un étalement sur plusieurs mois et même davantage de l'augmentation très marquée des prix que cela représente: environ six cents par gallon d'essence. Mais les modalités de cet étalement restent à négocier et devront vraisemblablement l'être avant la conférence des premiers ministres, a-t-il dit. M. Macdonald a enfin répété qu'Ottawa interviendrait dans l'éventualité où les prix internationaux grimperaient jusqu'à un niveau intolérable; mais il a refusé de préciser quel serait le seuil d'intervention, se référant de propos délibéré au chiffre de $15 par baril à titre d'exemple.

Tout en signalant que la conférence des premiers ministres ferait nécessairement ressortir les "divergences de vues entre régions et philosophies politiques", le ministre fédéral a exprimé l'espoir que cette rencontre accélère la conception du nouveau cadre énergétique canadien, lequel devrait être mis en place selon lui au cours de l'année 1974.

Quant au ministre albertain des Affaires intergouvernementales, M. Don Getty, qui était à couteaux tirés avec M. Macdonald il y a deux semaines encore au point de rompre pour un temps ses "relations" avec Ottawa, il a déclaré que l'Alberta participerait pleinement à cette conférence "que nous avons été les premiers à réclamer, avec les Ontariens", a-t-il dit.

Précisons enfin que la définition de la consultation intergouvernementale retenue par les ministres est très proche de celle préconisée par M. Macdonald comme de l'ensemble du gouvernement fédéral. Il y est précisé que la consultation n'entraîne pas nécessairement l'accord et doit survenir assez tôt dans l'élaboration des politiques pour qu'Ottawa et les provinces aient l'occasion d'exercer une influence véritable sur leurs conceptions respectives.

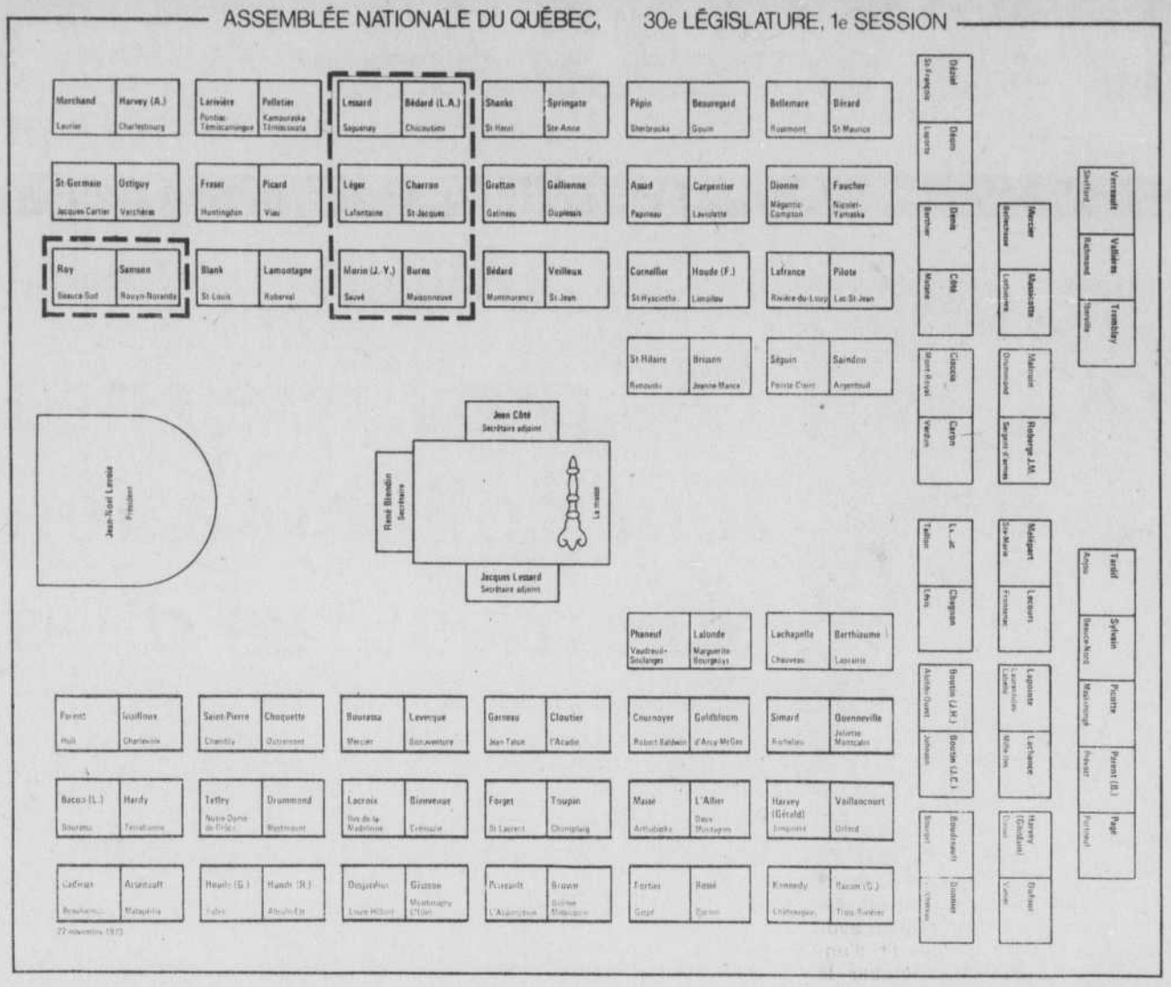
Au surplus, le communiqué émis hier souligne que la nouvelle conférence ministérielle permanente sur la politique minérale ne devra pas être considérée comme un organisme décisionnel conjoint.

PETITES AVANIES

Si peu attentif que le gouvernement a laissé au whip en chef, comme il fait d'ordinaire, le soin de régler ses petites choses matérielles, ces questions d'intendance.

Hier, plusieurs des demandes initiales et légitimes de l'Opposition officielle avaient reçu des réponses satisfaisantes, sinon toujours favorables; mais il aura fallu que les parlementaires et le personnel du PQ négocient durement, multiplient les démarches, élèvent le ton. Les six députés péquistes auront finalement leurs bureaux au deuxième étage, là même où l'ancienne opposition de l'Union nationale avait ses quartiers; ses services de recherches et de documentation seront logés à l'étage supérieur dans des locaux spacieux; en tout: 24 bureaux, 14 au 2e étage et 10 au 3e étage; au café du Parlement, le PQ a accepté de bon gré un salon particulier de 10 à 12 couverts; le chef de l'Opposition aura sa voiture et son chauffeur; les créditistes auront huit ou neuf bureaux (ils en réclamaient 13 ou 14). Il reste à négocier et à débattre la question délicate et difficile des budgets de recherches, du personnel permanent de l'Opposition, celui qui est payé par l'Etat, et d'autres problèmes de cet ordre.

C'est donc au whip en chef, M. Louis-Philippe Lacroix, que le gouvernement avait abandonné le dossier. En réalité, le député des Iles de la Madeleine n'a aucun titre qui puisse l'autoriser à déterminer les conditions qui seront faites à l'Opposition dans les locaux du Parlement. Cette responsabilité relève principalement du président de la Chambre, M. Jean-Noël Lavoie et, pour les questions de budget et de personnel, d'un comité de la Chambre. De même, l'attribution des fauteuils à l'Assemblée est déterminée par le président. Là encore, le PQ n'a pas obtenu ce qu'il demandait: au lieu d'occuper quatre fauteuils de la rangée avant et deux fauteuils de la deuxième rangée, comme il en avait exprimé le voeu pour concrétiser "le face-à-face permanent", le PQ a dû se contenter de deux fauteuils à l'avant, deux fauteuils à la deuxième rangée et deux autres fauteuils à la troisième rangée.



Encore une fois, chacune de ces questions, considérée isolément, n'est pas grave et n'implique pas un droit fondamental. C'est plutôt l'ensemble de ces dispositions, de ces "avanies" comme l'a dit M. Morin, qui témoignent d'un "certain esprit".

Le cas et le rôle de M. Lacroix méritent une attention particulière. Pourquoi prête-t-on une telle autorité à ce député? D'où vient que l'Opposition, de tout temps, singulièrement depuis le 29 octobre, s'acharne à dénoncer cet homme? Pourquoi ces interjections, ses plaisanteries et ses décisions sont-elles immanquablement relevées, interprétées et diffusées par la presse?

La réponse est simple: M. Lacroix est l'un des hommes forts du Parti libéral; une soixantaine de députés lui obéissent aveuglément et les autres, s'ils sont critiques à l'occasion, restent quand même soumis à son autorité; son ascendant sur le caucus est indiscutable et indiscuté; son influence sur l'orientation de certaines politiques est parfois déterminante; les instances supérieures du Parti ne prennent presque jamais de décisions capitales sans l'avoir consulté au préalable; les initiatives du Parti qu'il n'aurait pas cautionné de son autorité seraient probablement vouées à l'échec.

Dans la hiérarchie réelle (et non pas formelle) du Parti, il se situe au deuxième ou au troisième rang, très près du premier ministre et de son principal conseiller, M. Paul Desrochers.

On demande parfois dans les milieux de presse pourquoi M. Bourassa ne se décide-t-il pas à mettre M. Lacroix "à sa place". La réponse est encore très simple: M. Lacroix occupe déjà une place capitale dans le Parti et le premier ministre ne pourrait impunément le déplacer, l'écarter ou réduire autrement son influence. L'autorité réelle de M. Bourassa sur le Parti et l'Organisation est beaucoup moins étendue qu'on le croit généralement. C'est pourquoi, pour gouverner, il a besoin de l'appui et du concours d'hommes forts, comme L.-P. Lacroix et quelques autres. Quand M. Jacques-Yvan Morin déclarait jeudi à l'Assemblée que M. Lacroix était "le vrai boss" du Parti, il n'avait pas tout à fait raison; mais il n'était pas éloigné de la vérité.

Dans ces conditions, lorsque le whip en chef (chargé de l'attribution des locaux aux membres de son parti) a juré dès le 30 octobre qu'il n'y aurait pas un "maudit séparatiste" au 2e étage du Parlement, ce n'était pas une plaisanterie. Et quand le président de la Chambre, M. Lavoie, a voulu annuler des décisions que M. Lacroix n'était pas autorisé à prendre, il n'a pas eu la partie facile. En réalité, si l'Opposition officielle a finalement obtenu ce qui lui revenait, c'est largement à M. Lavoie qu'elle le doit, M. Lavoie qui a dû mettre M. Lacroix à la raison.

Pendant ce temps, les autres membres du gouvernement professaient une certaine indifférence, sinon quelque dédain pour ces vulgaires questions d'intendance. C'est cela que M. J.-Y. Morin a dénoncé avec fermeté, évoquant les traditions du régime parlementaire britannique: "Il s'agit, disait-il, d'un régime délicat, à l'image de certaines porcelaines anglaises, et les gros pieds du Pouvoir (ce n'est pas une allusion aux députés libéraux) peuvent facilement fracasser le tout s'ils n'y prennent garde..."

Et le chef parlementaire du PQ devait opportunément déclarer que son groupe n'entend pas endurer le sort des libéraux de l'après-guerre (huit députés en 1948 dans une assemblée dominée par l'Union nationale et son chef, Maurice Duplessis).

"Question à méditer, en matière d'abus de pouvoir: où est rendu aujourd'hui le parti qui gouvernait à cette époque?"

Cette question, lancée jeudi après-midi à une assemblée de 102 députés au milieu de laquelle émerge un minuscule îlot, fut accueillie, en effet, par le silence de l'embarras.

AIR CANADA

gouvernement se réserve le droit d'accorder à l'une ou l'autre des compagnies canadiennes, ou aux deux à la fois, des liaisons, selon qu'elles apparaîtront rentables et viables.

Air Canada conserve ses droits de service du nord de l'Europe, exception faite des Pays-Bas, du sud-est et du sud de l'Europe, tandis que CP Air garde ses droits sur l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les îles du Pacifique.

Le gouvernement, en outre, offrira aux transporteurs étrangers les droits d'utilisation des aéroports canadiens, en veillant aux meilleurs intérêts du Canada, et en tenant compte des droits réciproques qui seront proposés.

La politique énoncée hier vise une plus grande coopération entre Air Canada et CP Air en vue d'assurer un meilleur service aux Canadiens et de veiller aux intérêts mêmes du Canada. Le gouvernement jugera de cette collaboration dans ses prochaines décisions sur les nouvelles liaisons.

Après une période de sept ans, ce partage des liaisons internationales sera réévalué pour déterminer les effets du trafic aérien et des changements apportés aux pratiques commerciales des compagnies.

Dans cette révision, le gouvernement tiendra compte du rôle de principal transporteur canadien d'Air Canada dans le domaine international. S'il fallait apporter des changements à certaines liaisons, le gouvernement pourrait décider que les deux transporteurs desserviront une même ville, une politique que le gouvernement a refusé d'adopter jusqu'à maintenant.

Dans des circonstances exceptionnelles seulement, le gouvernement pourrait décider d'un échange de liaisons entre les deux compagnies.

Trudeau maintient que le pipeline sera prolongé jusqu'à Montréal d'ici 1975

OTTAWA (CP) — Le premier ministre du Canada, M. Trudeau, s'est bien gardé de dévoiler hier la manière dont les prix du pétrole canadien seraient établis quand le blocage volontaire sera levé le 31 janvier 1974.

En revanche, il a indiqué que le gouvernement est déterminé à prolonger jusqu'à Montréal le pipe-line interprovincial d'ici la fin de 1975.

Quelques minutes plus tard, le ministre de l'Industrie, M. Alastair Gillespie, a soumis à une douche d'eau froide ces espoirs en révélant qu'une pénurie d'acier pourrait retarder l'exécution des travaux de prolongation du pipe-line.

M. Trudeau a été bombardé de questions hier à la suite de son discours télévisé de jeudi soir, mais il a fait valoir à ses interlocuteurs qu'il était plutôt mal placé pour apporter des précisions sur la façon dont le gouvernement se proposait de réagir à la pénurie anticipée de carburant et de combustible, alors qu'au même moment le ministre de l'Energie, M. Macdonald, participait à une conférence fédérale-provinciale sur la question à Toronto.

Le gouvernement s'expliquera au moment où il présentera son projet de loi. Il n'est pas question de laisser les prix du pétrole grimper sans limite, a précisé M. Trudeau, sans toutefois préciser jusqu'à quel niveau le gouvernement permettra qu'ils grimpent.

L'opposition, a poursuivi M. Trudeau, devra attendre quelque peu avant d'apprendre les intentions du gouvernement sur la création d'une société nationale du pétrole. L'opposition devra aussi attendre la décision du gouvernement quant à la façon d'assurer l'approvisionnement de l'Est du pays en pétrole de l'Ouest.

Ce n'est que lundi à 17 heures que le ministre de l'Energie, M. MacDonald, fera sa déclaration aux Communes sur la crise de l'énergie.

Le chef du Crédit social, M. Caouette, saisissant l'occasion, a fait remarquer que le transport du pétrole canadien par des pétroliers grecs qui empruntaient le canal de Panama montrait bien l'importance d'une flotte marchande canadienne.

Il serait bien plus efficace encore d'avoir un pipe-line vers Montréal, lui a répondu M. Trudeau, et c'est pourquoi le gouvernement est déterminé à terminer ce pipe-line d'ici 1975.

JACQUES PARIZEAU

image du PQ — en regard des résultats qu'elle a entraînés et M. Parizeau y voit souvent des attaques personnelles.

A tort, selon plusieurs têtes d'affiche du PQ, qui lui reprochent sa trop grande susceptibilité et déplorent sa démission prématurée. Ce départ tend à confirmer, selon eux, que le PQ a subi un cuisant échec alors qu'il a remporté deux de ses trois objectifs: 30% du vote et l'opposition officielle.

Ce que d'autres envisagent comme des remises en question normales après le raz de marée libéral du 29 octobre, M. Parizeau le perçoit comme des reproches le remettant lui-même en cause.

D'autres dirigeants du PQ estiment au contraire que la stratégie péquiste avait été acceptée collégialement et doit en conséquence être évaluée de la même façon.

M. Parizeau, que les affiches électorales montraient avec un col roulé et une veste de cuir, a été particulièrement sensible aux reproches touchant sa campagne personnelle dans Crémazie.

Certains de ses collègues ont imputé sa défaite, dans un comté bien organisé et très prenable pour le PQ, à son manque de sens pratique et de présence dans sa propre circonscription.

Le départ de ce précieux économiste n'entraînera sans doute pas de retour en arrière marqué pour le PQ mais il témoigne des interrogations débattues au parti, en ce lendemain d'élections.

Ce départ pourrait également jouer, dans un sens comme dans l'autre, dans l'examen que fait actuellement M. René Lévesque sur l'opportunité de demeurer à la présidence de ce parti, qu'il fondait en 1968.

PIERRE PÉLADEAU

Suite de la page 3

tion dominicale du Journal de Montréal) qui avaient été prévues pour cet automne.

Québecor s'approvisionne habituellement auprès des maisons Anglo Pulp, Abitibi Paper et Dominion Star. Deux de ces fournisseurs ont coupé pendant des périodes plus ou moins longues les commandes qu'ils devaient livrer, invoquant la pénurie créée par certains conflits de travail et la hausse de la demande. D'autres fournisseurs, en particulier, McLaren, Quebec North Shore, Donohue (filiale de la SGF), St-Raymond Paper, Macmillan-Bloedel et CIP ont consenti, à la suite de démarches répétées de Québecor, à fournir des quantités réduites de papier.

"Le problème de Québecor demeure toutefois aigu", assure M. Péladeau, qui déclare avoir été contraint de consacrer à ce problème le plus clair de son temps depuis quelques semaines. Il nous a été impossible hier de vérifier si la pénurie de papier journal atteint présentement d'autres journaux ou entreprises de presse.

30,000 HONGROIS - 16 CHILIENS
POURQUOI ?

Nous, soussignés, joignant notre voix à celle des groupes très nombreux qui, de par le monde, dénoncent la répression au Chili,

1) *exigeons que toutes les victimes encore vivantes de cette répression recouvrent immédiatement leur liberté et leurs droits;*
2) *attirons plus particulièrement l'attention de l'opinion publique sur la nécessité d'obtenir d'urgence la libération de Luis Corvalan (Secrétaire Général du Parti Communiste, emprisonné à Santiago), Luis Figueros (Président de la Centrale Unique des Travailleurs, réfugié à l'ambassade de Suède), Oscar Guillermo Garreton (Secrétaire Général du MAPU, réfugié à l'ambassade du Vénézuela), Galo Gomez (Vice-Recteur de l'Université de Conception et Président de CONICTT, déporté dans l'Île de Quiriquina), Enrique Kirberg (Recteur de l'Université Technique, déporté dans l'Île Dawson), Angel Parra (chanteur-compositeur populaire, emprisonné à Santiago), Julio Stuardo (Intendant de Santiago, où il est emprisonné), Pedro Vuskovic (Ministre de l'Économie et Vice-Président de la CORFO, réfugié à l'ambassade du Mexique), Carlos Altamirano (Secrétaire Général du Parti Socialiste, réclamé vivant ou mort par la Junte);*
3) *demandons au Gouvernement Canadien:*
   a) *de prendre des sanctions sévères contre l'ambassadeur Andrew Ross en raison du fait que, selon des témoignages qui sont désormais aussi nombreux que dignes de foi, il a refusé dans de très nombreux cas de porter secours à des personnes mises en danger par la chasse à l'homme déclenchée le 11 septembre 1973*
   b) *de veiller à ce que les portes de l'ambassade du Canada à Santiago soient ouvertes à toutes les personnes désireuses d'y chercher asile et protection*
   c) *d'accueillir au Canada tous les réfugiés du Chili qui demandent à y venir et de leur accorder, selon leur choix, le statut d'immigrant reçu ou de réfugié politique.*

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL - (PROFESSEURS):
Michel van Schendel, Georges A. Lebel, Pierre MacKay, Dorval Brunelle, André Piérard, Raphaël Mergui, Michel Freitag, R. Monpetit, Robert Nadeau, Madeleine Saint-Pierre, Claire Gesselin, Yvon Lefebvre, Simon Curry, Marcel Boyer, Alfred Dubuc, Louis Rousseau, Ruth Parker, Louise Dulude, Jacques Peltier, Paul Martel, Roy, C. Nappi, Paul Pupier, Jean Gingras, Nicole Laurin Frenette, Michel Pichette, François Mercier, Gilles Bourque, Jorge Niosi, François Lorrain, Jules Duchastel, Graciela Niosi, Georges Bonneau, Serge Proulx, Bednarz Nadine, Charles de Frandre, Claude Janvier, Robert V. Anderson, Gilbert Paquette, Bernardette Janvier, François Carreau, Klaus Spiecker, Jacqueline Lamothe, Henriette Cedergren, Claude Alain, Michèle Feburg, Pierre G. Robineault, Claude Lemay, Aubert Hamel, Marquita Riel, André Dugas, Pierre Benoit, Yves Laberge, Jean-Pierre Hardenné, Benoit Jacques, Gilbert Labelle, Eduardo Dubuc, Roch Roy, Maurice Grançon, Roland Pelchat, Guy Mercier, Vito Ahtik, Marcel Rafie, J.A. Wallot, Anita Caron, G. Capuano, Noël Audet, Donna Mergler-Racine, Daniel Holly, Jacques Bourgault, François Bouvier, Jacques Lévesque, Cary Hector, Stanley B. Reverson.

COLLÈGE D'AHUNTSIC (CEGEP) - (PROFESSEURS):
Marc A. Blain, Albert Desbiens, Yves Brossard, Marie-Claire Roy, Jean-Pierre Roy, Alain Bertrand Jérôme Elie, Gilles Rivard, Christiane Elie, André Potvin, Annette Gélinas, Raymonde Savard, André Lapalme, Pierre Longtin, J.P. Futin, Mounir Rafla, Pierre Bélisle, Claude Labelle, Gérald Brault, Gaétan Saint-Pierre, Simon Brault, Claude Roberge, Luise Gougeon, Julie Poirier, Maurice Renaud, Marcelle Servant, May Poirier, Annick Olejniczak, M.H. Leclerc, F. D. Bailon, Alain Fournier, Claude Desroches, P. E. Pardiac, P. Le Blanc, Pierre Jodoin.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - (DIVERS):
Marcel Rioux, André Morel, Pierre Carignan, Guy Bourassa, Guy Bouthiller, Marion Leopold-Hector, Renée Lescop-Baudoin, Lucia Echecopar-Sfia, Robert Vandycke, Alicia Echecopar, Denyse Barrette, Claudette Larouche, Alan Ford, Pierre Brizart, Maria Elvira Brizard, Danielle Desmarais, Normand Cazelais, Michèle Lavoie, Jean-Yves Cloutier, Maurice Gagnon, Micheline Barnatchez, Lise Belzile, Jocelyne Dubuc, Jean-Marc Lachance, Rita Sarrazin, Denise Richer, Bernard Desjardins, Denyse V. Galarneau, Jacques Lavoie, Robert Brizard, Madeleine Lépine, Michelle Asselin, Gilles Lagacé, Joanne Cheff, Marcel Lepot, Serge Marchand, Jocelyne Desrochers, Pierrette Renaud, Bertrand Royer, Keith McKanick, Cécile L'Heureux- Sanesac, Thérèse Paradis, Gilbert Landry Boivin, Pierre Boivin, Micheline Lapierre, Serge Wagner, Pierre Pinsonneault, Pierre Brosseau, Lorraine Dempsey Saurette, Elaine Dupré, Nicole Laberge, Bernard Charles, Robert Boily, Pierre Côté, Renée Nadeau, André Tremblay, Manon Bélanger, Claude B. Parizeau, James Ivan Gow, Renée Baudoin, Jean Karam, François Chevrette, Christian Vincke, Andrée Lajoie, Jean Trépanier, Suzanne Chouinard, Sylvie Beauchamp, Paul Bernard, Pierre Dandurand, Arnaud Sales, Edith Désirée Grenier, Jean-Guy Vaillancourt, Terri Allister, Nicole Stafford, Carol Saucier, Colette Moreux, Michel Brûlé, Colette Bernier, Hélène Brassard-Tremblay, Ruth-Ann Pitts, Mohammed Salah Sfia, Jules Savaria, Louise Malo, Eglantine Plante, Muriel Garon Auby, Claire Piérard, Manon Lalumière, Alfred Sicotte, Mariette Beaudoin, Chantal Rouleau, Jean Renaud, Jacques Dofny, Nicole Boily, Anny Mousty, Denise Petre, Henriette Erian, Gilles Marsolais, Lise Lamarche, Robert M. BBrowne, Jay Bochner, Hugh Hood, Patric J. Mahony, Lise Gagnon, Norman Dufart, Anne Filion, Carole Paradis, Guy Gilbert, Danielle Boivin, Alain Foisy, Pierre Péladeau, Serge-André Crête, Dominique Lacroie, Riat Aprit, Claudine Bélanger, Louise Dalpé, Marielle Paquette, André Arbez, André Labelle, Hélène Lamoureux, Bernard Jaumier, Normand Blanchard, Sylviie Rochon, Diane Bourgoing, Sylvie Cloutier, Christian Patry, Suzanne Thibault, Louise Robichaud, Claudine St-Amant, Luc Parent, Louise St-Pierre, Sylvie Drouin, Martin Rochefort, Pierre Hébert, Ronald Guénette, Christian Charron, Germain Séguin, Robert Valois, Ghislain Lefebvre, Pierre Côté, Robert Joly, Jean-Pierre Huot, Ubald Cloutier, Normande Houle, André Surprenant, Monique Pelsse, Bertrand Blondin, Michel Forest, Louise Forest, Michel Bosset, André Fortier, Claude Riendeau, Coonrad Bergeron, Glason Théberge, Jean Lussier, Georges Gagnon, Jean Charbonneau, Denis Doré, Pierre Blondeau, N. Jaconde, Raymond Desjardins, Jean Brossaut, Nicole Brizard, Amiette Drumas, Michel Caisse, Louise Ste-Marie, Lise Robichaud, Francis Lehom, G. Durnin, Robert Montanaro, J. Régimbal, Gérard Joly, Jean-marc Ahien, Josée Villeneuve, Robert Gareau, Henri Prévost, Ghylain Labonté, Carole Champagne, François Leduc, Pierre Dussault, Jean Rousseau, Racine, Gilbert Lebeau, Francine Raby, Anne Ste-Marie, Carole St-Jean, Normand Durand, Denis Juteau, Manon Lefebvre, France Leclair, Claudette Forest, André Sicotte, Jean-Marie Bastien, Claude-André Aubin, Lionel Vallée, Bernard Bernier, Gaétane Beaudoin, Norman Clermont, Philip Smith, Elizabeth Crosnier, Jacques Gomila, Jacqueline Fry, Pierre Beaucage, Suzanne Robert, Micheline Labelle, Francine M. Mayer, Jean Coulanges, Suzanne Baron-Lafrenière, Bernard Richard Emond, Louis Carle, Richard Gilbeault, Benoit Guérin, Claude Brunette, Daniel Dorion, Richard Leduc, Denise Therrien, Lise Sarrazin, Claude Piché, Micheline Sarrazin, Lynn Cowan, Ginette Bergeron, Marie Garon, André Piché, Linda Soucy, Stephen Grogan, Ghyslain Filion, Lynne Trépanier, Denyse Dandelin, Louis Robitaille, Gilles Vézina, Gilles Renaud, Lucien Vézina, Nicole Marois, Emmanuel Chémard, Pierre Paul Renert, Gilles Auclair, Pierre Laliberté, Réal Préseau, Pierre Choquette, Léo-Pol Bouchard, Fernand Ouimet, Suzelle Carrière, Marie-Claire Trudeau, René Carrière, Francine Tremblay, Normand Labelle, Gilles Gimbord, Denise Letarte, Claude Mongrain, Pauline Vaillancourt, Gérard Frenette, Lucie Cormier, Gérard Bélanger, Paul Montpetit, Mariette Tétrault, Pauline Brodeur, Céline Gendron-Frenette, George W. Baylor, Michèle Robert, Jean-Yves Frigon, André Delorme, Louise Allaire-Dagenais, Marthe Cogné, France Larose, René Juapeau, Gisèle Paul, Guy Mercier, Céline Bourgoin, Gisèle Clermont, Carole Clermont, Sylvie Malette, Suzanne Blondin, Diane Forgel, Yolande Wilson, Nicol Waddell, Fernande Marchand, Renée Dufort, Yves Gagnon, Robert Marbonne, Robert Lavoie, Pierre Brunet, Gilles Coortemansh, Henri-Paul Gohier, Jacqueline R. Gohier, Shirley Ann Leclerc, France Massé, Monique Etleir, Luc Lepage, Louise Maher, Francine Piché, Denise Mucille, Suzanne Lemay, Emilien Gauthier, Yves Durand, Lise Bouvette, Rita Lafond, Suzanne Laurin, André Bouvette, Georges Duquet, Pierre Mercille, Serge Loyer, André Vancuyzute, Raymond Lebeau, Jacques Geoffroy, Bernard Gagnon, Marthe Duhaime, Michel Paquin, Paul Moussette, Jeannette Lavallée, Yves Leclerc,, Réal Valiquette, Marcille Latreille, Rémy PilonGinette Courcelles, Jocelyn Cadieux, Gabriel Gagnon, Denis Lavallée, Robert Menville, Louise Gagné, Michel Pelletier, Diane Poirier, Louise Viau, Mathilde Henri, Richard Lupien, Lucie Dufresne, André Durocher, Roger Bowviguez, Michel Rémi-Lajoie, Jean Cherrier, Jacques Beauchemin, Johanne D Louise Viau, Mathilde Henri, Richard Lupien, Lucie Dufresne, André Durocher, Roger Bowviguez, Michel Rémi-Lajoie, Jean Cherrier, Jacques Beauchemin, Johanne Deslongchamps, Josée Ferland, André Gascon, Louise Guillet, Estelle Simard, André Laplante, Denyse Beaudry, J.L. Laroche, M. Morval, Claude Sarrasin, Jean Gascon, Gérald Bourdeau, Gisèle Lemoyne, Serge Larochelle, Claude Morin.

Les adhésions individuelles ou collectives doivent être adressées d'urgence au Comité Interuniversitaire, 5624, rue Hutchison, Montréal, H2V 4B6 (Québec).
Une contribution de 50 sous par signataire nous permettrait de couvrir les frais de publication et de poursuivre cette action aussi longtemps que nécessaire.

Cet espace a été réservé et payé par les signataires.

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, samedi 24 novembre 1973

Québec veut promouvoir la recherche à caractère social pour la santé

par Gilles Provost

Le nouveau ministre des Affaires sociales du Québec, M. Claude Forget, et le ministre fédéral de la Santé, M. Marc Lalonde, se sont rencontrés pour la première fois, hier soir, à l'occasion de l'inauguration du centre de recherches de l'hôpital Sainte-Justine.

Cette institution montréalaise a en effet regroupé tous ses laboratoires de recherche dans un même immeuble complètement réaménagé pour la circonstance au coût de $1 million. Avec ses quinze équipes de recherche qui regroupent 80 personnes, ce centre de recherche est un des plus importants au Canada dans le domaine de la pédiatrie. Bien plus, il compte diversifier bientôt ses préoccupations en gynécologie-obstétrique, dans le domaine de la nutrition et en microscopie électronique.

M. Forget a profité de sa première apparition officielle pour faire une allocution très technique dans laquelle il a annoncé la politique de recherche québécoise dans le domaine de la santé.

Très concrètement, le nouveau ministre a annoncé que le Québec allait insister davantage sur la recherche orientée dans le domaine social. "L'essor du Québec exige un effort de recherche soutenu dans tous les domaines, a-t-il dit, mais la recherche à caractère social accuse un retard très marqué et il est absolument nécessaire de procéder à un rattrapage dans ce domaine.

Précisant sa pensée en s'appuyant sur un rapport réalisé récemment pour le compte de son ministère, M. Forget a énuméré six grandes orientations de la recherche dans le domaine de la santé:

- les analyses du coût et des bénéfices sociaux et économiques des conséquences des innovations sur les groupes, les individus, les institutions et l'environnement;
- l'évaluation du rendement des instruments de transformation sociale et l'étude de leur gestion;
- l'identification des problèmes particuliers à chaque groupe social de façon à y répondre d'une façon plus adaptée;
- le traitement des grandes maladies qui affectent notre monde occidental (cancer, etc) ainsi que des problèmes psychosociaux et la réadaptation qui s'y rapporte;
- la protection de l'assainissement du milieu en évaluant aussi bien la tolérance des individus aux polluants que la nocivité des divers éléments de l'environnement;
- la "gestion contrôlée" des conflits sociaux (relations entre individus et groupes, entre dirigeants et dirigés, entre gouvernements et citoyens, etc.).

M. Forget a aussi souligné que les programmes de recherche dans le domaine bio-médical sont maintenant bien intégrés et bien coordonnés mais que l'on assiste à un développement incohérent dans le domaine de l'épidémiologie et des problèmes socio-économiques et socio-sanitaires: normes de subvention inadaptées, cloisonnement entre la théorie et la description sociale, résultats décevants de travaux à courte vue, dédoublements, etc.

Il est urgent d'accroître l'organisation de la recherche dans ce domaine et un développement plus rationnel apparaît prioritaire, a dit M. Forget. Le ministre des Affaires sociales s'est même fait l'avocat de "programmes thématiques" dans lesquels on intégrerait des travaux très divers en insistant sur la continuité et sur l'exploitation coordonnée des résultats.



La petite Shamisa Mohamed, Guyannaise âgée de 19 mois, va peut-être recouvrer l'usage d'un oeil par suite d'une opération pratiquée à Toronto. Des spécialistes anglais avaient auparavant refusé d'opérer la fillette à la cornée. Les chirurgiens de Toronto croient avoir réussi, à l'aide d'une greffe d'une partie de la cornée, à rétablir la vision dans un oeil. Une première opération pratiquée en Guyane n'avait pas eu de succès.

(Téléphoto CP)

Pierre Péladeau dément le président de l'industrie des pâtes et papiers: il y a bien pénurie de papier journal

Contrairement à ce qu'affirme M. Paul-E. Lachance, président du Conseil des producteurs de pâtes et papiers du Québec, il existe actuellement une pénurie de papier journal qui a déjà causé de graves préjudices à la maison Québecor que dirige M. Pierre Péladeau.

Répondant hier à une déclaration faite plus tôt par M. Lachance, M. Péladeau a précisé que Québécor éprouvait depuis la fin de l'été des difficultés constantes et extrêmement pénibles à se procurer le papier journal dont elle a besoin pour assurer la publication des nombreux journaux qu'elle possède et imprime.

Québécor avait établi, au début de 1973, à 58,000 tonnes ses besoins de papier journal pour la présente année. Ces prévisions furent ensuite portées à 61,000 tonnes à la suite du succès remporté dans divers domaines par les publications de Québécor. Or, ajoute M. Péladeau, Québécor se retrouvait au début de novembre avec un déficit minimum de 4,000 tonnes au regard de ses besoins réels et doit se contenter depuis cette date de livraisons réduites qu'elle ne peut souvent obtenir qu'après d'interminables démarches auprès des fournisseurs qui ont tous la même réponse à offrir à Québécor: "We are solidly booked".

En désespoir de cause, M. Péladeau a rencontré personnellement le premier ministre Robert Bourassa vers la mi-novembre afin de l'informer de la situation. M. Péladeau souligne que le bureau du premier ministre est entré en contact avec de nombreuses entreprises à la suite de cette rencontre afin d'obtenir leur collaboration. Les résultats de ces démarches ont malheureusement été très minces puisqu'elles n'ont valu à Québécor que quelques centaines de tonnes additionnelles.

En plus d'affirmer qu'il n'existe pas de pénurie de papier journal au Québec, M. P.-E. Lachance avait déclaré hier que "suivant une tradition qui dure depuis très longtemps, les éditeurs du Québec même sont servis les premiers" par une industrie dont 95% de la production est écoulée sur les marchés extra-québécois.

M. Péladeau soutient cependant qu'il a pu constater, à la suite de ses nombreuses démarches des dernières semaines, que les clients étrangers sont actuellement mieux servis que sa propre maison et qu'on leur permet de fonctionner à l'aide de réserves abondantes qui pourraient aisément être ramenées à des proportions plus modestes afin de pallier les difficultés des consommateurs québécois de papier journal.

La pénurie qui sévit présentement dans le domaine du papier journal découle d'une hausse spectaculaire de la demande au cours des derniers mois et aussi d'une baisse de la production attribuable à des nombreux conflits de travail qui ont paralysé des secteurs importants de l'industrie depuis l'été. Des études faites par des spécialistes permettent d'augurer qu'aucune amélioration sensible ne pourra intervenir avant deux ou trois ans, vu que la capacité productive de l'industrie atteint présentement l'un des plus hauts sommets de son histoire et que peu de développements importants sont susceptibles d'accroître la production avant au moins deux ans.

Le groupe Québécor comprend l'imprimerie Montreal Offset (qui publie le Journal de Montréal et de nombreux hebdomadaires), l'imprimerie Dumont (qui imprime Le Devoir et sert en plus de nombreux clients commerciaux), l'imprimerie Montréal Magog (qui sert de nombreux clients américains et qui a dû, faute de papier, laisser tomber des commandes d'une valeur de plus de $400,000 au cours des dernières semaines), l'imprimerie Graphic Web, de Toronto, et Le Journal de Québec.

M. Péladeau a déclaré hier qu'en plus de vivre sous une tension continuelle depuis la fin de l'été, il a été forcé, devant la pénurie de papier journal, de remettre à plus tard le lancement d'importantes initiatives (telles la publication d'un journal financier nouveau et d'un supplément familial dans l'édi-

Voir page 2: Pierre Péladeau

les tribunaux

par Guy Deshaies

Un long hiver de division en vue pour les créditistes

M. André Bergeron, publiciste du Parti créditiste dans la région de Québec, a annoncé hier soir qu'il se porte candidat à la présidence du Parti au cours du congrès prévu pour les 8 et 9 décembre. M. Bergeron, qui recevait la presse hier soir au Motel Versaille, convoite la succession de M. Phil Cossette qui a démissionné la semaine dernière mais conserve son poste jusqu'au congrès.

M. Bergeron espère que M. Cossette sera de nouveau candidat.

D'autre part, M. Camil Samson a fait savoir hier qu'il n'assistera pas à la rencontre du Conseil provincial de son Parti, convoquée pour dimanche à Brossard par M. Yvon Dupuis.

M. Fabien Roy s'est borné à dire que la réunion n'a pas été convoquée dans les formes, mais il n'a pas encore dit s'il comptait y prendre part.

M. Dupuis, rappelons-le, a convoqué le Conseil provincial afin d'annuler la décision prise dimanche dernier par l'Exécutif du Parti à Drummondville, décision aux termes de laquelle un congrès général aura lieu au début de décembre. M. Dupuis veut aussi profiter de cette réunion pour examiner le statut des deux seuls députés de son groupe à l'Assemblée nationale.

MM. Samson et Roy affirment que la convocation du Conseil est illégale parce que seul l'Exécutif est habilité à faire cette convocation. Or, en l'occurrence, c'est M. Dupuis seul qui a pris la décision de réunir le Conseil.

Un long hiver de division s'annonce pour les créditistes.

Un avocat est cité une deuxième fois pour outrage

L'avocat Jacques Riou, condamné à huit jours de prison la semaine dernière pour avoir refusé de révéler son secret professionnel en cour, a été cité une seconde fois pour outrage, hier, en refusant toujours de témoigner mais il a été libéré sous cautionnement jusqu'à enquête.

Hier, un représentant du Barreau, Me Gérard Beaupré, est intervenu auprès du juge Roger Lagarde pour lui faire valoir qu'il s'agissait là de la délicate question du secret professionnel.

La Couronne voudrait faire témoigner Me Riou dans une affaire de viol dont les trois accusés sont défendus par son associé.

Or, il semble que les accusés se seraient une première fois confiés à Me Riou, qui aurait été d'autre part témoin de faits pertinents dans cette affaire.

Le criminaliste, qui poursuit d'autre part cinq policiers de Montréal pour voies de fait, refuse de dévoiler ce qu'il croit être son secret professionnel.

On sait que Me Robert Lemieux avait été condamné à huit jours de prison, au printemps 1972, pour une affaire semblable.

Un patient obtient un dédommagement de $43,195 d'un hôpital et deux médecins

Le juge Melvin Rothman, de la cour supérieure du district de Montréal, a condamné conjointement l'hôpital Saint-Michel et les Drs Maurice L'Ecuyer et Robert Timmons à payer $43,195 à M. Charles Little pour un traitement à la cortisone aux conséquences fâcheuses.

Le 22 août 1965, M. Little, organiste dans un cabaret, subit une légère blessure à l'épaule dans un accident mineur de la circulation, à 1h du matin.

Il se rend à l'hôpital Saint-Michel où on lui dit de revenir le lendemain pour être radiographié. Le lendemain, on fait les radiographies et le Dr Timmons lui administre une injection de Decadron-TRA, un dérivé de la cortisone de la catégorie des cortiso-stéroïdes, destiné à être injecté dans les articulations et dont le seul effet secondaire majeur est celui de réactiver la tuberculose à l'état latent.

M. Little subit donc un traitement pour son épaule et reçoit de quatre à six injections de quatre milligrammes de Decadron-TBA entre la fin du mois d'août et le 4 octobre 1965.

Il reprend le travail à temps partiel et le 28 décembre il tombe gravement malade. Référé à l'Institut Bruchési le 4 janvier 1966, il subit des radiographies pulmonaires qui révèlent une tuberculose active. Le 18 janvier il entre au sanatorium de Rosemont, où il subit un traitement et où les médecins en arrivent à la conclusion que la tuberculose latente et insoupçonnée dont était atteint auparavant, M. Little a été réactivée par la cortisone.

En février 1968, M. Little est envoyé au Royal Edward Chest Hospital où les chirurgiens thoraciques lui font une lobectomie au poumon droit (ablation d'un lobe pulmonaire).

Gravement hypothéquée, la santé du demandeur, par la suite, ne présente plus que complications, dépérissements et ruine.

La preuve révèle que les fabricants de cortisone synthétique avertissent formellement les médecins des propriétés du Decadron-TBA eu égard à l'éveil du spectre tuberculeux.

Les défendeurs affirment que cet effet était imprévisible mais la preuve révèle de surcroît que les doses de quatre milligrammes étaient trop fortes pour une articulation petite et que les injections ont été données par les Dra Timmons et l'Ecuyer à des intervalles trop courts.

Le juge Rothman conclut qu'au chapitre des probabilités, la cour doit être satisfaite de la preuve selon laquelle l'administration du produit surnommé a été la cause directe de la réactivation de la tuberculose discrète dont était atteint le demandeur.

Il établit ensuite que l'effet de ce médicament est reconnu et non contesté par les défendeurs. Il poursuit en disant que la progression dramatique de la tuberculose dès après le traitement subi par Little aux mains des Drs Timmons et L'Ecuyer n'est que l'illustration de cet effet et il rappelle les témoignages des médecins appelés à la barre des témoins et d'après lesquels il y a lieu de faire le test de la tuberculine ou de faire des radiographies pulmonaires avant de se lancer dans les injections de cortisones.

Le juge Rothman rappelle au surplus que les défendeurs n'ont pu fournir une autre explication probante de cette réactivation de la tuberculose chez le demandeur et il souligne qu'il leur appartenait de rejeter la présomption de fait qui joue en faveur du demandeur.

Selon le magistrat, les blessures à l'épaule de M. Little, lors de sa visite à l'hôpital Saint-Michel, n'étaient pas sérieuses et n'appelaient pas un traitement immédiat à la cortisone surtout sans les tests préalables. Il est d'avis que les doses ont été trop fortes et données à des intervalles trop rapprochés et il conclut à la négligence des médecins.

Il condamne conjointement l'hôpital Saint-Michel et les Drs Maurice L'Ecuyer et Robert Timmons et dédommager le demandeur pour la somme de $43,195 au titre de la perte de salaire, de la perte de jouissance de la vie, de souffrances, etc.

Ce jugement confirme la tendance de plus en plus marquée des tribunaux à reconnaître la responsabilité civile des médecins et hôpitaux à l'égard des malades et à faire tomber cette espèce d'immunité professionnelle et morale dont ont toujours profité les disciples d'Esculape.

Cotroni et Orsini plaideront mardi

Les avocats de Frank Cotroni et de Guido Orisini ne présenteront pas de défense à l'encontre de la demande en extradition dont font l'objet leurs clients et c'est mardi prochain qu'ils plaideront afin d'inviter le juge Rusten Lamb à ne pas accorder cette demande en extradition.

Les Etats-Unis voudraient obtenir l'extradition des deux hommes pour qu'ils répondent devant un tribunal américain à l'accusation d'avoir transporté et importé de la cocaïne aux Etats-Unis.

A cette fin, les autorités américaines ont fourni au procureur du ministère public fédéral un affidavit signé de Giuseppe Catania, arrêté et détenu aux Etats-Unis, et qui raconte comment et dans quelles circonstances Cotroni et Orsini auraient pris part à la transaction de cent kilogrammes de cocaïne en 1971 à New York.

Le juge Lamb a déjà décidé que cet affidavit constituait une preuve admissible et les demandes en habeas corpus, en cautionnement, en certiorari, en appel et autres présentées par Cotroni et Orsini ont été successivement rejetées par divers tribunaux.

Hier, Me Philippe Landry, procureur de la GRC, a fait un bref mais succint réquisitoire pour démontrer que la cour avait tous les éléments nécessaires pour remettre dans les mains des autorités américaines Cotroni et Orsini.

Me Landry a rappelé qu'une preuve hors de tout doute n'était pas nécessaire et que la cour n'avait qu'à se convaincre que le pays qui demandait l'extradition avait de bonnes raisons de penser que les personnes qu'il veut extrader ont commis un crime.

Le procureur fédéral a alors exposé que l'affidavit de Catania, parfaitement légal et admissible, constituait cette preuve prima facie en vertu de laquelle le juge de la cour supérieure agissant au titre de commissaire à l'extradition ne peut qu'accorder l'extradition aux termes des ententes intervenues entre le Canada et les Etats-Unis.

Mardi, Mes René-Léo Maranda et Sydney Leithman s'opposeront à l'extradition de Cotroni et Orsini pour qui un voyage aux Etats-Unis en pareilles circonstances risquerait de se prolonger.

7 ans pour avoir ouvert le feu contre un policier

Un jeune homme de 22 ans, qui avait ouvert le feu sur un policier de Montréal, Place Jacques-Cartier, dans la nuit du 30 juillet dernier, a écopé d'une peine de 7 ans de prison, hier, devant le juge Rustan Lamb.

Son complice de 18 ans, sans casier judiciaire, a pris le chemin du bagne, où il devra purger une peine de deux ans et demi.

L'agent Guy Lecompte avait déposé pour dire que vers 3h du matin, le 30 juillet, il avait entendu des coups de feu venant de la discothèque Plexi, Place Jacques-Cartier, et qu'il avait vu des gens se ruer à l'extérieur.

Le policier, en accourant sur les lieux l'arme au poing, se serait retrouvé devant l'accusé, Spencer Robinson, qui aurait tiré deux balles dans sa direction, l'une d'elle lui sifflant près de la tête. Le complice, Kenneth Jackson, 18 ans, qui avait pris la fuite par l'arrière de l'établissement, avait été repris quelques minutes plus tard.

le week-end

A compter de 9h30, au pavillon des sciences sociales de l'U. de M., 3200, Jean-Brillant, colloque sur l'avenir des groupes linguistiques au Québec. Entrée libre.

●

De 10h à 22 h., au centre Paul-Sauvé, 4,000, Beaubien est, bazar annuel des Auxiliaires de l'Association du Québec pour l'épilepsie.

●

A 18h10, au chantier naval de la Davie Shipbuilding, à Lauzon, lancement du dernier de trois pétroliers géants construits pour le compte d'armateurs grecs.

●

A 19h, au Ritz-Carlton, fête parisienne de l'Association France-Canada. Les bénéfices seront versés au fonds des étudiants stagiaires pour l'été 1974. Prix du billet: $45.

●

A 19h., au Reine-Elizabeth, salle Marquette, bal de l'Association des commerçants de maisons mobiles.

●

A 20h., au Fraser-Hickson Institute, 4855, Kensington, récital d'élèves pour les membres de l'Association des professeurs de musique du Québec et leurs amis.

●

A 15 h., manifestation patriotique annuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal au monument Duvernay et des Patriotes, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

●

Congrès des Caisses populaires Desjardins au Reine-Elizabeth.

●

Assemblée annuelle de la Société canadienne du cancer, au Château Frontenac de Québec.

●

Congrès de l'Association des marchands de machines aratoires, au motel Universel de Québec.

●

A 19 h., au Château Champlain de Montréal, gala annuel des hommes d'affaires.

●

Au Château Frontenac de Québec, bal de l'Association canadienne de gestion des achats.

●

A l'Université Laval de Québec, colloque de la section Québec de la Corporation des comptables généraux licenciés.

●

A Berthierville, colloque sur la délinquance juvénile à la polyvalente Pierre de l'Estage.

●

A la polyvalente La Poudrière de Drummondville-Sud, I des états généraux de l'Information scolaire et professionnelle.

Dimanche

Le Comité des patriotes 37-38 invite tous les Québécois à Saint-Denis-sur-Richelieu, pour rendre hommage aux patriotes.

●

De 9h.30 à 10h, sur le réseau Radiomutuel, M. Jacques-Yvan Morin, chef parlementaire du Parti québécois et de l'Opposition officielle, sera interrogé à l'émission Québec Mutuel.

●

De 11h à 20h, au centre social de la Fraternité des policiers de Montréal, 480 Gilford, journée des fèves au lard de CJMS, au bénéfice de l'Association de Montréal pour les déficients mentaux. Prix d'entrée: $2 par personne.

●

A 13h, montée vers l'église Notre-Dame de quatre points de Montréal, et ralliement sur la Place d'Armes à 14h30 en l'honneur du Christ-Roi. Mgr Guido Del Mestri, pro-nonce apostolique, présidera la concélébration à Notre-Dame avec plusieurs évêques et pasteurs.

●

A 14h, au sous-sol de l'église Saint-Jude, à Alma, M. Marcel Masse sera le conférencier au congrès de l'Association progressiste-conservatrice du comté de Lac-Saint-Jean.

●

A 15h., dans la salle Maple Hall, 7220, Hutchison, journée arménienne de la Société culturelle Québec/URSS Inc. Contribution $3.

●

A 17h, sur les ondes de Radio-Canada, à l'émission 5D, trois fondateurs des opérations-dignités seront interviewés.

●

Colloque annuel en éducation, à la polyvalente Roussin, sous les auspices de la société Cogito Limitée, les 25 et 26.

Le voyeur d'Outremont est envoyé au bagne pour 10 ans

Le voyeur d'Outremont, John Milton Leslie, celui qui, le 24 avril dernier, avait tué une femme de la rue Rockland en lui lançant un bout de tuyau par la fenêtre derrière laquelle elle venait de le surprendre, a été envoyé au bagne pour les dix prochaines années, hier.

Leslie a enregistré un plaidoyer de culpabilité à une accusation réduite d'homicide involontaire et il a en même temps été condamné à six ans de prison concurrentes pour avoir blessé une femme de Saint-Laurent qu'il avait attaquée sur son balcon, au cours d'une autre tournée de voyeurisme.

Le 24 avril dernier, Mme Sarah Dudkierwics, de la rue Rockland, aperçoit derrière la vitre du living le jeune John Leslie. Avant qu'elle n'ait pu faire le moindre geste, elle reçoit un bout de tuyau lancé par la fenêtre et s'écroule morte aux pieds de son mari.

Le 6 mai, Mme Yvette Laporte sort sur son balcon à Saint-Laurent et elle est attaquée par Leslie, armé d'un couteau.

C'est le juge Jean-Paul Bergeron de la cour du Banc de la Reine qui a imposé les deux sentences.

Un aspirant pirate de l'air atterrit aux comparutions

Un jeune homme, qui s'était hardiment installé aux commandes d'un super DC-8 d'Air Canada, à l'aéroport de Dorval, jeudi soir, afin de se rendre en Angleterre, a atterri, hier matin, en cour des comparutions pour répondre à une accusation de tentative de détournement d'avion.

Après quelques pourparlers et un examen sommaire du sujet par le Dr Clément, la cour a décidé de soumettre le cas de Peter Brockway aux psychiatres de l'Institut Pinel et de retarder la comparution au 3 janvier.

D'après les témoignages des employés d'Air Canada, Brockway est monté à bord du DC-8 qui se préparait à décoller à destination de Toronto.

Après s'être étrangement promené d'un siège à l'autre, il aurait carrément opté pour la cabine de pilotage où le commandant en était aux derniers préparatifs de vol.

Le jeune homme aurait fait mine de cacher un revolver, il aurait chassé les aviateurs et se serait installé aux commandes en ayant toutefois l'obligeance de préciser qu'il mettait le cap sur l'Angleterre.

Mais tandis qu'il se familiarisait quelque peu avec la machine, on le maîtrisait facilement pour le remettre entre les mains de la police.

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE À AIDER

DYSLEXIE ?
Difficultés scolaires en lecture, écriture.
Diction - pose de voix - bégue - mauvaise articulation.
Réhabilitation auditive - verbale - individuelle.
Mme GHISLAINE SÉVIGNY-POULIN
(formée par Mme Lucie de Vienne)
Sur rendez-vous:
738-9037

Pour VENDRE "PROPRIETE" ou ACHETER

J. Goulet
IMMEUBLES GOULET RÉALTIES
(Consultez)

M. Goulet
(IMMEUBLES) GOULET (REALTIES INC.)
3130 est, rue SHERBROOKE
Tél.: 526-6655

éditorial

Une situation anormale

S'il fallait en croire le président du Conseil des producteurs de pâtes et papiers du Québec, il n'existerait actuellement aucune pénurie de papier-journal au Québec. Servis les premiers "suivant une tradition qui dure depuis très longtemps", les éditeurs du Québec recevraient tout le papier requis pour "répondre à leurs besoins courants" et ce, en dépit de grèves qui ont réduit de 10% la production de papier-journal pour 1973.

On aimerait que M. Lachance eût raison. Mais il existe au moins un cas précis — celui des Publications Québécor, de Pierre Péladeau — qui contredit carrément les affirmations de M. Lachance. Ce cas a attiré notre attention sur une situation anormale qui, si on la laissait s'aggraver, serait un exemple inadmissible de colonialisme économique.

•

Pendant que M. Lachance entonnait son refrain sur la place publique, il nous était donné, en effet, de nous enquérir auprès de M. Péladeau de la situation faite à son entreprise par ses fournisseurs. Il n'y a aucune commune mesure entre les prétentions de M. Lachance et ce qu'il nous a été donné d'observer.

Qu'il y ait présentement pénurie de papier-journal à l'échelle du continent nord-américain, de nombreuses études spécialisées l'établissent. Il y a quelques années à peine, l'industrie du papier-journal, frappée par plusieurs malheurs simultanés, souffrait d'une stagnation qui avait dangereusement ralenti sa production. Depuis un an et demi, elle a connu, au contraire, une remontée spectaculaire. Si ce n'avait été de certains arrêts de travail, l'accroissement de la demande lui aurait sans doute apporté en 1973 l'année la plus fructueuse de son histoire.

Mais il y a eu des grèves, non seulement dans l'industrie elle-même, mais aussi dans des industries connexes, tels les chemins de fer, dont le fonctionnement est nécessaire à sa bonne santé. Aussi se retrouve-t-on, à la fin de 1973, avec une situation de pénurie qui semble devoir se prolonger en 1974, vu que la demande demeurera très élevée et qu'il sera impossible à court terme de multiplier les équipements productifs.

Or, il est instructif de comparer, à la lumière de cette pénurie, le sort réservé aux clients américains et étrangers et celui qui échoit à Québécor.

Sentant venir une pénurie et devant les menaces de grèves qui pointaient à l'horizon, les éditeurs américains, écrit la firme d'analystes financiers Dirks Brothers dans un rapport spécial qu'elle consacre à l'industrie du papier-journal en date du 9 octobre, commencèrent dès l'été à accroître leurs commandes. "Les expéditions de papier-journal aux éditeurs américains augmentèrent de 15% en juillet", écrit l'auteur du rapport. "De ce volume accru, plus de la moitié fut affectée à la consolidation des inventaires."

Les journaux fonctionnent d'ordinaire, aux Etats-Unis, avec des stocks en avance de trente à quarante jours. Au moment où fut rédigée l'étude de Dirks Brothers, les réserves de la plupart des journaux demeuraient, disent les auteurs du rapport, "à un niveau satisfaisant". On apprend aussi, par la même occasion, qu'en 1973, la Grande-Bretagne aura reçu environ 18% de papier-journal canadien de plus qu'en 1972.

Coïncidence étrange, les difficultés de Québécor commençaient peu de temps après que l'on eut assuré aux étrangers un service aussi généreux. Pour satisfaire à ses besoins, l'entreprise de M. Péladeau aurait eu besoin, cette année, de quelque 61,000 tonnes, soit à peine plus de 1% de la production totale de papier-journal au Québec. Or, elle n'arrive pas à trouver dans des conditions normales les quelques milliers de tonnes qui feraient pour elle la différence entre une année de succès normal et une année moins intéressante.

De nombreux journaux américains continuent, nous informe Dirks Brothers, de fonctionner avec des réserves de papier-journal allant de 30 à 40 jours, et ce à même un produit dont ils achètent environ les deux tiers au Canada. Pendant ce temps, un éditeur québécois est obligé de fonctionner au jour le jour, de faire le pied de grue auprès des sociétés productrices, de se contenter enfin de livraisons chiches qui lui permettent à peine de souffler un ou deux jours à l'avance quand il ne se voit pas forcé, comme cela s'est produit l'autre jour, de payer ses employés à ne rien faire, faute de papier pour alimenter ses presses.

•

Saisi des difficultés de Québécor, le premier ministre Bourassa s'est empressé de mettre son prestige et les ressources de son bureau au travail. Qu'a-t-il obtenu après maintes démarches auprès des principales firmes? Rien, si ce n'est quelques minces livraisons additionnelles calculées au compte-gouttes, pendant que continue l'écoulement de la presque totalité de notre production à l'étranger. Cela est encore plus humiliant que décevant.

Il ne saurait être question de nier l'apport indispensable des exportations de papier-journal à l'économie québécoise. Le premier souci de cette industrie devrait cependant consister à répondre de façon satisfaisante aux besoins prioritaires des Québécois qui sont propriétaires des forêts d'où est tiré le papier-journal.

Pour faire face au problème que lui posait M. Péladeau, le premier ministre a préféré recourir jusqu'à maintenant à la persuasion. Devant les résultats limités de cette méthode, il devrait laisser savoir aux producteurs que le gouvernement ne tolèrera pas une situation comme celle qu'ils ont laissé se créer cette année. Aux prises avec un problème semblable en 1955, feu Maurice Duplessis avait conçu une loi très ferme en vue d'assurer l'approvisionnement, à des conditions satisfaisantes, des consommateurs québécois de papier-journal. Il n'eut jamais besoin d'appliquer sa loi, les producteurs ayant compris qu'ils avaient tout intérêt à se conformer aux désirs du gouvernement sans qu'il soit besoin d'une telle intervention.

Les producteurs devraient comprendre que les mêmes besoins engendrent souvent des solutions qui se ressemblent. Les besoins des consommateurs québécois n'absorbent, de toute façon, qu'une proportion très faible — 5%, selon M. Lachance — de leur production totale. Pourquoi ne pas assurer à tous la priorité normale à laquelle ils ont droit?

On souhaite que le problème de Québécor fasse exception à une situation générale qui serait plus conforme à la description optimiste qu'en donne M. P. E. Lachance. Si tel est le cas, on devrait pouvoir le régler rapidement. On devrait aussi pouvoir expliquer comment il se fait que seule cette firme ait été frappée aussi brutalement. Si, au contraire, on était en présence d'une situation généralisée, il incomberait au gouvernement de convoquer sans délai les dirigeants de l'industrie du papier-journal afin de mettre au point, avec leur collaboration, les mécanismes qui permettront d'éviter que semblable situation se répète à l'avenir.

Claude RYAN



The Canadian Way Of Life

L'Hydro-Québec veut-elle informer?

par LAURENT LAPLANTE

Laurent Laplante rencontrait jeudi le personnel du Service des relations publiques de l'Hydro-Québec pour discuter d'une politique d'information interne. Il a abordé aussi à cette occasion certains aspects externes de la question. Voici quelques extraits de cette conférence.

•

(...) De l'extérieur, il nous paraît que l'Hydro-Québec jouit au départ d'avantages marqués en ce qui touche à l'image de l'entreprise.

En premier lieu, il faut noter que l'entreprise s'adonne à une activité que tous considèrent comme une absolue nécessité. Elle n'a pas à susciter artificiellement un besoin qu'elle s'emploierait ensuite à satisfaire. Au contraire, elle satisfait des besoins que tous ressentent. Lorsque l'Hydro quitte ce terrain solide du besoin réel, des réactions se manifestent; nous y reviendrons tantôt.

Deuxième avantage, l'Hydro-Québec jouit encore d'un préjugé favorable dans la plupart des milieux. Même si certaines critiques commencent à se faire entendre et même si l'on doit s'attendre à ce que ces critiques deviennent de plus en plus sérieuses, l'ensemble de l'opinion, dans le grand public et chez les observateurs professionnels, demeure favorable à l'Hydro (...).

(...) l'entreprise n'a pas pour premier objectif d'accumuler les bénéfices, mais bien de contribuer au développement de la collectivité. Si ce n'est pas cela, ce n'était pas la peine de la nationaliser: d'autres pouvaient produire de l'électricité de façon rentable. Créée par conséquent pour des fins sociales autant et plus que pour des fins économiques, l'HQ doit constamment se souvenir qu'elle doit aux Québécois un développement socio-économique de la collectivité et qu'elle doit à ses employés et collaborateurs une parfaite connaissance des fins sociales et économiques de l'entreprise.

En termes concrets, ceci veut dire qu'il ne faudra pas soumettre l'information à la rentabilité et qu'il ne faudra pas invoquer l'argument économique pour justifier le secret. Si l'HQ devait oublier sa dimension sociale ou même la faire passer au second plan, la nationalisation serait à refaire.

A partir des avantages importants dont nous avons fait mention au départ et à partir des responsabilités particulières de l'HQ en information, l'entreprise a quand même abouti à un certain nombre d'événements assez peu reluisants. Je ne tente pas ici de trouver des coupables. Je constate simplement que l'image de l'HQ est en train de se détériorer rapidement. Pire encore, le public croit de moins en moins aux préoccupations sociales de l'HQ.

Quelques exemples. Toute l'affaire de la Baie James constitue une gigantesque supercherie aux yeux d'un grand nombre. L'HQ, loin de clarifier la situation, s'est toujours drapée dans son mutisme et n'a pas suffisamment établi les besoins futurs du Québec en matière d'électricité. Au moins une partie des équivoques qui entourent encore les coûts de l'opération doivent être imputés à l'HQ.

Le conflit légal avec les Indiens auquel je ne veux pas indûment mêler l'HQ. montre assez clairement d'ailleurs le manque total de communication entre le gouvernement québécois et la population locale. Ici, on touche du doigt la jonction dont je parlais précédemment: le manque de communication est une façon particulièrement odieuse de mépriser autrui.

De votre côté, les augmentations des taux d'électricité n'ont pas contribué à améliorer la situation. Cependant, pire encore que les taux, le public a détesté la méthode adoptée pour les obtenir. Quand Bell-Canada doit se soumettre à la Commission canadienne des transports, il n'est certes pas normal qu'une entreprise publique comme l'HQ se dispense de justifier ses demandes publiquement et ne prenne pas le temps d'écouter les remarques des citoyens. L'HQ a d'ailleurs réservé pour son bulletin destiné aux cadres certaines remarques montrant à quels groupes sociaux les augmentations feraient mal.

Revenons un instant en arrière. Au moment du débat sur le bill 50, l'HQ a joué de tout son lobby pour obtenir la responsabilité de l'affaire. Elle est parvenue à séduire l'opinion publique, les media et les législateurs en laissant entendre qu'elle seule pouvait réunir les compétences nécessaires à la planification et à la surveillance du projet. On imagine la déception du public lorsqu'on a vu arriver Bechtel dans le décor. Il est peut-être exact que l'HQ n'a pas les cadres qu'il faudrait pour semblable tâche, mais alors deux conclusions s'imposent: d'abord, l'HQ a au moins manqué de limpidité en ne le disant pas honnêtement pendant le débat sur le bill 50; ensuite, il faut conclure que l'Hydro-Québec, depuis dix ans, n'a pas accompli cette tâche de promotion des nôtres pour laquelle nous comptions sur elle.

L'affaire de la rivière Jacques-Cartier constitue un autre exemple d'absence lamentable de communications.

Ajoutons à cela, pour faire bonne mesure, les reportages qui ne manquent pas de signaler les interruptions de courant qui surviennent chaque hiver chez des assistés sociaux.

Terminons en soulignant qu'au beau milieu d'une crise de l'énergie, l'HQ, mandataire de l'Etat québécois dans ce secteur, n'a pas fait grand chose pour dire aux Québécois quelle est notre situation à nous.

Si l'on jetait un coup d'oeil à l'intérieur de l'entreprise, on trouverait sans doute bon nombre de situations analogues qui, cette fois, concernent les employés. (...

Si j'en crois un rapport d'une mission d'étude chargée d'étudier la communication interne et la formation, l'intérieur de l'HQ ne diffère pas tellement de l'extérieur: "L'Hydro-Québec s'interroge-t-elle sur son avenir, a-t-elle des objectifs humains et sociaux en matière de personnel, a-t-elle une philosophie de gestion? On peut se le demander car beaucoup de cadres se plaignent au contraire de l'absence de choix précis et de vues d'ensemble. Il est évident que cette absence ne favorise pas une politique d'information cohérente et sûre d'elle-même.

"Il est apparu nettement en tout cas, poursuit le rapport, qu'une bonne information est, sinon dépendante du moins fortement aidée par une philosophie porteuse et par une certaine conception du devenir de l'entreprise. Elle est le moyen de faire connaître, de mettre en pratique, de faire aboutir cette philosophie. Elle doit reposer sur cette assise, sur cette motivation fondamentale que représente une politique de gestion de l'entreprise et une certaine conception de ses tâches, de ses devoirs et obligations".

Quant à moi, je me demande si l'on renseigne et motive les employés autant qu'on le devrait. Les ingénieurs qui passent trois ou quatre étés de suite sur les chantiers reviennent-ils à l'HQ leurs études terminées?(...)

Quelques éléments de réforme

Découlant des remarques qui précèdent, certaines conclusions se dégagent. En premier lieu, il me paraît essentiel que l'entreprise retrouve le sens de ses responsabilités sociales. L'HQ n'est pas seulement une fabrique d'électricité, elle est un instrument majeur dans le développement collectif sur tous les fronts. Elle doit agencer sa politique de tarifs de façon socialement acceptable. Elle doit se préoccuper des classes sociales qui ont peine à payer les coûts de l'électricité. Elle doit se préoccuper d'écologie. Elle ne doit pas pousser le public à une consommation débridée.

En deuxième lieu, il est urgent, du point de vue de l'information destinée au public aussi bien qu'aux employés, que l'HQ fasse savoir clairement que tous ses documents sont publics, à moins que des réputations puissent être atteintes par la révélation de certains éléments ou encore que des négociations importantes puissent s'en trouver compromises. Que le principe constitue une présomption favorable à la transmission de tout; c'est le secret qui doit devenir l'exception, au lieu d'être, comme aujourd'hui, la règle.

En troisième lieu, surtout si les deux premières conditions sont remplies, il devient possible et souhaitable d'accroître considérablement l'autonomie des journalistes et communicateurs chargés de renseigner le public et les employés. Il faut, autant que faire se peut, que les journalistes à l'emploi de l'HQ se sentent mûs par la même curiosité que s'ils étaient à l'emploi d'un journal autonome. Certes, ils seront toujours de curieux journalistes, puisqu'ils seront toujours payés par leur source d'information. Cependant, une plus large mesure d'autonomie leur redonnerait le goût de fouiller et de trouver l'élément d'information intéressant et juteux. Pour cela, ils doivent relever d'une personne située tout près du pouvoir suprême.

En quatrième lieu, il faudra prendre le temps nécessaire pour éveiller la direction à l'importance de l'information. Sur ce terrain, il y a beaucoup à faire, mais si ce résultat devait ne pas être obtenu, le reste en serait compromis. Par exemple, les communicateurs ne pourraient jamais avoir accès aux informations et jamais le principe du "document toujours public à moins de raisons graves" ne serait appliqué.

Enfin, au plan de la stratégie autant qu'au plan de la philosophie de la communication, il serait opportun d'insister davantage encore sur deux points. D'une part, la communication audio-visuelle devrait souvent remplacer la paperasse, surtout quand une entreprise a, autant que la vôtre, d'abondantes ressources hertziennes. Un bulletin aux cadres pourrait souvent être présenté par télévision en circuit fermé. D'autre part, toutes les techniques de rétro-action devraient être massivement utilisées. Du sondage régulier à la boîte aux suggestions, tout peut servir, en ne perdant jamais de vue cependant qu'il est préférable de ne pas demander l'opinion des gens si on n'a pas l'intention d'en tenir compte.

Ce ne sont là, bien sûr, que des jalons. L'essentiel me paraît de sentir que l'Hydro-Québec perd aujourd'hui du terrain et qu'elle subira tantôt des attaques de plus en plus violentes, à moins, évidemment, qu'elle ne modifie en profondeur son attitude à l'égard de l'information de ses employés et des citoyens.

Soit dit sur le ton de la taquinerie, à l'Hydro-Québec, la prolifération des fuites de documents ne doit quand même pas constituer la seule politique de l'information...

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y-1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $35 par année; six mois: $19. À l'étranger: $40 par année; six mois: $22; trois mois: $12. Éditions du samedi: $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: .90 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

lettres au DEVOIR

Une cinquième colonne au Devoir?

Monsieur Pierre O'Neil,

Pour la première fois de ma vie, je saute sur mon dactylo pour écrire une lettre ouverte dans un journal. C'est votre article d'hier en première page du Devoir, M. O'Neil, qui m'a donné cette audace.

Votre reportage sur l'assemblée des créditistes à Drummondville est un tissu de faussetés. Vous n'avez pas le droit de laisser libre cours à votre haine à l'endroit de M. Dupuis parce que vous avez le devoir d'être objectif et de respecter vos lecteurs en leur disant la vérité.

Les deux premières colonnes sont conformes aux faits. Mais tout ce qui vient après "Visiblement ébranlé, le chef Yvon Dupuis s'est empressé de regrouper les candidats défaits..." est faux et mensonger. C'est pas M. Dupuis qui a déchaîné les candidats contre les samsonnistes de l'Exécutif du parti, c'est d'abord monsieur Cossette qui a crié avec raison son dégoût pour la manoeuvre de la clique Samson-Roy et ce sont les candidats eux-mêmes qui ont spontanément fait connaître leur mauvaise humeur. Monsieur Dupuis a gardé un ton fort modéré dans les circonstances et il a même dû tenter d'apaiser les plus fâchés des candidats et des membres de l'exécutif qui protestaient contre l'abominable décision de 17 individus contre le voeu exprimé par 56 à 21.

C'est drôle, Monsieur O'Neil, vous ne trouvez jamais rien à reprocher à M. René Lévesque et vous ne vous souciez pas de toutes les disputes intestines du Parti québécois. Quand c'est chez nous, chez les créditistes, vous vous rassasiez (c'est l'expression que vous employez dans la cinquième colonne de votre article). Une cinquième colonne, il y en a partout, même au Devoir. Je vous invite à l'avenir à décrire les faits tels que vus et entendus. J'étais là à Drummondville. Y étiez-vous? Si vous y étiez, vous auriez besoin d'un cours de recyclage sur "l'entendement".

Gérard THIBAULT,
candidat créditiste
défait dans Verchères,
mais toujours fidèle.

Montréal, le 20 novembre 1973.

Un titre inexact

Monsieur le directeur

Je remercie "LE DEVOIR" d'avoir publié ma libre opinion sur l'arrêt prononcé par la Cour suprême du Canada dans l'affaire Woodward.

Bien que je n'attache à ce fait pas plus d'importance qu'il n'en faut, je vous signale qu'en changeant le titre que j'avais donné à mon commentaire d'arrêt, "LE DEVOIR" a commis une erreur de droit... (Le titre "Quand un ministre prend légalement une décision illégale" est devenu "Quand une province rend légale une décision injuste").

En aucun moment, en effet, je ne discute dans mon commentaire du caractère "injuste" de la décision du ministre des Finances de la Colombie britannique. Qui sait, la décision du ministre était peut-être juste (l'arrêt n'en parle pas); mais, en l'espèce, elle était illégale parce que le ministre n'avait pas respecté une importante règle de procédure: donner aux intéressés, avant de statuer, la possibilité de présenter leur point de vue.

En réalité, le titre donné par "LE DEVOIR" soulève, à sa façon, un point fondamental de notre droit administratif: l'objet limité du contrôle exercé par le juge de la Cour supérieure lorsqu'il intervient en vertu de son traditionnel **pouvoir de surveillance**; entre autres limites, ce contrôle ne s'exerce pas sur le "mérite" des décisions de l'Administration et même certaines erreurs de droit échappent à son emprise. Pour comprendre cet état de choses, il faut faire l'historique du pouvoir de surveillance et remonter jusqu'au Moyen-Age (en Angleterre)... Un contrôle plus étendu, quoique lui aussi généralement limité, est confié au juge lorsque le législateur prévoit (expressément) que l'on pourra en appeler aux tribunaux des décisions prises par une autorité administrative.

Gilles PEPIN,
Faculté de Droit,
Université de Montréal

Montréal, le 20 novembre 1973

La pédagogie douteuse du PQ

Monsieur André Larocque

Je n'ai pas tout saisi ce que vous avez essayé d'exprimer dans votre long commentaire de l'attitude péquiste que Le Devoir a publié le 15 novembre.

Votre distinction, cependant, entre votre volonté de construire un pays et celle des dirigeants péquistes de construire un Etat a trouvé une résonance dans la mémoire que j'ai des comportements officiels du PQ depuis sa création. Le "vaste chantier" que le parti veut faire du Québec, on n'a jamais su ce que ça représentait vraiment; c'est toujours venu en fin d'interview ou d'émission télévisée, au cours de la campagne de 1970 comme de celle de 1973; ça ne semble donc pas très important dans l'esprit de l'état-major. La qualification d'"agitation", par René Lévesque, de l'action animatrice de Pierre De Bané à l'égard du projet de cartonnerie à Cabano m'avait laissé très perplexe et je me demande encore aujourd'hui sur quoi, sinon sur la participation populaire, Lévesque compte pour construire le Québec. Alors qu'il faudrait plutôt "fouetter" les citoyens, les inciter à s'aider eux-mêmes et leur offrir de leur en fournir les moyens, de plus grosses pensions, de plus grosses prestations de ci et de ça... Bref, un régime tout confort. Régime très bien délimité dans tous ses détails, dans la plus pure tradition du paternalisme-capitalisme d'Etat, Etat dont il restera toujours au moins le squelette grâce aux providentiels technocrates et mandarins que sont les Parizeau, Joron, Marois, Laurin (hommes admirables, par ailleurs, auxquels il ne manque qu'un peu d'empathie populaire).

Je n'en ai pas autant que vous, M. Larocque, contre la "rassurance". De Gaulle a toujours été rassurant même dans ses entreprises qui paraissaient les plus téméraires. Il y a la façon. Des photos de fleurs et d'enfants joyeux sur les programmes distribués aux électeurs, le gros poster souriant de René Lévesque sur les autobus, voilà le principal arsenal du PQ pour convaincre le peuple de la lucidité et du sérieux du parti comme de son option. Ce n'est même pas aberrant, c'est enfantin.

De petit militant-cotisant-exécutant de la stratégie irrévocablement établie en haut lieu en vase clos, je passerai probablement comme vous, M. Larocque, au rang des parias. Mais une chose est certaine: je ne participerai pas, ni de mon temps ni de mon argent, à une autre campagne électorale du même genre, certainement suicidaire celle-là.

Gilles COLPRON

Montréal, le 20 novembre 1973

L'immigrant au Québec

Comme écrivait le poète Patrice de la Tour du Pin: Il faut aller vers tout être avec le sens de son mystère... Ceci, entre gens civilisés. Les immigrants, c'est le moins qu'on puisse dire, ne viennent pas vers nous avec le sens de notre mystère, comme on entre en Israël, par exemple. Au mieux, ils nous ignorent et, au contact des anglophones établis marginalement au Québec, ils apprennent même à nous mépriser, d'où leur constante anglicisation. Ils se sont rangés du côté du plus fort, ou de qui leur semble le plus fort. Certains d'entre eux ont même fait un pari, non sur notre néant et notre étrange faiblesse, mais sur notre élimination et notre disparition.

A qui la faute? Ces gens-là n'ont pas d'idéal, ou un idéal très bas: la plupart sont venus ici pour des raisons économiques. On les ferait marcher sur la tête pour de l'argent. Il est à noter aussi que les autorités fédérales qui les ont admis ici, ne leur ont rien dit des particularités du Québec, dont la principale est qu'il est la patrie des Canadiens français (non des Anglais et des Italiens). O charmes profonds et secrets du principe de territorialité, applicable seulement dans l'indépendance. On ne leur a rien dit non plus de la dualité canadienne, puisqu'on prétend que le Canada est bilingue... Serait-ce donc que le Canada, aux yeux de ses dirigeants, est et doit être unilingue anglais?

D'ailleurs, en s'établissant au Québec, les immigrants n'ont pas choisi le Québec, mais Montréal, à cause de son cosmopolitisme niais et de son industrialisation. Ils y vivent heureux dans de petits ghettos bien à eux, s'anglicisent à qui mieux mieux, et ignorent tout des idéaux et des problèmes de la majorité. Cela peut-il durer? Le mépris engendre la haine, comme chacun sait, et une erreur en attire toujours une autre. Quant à moi, je remarque une réaction de rejet exaspéré chez mes compatriotes devant l'intrusion stupide d'ennemis dans la maison.

Quelle est la politique culturelle du ministère fédéral de l'Immigration? A-t-il en vue l'anglicisation du Québec, dernier bastion de la présence française en Amérique? Question bien naïve à laquelle 40% des Québécois francophones peuvent déjà répondre. Il reste à éclairer les autres, qui ne doivent pas être niais au point de nier l'évidence. Vive la souveraineté culturelle et politique: pendant qu'il est encore temps.

Claude ROUSSEAU, poète,
Ste-Catherine d'Alexandrie,
le 9 novembre 1973.

Pour une soirée Soljenitsyne

Monsieur le directeur,

Votre supplément littéraire du 10 novembre a remporté un succès incontestable. D'aucuns déjà vous l'ont probablement dit; je le répète en y joignant mes félicitations.

Certains membres du Cercle Léon Bloy m'ont même demandé, depuis, d'organiser, un samedi soir dont la date reste à déterminer, une réunion consacrée surtout au fameux Soljenitsyne, au cours de laquelle chacun pourrait librement s'exprimer sur l'oeuvre de ce grand écrivain et aussi, par ricochet, sur les multiples et intéressantes implications religieuses, sociales et politiques qui s'y rattachent.

L'animatrice toute désignée pour diriger une telle rencontre? Nulle autre que Mme Meery Devergnas, votre collaboratrice et spécialiste de la littérature soviétique que, par bonheur, notre groupement compte parmi ses membres les plus actifs.

Si donc des lecteurs et des lectrices jugent que cette idée vaut d'être réalisée, qu'on veuille bien communiquer le plus tôt possible, pour plus de détails, avec le soussigné — par écrit, aux bons soins du DEVOIR.

Léonce TREPANIER

Montréal, le 21 novembre 1973

des idées | des événements | des hommes

Un avis du Conseil de la coopération

La Coopérative de télévision et l'orthodoxie coopérative

• A la suite de mentions qui ont été faites à quelques reprises dans nos pages de l'attitude prise par le Conseil de la coopération du Québec devant des formes nouvelles d'entreprise coopérative pour lesquelles il était requis, suivant la loi, de donner son avis au gouvernement, le Conseil de la coopération du Québec nous fait tenir, par l'intermédiaire de son directeur général, M. Yvon Daneau, le texte d'un avis très important qu'il a donné le 28 septembre dernier au ministre des Institutions financières, compagnies et coopératives.

Cet avis porte sur le projet de coopérative de télévision de Québec et est rendu public avec l'autorisation du ministre des institutions financières.

M. Daneau précise à ce propos que l'avis du Conseil fut livré au ministre le 28 septembre, soit avant un voyage que ses fonctions l'ont amené à faire en Europe et qu'on ne saurait, en conséquence, établir le moindre lien entre ces deux événements.

Nous publions aujourd'hui la première tranche de l'avis du Conseil de la coopération. La seconde tranche suivra lundi.

A première vue, si l'on se réfère à la définition générale d'une institution coopérative que donnait le Manifeste du Conseil Supérieur de la Coopération en 1940, rien ne semblerait empêcher théoriquement qu'il puisse se constituer "une association libre de personnes possédant une entreprise économique en l'occurrence une station de télévision qu'elles dirigent et contrôlent démocratiquement pour la mettre à leur service ainsi qu'au service de tout le peuple".

Pourtant, à y regarder de plus près, c'est-à-dire, d'une part, en cernant et précisant à la lumière de l'expérience acquise les éléments de la définition ci-dessus et, d'autre part en scrutant le projet de la "Coopérative de télévision de Québec", on est amené à se poser de sérieuses questions à savoir si ledit projet respecte toutes les conditions requises pour pouvoir se prévaloir d'un statut authentiquement coopératif.

La notion même de "coopérative" évoque une structure d'organisation à l'intérieur de laquelle des personnes s'associent sous l'impulsion de certains besoins qu'elles se reconnaissent en commun et qu'elles jugent pouvoir mieux satisfaire en se donnant une entreprise commune qu'en recourant à une simple action individuelle ou qu'en faisant appel à quelque intermédiaire. Il s'ensuit donc que l'"entreprise coopérative" se fonde sur des personnes associées — les membres — qui en deviennent à la fois les propriétaires et les usagers. Et c'est en ce sens qu'elle est à leur service, car il y a correspondance étroite et directe entre l'objet même de l'entreprise et les besoins spécifiques individuels dont ses membres recherchent ensemble la satisfaction.

Il convient de noter, cependant, que la formule coopérative s'est développée chez nous, et partout ailleurs dans le monde, conformément à certaines règles précises dont le respect est requis des organisations économico-sociales qui veulent être reconnues en fait et en droit comme des coopératives.

Fondamentalement, ces règles sont établies à partir de la reconnaissance du fait que, dans une coopérative, se conjuguent deux éléments essentiels et inséparables: l'association et l'entreprise. En outre, ces règles stipulent le mode spécifique selon lequel doivent se réaliser la participation à la propriété, la participation au pouvoir et la participation aux résultats au sein d'une organisation pour que cette dernière puisse être identifiée vraiment comme une coopérative. La propriété doit être aux mains des usagers; le pouvoir (c'est-à-dire l'orientation et le contrôle) doit être exercé sur une base démocratique; les excédents ou autres avantages résultant des activités doivent être répartis entre les membres, non pas en raison de leur apport en capital, mais sur la base de l'utilisation que chacun d'eux a faite des services.

Il est donc opportun d'examiner le projet de la "Coopérative de télévision de Québec" à la lumière des données qui précèdent et plus précisément en ce qui concerne la notion de propriétaires-usagers, la notion d'orientation et de contrôle démocratiques, et le mode de répartition des résultats.

Les propriétaires seront-ils les usagers?

Les membres de la coopérative projetée en seront-ils les usagers en tant que "consommateurs"? ou bien en tant que "producteurs"? ou bien en tant que "consommateurs" et "producteurs" à la fois?

A cette question, les promoteurs du projet ont répondu qu'il s'agirait d'une coopérative dont les membres en seront les usagers principalement en tant que consommateurs. Mais ils ont ajouté que les membres pourraient également être usagers en tant que producteurs: les règlements prévoiraient, en effet, des mécanismes pour favoriser la création et la réalisation d'émissions par les citoyens de la région, qui seraient alors producteurs, travaillant à des montages cinématographiques et magnétoscopiques, à différentes entrevues, enfin, à toutes opérations se situant aux nombreux paliers de la réalisation en matière de télévision. Il n'en demeure pas moins qu'une telle activité "productrice" ne pourra mobiliser qu'un nombre restreint de membres et restera marginale par rapport à l'ensemble de la programmation.

Il faut donc surtout comprendre que la coopérative envisagée ne serait pas une coopérative de production (au sens où son membership serait constitué des réalisateurs, journalistes, artistes, techniciens et autres personnes oeuvrant au sein de la station de télévision), mais plutôt une coopérative de consommation ou de services regroupant ses membres au niveau des téléspectateurs eux-mêmes et en tant que téléspectateurs.

A cet égard, il faut bien se rendre compte que l'application de la formule coopérative en semblable domaine ne saurait être assimilée à son application dans le domaine de l'approvisionnement en marchandises ou de l'organisation de services du type traditionnel. Les programmes mis en ondes par une station de télévision sont offerts au grand public et ils peuvent être captés sans le moindre déboursé direct par tous ceux qui possèdent un appareil récepteur dans l'aire de rayonnement de cette station. Le regroupement sur la base coopérative des "consommateurs" de ces programmes ne saurait donc avoir la même portée, la même signification ni les mêmes implications que le regroupement sur la base coopérative des consommateurs de produits alimentaires ou autres biens ou services d'ordre domestique.

Dans ce dernier cas, la recherche des intérêts économiques et sociaux des membres aboutit à une concentration de leur pouvoir d'achat, à la mise en commun des efforts de chacun pour réaliser des économies sur le plan des prix. Pour atteindre ce résultat, ils assument collectivement les fonctions des entrepreneurs ou des intermédiairés et ils deviennent leurs propres marchands afin précisément de récupérer à leur avantage commun la rémunération desdits intermédiaires qui, dans le système traditionnel, influence le prix de revient. Mais dans le cas de la télévision, les "consommateurs" des programmes bénéficient déjà de toute façon d'un service qui est gratuit ou du moins pour lequel ils ne payent pas directement. Leur regroupement sur la base coopérative ne saurait donc être motivé par l'obtention éventuelle d'un rabais de prix ou d'un avantage économique direct en tant qu'usagers.

Le véritable objectif

En fait, c'est plutôt l'amélioration de la qualité de la programmation qui est présentée comme l'objectif recherché. Cet objectif, certes, est valable et louable: il peut rejoindre les préoccupations des téléspectateurs et les inciter à s'associer. Mais à partir de ce moment-là, ça n'est plus d'abord une fin économique qui est visée, mais une fin d'un autre ordre (fin éducative, informative ou récréative). Par ailleurs, dans cette même perspective, il faut bien admettre la difficulté de percevoir la relation économique directe qui pourrait exister entre les membres, pris individuellement en tant qu'usagers, et leur entreprise de télévision. Or, s'il n'y a pas ce lien économique au niveau de l'usage, comment pourrait-on avoir une véritable coopérative?

Evidemment, il subsisterait un lien économique au niveau de la propriété par le truchement de la souscription et du paiement, par chacun des membres, d'un nombre minimum de parts sociales. Mais un tel lien, au seul et strict niveau de la mise de capital, n'a rien de spécifiquement coopératif. Il faut davantage pour être en présence d'une coopérative: il faut que l'entreprise collective qu'on se donne soit établie en fonction de transactions ou d'opérations économiques avec ses propres membres, et c'est à l'occasion de ces transactions ou opérations que les membres deviennent effectivement des usagers. Or, dans une entreprise de télévision, les téléspectateurs en tant que tels n'effectuent aucune opération économique au moment où ils syntonisent un programme donné.

En fait, les opérations d'ordre économique effectuées par une station de télévision s'effectuent essentiellement avec des personnes autres que les téléspectateurs en tant que téléspectateurs. La totalité des recettes d'une station de télévision et la totalité de ses déboursés représentent des affaires dans lesquelles les téléspectateurs en tant que tels (c'est-à-dire les membres, s'il s'agissait d'une coopérative) ne sont pas partie d'aucune façon, ne sont pas impliqués directement. Tout le monde sait, en effet, que les revenus d'une station de télévision à propriété privée chez nous proviennent exclusivement de la publicité: c'est de la différence entre ces entrées de fonds et les coûts afférant à l'exploitation et à la programmation que découle la marge bénéficiaire.

On se rend compte dès lors que, dans l'hypothèse d'une coopérative de télévision, les membres recrutés en leur qualité de téléspectateurs se trouvent complètement en dehors du véritable champ d'affaires de l'organisation, puisqu'ils ne peuvent être considérés à aucun titre comme des "clients" de cette dernière: ils ne sont pas des fournisseurs et ils ne sont pas des acheteurs. Comment pourraient-ils, en pareille circonstance, exercer une influence directe sur les résultats de l'entreprise en tant qu'usagers, étant donné qu'ils n'ont pas de relations économiques avec elle, si ce n'est en leur qualité de co-prorpiétaires?

Orientation et contrôle démocratique

— Les promoteurs du projet de la "Coopérative de télévision de Québec" semblent avoir le souci de mettre en place les mécanismes appropriés pour assurer le respect du caractère démocratique de l'organisation projetée. Mais il faut bien reconnaître, compte tenu du champ d'activité bien particulier dans lequel on se propose d'oeuvrer et compte tenu aussi du statut spécifique des membres (tel que l'ont fait ressortir les paragraphes précédents), que les règles de la démocratie adoptées pour les coopératives du type usuel pourraient rencontrer de sérieuses difficultés d'application.

D'une part, l'utilisation souhaitée de la formule coopérative pour la mise sur pied et l'exploitation d'une station de télévision s'appuierait, nous dit-on, sur quatre préoccupations majeures qui se sont dégagées des consultations faites auprès de la population de Québec et des environs: 1°) recherche d'une meilleure qualité, tant sur le plan technique qu'au niveau du contenu de la programmation; 2°) souci d'un plus grand contact avec la vie de la région; 3°) favoriser une plus grande accessibilité des différents groupes au petit écran; 4°) faire de la télévision un véritable instrument de promotion collective pour la population de la région de Québec. Dans la ligne de ces préoccupations, il est normal que l'on fasse appel à la participation et à l'implication des gens, ce qui suppose la mise en oeuvre de rouages démocratiques. Effectivement, on se propose de mettre en place un certain nombre de mécanismes pour faciliter aux membres l'expression de leurs vues et leur présence directe ou par voie de délégation aux paliers décisionnels.

Il reste cependant que, dans une coopérative ordinaire, les membres ne sont pas uniquement les propriétaires de l'entreprise; ils en sont personnellement et directement les usagers, en ce sens qu'ils font des opérations économiques avec elle. Les services qu'ils réclament de leur entreprise, ils sont appelés eux-mêmes à en défrayer les coûts. Mais dans le contexte d'une station de télévision, la situation est différente, comme nous l'avons vu plus haut. Quelles que soient les décisions prises en commun par les membres sur le plan de la programmation, par exemple, ceux-ci n'auraient d'aucune façon à en assumer les conséquences sur le plan financier. Le poids de ces conséquences devrait être porté par les bailleurs de fonds de l'extérieur (étant donné que les membres n'auront fourni qu'une mince fraction du capital requis) ou bien encore il faudrait recourir davantage aux sources de revenus que représentent les réclames commerciales.

Dans une telle situation, on s'imagine facilement les frustrations dont les membres pourraient être les victimes et l'espèce d'étau dans lequel serait placé le conseil d'administration. Comment concilier, en effet, les exigences ou les recommandations formulées démocratiquement par les sociétaires et les contraintes opérationnelles auxquelles est soumise une station de télévision?

En somme, une orientation et un contrôle exclusivement entre les mains des membres regroupés en tant que téléspectateurs, sans que ces derniers comme tels ne soient eux-mêmes directement appelés à assumer les conséquences financières des décisions prises, risqueraient d'engendrer des difficultés majeures sinon de sérieux conflits. Dans un tel contexte, on peut se demander dans quelle position pratiquement intenable pourrait se trouver le conseil d'administration.

Participation aux résultats

Dans une coopérative véritable, les surplus éventuels résultant des opérations appartiennent aux membres, étant donné qu'ils représentent des montants d'argent payés en trop par ces mêmes membres quand ils se sont approvisionnés à leur entreprise, ou des montants d'argent inférieurs à ceux qui auraient dû leur être versés quand ils ont livré leurs produits. Alors, logiquement, la règle coopérative veut qu'après avoir affecté une partie de ces excédents à la réserve, le solde en soit réparti entre les membres au prorata des opérations effectuées par chacun d'eux avec la coopérative.

Mais dans une coopérative de télévision dont les membres seraient les téléspectateurs en tant que téléspectateurs (c'est-à-dire en tant que "consommateurs" des programmes), la totalité des affaires est faite avec d'autres personnes que les membres. Les revenus gagnés ne proviennent pas des membres eux-mêmes, mais des "annonceurs". Il s'ensuit que le monde spécifique de répartition qui est en vigueur dans une coopérative ne peut pas s'appliquer au sein d'une entreprise de télévision. Effectuer cette répartition entre les membres sur la base de leur participation au capital social irait à l'encontre des données de base de la coopération elle-même. La seule solution resterait donc d'affecter la totalité des excédents à la réserve générale. Pourtant, les promoteurs du projet de la "Coopérative de télévision de Québec" prévoient la distribution éventuelle de ristournes aux membres.

(à suivre)

LES PRODUCTIONS BOBEC PRÉSENTENT
EN SPECTACLE OUTREMONT
au cinéma 1248 Bernard 277-4145

PAULINE JULIEN — 1er déc. à 8h.30 et 11h. $1.99 — Spectacle de 8h. 30 Complet
LOUISE FORESTIER — 14 déc. à 8h.30 et 11h. $1.99
12 janv. à 8h.30 et 11h. $1.99 — LES SÉGUIN
25 janv. à 8h.30 $2.49 — FÉLIX LECLERC

billets EN VENTE au cinéma et à L'ALTERNATIF

LIBRE OPINION

L'état actuel de l'Eglise au Québec

par CLAUDE BERTRAND
vicaire

Nous vivons sur le plan religieux une situation pleine de paradoxes. Le dernier recensement nous dit que la masse des gens chez nous s'identifie "catholique". Le nombre de mariages à l'église ne diminue pas, malgré l'apparition du mariage seulement civil. Les élections scolaires donnent à penser que les gens tiennent à la confessionnalité des écoles. Par ailleurs lorsqu'un professeur ne fait pas de catéchèse il semble que bien peu de parents se plaignent. La pratique dominicale ne cesse de baisser, on parle de façon générale d'une désaffection religieuse qui ne s'arrête pas.

Pour essayer de comprendre j'ai donné le bénéfice du doute à la sincérité de ceux et celles qui se disent catholiques même s'ils ne pratiquent pas et vivent dans une espèce de "doutance vague" dont je parlerai plus loin.

Il me semble de plus en plus nettement que nous vivons l'émergence d'un comportement religieux culturel et démocratisé: culturel parce qu'enraciné dans le catholicisme qui nous a façonné; démocratisé parce qu'il se developpe indépendamment de l'influence du clergé comme tel.

Je me reproche d'avoir souvent attaché trop peu d'importance aux réflexions populaires comme "la religion change" ou "l'Eglise a changé la religion". Plus je pousse ma recherche au fil des mille rencontres que je vis, plus je découvre que les gens se considèrent eux-mêmes fidèles à la religion qu'ils ont apprise, et plus je vois l'échec du pseudo-renouveau de l'Eglise, décidé et imposé d'en haut. Là-dessus aussi je reviendrai plus loin. Je pensais que les gens qui ne venaient plus à la messe avaient rompu avec la religion de leur enfance mais l'idée de "culturel et démocratisé" me semble plus juste. Démocratisé veut dire que l'on fait ce que l'on juge soi-même opportun. On n'agit plus par obligation, par soumission à l'autorité et on ne se sent pas coupé de Dieu pour autant.

Analysez cette autre expression populaire "Je ne vois pas pourquoi je me confesserais à un homme plutôt qu'à Dieu directement". Est-ce que cela ne veut pas dire: je n'ai pas intégré une information telle que je sois motivé personnellement à poser ce geste?

Le degré et le mode d'engagement dans l'activité ecclésiale sont devenus fonction des connaissances et de la motivation personnelle, lesquelles, pour le grand nombre, sont acquis d'avant le concile et forment cet aspect culturel de leur comportement religieux. En d'autres mots le comportement religieux actuel m'apparaît comme le comportement religieux d'avant le concile, moins ce qui tenait à l'obéissance aux lois de l'Eglise et la confiance dans la hiérarchie.

La perte de confiance dans "l'Eglise institution" revient constamment dans le dialogue avec les "non pratiquants". On nous reconnaît d'emblée une valeur sacerdotale et culturelle comme détenteurs d'un pouvoir sacramentel, etc. Mais on nous voit de moins en moins comme des "anciens", des guides ou des animateurs. Nous sommes très largement encore désignés comme l'Eglise institutionnelle et perçus globalement comme nous étant contredits et, dès lors, peu fiables au plan de l'enseignement religieux.

De là cette "doutance vague" au niveau non seulement de la morale mais même du dogme dont on ne renie pas tant tel ou tel point qu'on se demande de beaucoup s'ils ne changeront pas eux aussi. Tout ce que nous pouvons dire maintenant est reçu avec la même réserve et ne fait pas plus autorité qu'un autre son de cloche venu des religions orientales ou d'ailleurs. La démocratisation du comportement religieux ne vient pas seulement de l'évolution sociale du Québec mais de la pédagogie décidée par la haute autorité pour faire le renouveau de l'Eglise.

L'expression populaire qui me semble le mieux illustrer cette attitude nouvelle, quoique bien héritée du passé, c'est: "La religion, c'est quelque chose de personnel". Chacun finit par se sentir à l'aise d'y intégrer un peu de religion orientale ou de mystique expliquée par un ami qui la tient d'une lecture ou de quelqu'un d'autre. C'est tout cela que j'appelle un comportement religieux démocratisé.

Culture ne veut pas dire Vie Nouvelle. A la question: "êtes-vous catholique?" la réponse "oui" vient généralement et sans hésiter. Si je demande: "Etes-vous chrétien?", j'aurai le plus souvent: "Qu'est-ce que vous voulez dire au juste?" Ce comportement religieux que j'appelle culturel n'est pas en lui-même synonyme de faire siennes les options de vie de Jésus de Nazareth. Tout cela reste dès lors peu engageant et n'interroge pas l'individu face à sa vie morale et à son échelle des valeurs.

Le renouveau est venu du Vatican

Le grand coup de Jean XXIII, c'est le refus de rajeunir l'Eglise par une série de décrets. Il a choisi de réunir les évêques, de leur passer le micro et de faire équipe. Mais Jean XXIII est mort trop tôt et l'élan qu'il avait donné a tout juste permis de finir le concile.

Après le concile on retrouve main dans la main les évêques et les experts. Les premiers fiers de se sentir recyclés pour allier "la compétence" et l'autorité: les seconds fiers de s'être acquis le pouvoir de faire passer leurs idées jusqu'en bas. Mais le grand perdant du Concile, ce fut dit maintes fois, c'est le prêtre. Non seulement dans les textes conciliaires mais surtout après le concile. On ne leur passera pas le micro, on ne leur demandera pas d'élaborer l'étape suivante, on ne leur fournira pas pour se recycler davantage et faire corps, une occasion du type de celle que Jean XXIII avait donné à l'épiscopat. On ne compte sur eux que pour appliquer les décisions prises par le tandem évêques-experts que ce soit à Rome ou à la CCC.

Les églises vides, la nouvelle catéchèse qui satisfait surtout les eveques, le clergé qui s'est écoeuré vainement à tenter de se redéfinir et qui a perdu un bon nombre de ses membres, la tombée des vocations, le fossé toujours plus grand entre les gens et l'Eglise enseignante, voilà le prix que le peuple fidèle commence à payer pour l'étroitesse de ses évêques. Les prêtres sont avec les gens et c'est à eux qu'il fallait confier la deuxième étape de l'aggiornamento.

Hélas l'épiscopat avec ses experts ne reconnaît pas qu'il n'est pas dans la pâte, et que pour cette raison il y a des choses qu'il ne sait pas, un rythme du peuple chrétien qu'il ne connaît pas, et une pédagogie pastorale qu'il ne peut pas trouver dans ses sessions et derrière ses bureaux. Le plus désolant, c'est que l'état actuel de l'Eglise ne leur ouvre pas les yeux. Les années de travail et d'expérience d'un curé, d'un vicaire, d'un aumônier d'école, d'hôpital ou de prison ne sont toujours qu'un cinquième critère et la nomination à Montréal d'un directeur de l'Office de pastorale paroissiale qui n'a lui-même jamais exercé le ministère pastoral en paroisse en a été l'aveu.

Ecole et formation religieuse

En regardant la question scolaire sous cet éclairage on voit l'impasse de la querelle de l'école confessionnelle au neutre et les difficultés qu'a la nouvelle catéchèse à coller à l'ensemble de la réalité vécue.

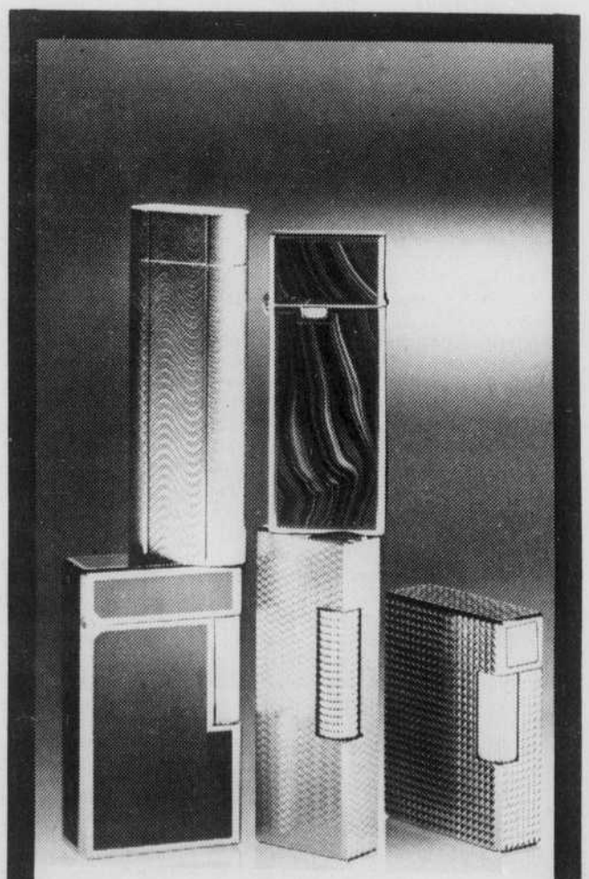
La nouvelle catéchèse au beau clamer à la participation des parents, elle a commencé par leur clouer le bec. Que de parents se sentent incapables de participer à la catéchisation de leur enfant. Ils ont essayé dans leurs mots à eux, dans les mots qu'ils savent et ils se sont fait dire: "C'est pas comme ça que j'apprends à l'école". Il fallait être hautement spécialisé pour ne pas savoir qu'en quelques années on peut faire une nouvelle édition des manuels mais pas des parents.

Dès la cinquième année scolaire on peut voir clairement que les enfants ont acquis au plan religieux, surtout le comportement, les croyances et les doutes de leur milieu familial. Tôt dans l'adolescence ils ajusteront cet acquis à l'ambiance de la société qui les entoure. La foi ne se transmet ni par lois ni par systèmes mais **seulement** par le témoignage des chrétiens. Et ce que

Suite à la page 6

De renommée internationale, l'artiste-peintre
FERNAND LABELLE
B.A., M.A., Bac. Péd., I.A.G.
expose ses récentes peintures
au REINE ELISABETH
de mercredi, le 21 nov. au samedi, 24 nov. inclusivement
Ouvert: de 10 à 22 heures, tous les jours sans interruption

Le Pavillon de l'Atlantique
1454 A rue PEEL MONTREAL 110, QUÉBEC.
Réservations 849-1368
Tous les jours jusqu'à la nuit. Dimanche 5h. p.m.
HOMARD DE CHOIX
$9.75
Soupe aux palourdes de la Nouvelle-Écosse - Homard du Nouveau-Brunswick choisis (grillé ou bouilli-beurre) - Notre fameuse salade Pavillon Pomme-de-terre-juliennes - Dessert succulent - Café.
Nous offrons un des choix les plus complets de poissons et crustacés au Canada. Atmosphère rappelant les jours glorieux de la voile ancestrale . . .



Les briquets en renom . . . En haut, à gauche, le modèle Cartier plaqué or, $150. En bas, à gauche, laque de Chine également plaqué or, réalisé par Dupont de Paris, $195. Au centre, en haut, tout l'éclat de la malachite aux contours plaqués or, $400. Au centre, en bas, le modèle Dunhill, $80. À l'extrême droite, le briquet plaqué or de Dupont, $125.

LUCAS
JOAILLIER — ORFÈVRE
1476 ouest, Sherbrooke • Westmount Square • Fairview Pt.-Claire

La Jacques-Cartier: l'Hydro reviendrait à la charge

par Pierre Bellemare

QUEBEC (PC) — L'Hydro-Québec n'attend que le moment propice pour revenir à la charge avec son projet de la Jacques-Cartier, qu'elle est présentement en train de "bonifier" afin de le rendre irréfutable par les tenants de l'écologie.

La puissante société d'Etat tablerait surtout sur la crise énergétique pour tenter pour la troisième fois, d'obtenir du gouvernement la permission de construire une centrale à réserve pompée dans la somptueuse vallée du Parc des Laurentides qu'on a comparée au Grand Canyon du Colorado.

Le premier ministre Bourassa est d'ailleurs le premier à déclarer que la crise du pétrole "jette un éclairage nouveau" sur le débat de la Jacques-Cartier qu'on a laissé en suspens depuis le récent match électoral.

Mais le chef du gouvernement ajoute qu'il n'a pas encore été saisi d'une nouvelle demande de l'Hydro voulant qu'on reconsidère toute cette question, qui a soulevé des discussions serrées en commission parlementaire durant le premier semestre de 1973.

Du côté de l'Hydro, les dirigeants affirment qu'ils ne sont pas au courant des récents développements sur la Jacques-Cartier, au niveau de leurs services techniques. Ils rappellent simplement que les études préliminaires se poursuivent dans la région du Bas-Saint-Maurice en vue d'en arriver à une solution partielle de rechange au projet de la Jacques-Cartier.

En outre, le commissaire Jean DeGuise, spécialement chargé de cette question, est en voyage à Londres.

Cependant, M. Jean Perreault, adjoint parlementaire du ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, a confirmé à la Presse Canadienne qu'une nouvelle version du projet de la Jacques-Cartier circule entre les mains de quelques spécialistes de l'Hydro.

Le député de l'Assomption est convaincu, pour sa part, que "le projet se réalisera, tôt ou tard. Si ce n'est pas cette année, ce sera l'an prochain, car la Saint-Maurice ni aucune autre rivière que la Jacques-Cartier ne pourra produire l'énergie nécessaire pour les années 1979 et les suivantes".

Qu'en est-il au juste de ces besoins? L'Hydro maintient qu'il faudra produire notamment 1,000 mégawatts d'énergie de pointe en 1979. Si cette énergie n'est pas produite par une centrale à réserve pompée sur la Jacques-Cartier, il faudra recourir aux turbines à gaz.

Mais cela coûte plus cher et est moins fiable; c'est beaucoup plus préjudiciable à l'environnement et, comme argument nouveau, l'Hydro évoque la crise énergétique quand on lui parle de ces turbines.

Quant à la Saint-Maurice, elle ne pourrait produire que le tiers environ des besoins requis. M. Massé affirmait d'ailleurs, le 21 septembre dernier, que "cette solution permettrait de retarder jusqu'à 1975, le choix d'une solution définitive et permettrait également une étude plus approfondie des alternatives possibles".

Il disait ensuite que "l'aménagement de la Saint-Maurice se fera uniquement lorsque les divers facteurs technico-économiques et écologiques du projet auront été revus et acceptés par le gouvernement".

Toutefois, M. Perreault observe que l'Hydro, pour qui il travaillait d'ailleurs avant d'entrer en politique, pourrait "faire avaler" son projet de la Jacques-Cartier en augmentant substantiellement la part qu'elle consacrerait aux aménagements socio-récréatifs et touristiques.

L'ensemble du projet est évalué à $170 millions, dont deux à trois millions pour ces aménagements. M. Perrault prétend qu'avec un investissement d'une dizaine de millions de dollars à ce chapitre, cela compenserait grandement pour les répercussions écologiques du harnachement de la rivière.

Reste à savoir ce qu'en diront la vingtaine d'organismes regroupés sous le comité de la conservation de la Jacques-Cartier, la Corporation des ingénieurs forestiers et ses 800 membres, les nombreux hommes de science de l'UQAM, de l'Université Laval, ainsi que la Fédération canadienne de la nature représentant deux cents organismes.

Ils sont tous venus torpiller le projet devant la commission parlementaire et ils ont alors réussi, puisque l'Hydro n'a pu convaincre les ministres Massé, Goldbloom et Simard du bien-fondé de son projet.

La presque totalité des maires de la région de Québec s'étaient aussi levés en bloc pour protester contre le projet. Ils ont envoyé une pétition au premier ministre Bourassa et, parmi les signataires, se trouvaient les maires Vincent Chagnon et Marcel Bédard, aujourd'hui députés de Lévis et de Montmorency dans le nouveau gouvernement libéral.

C'était la deuxième bataille. Ils avaient aussi gagné la première bataille quand le ministre du Tourisme, M. Simard, a expulsé l'équipe de l'Hydro du territoire de la Jacques-Cartier à la mi-février.

La troisième bataille, qui devrait être bientôt déclenchée sera sûrement aussi dure, mais l'Hydro aurait cette fois de bonnes chances de gagner la guerre.

Entre-temps, M. Simard laisse sur les tablettes le projet de loi-cadre sur les parcs. En février, il disait qu'il était pour le soumettre à l'Assemblée nationale "dans les prochaines semaines".

Ce projet viserait à protéger l'intégrité des parcs et à aborder la conception de plans directeurs en matière d'aménagement touristique. Il n'en a nullement été question dans le message inaugural de jeudi dernier.

suites de la première page

ECOUTE ÉLECTRONIQUE

M. Diefenbaker est loin d'être gagné au projet. Il est d'avis que cette période de 36 heures durant laquelle la police pourrait se livrer sans autorisation à l'écoute électronique est l'article le plus pernicieux jamais inclu dans une loi ou dans un projet de loi, au Canada du moins.

M. Diefenbaker, un criminaliste de longue date puisqu'il a été admis au Barreau de la Saskatchewan il y a 54 ans, a promis hier qu'il s'opposerait de toutes ses forces à l'adoption du projet de loi, à moins que M. Lang ne consente à en retirer cet article.

"Il est incroyable qu'un ministre puisse en arriver à préparer un tel projet, qui représente l'essence même de la tyrannie et qui pourrait être utilisé pour détruire des adversaires politiques ou tout simplement des ennemis du gouvernement", a-t-il déclaré.

Tel quel, ce projet de loi pourrait créer au Canada les conditions favorables à la version canadienne d'un Watergate, de souligner M. Diefenbaker.

"Après ce scandale retentissant, il ne faut pas donner à notre gouvernement, pas plus qu'à son procureur général ou au solliciteur général, le pouvoir de détruire l'essence même de la liberté".

Selon M. Diefenbaker, la vision qu'a le ministre de la Justice du problème de l'écoute électronique est déformée, et la preuve en a été faite quand M. Lang a obstinément tenté de donner à la police des pouvoirs spéciaux de surveillance.

M. Lang est intervenu pour défendre son projet de loi qui, dit-il, a été préparé dans le but de protéger le public contre tout abus des pouvoirs qu'il conférait aux corps policiers. Les criminels, a fait remarquer M. Lang, n'hésitent pas de leur côté à avoir recours à l'écoute électronique.

Il faut considérer l'équilibre qui règne entre la protection du citoyen et sa vie privée et le besoin qu'ont nos corps policiers de se servir de l'écoute électronique", a fait remarquer M. Lang.

L'AUTOPLAN

Pour la même couverture, une compagnie privée, a-t-il dit, exigerait une prime de $332.

La prime citée en exemple par M. Bortnick assure une "couverture" minimum de $50,000 pour la responsabilité civile, et une assurance-collision déductible de $250, de même qu'une assurance feu et vol déductible de $50.

Une caractéristique originale du programme: les jeunes conducteurs paient moins que pour une police d'assurance privée.

Quelques aspects du programme:

- véhicule et conducteur sont assurés séparément;
- la prime varie en fonction du système de "démérite";
- tout conducteur, propriétaire ou non, doit être assuré pour la collision et la responsabilité aux tiers;
- la "couverture" minimum comprend des prestations en cas d'accident, décès, blessures, perte de revenu, réhabilitation, frais médicaux, frais funéraires;
- dans une collision entre deux voitures immatriculées en Colombie-Britannique, le conducteur innocent sera dédommagé entièrement, et n'aura pas à débourser le déductible ($250);
- on pourra acquitter sa prime en versements mensuels par le truchement des banques;
- des "drive-in" seront installés partout dans la province pour assurer le bon fonctionnement du service des réclamations dans le cas des voitures accidentées.

L'ÉGLISE

Suite de la page 5

nous transmettons actuellement, c'est ce comportement religieux culturel et démocratisé.

Il ne faut quand même pas être surpris que le peuple chrétien anémique que nous sommes soit atteint dans sa puissance de reproduction. Ce qui devrait faire peur, ce n'est pas que l'école puisse cesser d'être catholique, c'est qu'elle prétende l'être. Et ce qui embête de plus en plus les non-croyants, ce n'est pas que l'école s'appelle confessionnelle, c'est qu'elle ne situe même pas l'enfant dans la tradition religieuse qui a façonné notre civilisation.

L'école, chez nous, n'est pas confessionnelle et ne sera pas neutre, elle devient québécoise. Des signes de ces temps nous sont donnés dans l'introduction du programme de formation personnelle et sociale: "Grandir", et dans la suggestion déjà faite d'ajouter au programme d'enseignement religieux des éléments des religions orientales qui sont les plus répandues et acceptées dans l'ensemble de la population. Les adolescents les mettent déjà sur la table durant leurs cours de formation religieuse.

Je ne peux enfin m'empêcher d'établir le parallèle entre la "nouvelle liturgie" et la "nouvelle catéchèse". "Gestées" par les experts sous la puissance de l'autorité, elles se trouvent de plus en plus difficilement de l'emploi. La première envoyée aux adultes a perdu la majorité de sa clientèle et ses employeurs la laissent de côté de plus en plus fréquemment. La deuxième destinée aux enfants commence à se faire dire pas mal de défauts et son emploi devient saisonnier. Papa a beau chicaner, maman a beau faire des retouches, à leurs robes, les deux fillettes sont des inadaptées chroniques.

Et la société post-industrielle?

On me reprochera de ne pas parler de la sécularisation et de toutes ces grandes causes de la désaffection religieuse qui atteint aussi bien les autres confessions etc. Je réponds tout de suite que d'autres s'en sont chargé et depuis longtemps mais c'est trop facile de mettre la faute sur les grands phénomènes et d'oublier ceux qui ont pris les décisions dont nous subissons les conséquences.

Je pense que Jean XXIII a été inspiré de Dieu, et que toutes les invocations au Saint-Esprit que les catholiques du monde entier ont faites avant et durant le concile n'étaient pas vaines. Si ça n'a pas mené loin, il faut en demander compte aux hommes. Ceux qui sont en autorité rappellent volontiers qu'ils ont la responsabilité. Etre responsable ça veut dire avoir à répondre de ses actes.

DECES DE LA MERE DU REV. PERE LUDGER BRIEN, S.J. et de ROGER BRIEN, écrivain.

Ces jours derniers dans l'intimité, en l'église Notre-Dame-de-Grâces, eurent lieu les funérailles de **MME FORTUNATE M. BRIEN**, épouse de M. J.P.L. Brien, décédé et soeur de M. Ulric Marien. Mme Brien laisse aussi dans le deuil ses autres enfants; Fortune, Marguerite (épouse du Dr Chomedey Senécal, décédé récemment), Cécile, Bernard, Marie-Paule Fortin (épouse de Roger), ses petits-enfants; M. et Mme Maurice Petter (Louise-Marie), M. et Mme Roger Leblanc (Françoise), M. et Mme Bernard Bonnier (Marie), M. et Mme Roger Coulombe (Marguerite-Marie), ainsi que 7 arrière petits-enfants. Le Révérend Père Nicolas Martel, O.P. curé, officiait. Paul Doyon touchait l'orgue.

la météo

Une faible circulation du sud-ouest d'air doux et humide cause un brouillard généralisé sur tout le sud du Québec. Cependant une très faible perturbation sur le sud-est de l'Ontario pourrait injecter un peu d'air sec de sorte que le brouillard se dissipera graduellement à mesure que cette faible perturbation se déplacera vers l'est. Une autre perturbation plus intense celle-là actuellement au Texas se déplace assez rapidement vers le nord-est et poussera des nuages sur le sud-ouest du Québec dimanche et des averses pourraient se manifester plus tard dans la journée.

•

Chibougamau Abitibi: périodes nuageuses surtout en après-midi. Maximum de 35 à 40. Aperçu pour dimanche: nébulosité croissante.

•

Pontiac-Témiscamingue, Laurentides, Cantons de l'Est, St-Maurice: périodes ensoleillées. Maximum de 40 à 45. Aperçu pour dimanche. Nuageux avec averses plus tard dans la journée.

•

Montréal, Ottawa: périodes ensoleillées. Maximum aux environs de 45. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses.

•

Ville de Québec, Lac St-Jean: périodes ensoleillées. Maximum aux environs de 40. Aperçu pour dimanche: généralement ensoleillé.

•

Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé, Sept-Iles: généralement ensoleillé. Maximum de 34 à 40. Aperçu pour dimanche: généralement ensoleillé.

Spicer rappelle la distinction entre bilinguisme institutionnel et individuel

QUEBEC (PC) — Il est important de distinguer entre le bilinguisme des institutions et celui des invidus, a déclaré hier soir le commissaire aux langues officielles, M. Keith Spicer, au congrès de l'Association québécoise des professeurs de français.

La loi sur les langues officielles, "contrairement à un sentiment largement répandu, n'a pas pour but de forcer qui que ce soit à apprendre et parler une autre langue. Nous sommes en face d'un bilinguisme institutionnel, non individuel.

"C'est à l'Etat — en l'occurrence l'Etat fédéral — qu'il incombe d'être bilingue. La loi énonce que tout citoyen canadien a le loisir de se faire servir par une institution fédérale dans la langue officielle de son choix.

"La loi n'impose donc aucune obligation au citoyen moyen; elle lui accorde au contraire un droit. Et le citoyen peut demeurer unilingue, bilingue, trilingue sans qu'aucune récrimination ne lui soit faite. La loi n'est donc pas cet instrument d'assimilation ou l'impérialisme linguistique que certains ont cru déceler".

M. Spicer a rappelé que la semaine dernière, des anglophones avaient formé à Ottawa un nouveau parti politique qui semble baser son programme sur l'idée que la loi sur les langues officielles vise surtout à assurer la "revanche des berceaux" français.

Il a noté que, d'un autre côté, des Québécois lui avaient dit que la même loi aboutira au génocide culturel, au détriment des francophones.

"La loi, telle que je la comprends, ne renferme aucun complot aussi sinistre. Cette distinction entre bilinguisme des institutions et celui des invidus mérite donc d'être retenue".

Cette loi offre aux fonctionnaires fédéraux le maximum de chances de travailler dans la langue officielle qu'ils préfèrent et permet que chaque citoyen soit servi dans la langue officielle de son choix.

Au sujet de la place du français dans l'administration fédérale, il a déclaré:

"Si l'on veut que l'intention du législateur soit respectée, il faut que le français soit non seulement reconnu comme langue de service, mais également, et peut-être surtout, comme langue de travail au sein de l'administration fédérale.

"Qui plus est, en ce qui concerne le Québec, j'ai recommandé que le français soit la langue normale dans toutes les administrations régionales de l'Etat fédéral."

Cette recommandation n'a rien de révolutionnaire et n'est que le reflet naturel d'une réalité socio-culturelle bien vivante et très dynamique, a-t-il dit.

"Vouloir faire du français la langue essentielle des activités fédérales au Québec, c'est en fait reconnaître qu'il est dans la nature des choses qu'il en soit ainsi, pour reprendre les termes d'un général plus contemporain que Wolfe," a-t-il dit.

Après avoir averti qu'il ne voulait pas s'engager dans le débat au sujet du moment où doit commencer l'enseignement de la langue seconde, M. Spicer a déclaré:

"Ce qu'il importe de retenir, je crois, c'est qu'il faut créer un climat d'excellence tel que l'addition d'une deuxième langue ne vienne perturber la qualité de la première langue apprise.

"Ce climat d'excellence, a-t-il rappelé aux professeurs de français, vous avez le devoir et le défi de le créer et de le perpétuer chez la jeunesse qui, exempte des préjugés de ses aînés, est réceptive à tout ce qui marque sa formation."

Mais faut-il abolir l'apprentissage de la langue seconde pour atteindre ce niveau d'excellence, comme le prétendent des gens qui affirment que les pressions exercées par le contexte nord-américain sur le français sont telles qu'aucune alternative n'est possible?

Tout en notant que l'argument lui semblait défendable de la part de gens honnêtes et pondérés, il a rejeté "une vue aussi pessimiste des choses qui claquerait la porte au nez de tous les enfants dont les parents souhaiteraient qu'ils apprennent une langue seconde."

"Si vous faites réellement bien votre travail, dans la confiance et le dévouement, vous saurez inspirer à vos élèves une fierté de bien utiliser le français qu'aucune autre langue ne saurait altérer." Il a ajouté que, dans ce débat, chaque protagoniste pouvait mobiliser toutes sortes d'experts pour prouver à peu près n'importe quoi.

"Indépendamment de toute idéologie, l'apprentissage d'une seconde langue est une nécessité de nos jours. Et les Canadiens en général ne sont pas assez conscients de la situation privilégiée dans laquelle ils se trouvent: ils habitent un des rares pays possédant, comme langues officielles, les deux langues les plus prestigieuses et les plus utiles au monde...

"Admettre ce fait, ce n'est pas faire preuve d'impérialisme culturel, c'est simplement reconnaître que le bon sens a encore droit de cité."

Castonguay accepte le poste que lui offrait Lalonde

OTTAWA (PC) — L'ancien ministre québécois des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, a décidé d'accepter le poste de conseiller spécial que lui avait offert il y a quelque temps le ministre fédéral de la Santé et du Bien-être social, M. Marc Lalonde.

C'est M. Lalonde qui a confirmé la nouvelle, hier aux Communes, à la suite d'une question du député de Louis-Hebert, Mme Albanie Morin.

L'ancien ministre du cabinet Bourassa a été engagé à titre privé, en sa qualité d'actuaire-conseil, pour oeuvrer au sein d'un groupe de planification chargé d'étudier la révision globale de la sécurité sociale au Canada.

Ce groupe d'étude, qui relève du ministère de la Santé nationale et du bien-être social, doit terminer ses travaux vers avril 1975, et M. Lalonde a dit espérer que M. Castonguay "puisse demeurer avec nous jusqu'à cette date".

M. Lalonde a précisé, au cours d'une entrevue, que M. Castonguay participera aux travaux du groupe d'étude à raison d'une journée par semaine, alors qu'il se rendra à Ottawa pour assister à une réunion formelle.

"Nous sommes chanceux de compter sur les services et la compétence de M. Castonguay, et je suis persuadé qu'il sera d'une aide précieuse autant pour les provinces que pour le gouvernement central", a déclaré le ministre.

Interrogé à savoir si, dans le cadre de sa nouvelle tâche, M. Castonguay allait s'occuper particulièrement des relations fédérales-provinciales, M. Lalonde a déclaré que l'expérience de l'ancien ministre serait sûrement d'une très grande utilité dans ce domaine, mais que son travail ne serait certainement pas limité à cet aspect particulier de la sécurité sociale.

"Ayant dirigé les travaux de la Commission Castonguay-Nepveu — l'un des meilleurs rapports sur la question, selon M. Lalonde — M. Castonguay a acquis une connaissance très profonde de la sécurité sociale et son expérience en tant que ministre provincial en fait l'un des hommes les plus compétents au pays", a noté M. Lalonde.

Un millier d'ouvriers ne retourneront à la baie James qu'à la mi-janvier

Environ un millier d'ouvriers qui avaient quitté les chantiers de la baie James au lendemain de l'injonction accordée par le juge Albert Malouf, le 16 novembre, ne retourneront maintenant au travail qu'à la mi-janvier.

Il se trouve aujourd'hui dans les chantiers un contingent de 2,000 travailleurs, dont les trois-quarts cependant prendront leurs vacances pour un mois à compter du 15 décembre.

Quant aux autres, ils assureront l'intendance ou accompliront certains travaux qui ne peuvent être interrompus si l'on veut respecter le calendrier des séquences à l'été, alors que 6,000 hommes seront au travail.

Signalons que quelques entrepreneurs avaient déjà terminé leur ouvrage le jour où l'injonction fut accordée.

La diminution du contingent est également attribuable à la première forte tempête de neige qui s'abattit sur la région, à la mi-novembre, pour mettre un frein aux travaux routiers.

Enfin, la Société de développement de la baie James n'ayant pas voulu obliger ses hommes à demeurer en chantier au lendemain de l'injonction, quelques centaines d'entre eux n'ayant pas "vu la ville" depuis trois ou quatre mois choisirent d'anticiper sur la période des vacances.

Il appert que si l'injonction interlocutoire n'avait pas été suspendue en appel, et que tous les travaux avaient été paralysés jusqu'au 30 décembre, la mise en marche des turbines aurait été retardée d'une année entière, et l'Hydro-Québec se serait vu alors, pour subvenir aux seuls besoins du Québec de 1980 à 1981, dans l'obligation de trouver une source d'énergie de remplacement à peu près égale à la puissance de Beauharnois.

Air Canada et CP Air, toutes deux satisfaites

Air Canada et CP Air ont manifesté à différents degrés hier leur satisfaction à la suite de l'énoncé de la nouvelle politique sur les liaisons aériennes internationales.

La société d'Etat, par son président, M. Yves Pratte, a accueilli favorablement cette nouvelle politique qui lui donne pour la première fois accès à l'Amérique du sud, à l'Afrique, au Moyen-Orient et à l'Asie.

Le président de CP Air, M. John C. Gilmer, a commenté de Vancouver cette politique, qui fait que "CP Air peut maintenant aller de l'avant avec confiance et enthousiasme quant à l'expansion de ses services".

Néanmoins, le président de CP Air cache sa déception de voir Air Canada s'emparer de presque toute l'Afrique et de huit pays situés dans des régions qui avaient été accordées à CP Air en vertu de la politique précédente formulée en 1965.

Un segment de l'Afrique du nord est la seule nouvelle région accordée à CP Air et aucun territoire n'a été enlevé à Air Canada, fait remarquer M. Gilmer.

"Nous espérons par conséquent que des mesures immédiates seront prises en ce qui concerne les demandes présentées depuis longtemps par CP Air touchant l'exploitation du service intérieur qui se trouve limité tant au point de vue route qu'au point de vue fréquence des vols au Canada.

Le président de CP Air souhaite aussi que sa compagnie soit choisie pour desservir le Brésil, la rentabilité des services de la compagnie en Amérique du sud devant dépendre de cette exploitation. CP Air voudrait obtenir le plus rapidement possible la permission de desservir Bangkok, Singapour et, éventuellement, les Philippines.

Aux Communes, les membres de l'opposition, conservateurs, néo-démocrates et créditistes, ont trouvé à redire à la politique énoncée par M. Marchand.

Les conservateurs ont souligné que le gouvernement n'avait pas encore compris les problèmes régionaux des Prairies et des provinces de l'Atlantique en matière de transports aériens; les néo-démocrates en notant que le gouvernement semblait par sa nouvelle politique favoriser l'industrie privée (CP Air) plutôt que la société d'Etat (Air Canada) et les créditistes se plaignant eux aussi du manque d'intérêt du gouvernement vis-à-vis des problèmes régionaux des transports aériens.

Parthenais est interdit à Chartrand

Michel Chartrand s'est vu interdire hier l'accès au quartier général de la Sûreté du Québec, rue Parthenais, qu'il venait non pas visiter en vieil habitué du 13e mais à titre de représentant de la CSN à l'enquête du coroner sur la mort des sept employés de Mont Wright, le 17 novembre 1972.

Au gardien qui lui signifiait de s'identifier, le syndicaliste a répondu qu'on ne pouvait exiger la moindre carte d'identité des visiteurs, aucune n'étant officiellement exigible au Québec, et que les cours, dans le système britannique, sont accessibles à tout le monde.

Tout en étendant son poncho comme une tente autour de lui, M. Chartrand s'est installé sur les marches de Parthenais et a expliqué aux journalistes que le système d'identification de Parthenais prêtait à l'arbitraire puisque les documents présentés par les visiteurs étaient parfois acceptés, parfois refusés.

Peu avant un premier ajournement de l'enquête, hier matin, à cause de l'absence du procureur de la Couronne retenu à Sept-Iles par le mauvais temps, le juge Roch Lefrançois a dû intervenir personnellement pour permettre à l'ingénieur conseil de la CSN, M. Claude Mainville, de pénétrer à Parthenais.

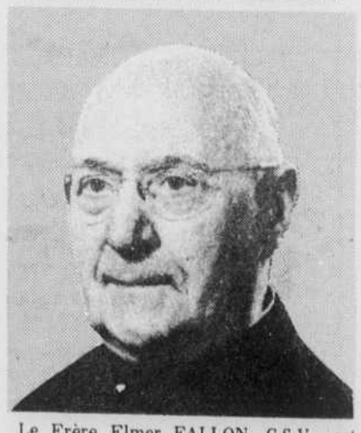
A quelques minutes d'intervalle, M. Chartrand réussissait à déjouer partiellement la vigilance des gardiens qui l'ont interpellé, mais en vain, alors qu'il s'engouffrait dans l'ascenseur. "M. Chartrand, venez vous identifier, lui a alors lancé un des gardes".

Lors du deuxième ajournement de l'enquête, hier après-midi, le juge Lefrançois devait préciser, devant l'absence de M. Chartrand, qu'il interviendrait personnellement pour faciliter l'accès de Parthenais à ce dernier, lors de la reprise ce matin.

Deux minutes après avoir remis sa carte de visite aux policiers de service, la femme du seul survivant de la tragédie du Mont Wright, qui se tenait sans doute trop près de M. Chartrand avec son mari convalescent, décidait de rentrer de nouveau à Parthenais pour appeler un taxi. Mais comme elle n'avait plus de carte, le gardien vigilant lui refusait l'accès de l'édifice. Les téléphones publics se trouvaient à quelques pied de là.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

DECES DU FRERE ELMER FALLON CLERC DE SAINT-VIATEUR



Le Frère Elmer FALLON, C.S.V., est décédé au Centre Champagneur de Joliette, le 23 novembre 1973, à l'âge de 83 ans, dans sa 61ème année de profession religieuse.

Natif de Sainte-Agnès-de-Dundee, comté de Huntingdon, le 17 mars 1890, le Frère Elmer Fallon fut élève au Collège Bourget, à Rigaud, de 1905 à 1911. Devenu Clerc de Saint-Viateur en 1911, il enseigna durant quelques années à Lauzon et à Terrebonne, jusqu'à sa nomination au Collège Bourget de Rigaud, en 1917.

Durant 50 ans, sans interruption, le Frère Fallon se dévoua au service de ce Collège, soit comme professeur d'anglais et de mathématiques au Cours commercial, soit comme technicien chargé de différents travaux d'entretien de cette maison. Le Frère Elmer Fallon prit sa retraite en 1967 à la Maison Charlebois de Rigaud, puis au Centre Champagneur de Joliette en 1970.

Il laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, sa soeur Madame George Collum (Béatrice), de Huntingdon.

La dépouille mortelle est exposée à la Maison Charlebois de Rigaud, où auront lieu les funérailles lundi le 26 courant, à 14 heures, suivies de l'inhumation au cimetière de la Congrégation, à Rigaud.

DÉCÈS

FORTIN Vilmond. A Chicoutimi, le 22 novembre 1973, à l'âge de 79 ans, est décédé, M. Vilmond Fortin, directeur du poste CBJ-Radio-Canada pendant 37 ans. Epoux de Dame Dermaine Lebel, 361 avenue Montcalm, Chicoutimi. Père de Jean Fortin. Les funérailles auront lieu lundi le 26 novembre. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire Aubin & Fils, Avenue Montcalm, pour se rendre à l'église du Christ-Roi où le service sera célébré à 2:00 heures p.m. Et de là au cimetière de Chicoutimi, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, faire parvenir les dons aux Oeuvres du Cardinal Léger.

Le Rio Mapocho charrie toujours des cadavres

par JULIO SANCHEZ

collaboration spéciale

SANTIAGO — Coupables d'avoir tenté de s'opposer au "mouvement de libération nationale" déclenché à l'aube du 11 septembre, quatre "extrémistes" ont été passés samedi par les armes. Le fait n'est pas, en soi, très original. Il est par contre assez extraordinaire que les autorités aient pris la peine de souligner que les accusés ont disposé de toutes les facilités pour assumer leur défense.

Absente, jusqu'ici, des communiqués officiels, cette précision n'a rien de fortuit. Elle répond au souci des militaires de rassurer la population, à leur volonté de la convaincre qu'ils ne sont pas des brutes et que s'ils doivent parfois recourir à la force, c'est bien contre leur gré.

Abondant en ce sens, la presse tente de démontrer le caractère foncièrement humanitaire du nouveau gouvernement. A pleines pages, elle se fait l'écho de l'intense activité déployée par les femmes des dirigeants de la junte pour permettre à tous les petits Chiliens de passer un "joyeux Noël" et de la profonde préoccupation de leurs dignes époux face à la dramatique situation des secteurs les plus défavorisés. Pendant ce temps, le massacre continue.

Fins stratèges, les membres de la junte croyaient être capables de doser la répression, de manière à dissuader les masses sans, toutefois, les écraser, car ils ne peuvent évidemment pas se passer d'elles, de leur travail, pour faire marcher le pays. Mais l'implacable machine qu'ils ont mise en marche le 11 septembre a manifestement échappé à leur contrôle. Emportés par la haine, dominés par la peur, les militaires chiliens continuent, plus de deux mois après le coup d'Etat, de torturer et d'assassiner avec rage.

Le massacre a atteint de telles proportions que le général Oscar Bonilla, ministre de l'Intérieur, a jugé nécessaire de rappeler aux citoyens qu'ils avaient encore des droits. Notamment, celui d'exiger des militaires qui effectuent les perquisitions d'exhiber l'ordre émanant des autorités supérieures,. Mais, lorsque l'on sait la façon de procéder des représentants de l'ordre, on voit mal comment mettre en pratique les suggestions du ministre. A moins, bien sûr, d'être candidat au suicide.

Décidément très en verve, Bonilla a également annoncé que les exécutions sommaires des personnes "surprises en flagrant délit", étaient, désormais suspendues. Et de préciser que cette décision avait été prise "étant donné que les raisons qui en avaient motivé l'instauration avaient totalement disparu". En fait, il semble que la suspension de cette mesure barbare soit essentiellement due aux excès enregistrés au cours de ces dernières semaines. Les exemples, tragiques, ne manquent pas. Mais, nous nous limiterons cependant à en rapporter un qui témoigne, à lui seul, de l'ampleur, de la brutalité de la répression.

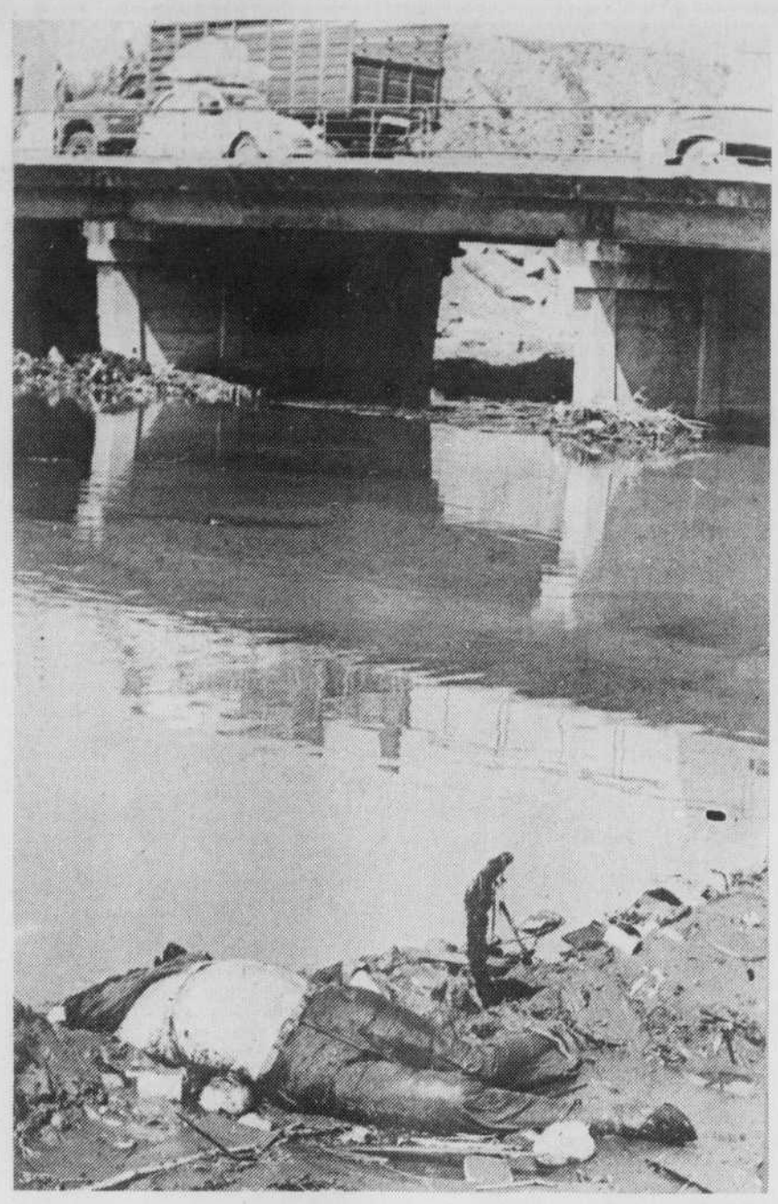
L'histoire remonte au 17 octobre. Une patrouille, à la recherche de Oscar Guillermo Garreton — leader du Mouvement d'Action Populaire Unitaire (MAPU) et l'une des dix personnalités les plus recherchées — frappe à la porte du jeune Jorge Garreton. Membre du Parti National (extrême droite), celui-ci n'est pas autrement ému par l'intrusion des militaires. Le fait que l'on puisse imaginer des liens entre lui et son homonyme, lui paraît du plus haut comique et il le prend d'abord à la blague.

S'il connaît Oscar Garreton? Bien sûr, c'est même un excellent ami. Oui, il est tout disposé à les conduire jusqu'à lui. Il attendait un éclat de rire. Il reçoit un coup de crosse en pleine figure. Sans très bien se rendre compte de ce qui lui arrive, il se retrouve, hissé de force, à bord d'une jeep. Envahi par une immense peur, il commence à pleurer. Il supplie l'officier de l'accompagner jusqu'à son appartement. Il peut lui montrer ses papiers, sa carte de militant du Parti National. Le véhicule démarre... Averti par des voisins, les membres de sa famille se mettent à sa recherche.

Son beau-frère, directeur de "La Segunda" (quotidien d'extrême-droite), tente de faire jouer ses relations. Peine perdue! Il reste introuvable. Une dizaine de jours plus tard, le journaliste est convoqué au ministère de la Défense. On le conduit alors à proximité de l'aéroport international de Pudahuel où vient d'être découvert un charnier. Horrifié, il reconnaît, parmi les cadavres entassés là, le corps mutilé du jeune homme.

Regrettant cette "lamentable erreur", les autorités auraient fait savoir au directeur de la "La Segunda" que les huit membres de la patrouille, responsables de ce crime, auraient été à leur tour fusillés. Et de l'assurer que de sévères dispositions seraient prises pour mettre un terme à ce genre d'exactions. Mais, qu'ils l'aient réellement tenté ou non, les responsables de l'ordre ont été incapables d'enrayer ce fléau: le Rio Mapocho et le canal San Carlos continuent de charrier quotidiennement leur lot de cadavres. Le 5 novembre nous avons pu, en compagnie de plusieurs dizaines de témoins, compter 47 corps flottant dans les eaux boueuses du canal, dont ceux de trois femmes enceintes et de deux enfants. Ne pouvant nier l'évidence, les militires se sont limités à déclarer qu'il s'agissait là d'un règlement de compte entre délinquants...

A l'intérieur du pays, le panorama n'est guère plus réjouissant. Pourchassés par les hordes fascistes, des milliers de Mapuches, indiens de la région de Temuco, ont été massacrés. Un peu plus au sud, 15,000 travailleurs du complexe agro-industriel de Panguipulli ont pris le maquis. Courageusement, ils tentent de résister. Mais bombardés au napalm, ils se trouvent dans une situation chaque jour plus difficile. Et un millier au moins d'entre eux auraient déjà trouvé la mort. Quant aux dirigeants régionaux des partis de gauche, ils sont, les uns après les autres, arrêtés et exécutés après un simulacre de jugement. Anciens responsables locaux de l'Unité Populaire, une bonne douzaine de personnes ont été passées la semaine dernière par les armes. Ceci n'empêche évidemment pas la junte de continuer de proclamer qu'"aucun citoyen ne sera jamais poursuivi pour ses idées..."



Cette photo a été prise à Santiago le 30 octobre, c'est-à-dire une semaine exactement après l'annonce officielle de la suspension des exécutions sommaires.

Un journal publie une photo de Getty une oreille coupée

ROME (d'après AP et AFP) — La tragique affaire de l'enlèvement de Paul Getty semble bien être parvenue hier à un tournant décisif, après que le quotidien romain "Il Tempo" ait publié des photos du fils du milliardaire avec une oreille coupée. En effet, Mme Gail Getty-Harris a lancé aussitôt après un appel aux ravisseurs les priant de se mettre immédiatement en contact avec elle, pour essayer de mettre un terme à cette pénible affaire.

Les photographies publiées par "Il Tempo" auraient été trouvées dans une enveloppe contenant une lettre du jeune homme et une des ravisseurs, à la suite d'un coup de téléphone, qui avertissait les rédacteurs qu'un pli se trouvait dans une boîte au bord de la route menant à Naples.

Il semble que la rançon demandée par les ravisseurs (au départ $17 millions, puis $8.5 millions et finalement $3.4 millions) sera payé par le père du jeune homme. Le grand-père, le multimilliardaire américain Paul Getty, a toujours déclaré qu'il ne payerait rien.

Dans sa lettre, Paul Getty III révèle que les deux parties se sont mises d'accord sur le chiffre de la rançon. Il ne resterait plus désormais qu'à négocier les modalités de la remise de la rançon, aux conditions fixées par les ravisseurs et la libération du jeune homme: c'est-à-dire pas de simultanéité entre les deux opérations, Paul devant recouvrer la liberté lorsque les ravisseurs, une fois en possession de l'argent, seront "en sûreté".

Le couvre-feu est allégé à Athènes

ATHENES (AFP) — Le couvre-feu est allégé considérablement à Athènes. Il ne sera plus appliqué qu'entre une heure et cinq heures du matin.

Cette décision, prise hier, fait suite à une journée et une nuit particulièrement calmes.

Le dispositif policier est très réduit. Les chars ont totalement disparu, seuls des soldats et des marins, l'arme à la bretelle, gardent les bâtiments publics.

Le tribunal militaire d'exception qui siège dans une caserne du sud de la ville poursuit sa tâche. Jeudi, dix personnes ont été traduites devant lui. Il a prononcé quatre acquittements dont celui d'une jeune néerlandaise, J.G.P. Smorenburg, âgée de 22 ans, arrêtée aux abords de l'Ecole polytechnique et dont l'avocat a fait ressortir son entière bonne foi. Le procureur avait demandé à son encontre huit mois de prison ferme.

En revanche, deux ouvriers ont été condamnés à des lourdes peines de prison, de même que deux autres personnes pour lesquelles aucune profession n'est indiquée. Afin de tenter de couper court à la pratique dite du "chapeau" (capello — augmentation occulte du prix affiché et légal) le tribunal a condamné deux boulangers pour hausse illicite à des peines de prison assorties de lourdes amendes.

Dans les super-marchés, les victuailles sont enlevées dès qu'elles arrivent. On craint encore plus la hausse possible des prix que la loi martiale.

La "bonne société" athénienne et étrangère reprend le cours de ses distractions. Certes, l'ambassade du Zaïre qui célèbrait hier la fête nationale a annulé la réception traditionnelle. Mais déjà on organise de petits dîners en attendant de mettre sur pied des cocktails. Un commissaire de police indigné a répondu à un diplomate qui lui demandait s'il pouvait organiser chez lui une réception: "dans les circonstances présentes, comment pouvez-vous envisager une telle réunion mondaine?".

Réduits au silence et à la méditation sous la surveillance discrète de policiers qui les consignent à leur domicile, les leaders de l'opposition traditionnelle refusent toute entrevue avec les envoyés spéciaux de la presse qui cherchent à prendre contact avec eux.

On signale de nouvelles interpellations, mais on a soin, de source officielle, de souligner qu'il ne s'agit pas d'arrestations mais d'interrogatoires aux fins d'enquête. Deux actrices notamment figurent parmi ces personnes interpellées.

La presse locale demeure sous contrôle de censeurs militaires.

La question que se posent tous les Athéniens est celle de la durée de la loi martiale. Légalement, elle est décrétée pour une durée maximum d'un mois avec possibilité de prorogation d'un mois. On espère, cependant, qu'elle disparaîtra rapidement, permettant à l'expérience de libéralisation" tentée par M. Markezinis de reprendre son cours. Mais on ne se hasarde pas à fixer la date.

●

LA HAYE (AFP) — Un groupe de protestataires néerlandais, qui s'était introduit hier matin dans l'ambassade de Grèce pour marquer "sa solidarité envers les étudiants et ouvriers grecs", a quitté environ une heure après l'immeuble de l'ambassade après s'être entretenu avec l'ambassadeur, M. Michel Cottakis.

Un porte-parole de la police de La Haye a déclaré qu'il n'y avait pas eu lieu" de procéder à des arrestations".

Herminio Inacio capturé par la police portugaise

LISBONNE (AFP) — M. Herminio da Palma Inacio, l'un des fondateurs et leader du mouvement révolutionnaire LUAR (Ligue d'union et d'action révolutionnaire) a été arrêté.

Herminio Inacio est l'une des figures les plus connues parmi les opposants révolutionnaires au régime portugais et depuis plusieurs années la police de sûreté tentait de le capturer. Il fut l'un des fondateurs et chef du mouvement LUAR, l'une des organisations d'opposition les plus actives. En 1967, il avait déjà été arrêté mais avait réussi à s'évader de sa prison le jour même où le tribunal devait rendre l'arrêt le condamnant.

M. Inacio avait été arrêté en août 1967, à Orly puis relâché. La police de sûreté portugaise avait demandé en vain son extradition. De nombreuses organisations mondiales avaient demandé sa mise en liberté.

La LUAR, selon un tract distribué à Lisbonne, est une organisation politique portugaise "qui a choisi la lutte armée pour amener la fin du régime d'oppression dans lequel vit le peuple portugais et pour l'instauration de la démocratie et de la liberté au Portugal".

Le scandale Watergate a déjà coûté au moins $6 millions aux Américains

WASHINGTON (AFP) — Le scandale du Watergate a déjà coûté plus de 6 millions de dollars au contribuable américain et pourrait facilement en coûter deux fois plus avant que toutes les enquêtes aient abouti.

Selon des informations recueillies auprès des différents services judiciaires et parlementaires qui s'occupent du Watergate et de ses ramifications, les crédits exceptionnels alloués jusqu'ici pour la poursuite des enquêtes seront certainement épuisés avant que l'affaire soit classée.

Le procureur spécial chargé de l'enquête judiciaire et ses 80 employés ont reçu 2,8 millions de dollars qui doivent les mener jusqu'au mois de juillet prochain.

Mais ils prévoient que leur tâche ne sera pas terminée avant deux ans et qu'il leur faudra encore au moins 2,8 millions de dollars.

La commission sénatoriale d'enquête présidée par le sénateur Sam Ervin a déjà dépensé le million de dollars qui lui a été alloué, mais elle ne doit pas remettre son rapport avant le mois de février et sa mission pourrait même être prolongée au-delà si les rebondissements de l'affaire le justifient.

Parmi les autres dépenses figurent:

- Au moins un million de dollars par le FBI.
- 1 million de dollars attribué à la commission judiciaire de la Chambre pour l'enquête préliminaire à la procédure de destitution du président.
- 250.000 dollars pour les conseillers juridiques supplémentaires embauchés par la Maison-Blanche pour la défense du président.
- 220.000 dollars au département de la Justice pour les deux grands jurys de mise en accusation qui s'occupent de l'affaire.

Les deux prêtres de l'ordre de Burgos bénéficient de l'amnistie

JOHANNESBURG (AFP) — Les deux prêtres espagnols de l'ordre de Burgos, les pères Alfonso Leon et Martin Robles, emprisonnés depuis janvier 1972 à Lourenco Marques, sans jugement par les autorités portugaises, en raison de leurs "sympathies" pour le Frelimo, seront probablement libérés et expulsés vers l'Espagne.

Les autorités portugaises les ont fait bénéficier d'une mesure d'amnistie, prise au lendemain des élections et qui a été étendue aux provinces portugaises d'outre-mer cette semaine.

Informés de leur libération imminente, les deux ecclésiastiques ont déclaré à une journaliste portugaise qu'ils avaient été "humainement traités" pendant leur emprisonnement et qu'ils quittaient le Mozambique "sans haine pour personne".

"Nous avons toujours aimé le Portugal et nous l'aimons toujours. C'est un pays ibérique comme le nôtre et les critiques que nous avons pu faire n'ont été faites que parce que nous aimions ce pays", ont-ils notamment déclaré.

Les deux prêtres avaient été arrêtés en Rhodésie en décembre 1971, et remis quelques jours plus tard aux autorités portugaises du Mozambique.

Le père Robles était arrivé au Mozambique il y a cinq ans pour diriger la mission de Mucumbura, non loin de la frontière rhodésienne.

Kissinger à la réunion de l'OEA

WASHINGTON (AFP) — M. Henry Kissinger compte assister au début de l'année prochaine à une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation des Etats américains (OEA) à Mexico, a annoncé le porte-parole du département d'Etat. Celui-ci a rappelé que du fait de la crise du Proche-Orient M. Kissinger n'avait pu, comme il l'aurait souhaité, se rendre à la précédente réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OEA à Bogota les 14 et 15 novembre. Le secrétaire d'Etat effectuait alors une tournée au Proche-Orient et en Extrême-Orient.

Le ministre des Affaires étrangères de Colombie, a encore dit le porte-parole, est attendu la semaine prochaine à Washington pour évoquer avec les responsables du département d'Etat les décisions prises à Bogota.

Le département d'Etat a annoncé d'autre part que M. Ellsworth Bunker, ambassadeur itinérant, se rendrait le 26 novembre à Panama pour s'entretenir avec le ministre des Affaires étrangères du Panama, M. Juan Antonio Tack, d'une nouvelle procédure en vue de parvenir à un accord sur la rédaction d'un traité du canal de Panama rénové. Ce sera la première visite à Panama de M. Bunker, spécialement chargé de ce dossier. On sait que le gouvernement américain et le gouvernement de Panama ont convenu de reprendre les négociations sur le traité du canal.

L'IRA veut "détruire" l'Exécutif

DUBLIN (AFP) — L'IRA "provisoire" "detruira le nouvel exécutif comme elle a détruit l'ancien Stormont", déclare un communiqué publié à Dublin.

"Le combat de ces quatre dernières années n'a pas été mené pour obtenir des concessions mesquines du gouvernement britannique mais pour établir le droit inaliénable du peuple irlandais à être le maître de son destin", déclare le texte.

Gaffe musicale pour Kadhafi

PARIS (Reuter) — A l'arrivée du président libyen, Mouammar Kadhafi, à Paris hier, la fanfare républicaine a fait une "gaffe musicale" en lui jouant l'hymne libyen de l'époque du roi Idriss renversé en 1969.

Il n'y a pas eu de plainte mais l'ambassadeur de Libye a exprimé sa surprise aux chefs du protocole à Paris.

Le colonel Kadhafi doit rencontrer aujourd'hui le président Pompidou et participera à un colloque sur la 3e théorie inspirée du Coran.

ÉTUDIANTS! ENSEIGNANTS!

LE DEVOIR — une source de documentation indispensable

	DURÉE	CANADA	ÉTATS-UNIS
ABONNEMENT SCOLAIRE	7 MOIS	$22.00	$24.00
	8 MOIS	$24.00	$27.50
	9 MOIS	$27.00	$31.00
	10 MOIS	$30.00	$34.50

MODE DE PAIEMENT — chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR

S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à: LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 101, (Québec).

Ci-inclus, $ ..... pour un abonnement scolaire de ..... mois à compter du .....

NOM .....

ADRESSE .....

.....

RAPPEL - IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES
pour le compte de
M. MICHAEL SILBERMAN
(et autres ayants droit)
à sa résidence
1300, REDPATH CRESCENT, MONTRÉAL

VISITES PRÉALABLES: Samedi, le 24 novembre 1973, de 9h30 à 17h
Lundi, le 26 novembre 1973, de 9h30 à 18h

VENTES: Mardi et mercredi, les 27 et 28 novembre 1973, à partir de 9h30

Tel que déjà annoncé, nous offrirons en vente plusieurs pièces de qualité, y inclus des meubles d'époque anciens, des objets de décoration exquis et des tapis d'Orient de choix.

ART CANADIEN ET EUROPÉEN
DEUX SÉANCES
À NOTRE SALLE D'ENCANS

VISITES PRÉALABLES: Vendredi, le 7 décembre 1973, de 9h30 à 21h
Samedi, le 8 décembre 1973, de 9h30 à 17h
Lundi, le 10 décembre 1973, de 9h30 à 18h

VENTES: Jeudi, le 13 décembre 1973, à partir de 19h30 - ART CANADIEN
Vendredi, le 14 décembre 1973, à partir de 19h30 - ART EUROPÉEN

À noter: La majorité des tableaux d'art européen seront exposés et à la résidence de M. Silberman et à notre salle d'encans.

FRASER BROS. LTD.
4950, rue de la Savane et 5025, rue Paré
Grand terrain de stationnement aux deux entrées - Tél.: 342-0050
(Commissaires-priseurs, évaluateurs et liquidateurs depuis 1880)



NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Chef d'orchestre: Alexander Brott
CONCERT GRATUIT
Soliste: Peter Bowman, hautbois
Programme: Marcello, Mendelssohn
Jeudi soir, 29 nov., 20h.30
SALLE REDPATH
Entrée gratuite sans billet

Alfred Dallaire INC.
SALONS FUNÉRAIRES

Alfred Dallaire Inc., Bonneville & Gingras Ltée, J.S. Vallée Ltée, J.A. Gauthier Enrg., Géo. Vandelac Inc. et Adrien Bazinet Inc., vous offrent une nouvelle formule d'arrangements funéraires.

FIXEZ VOUS-MÊME LE PRIX DE VOS FUNÉRAILLES DANS LE CADRE DE NOTRE PLAN:
"PRÉ-ARRANGEMENTS"

NOS SERVICES VOUS OFFRENT:

- Un ensemble de possibilités allant des prix conventionnels à notre plan comprenant:
  — Cercueil — Salon
  — Porteurs
  — Embaumement
  — Direction
  — Corbillard
  — Transport au cimetière
  $245.
- De choisir le style de funérailles en fonction de vos principes.
- D'épargner des démarches pénibles à vos proches.
- De faire un choix entre l'inhumation et l'incinération ou encore de prendre des décisions (dons à certains organismes médicaux) concernant la disposition de votre corps.

C'est faire preuve de responsabilité envers soi-même et envers les siens que de prévoir jusqu'au dernier moment de sa vie.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec M. André Brazeau, directeur des Pré-Arrangements.

SIÈGE SOCIAL: 6821 rue St-Hubert, tél.: 270-3111

Veuillez me faire parvenir un prospectus concernant vos "Pré-Arrangements"

NOM .....

ADRESSE .....

L.D. 24 Nov. 73

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
- Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

GARDIENNE pour prendre soins enfants 2½ ans et légers travaux domestiques. Quartier Côte-des-Neiges. Tél.: 737-5784 26-11-73

AIDE MENAGERE demandée, pour faire cuisine générale, nourrie et logée. Très bon salaire. Autres légers travaux domestiques. Tél: 489-7507 30-11-73

AMEUBLEMENT À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine, 207 Beaubien est, Tél.: 276-9067 (31-12-73)

MEUBLES NON PEINTS, meubles sur mesures: pupitres, bibliothèques, commodes, bureaux, style moderne. Les prix les plus bas. Venez à l'atelier. Tél.: 277-1752 1-12-73

ANTIQUITES A VENDRE

PIANO ANTIQUE carré, datant de 1858. Très bon état, en bois de rose, pattes de lion. $1,000. Tél. 323-6936. 28-11-73.

VASTE MAGASIN d'antiquité, méritant visite, grand choix: tables réfectoire — armoires — buffets — etc. Canadiens ou autres. Bas prix. Ouvert 7 jours, 2 Boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél.: 435-4350 (7-12-73)

AUTHENTIQUES MEUBLES québécois en pin du XVIII et XIX siècles. Armoire et buffet 2-corps, porte à caisson en relief avec teinture d'origine-sang de boeuf; buffet bas; garde-manger; superbe banc-lit; commode; table de cuisine et chaises québécoises; berceuse; huche à pain; coffre; lave-main; petit secrétaire; rouet; horloge murale; lit en cuivre - jaune 54"; causeuse; 2 chaises et un fauteuil d'esprit Victorien, etc. Tel.: soir: 584-2631 26-11-73

ANIMAUX À VENDRE

DANOIS, bébés, beige, masque noir, enregistrés, vaccinés, tatoués. Tél: soir 477-0300. 26-11-73

APPARTEMENTS A LOUER

GREENFIELD PARK: 4½, tout payé, poêle, lave-vaisselle fournis, édifice neuf. Stationnement, piscine. $129. Tél.: 671-1293. 26-11-73

APPARTEMENTS À LOUER

ILE DES SOEURS: AUBAINE $165. 3½ à sous-louer pour 6 mois, piscine, sauna, libre immédiatement. Tél: 658-8681 ou 849-4961. 26-11-73

AVENUE CLANRANALD: 5827 a, 2½ pièces, semi sous-sol, bien éclairé et confortable. Tapis "over all", cuisinière, frigidaire, cuisine "bar", endroit attrayant. $100. Tél: 489-6096. 27-11-73

APPARTEMENTS DEMANDES

IRAIS PARTAGER appartement 3½ ou 4½, jeune éducateur, bonne éducation, entrevue souhaitable. Côte-des-Neiges ou près métro Guy ou Sherbrooke. Tél.: entre 7-9 p.m. 739-3371, local 27 26-11-73

ANTIQUITÉS DEMANDÉES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier jour 331-0251 soir 667-0774. (J.N.O.)

ARTISANATS

Cet automne et hiver, occupez utilement vos soirées en faisant un tapis du pure laine, à base de laine orientale. Vous serez enchantés du résultat. Pour catalogue, écrire: SPRINGIMPEX Inc. 533 Victoria, Sherbrooke, Qué. 26-11-73

ARTICLES À VENDRE

SKIDOO, TNT, 640, 1972. parfaite condition. Prix très spécial. Tél: 626-4640. 26-11-73

DICTIONNAIRES: "Larousse" en 6 volumes et autres, et livres rares. Aussi meubles antiques à vendre. Tél. jour 273-3641 ou soir 625-2252. 26-11-73

TRAIN ELECTRIQUE, Tri-ang, modèle HO, 3 locomotives, table 4'x8', filée, toute équipée. Valeur $350. Prix $200. Tél. 334-2301. 28-11-73

ENCYCLOPEDIE Larousse, 7 volumes en parfaite condition. Aubaine à personne intéressée. Tél: 626-0125. 26-11-73

ARTICLES À VENDRE

LIVRES: oeuvres complètes de Céline. De Luxe. Prix coûtant $250. et quelques autres volumes. Tél.: 288-6696 (26-11-73)

CAUSE DEMENAGEMENT: tentures, davenport, causeuse Queen Ann, mobilier salle à diner, meubles en chêne et autres, lustre, rideau-foyer avec panier, chaises longues, tableaux d'ardoise sur roulettes, réfrigérateur — $25.00. lit — carosse de bébé, etc. Tél: 931-4724. 21 Bellevue Westmount. 26-11-73

AUTOS À VENDRE

PLYMOUTH FURY' Gran Coupe, 1973, toit rigide, 4,000 milles, climatisé, dégivreur arrière, radio AM-FM, haut parleur arrière, pneus d'hiver posés. Cause décès. Tél: 738-3850. 26-11-73

CHALETS À LOUER

CHALETS - À LA SAISON
Neufs, Novelec, spacieux, entièrement meublés, à proximité de nombreuses stations de ski, 2 foyers, 2 vivoirs, 2 salles d'eau, 3 chambres. Via autoroute, à 4 milles de la sortie 47. (tout juste passé le Mont-Plante).
Pour informations:
"DOMAINE BRÉVENT"
J. Pierre Campeau, VAL-DAVID.
26-11-73

CHALETS À LOUER

A 2 milles du Mont-Orford, chalet comprenant 3 chambres à coucher, chauffage électrique, foyer. Tél.: jour 819-843-6191 ou soir 376-7655 (26-11-73)

COMMERCES À VENDRE

STE-ADELE; salle de quilles, 8 allées, billard, restaurant. Facile à administrer. Revenu net annuel: $23,000. Prix demandé: $23,000 comptant. Où trouver meilleur placement? Robert Lamarche, 435-1332 (ligne directe). Immeubles Lambert-Guimont, courtiers. 26-11-73

STE-ADELE: établi depuis 25 ans, commerce au détail: fines épiceries, importations, charcuterie, pâtisserie, cadeaux. Très bon revenu annuel pour couple d'âge moyen, possédant connaissance des affaires et qui aime transiger avec le public. Robert Lamarche 435-1332 (ligne directe) Immeubles Lambert-Guimont, courtiers. 26-11-73

FERRONNERIE
À Ste-Agathe
Situé au centre de la ville, clientèle établie depuis 35 ans, 16,000 p. de terrain avec entrepôts.
Un associé avec capital serait à considérer.
S'adresser:
1-326-0366 ou 4360
26-11-73

HOMMES ET FEMMES DEMANDÉS

COLLÈGE AHUNTSIC

BIBLIOTHECHNICIEN - CLASSE II

Champs de spécialisation en audio-visuel
Qualifications:
— Posséder un diplôme d'études collégiales en bibliotechnique.

Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le vendredi, 30 novembre 1973, à:

Collège Ahuntsic
Service du personnel,
9155, rue St-Hubert,
Montréal, H2M 1Y8
26-11-73

Maison Notre-Dame de Laval Inc.
demande
un(e) éducateur(trice) aux sports
(avec spécialisation en natation)

Fonctions:
Organiser, coordonner et animer les activités sportives en accord avec les programmes élaborés par le responsable des sports et le coordonnateur des activités.

Exigences:
— Posséder un D.E.C. en sports et loisirs ou techniques de loisirs.
— Etre bilingue.
— Détenir une médaille de bronze ou d'argent ou un certificat d'instructeur en natation.
— Etre âgé de 21 à 35 ans.

Traitement:
Dans une échelle de salaire se situant entre $7,152 et $11,408 par année, dépendant des qualifications et de l'expérience.

Les demandes accompagnées d'un curriculum vitae complet doivent parvenir au plus tard le 29 novembre 1973, au:

Service du personnel, (concours no 45-73)
Maison Notre-Dame de Laval Inc.
310, boul. Cartier
Laval-des-Rapides
H7N 2J2
26,11,73

CORPORATION NOTRE-DAME DE LAVAL

Centre d'accueil pour adolescentes de 12 à 18 ans, sollicite des candidatures aux postes:

ÉDUCATEURS - ÉDUCATRICES

FONCTIONS:
— Travailler auprès d'un groupe d'adolescentes sous la direction d'un chef d'unité et faire exécuter un programme d'activités rééducatives.
— Assurer une présence constante et vigilante auprès des jeunes et participer aux activités de façon à apporter un support à l'adolescente.
— Collaborer, par une observation adéquate du comportement de chaque jeune, à la tenue à jour de dossiers individuels.
— Veiller au maintien des politiques du Centre et à l'application des méthodes de réadaptation.

QUALIFICATIONS:
— Diplôme de 11e année scientifique au minimum ou scolarité exigible par C.E.G.E.P. ou l'équivalent avec désir de poursuivre des études de perfectionnement. La préférence sera accordée aux candidats possédant un D.E.C. en éducation spécialisée.
— Maturité, initiative, capacité de travail en équipe.
— De préférence, une certaine expérience quprès des jeunes.
— Age: 21 à 35 ans, et résider au pays depuis 5 ans.
— Travailler à plein temps sur une base rotative incluant soirées et fins de semaine.
— Le bilinguisme serait un atout.

TRAITEMENT:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales en tenant compte de l'expérience et de la scolarité.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet en spécifiant le numéro de concours 46-73 au:

Directeur du personnel,
Corporation Notre-Dame de Laval,
310, boul. Cartier,
Laval, Qué.
26-11-73

HOMMES DEMANDÉS

DIRECTEUR DE CAMP POUR ENFANTS INFIRMES
Poste permanent (année)

FONCTIONS:
Analyse des besoins d'opération du camp: détermination des objectifs: organisation et planification du programme. Recrutement du personnel et inscription des campeurs. Evaluation des opérations. Relations publiques.

QUALIFICATIONS:
Age: 25 à 40 ans. Formation en techniques de loisirs. Animation et administration. Expérience en activités sportives (plein air). Aptitudes à diriger. Bilingue de préférence.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Fonds de pension, bénéfices marginaux, etc.

SALAIRE Proportionné aux qualifications.

Le candidat doit faire parvenir le curriculum vitae et mentionner le salaire désiré, avant le 30 novembre 1973, à:

Société pour les Enfants Infirmes du Québec,
1455, rue Rochon,
St-Laurent, Montréal H4L 1W1.
26-11-73

LIVRAISON À DOMICILE

TRAVAIL:
- Distribution du journal aux abonnés d'un quotidien du matin et autres tâches qui s'y rapportent.

CONDITIONS:
- Posséder un véhicule en bon état de fonctionnement.
- Être disponible immédiatement.

Faire parvenir demande en mentionnant:

Nom - adresse - téléphone - âge - marque et année du véhicule, à:

"Livraison à Domicile"
Case postale 6033,
Montréal 101, P.Q.

"Nous communiquerons avec chaque correspondant"
J.N.O.

COLLÈGE EDOUARD-MONTPETIT
est à la recherche d'un
TECHNICIEN EN AUDIO-VISUEL
pour le Campus St-Hubert

Nature du travail:
— Le rôle principal et habituel de cet employé est de procurer une assistance technique aux différents services du Campus, en participant au choix d'appareils audio-visuels ou autres et en assurant le fonctionnement et l'utilisation rationnelle de ceux-ci.

Qualifications requises:
— Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles avec champ de spécialisation appropriée ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Salaire:
Selon les normes établies par le ministère de l'Education.

Faire parvenir votre curriculum vitae, pour le 30 novembre 1973, au:

Bureau du personnel,
Collège Edouard-Montpetit,
945 chemin Chambly,
Longueuil, Qué.
26-11-73

CHALETS DEMANDÉS

COUPLE cherche chalet, 26 décembre au 5 janvier. Références. Tél: 674-0776 soir. 26-11-73

CHAMBRES À LOUER

OUTREMONT: chambre spacieuse, boudoir, téléphone privé, pour monsieur. Tél: 279-8784 ou 276-1115. 27-11-73

COLLECTIONS

COLLECTION TIMBRES du Vatican, à vendre en bloc. Prix raisonnable. Particulier. 334-0007 26-11-73

COURS

COURS DANSE, expression corporelle, initiation au rythme. Inscrivez-vous maintenant. Tél: 866-3246. 1-12-73

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSILE TRANSPORT déménagement local, longue distance, service outre-mer. Emballage. Entreposage. 725-2421. (26-11-73)

DEMANDES D'EMPLOI

SECRETAIRE DIRECTION, sténo bilingue, responsable, expérience, références, centre-ville. Ecrire Case 139, Le Devoir 26-11-73

DIVERS

INFORMATIONS SUR: Ukraine 1917 — Makhno: bandit, réactionnaire, bolchévik, imposteur? Non- Libertaire. C.P. 95, Station Place d'Armes, Montréal 126, P.Q. (26-11-73)

ÉDUCATION

PLACES DISPONIBLES
à l'Ecole libre du Domaine de Monnoir
A St-Mathias, 30 milles de Montréal (principle de Sommerhill). Pour enfants de 6 à 11 ans. $40. par mois.
Transport: par autobus de Richelieu, Beloeil, St-Hilaire (Longueuil-Beloeil arrangements possibles.
Tél.: 514-658-1456
26-11-73

ENTRETIEN-RÉPARATIONS

Coucous, carillons, horloges, grand-père, horloges antiques, réparations par spécialiste. 1836 Mont-Royal est. Tél. 523-7677. 1-12-73

ENTREPRENEUR PEINTRE: peinture, tapisserie, réparation plâtre et plâtre de fantaisie. Claude Carrière, 935-3778 soir ou 935-8365 jour. 28-11-73

MADAME, un coin de votre maison a être repeint ou redécoré? Nous vous offrons nos services à prix raisonnable. Tél: 272-2728 ou 274-2862 27-11-73

ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie, générale. Menuiserie et finitions intérieures. Redressons plancher, fondation fuyante. Creusons cave en sous-oeuvre. NEUF. Garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547. (J.N.O.).

HOMMES DEMANDÉS

TEXAS REFINERY CORP. OF CANADA LTD. offre abondance d'argent plus primes d'argent, bénéfices supplémentaires à individu mûr dans la région de Montréal. Quelque soit l'expérience, écrivez par avion. **Président, Dept AC, P.O. Box 70, Station R, Toronto, Ontario M4G 3Z6.**
31-11-73

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

CLUB VACANCES VOYAGES; demande représentants à temps partiel. Ouvertures partout au Québec. Envoyer curriculum vitae à: 620 Cathcart, suite 320, Montréal 111. 26-11-73

LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC: 4 pièces fermées, chauffées, eau chaude, 5 minutes du métro. Adultes avec bébé acceptés. $95. par mois. Tél.: 388-9331.

$135. CENTRAL, bas 6 pièces avec sous-sol, complètement rénové et très propre, 2 grands balcons, cour clôturée, près de tout. Home Rentals, 849-8661 frais 28-11-73

$150. chauffé, St-Léonard, duplex en brique et pierre, 3 grandes chambres à coucher, 2 balcons, stationnement privé, cour clôturée. Enfants et animaux acceptés. Home Rentals, 849-6353, frais 28-11-73

OUTREMONT, $130. bas de 8 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher, foyer, balcon, véranda. Enfants, animaux et célibataires acceptés. Home Rentals, 849-8661, frais 28-11-73

LOGEMENTS À PARTAGER

9 PIECES, sur Parc Lafontaine, à partager avec jeunes hommes. Tél.: 522-9479 (26-11-73)

MAISONS À LOUER

COTTAGE à 2 étages, en banlieue, 7 pièces, 3 grandes chambres à coucher, tapis, sous-sol fini avec salle de jeux, grand terrain. Enfants et animaux bienvenus. Home Rentals, 849-6353, frais 28-11-73

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette. B.A., b.péd.b.ph. l. ès lettres Tél.: 524-3852 de 5h. à 8h. p.m. (J.N.O.).

PERDUS

BERGER ALLEMAND, 1 an, femelle, nommé Shnooki, très attachant, perdu à midi jeudi 23 novembre, district St-André. Portant un collier, pas de médaille. Appelez 933-7551 poste 571 Thomas ou 484-0456 soirs et fins de semaine. Récompense. 26-11-73

PROPRIÉTÉS À VENDRE

SNOWDON AVE 5354: duplex, 5½ — 6½ pièces, 2½ appartement entre-sol. $25,000. Occupation immédiate. Pas d'agent. Pour rendez-vous 486-6160 26-11-73

LONGUEUIL: Cottage dans le Vieux Longueuil, comprenant 4 chambres, salle à diner, sous-sol terminé. Garage. Prix très raisonnable, $24,000. Pour visiter, appelez Danielle Provencher, 679-8220 ou 671-2305. Immeules Westgate, courtiers. 26-11-73

PIEDMONT: Chalet suisse meublé, 3 chambres à coucher, grand salon, bar, foyer. Revenu annuel sous-sol: $1,620. Terrain 110,000 pieds carrés. Prix: $43,000. Robert Lamarche 435-1332 (ligne directe) Immeubles Lambert-Guimont, courtiers 26-11-73

ST-LAMBERT
Cottage brique et déclin d'aluminium, 6 pièces plus sous-sol semi fini, 3 chambres à coucher, grand terrain très paysagé. Tour de tv et cabane à jardin inclus. Site résidentiel. Faut voir pour apprécier. R. D'Aragon, 672-0321 ou 728-0282.
A.E. LePAGE & WESTMOUNT REALTIES INC.
26-11-73

PROPRIÉTÉS À VENDRE



MONT BRUNO - Une avenue ombragée vous conduit à cette magnifique demeure. Située au sommet de Mont Bruno. Sur ces 3.6 acres, on y trouve un château de 14 pièces bien agencées, pour recevoir dignement vos invités. Le lac privé agrémentera leur séjour. Un terrain de tennis se situe également sur ce superbe domaine. Le tout se trouve adjacent au golf privé de Mont Bruno. À 7 milles de Montréal. Pour rendez-vous appeler Mme Hearn, 672-0321 ou 671-4853.

IMMEUBLES A.E. LePAGE & WESTMOUNT INC.
27-11-73

PROPRIÉTÉS À VENDRE

STE-ADELE: Placement anti-inflation, propriété de 5 logements. Revenu annuel brut: $6,600. Prix: $39,500. Robert Lamarche 435-1332 (ligne directe) Immeubles Lambert-Guimont, courtiers 26-11-73

MONTREAL-NORD: Grand split-level, brique et marbre, luxueux, construction no 1. finie plâtre, chauffage central-eau chaude, très grandes pièces, intercom, aspirateur central, cave entièrement finie: salle de jeux, bar, chambre froide, etc. Garage double. Terrain clôturé. Piscine Val-Mar, arbustes, rue tranquille. Particulier. Tél.: 325-5108 après 6 p.m. (pas d'agent). 26-11-73

SOISSONS
Voisinage Université
DUPLEX DÉTACHÉ, 2 grands 5½ pièces, très éclaires, fenêtres d'aluminium. Occupation bas incluant 3 pièces spacieuses au sous-sol.
Construction de qualite, grande cuisine moderne, incluant réfrigérateur combiné congélateur. Joli jardin. Nouvel exclusif.
Belle valeur à $59, 500.
ISABELLE LAFRENIÈRE
courtier
482-1381
"Notre intuition féminine vous aidera"
27-11-73

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

À STE-AGATHE
Immeuble-appartements de 10 logis, 2½ -3½ et 4½ pièces. Tapis mur à mur, meublés, très spacieux, au centre de la ville. Location facile. Conditions faciles. **S'adresser: 1-326-0366 ou 4360.** 26-11-73

REMBOURRAGE

REMBOURRAGE général, réparations set de salon, sofa-lit et davenport, chaises de cuisine et spécialiste en capitonnage et meubles antiques. Estimation gratuite - Ouvrage garanti. Tél. 521-5484. 10-12-73

TAILLEURS

DROLET tailleurs spécialité, habits et costumes sur mesure, 351 rue Guizot. Tél.: 388-2532. 26-11-73

TAPIS-PRÉLARTS

TAPIS: Magnifiques dessins orientaux, couleurs attrayantes, 9'x12', 8'x10', 6'x9. Aussi tapis de passage jamais utilisés. Aubaine véritable. Tél.: 739-0162 3-12-73

TABLEAUX-PEINTURES

PEINTURES à l'huile de peintres canadiens, collection privée, entre autres: Suzor Côté M.-A. Fortin, Coburn, Beament, F. Toupin-Riopel et Borduas, etc. Sur rendez-vous téléphoner 473-2093 26-11-73

TERRAINS À VENDRE

SUISSE seulement, terrain choisi, 14,093 pi. car. face sur piscine, vision — 25 milles autour sur Laurentides, au Chanteclair. Estates, Saint-Agathe-sud, comptant. Tél.: 1-229-2541, 435-1332 (26-11-73)

TRAVAIL DEMANDÉ

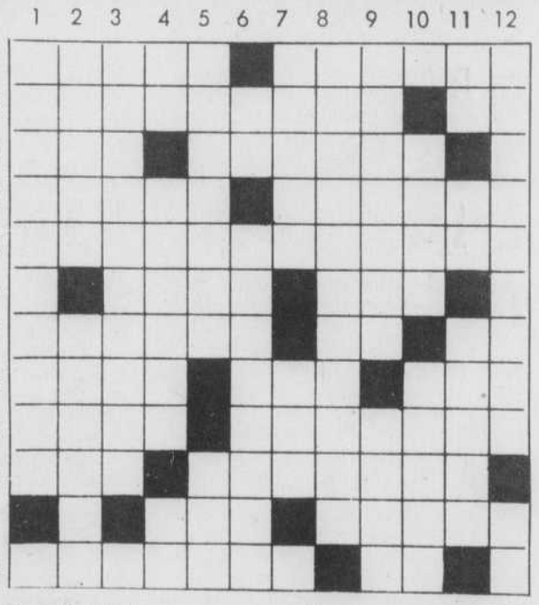
PERSONNE très bonnes références, dactylographie textes anglais ou français, traduit de l'anglais au français, corrige manuscrits et épreuves en français. Tél.: 731-6570. (27-11-73)

VILLÉGIATURES

AUBERGE GAYMONT
Bromont
SKIEURS . .
Mont Gale, pension, chambres - lit double, salle de bains privée, literie et menage.
Prix: $350. saison.
Commodités: bar, discothèque, transport, téléphone, salle à manger.
Agent de location: Monique Lecours, 844-3855 Mtl.
26-11-73

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES ou ENCADRÉES • VOUS SEREZ TOUJOURS SATISFAIT du SERVICE et du RÉSULTAT
844-3361
Compétence:
Mme Turgeon

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement
1—Toile ou filet suspendu horizontalement, servant de lit — Devenir jaune.
2—Qui a le pouvoir d'évoquer — Drame lyrique japonais.
3—Eclat de voix — Rassembler.
4—Allumette résistant au vent — Chants funèbres chez les Grecs et les Romains.
5—De couleur olive — Indication, avec un numéro, désignant un morceau de musique dans l'oeuvre d'un compositeur.
6—Nom générique d'anciens récits et légendes scandinaves — Met sa confiance en.
7—Supporte tout le poids du véhicule — Métal précieux — Chlore.
8—Mouvement circulaire — Partie périphérique des grains des céréales. — Feuilles du théier.
9—Verbe gai — Lieu.
10—Epoque — Relative aux membres inférieurs.
11—Calme et tranquille — Fait venir avec lui.
12—Celui qui fabrique des vitraux — Sert à lier.

Verticalement
1—Longueur de cent mètres.
2—Mois de l'année — Veillée.
3—Nom général donné à des champignons de très petite taille.
4—Actinium — Glande génitale femelle — Chrome.
5—Massacre — Calme et tranquille.
6—Tellure — Conversation familière.
7—Qui appartient à la jeunesse — Organisation des Nations unies.
8—Arbre croissant souvent au bord de l'eau — Amènera un solide à l'état liquide.
9—Lieu spécialement aménagé pour les hommes afin de leur permettre d'uriner — Aviron.
10—Outil de tailleur de pierre — Tourillon autour duquel pivote une pièce mobile.
11—Préfixe privatif — Obtenu — Ami de l'homme.
12—Sorte de poire d'été à peau rougeâtre — Exprime ce qu'une personne a cessé d'être.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	M	M	O	D	E	S	T	E	■	F	■
2	N	O	U	V	E	A	U	■	U	B	A	C
3	F	I	L	A	T	U	R	E	■	E	L	A
4	A	N	A	L	E	■	F	O	E	T	U	S
5	R	E	T	E	N	T	I	S	S	A	N	T
6	C	A	R	■	T	U	L	I	P	I	E	R
7	T	U	E	R	I	E	■	N	I	L	■	A
8	U	■	■	B	O	R	N	E	O	■	A	T
9	S	O	C	■	N	O	■	N	D	G	■	■
10	■	R	O	T	■	A	T	O	N	E	C	■
11	O	B	T	E	N	I	R	■	E	C	H	O
12	R	E	E	L	I	R	E	■	R	U	E	R

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

Israël met en garde contre un optimisme exagéré

Km 101 : Yariv et Gamassy "clarifient de nombreux points"

LE CAIRE (d'après Reuter et AFP) — Lors de leur nouvelle rencontre, qui a eu lieu hier au KM 101 de la route Le Caire-Suez, les représentants militaires égyptien et israélien ont "clarifié de nombreux points" relatifs au désengagement des forces des deux pays, a déclaré le général Ensio Siilasvuo, commandant de la force d'urgence des Narions unies.

Le négociateur israélien, le général Aharon Yariv, a indiqué de son côté que les deux délégations se retrouveraient aujourd'hui sous la tente mise à leur disposition par l'ONU au point de contrôle Delta.

Selon des sources égyptiennes informées, les conversations entre le général Yariv et son interlocuteur égyptien, le général Mohammed Abdel Ghani Gamassy dureront encore plusieurs jours.

Mais au moment où Israël communiquait à l'Egypte ses propositions au sujet du désengagement des forces, à Tel Aviv, le ministre de la Défense, Moshé Dayan, a qualifié d'inexactes les informations optimistes faisant état de progrès dans la négociation directe.

"Les Egyptiens sont intransigeants. Ils veulent que nous nous retirions sur les anciennes lignes et ils veulent que nous reconnaissions ce qu'ils appellent les droits légitimes des Palestiniens, a-t-il dit.

Mettant en garde contre un optimisme exagéré, le ministre Israélien de la Défense a déclaré: "Jusqu'ici le seul accord intervenu a concerné l'échange des prisonniers de guerre et le ravitaillement de la IIIe Armée et de la ville de Suez, rien de plus".

Parlant de la conférence de paix, le général Dayan a affirmé qu'Israël ne permettrait pas qu'elle soit transformée en "conférence du retrait", comme le voudraient les Etats-Unis, ou en "conférence de la reddition", comme le souhaiteraient les Arabes.

Israël, a-t-il dit, ne doit pas renoncer à ses avantages stratégiques. "Nous ne devons pas bouger du fleuve Jourdain, des hauteurs de la rive occidentale et du plateau de Golan", a-t-il précisé.

Le blocus égyptien du détroit de Bab el-Mandeb, à l'entrée du golfe de Suez, ne motiverait certainement pas la restitution à l'Egypte de Charm el-Cheikh, à l'entrée du golfe d'Akaba, a-t-il souligné.

Faisant allusion à des garanties américaines éventuelles pour la sécurité d'Israël, aux termes d'un règlement de paix, le général Dayan a déclaré que des garanties devraient s'ajouter à des frontières défendables et non s'y substituer.

Le ministre de la Défense a dit que son pays avait affaire à un double problème: affrontement militaire avec les Arabes et débat politique avec les Etats-Unis à propos des modalités de la paix projetée.

Quant à M. Eban, rentrant hier de New York, il a déclaré: "nous voulons aller à la conférence de la paix sans hâte excessive, mais nous ne voulons pas non plus qu'elle subisse le moindre retard".

Le ministre des Affaires étrangères a souligné devant les journalistes que de toute manière "aucune autorité israélienne ne pourrait assumer les engagements découlant des négociations de paix avant d'avoir obtenu le mandat de la nation. C'est-à-dire avant les élections".

"Mes interlocuteurs américains voudraient que la conférence de la paix s'ouvre solennellement le 17 décembre et qu'elle s'ajourne ensuite, jusqu'après les élections. J'apporterai cette proposition au gouvernement en même temps que certaines idées émanant de mes conversations avec le secrétaire d'Etat, M. Kissinger", a encore dit M. Eban.

Détail significatif: le négociateur principal d'Israël, le général Aharon Yariv, a décidé de garder l'uniforme et de rester à la tête de la délégation militaire plutôt que de se présenter aux élections comme candidat du Parti travailliste, annonce le "Yedioth Aharonoth".

Le général égyptien Gamassy a manifesté "une vive satisfaction" en apprenant la décision de son homologue israélien, ajoute le journal. Le général Yariv aurait pris cette décision, confirmée par la direction du Front travailliste, en raison de l'"importance des responsabilités qu'il assume en ce moment". La popularité du général Yariv dans le pays est aujourd'hui si considérable qu'il n'est pas exclu qu'il reçoive bientôt un portefeuille ministériel, dit-on à Tel Aviv.

Sur le plan de l'échange de prisonniers israéliens détenus en Syrie et syriens détenus en Israël, le problème paraît insoluble pour le moment, fait-on remarquer dans les cercles diplomatiques de Genève.

On est particulièrement attentif, dans ces milieux, au fait que la Syrie, observant une attitude constante depuis le début des hostilités, a toujours refusé de communiquer au comité international de la Croix-rouge la liste des prisonniers qui sont entre ses mains. La Syrie n'a pas non plus donné aux délégués de la Croix-rouge l'autorisation de leur rendre visite.

Pour la Tribune de Genève, l'attitude syrienne pourrait signifier que le gouvernement de Damas a l'intention d'utiliser les prisonniers qui sont entre ses mains comme éléments du marchandage diplomatique qui pourrait s'ouvrir avec Israël. "Ce long silence syrien, note-t-elle, pourrait laisser à penser qu'on a compris, à Damas, la leçon donnée par le Vietnam du Nord au cours du conflit du Sud-Est asiatique".

Pour le moment, la situation des 380 Syriens détenus en Israël, auxquels il faut adjoindre 17 Irakiens et 6 Marocains capturés sur le Golan, et celle de la centaine d'Israéliens prisonniers en Syrie, demeure sans changement.

A Washington, un porte-parole du département d'Etat a indiqué hier que MM. Waldheim et Kissinger discuteront de la situation au Proche-Orient et de la mise en place des Casques bleus et des observateurs chargés de contrôler l'application du cessez-le-feu.

Le porte-parole a déclaré à ce propos que le secrétaire général n'avait pas jusqu'à présent demandé aux Etats-Unis d'augmenter leurs effectifs dans le cadre du corps des observateurs des Nations unies (UNTSO). Il a précisé que le gouvernement américain s'était déclaré disposé à fournir 28 militaires américains de plus, qui viendraient s'ajouter aux 8 militaires américains qui se trouvaient déjà dans la zone du Canal de Suez avant l'ouverture des hostilités du 6 octobre dernier.

Le porte-parole a encore indiqué que, selon lui, le personnel soviétique envoyé en Egypte au cours de la crise se trouvait toujours au Caire.

Washington transmet ses "regrets" à Tokyo

WASHINGTON, (par l'AFP) — Le gouvernement américain a exprimé officiellement ses "regrets" à la suite de la déclaration du gouvernement japonais annonçant une nouvelle politique au Proche-Orient. Une démarche a été faite à cet effet à Tokyo par le chargé d'affaires américain.

Le porte-parole du département d'Etat, M. George Vest, a déclaré que "tout en appréciant les difficultés auxquelles devait face le Japon devant la menace qui pèse sur ses approvisionnements en produits pétroliers, le gouvernement américain regrettait que le gouvernement japonais ait jugé nécessaire de faire une déclaration de cette nature. Celle-ci, a-t-il ajouté, "rendra plus difficile la recherche d'un règlement au Proche-Orient, basé sur la résolution 242 du Conseil de sécurité, objectif auquel souscrivent les Etats-Unis et le Japon".

Le point de vue du gouvernement américain à ce sujet a été notifié à Tokyo par une démarche du chargé d'affaires des Etats-Unis, M. Thomas Shoesmith, au ministère japonais des Affaires étrangères.

Le sommet arabe d'Alger

Une partie serrée pour Sadate

ALGER (AFP) — Pour la première fois, une conférence arabe au sommet aura des répercussions mondiales immédiates. La perspective d'une conférence de la paix, l'utilisation de l'arme du pétrole, le rôle primordial joué par Moscou et Washington au cours des dernières semaines font en sorte que les débats d'Alger, aujourd'hui au niveau des ministres des Affaires étrangères, le 26 entre chefs d'Etat, revêtent une importance qui déborde le cadre de la région du Proche-Orient.

Si 16 pays, ainsi que l'Organisation de libération de la Palestine, ont accepté de participer à ces assises tenues à la demande de l'Egypte et de la Syrie, les deux voisins d'Israël qui ont déclenché la guerre du 6 octobre, l'Irak et la Libye, par contre, ont fait savoir avec éclat qu'ils ne patronneraient en aucun cas un "sommet de la reddition". Bagdad et Tripoli ont ainsi affiché au grand jour les dissensions provoquées par le cessez-le-feu, ordonné par le Conseil de sécurité sur initiative soviéto-américaine, au sein d'un monde arabe qui, pendant la durée des combats, avait fait preuve d'une remarquable cohésion.

L'enjeu de ce sommet est d'importance. Pour la première fois depuis que ces réunions se tiennent, les leaders arabes devront se déterminer par rapport à une conférence de la paix que le secrétaire d'Etat américain considère comme imminente, mais qui est loin de faire l'unanimité dans le monde arabe. Entre la position des jusqu'auboutistes irakiens ou libyens, qui estiment que les combats ne prendront fin "qu'avec la fin de l'un des deux belligérants", et l'Egypte et la Syrie qui ont accepté le cessez-le-feu et le principe d'une conférence de la paix, il y a toute une gamme de pays comme l'Algérie ou l'Arabie séoudite qui estiment que les Arabes, s'étant battus vaillamment et ayant su utiliser avec l'efficacité que l'on sait l'arme du pétrole, n'ont aucune raison de se hâter vers la paix, sans que soient garantis l'évacuation par Israël de tous les territoires occupés en 1967, y compris Jérusalem, et la restauration des Palestiniens dans leurs droits légitimes.

Il est incontestable que le président Anouar Sadate, qui a rétabli des relations diplomatiques avec les Etats-Unis sans consulter personne, aura une partie serrée à jouer au cours de ce sommet. Il devra convaincre ses pairs qu'il a servi la cause arabe en se rapprochant des Etats-Unis, en acceptant un cessez-le-feu dont une large partie de l'opinion publique arabe estime qu'il n'a servi que les intérêts israéliens, et en admettant l'ouverture d'une conférence de la paix. Tout cela, lui objectera-t-on, avant même que les lignes du cessez-le-feu soient définies et que les Israéliens se soient engagés à se retirer des territoires occupés en 1967.

Sans doute, le président Sadate n'admettra-t-il pas la moindre ingérence dans ses affaires, estimant que son pays a payé très cher le prix de l'honneur arabe, mais ses pairs estiment qu'ils ont tous contribué à la bataille et que l'heure des bilans est venue.

Sur un point en tous cas, le problème de la "restauration des Palestiniens dans leurs droits légitimes", une unanimité semble se dégager dans le camp arabe. En admettant qu'il ne prétendait pas représenter "tous les Palestiniens", le roi Hussein a laissé la porte ouverte à un arrangement avec les dirigeants des mouvements de Résistance. A cet égard, l'intervention de M. Yasser Arafat, leader de l'OLP, permettra de savoir s'il a obtenu le soutien de Moscou pour que les Palestiniens soient représentés en tant que tels à la conférence de la paix. Il fera également le point sur la possibilité de la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie. La résistance palestinienne ne serait pas opposée à ce qu'un référendum soit organisé dans ces territoires, à condition qu'il soit conduit sous contrôle international.

Il ne semble pas faire de doute que cette conférence de la paix, telle qu'elle est conçue actuellement, sous les seuls auspices américains et soviétiques ne satisfait guère les pays arabes de la Méditerranée qui rêvaient d'une "Méditerranée aux Méditerranéens". Les débats des dirigeants arabes à ce sujet seront certainement suivis avec le plus grand intérêt par l'Europe qui souhaite participer au règlement du conflit bien qu'elle ait été réduite au statut de "non personne" par la concertation américano-soviétique pendant le conflit.

L'Europe est en outre, du fait de ses sources d'approvisionnement en ressources énergétiques, particulièrement vulnérable à l'utilisation de l'arme du pétrole par les Etats arabes producteurs. A ce sujet, dans le black-out total qui entoure l'ordre du jour sur lequel devront travailler les ministres des Affaires étrangères arabes, on ignore encore si c'est au cours de cette réunion que sera dressée la liste des pays ennemis et amis de la cause arabe, dont l'établissement avait été laissé aux diplomates pendant la réunion au Koweit des pays producteurs de pétrole, le 4 novembre.

La Chine veut vendre son excédent de pétrole

HONG KONG (par l'AFP) — Totalement d'accord avec la cause arabe, Pékin donne toutefois des signes évidents de vouloir tirer profit d'une situation qui pousse déjà de nombreux pays consommateurs de pétrole à chercher de tous côtés le moyen de mitiger leur dépendance à l'égard des fournisseurs moyen-orientaux.

Les Philippines et Hong Kong ont déjà reçu de Pékin des avances qui satisferont cet espoir et, lors de la dernière foire de Canton, la Chine a clairement fait savoir qu'elle avait du pétrole à vendre et que sa production était en plein essor.

Le stand consacré à l'industrie pétrolière a été l'un des mieux achalandés et celui qui a suscité l'intérêt le plus vif.

Pékin a déjà conclu un accord pour la livraison de brut au Japon, pays dont les besoins dépassent de beaucoup encore les possibilités actuelles de la Chine.

Il reste que la production chinoise est très supérieure à celle de l'Indonésie, et qu'elle augmente plus vite que la consommation intérieure.

Mais la Chine, pays voué pour longtemps encore sans doute à la bicyclette, n'affiche pas le volume de son excédent pétrolier disponible à l'exportation.

On sait seulement que le total de sa production pétrolière atteindra cette année 40 millions de tonnes environ, contre 29 millions en 1971 et 13 millions seulement en 1966.

Une partie du pétrole puisé à Taching, Shengli et Karamai ira au Japon. Mais Hong Kong a déjà reçu l'assurance qu'elle n'avait pas à craindre pour ses approvisionnements et, cette semaine, 5.500 tonnes de fuel chinois ont été livrées dans son port.

Un dérivé du charbon à $4.50 le baril?

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis ont procédé la semaine dernière à la première utilisation de pétrole synthétique dérivé du charbon, sur un destroyer de la marine, a annoncé hier le département de l'Intérieur.

Le USS Johnston a navigué pendant 24 heures au large de Philadelphie en brûlant du carburant synthétique tiré du charbon, dont le coût est estimé à 4,50 dollars le baril, alors que le mazout actuellement utilisé par la marine américaine revient déjà 5,25 dollars le baril.

Les expériences vont se poursuivre pour vérifier la compatibilité de ce carburant synthétique avec les installations des navires de guerre américains.

Une usine pilote fonctionne depuis trois ans dans le New Jersey. Le procédé utilisé consiste à pulvériser le charbon, puis à le décomposer sous l'action conjugée de la chaleur, de pressions mécaniques, et de catalyseurs. Certains des sous-produits obtenus sont ensuite traités à l'hydrogène, ce qui permet d'obtenir du pétrole synthétique.

Le coût de revient du baril cité par le département de l'Intérieur tient compte de la vente possible des autres sous-produits.

Un marché parallèle du pétrole?

BRUXELLES (AFP) — Le gouvernement belge a reçu d'une firme installée à Genève une offre portant sur deux millions de tonnes de pétrole brut "à livrer aux meilleures convenances", révèle le quotidien "La Libre Belgique".

Pour les conditions financières, le gouvernement belge était prié de se mettre en rapport avec le bureau luxembourgeois de la société, ajoute le quotidien bruxellois, qui signale que de nombreuses sociétés belges ont reçu ces derniers jours des propositions analogues. Les tarifs proposés représentent le double et quelquefois le triple des prix autorisés par la réglementation belge.

Selon "La Libre Belgique", ce marché parallèle du pétrole qui s'installe en Belgique n'est pas alimenté par les grandes compagnies internationales, mais par de petites sociétés discrètes qui utilisent une partie des royalties en nature remises aux pays producteurs. Ces pays reçoivent en effet des sociétés qui extraient le pétrole soit de l'argent, soit une partie de pétrole brut extrait, qu'ils utilisent pour leurs besoins ou qu'ils vendent à des organisations indépendantes des grandes compagnies. La proportion de ce pétrole qui n'entrerait pas en ligne de compte dans les restrictions décidées par les pays producteurs arabes pourrait représenter jusqu'à 20 pour cent de leur production globale.

Des millions de tonnes de brut attendent ainsi en Mer du Nord "la bonne affaire". Plusieurs pétroliers qui "pourraient appartenir à de petites compagnies britanniques" croisent au large de Rotterdam. Des messages radio ont été captés qui laissent penser que les commandants de ces navires reçoivent leurs ordres de destination, de courtiers installés à Londres ou à Genève.

Les membres du Congrès à Suez

LE CAIRE (AFP) — La délégation du Congrès américain qui séjourne actuellement en Egypte a fait hier une visite dans la région du canal de Suez.

Les visiteurs américains se sont tout d'abord rendus, accompagnés du gouverneur de la ville d'Ismailia, à Kantara-est, sur la rive orientale du canal de Suez, où ils ont déposé des gerbes sur les tombes des combattants égyptiens tués dans la ville.

La délégation américaine s'est ensuite rendu à Port-Said et a visité les quartiers détruits par les raids aériens israéliens ainsi que l'arsenal de l'organisme du canal de Suez touché par les bombardements.

VENEZ-VOUS EN Y'A DU MAISONNEUVE À LA MAISON



CUVÉE MAISONNEUVE

Un vrai bon cidre maison de Cidrobec

LA DOUCEUR DE VIVRE POUR LES RETRAITÉS DE 50 ANS ET PLUS

RR StL

Résidence St-Laurent

115, BOUL. DEGUIRE, SAINT-LAURENT (QUÉBEC)

Vous jouissez du confort auquel vous étiez habitués chez vous, en vous sachant en sécurité 24 heures sur 24. Il règne une ambiance de club privé, avec une multitude de services personnels, uniques. Vous avez les services d'un personnel compétent et affable, toujours soucieux de votre bien-être. Vous jouissez du calme d'un quartier résidentiel. La cuisine est excellente. Et ce ne sont là que quelques-uns des avantages que vous procure cette nouvelle résidence.

À compter de
$377 par mois, simple
$585 par mois, double

Y compris: repas, service de femme de chambre, draps et serviettes.

LA SÉCURITÉ
- Édifice à l'épreuve du feu, équipé de gicleurs automatiques.
- Préposés à la sécurité, 24 heures sur 24.
- Système de communication d'urgence jour et nuit.
- Infirmière en résidence.

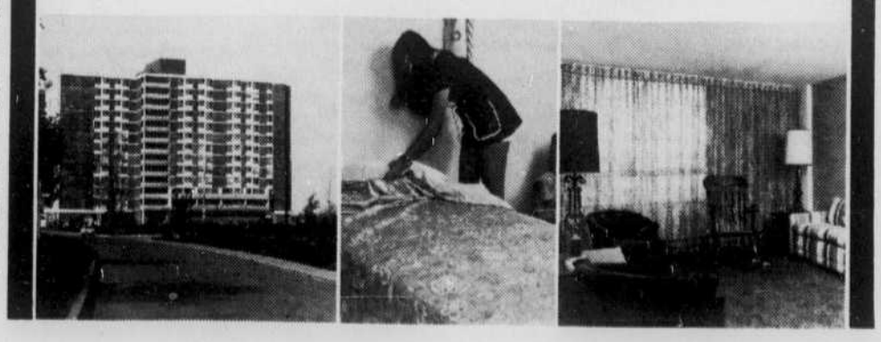
LA COMMODITÉ
- Transport gratuit jusqu'au train, à l'autobus ou au secteur commercial.
- Laverie.
- Services de buanderie, raccommodage, cordonnerie.
- Bain tourbillon.
- Salon de beauté sur place.
- Pratique magasin dépanneur.

LES DIVERTISSEMENTS
- Vivoir luxueux et bar-salon.
- Cinéma deux fois la semaine.
- Salles de cartes, cinéma, musique, loisirs et réceptions personnelles.
- Sorties et excursions organisées.

VISITEZ NOS APPARTEMENTS MODÈLES

ITINÉRAIRE: Empruntez Côte Vertu, tournez à Grimard, puis à droite sur Thompson jusqu'au 115, boul. Deguire.

Tél: 332-3434



COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Wagih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Edouard, LaSalle
690 365-0023

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés

Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115	861-5741
Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6	681-7231
320 est, rue St-Germain, Rimouski	724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke	563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières	378-4541
235, Chemin Montréal, Ottawa	745-1515

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal 107 288-2152

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 25 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions en pages 11 et 12

LA COMPAGNIE DES JEUNES CANADIENS

requiert les services d'un

CHARGÉ DE PROJETS

pour la région de l'est de Montréal

Nature du travail:
Sous la responsabilité du directeur général, il doit encadrer les projets de la Compagnie qui ont pour but la promotion du développement social, économique et communautaire de la région.

Exigences:
- Expérience dans l'organisation ou l'animation sociale avec des groupes de citoyens (minimum 2 ans).
- Expérience dans le recrutement, la formation et le soutien de jeunes travailleurs communautaires.
- Aptitude à évaluer et documenter un projet.
- Capacité d'assumer la responsabilité de l'administration des projets.
- Le candidat doit avoir une bonne connaissance de la région et désirer expérimenter de nouvelles idées.

Salaire:
Suivant l'expérience et la politique salariale de la CJC.

Envoyer votre curriculum vitae avant le 12 décembre 1973 à:

Mlle Suzanne Riberdy
Compagnie des Jeunes Canadiens
323, rue Chapel
Ottawa, Ontario
K1N 7Z2

VILLA DE L'ESSOR INC.

CENTRE D'ACCUEIL POUR ENFANTS
ST-ANACLET, P.Q.

DIRECTEUR DE VIE DE GROUPE

FONCTIONS:
Sous l'autorité du Directeur général, est responsable de la préparation et de l'application des programmes de réhabilitation et de rééducation auprès des enfants.
Le candidat maintient les relations nécessaires avec les Centres de Services Sociaux, les parents, le milieu scolaire.
Il aura à diriger et à coordonner le travail des chefs de service en réadaptation.

EXIGENCES:
Posséder un diplôme universitaire soit en sciences de l'éducation, soit en psychologie ou dans un domaine connexe, avec expérience de préférence dans un milieu éducatif.

RÉMUNÉRATION:
Selon l'échelle de salaires du ministère des Affaires sociales avec les bénéfices marginaux qui s'y rattachent.

Toute personne intéressée devra soumettre une demande par écrit avec "curriculum vitae" au soussigné avant le 8 décembre 1973.

PATRICE DEMERS
Directeur Général
VILLA DE L'ESSOR INC.
C.P. 130
ST-ANACLET, CTÉ RIMOUSKI

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

REQUIERT LES SERVICES D'UN

CONSEILLER EN GESTION DU PERSONNEL

Responsabilités générales:
- Participe à la réalisation de programmes de planification de carrière, d'informations destinés aux employés et aux cadres de l'institution.
- Responsable du recrutement, de la sélection et de l'orientation des employés techniques professionnels et cadres intermédiaires.
- Analyse et élabore les politiques ou procédés relatifs à l'administration du personnel pour l'ensemble de la Fédération.
- Conseille la direction et les employés sur toute question relative à la gestion du personnel.

Qualifications:
Le candidat doit avoir complété une formation universitaire de préférence en relations industrielles et posséder une expérience valable de trois (3) années en administration du personnel.

Aptitudes:
- Facilité à communiquer.
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Sens des responsabilités.

Conditions de travail:
- Le salaire variera selon les qualifications et l'expérience,
- Avantages sociaux usuels.
- Lieu de travail: Lévis.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

La Direction du Personnel,
150, avenue des Commandeurs,
Lévis, Qué.

LE COLLÈGE EDOUARD-MONPETIT

est à la recherche d'un

Conseiller en information scolaire et professionnelle

Nature du travail:
Le rôle principal du conseiller en information est de fournir une assistance professionnelle aux étudiants face à leur orientation en vue de favoriser leur intégration au monde du travail.

Qualifications requises:
Posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle avec champs de spécialisation en information scolaire et professionnelle.

Salaire:
Selon les normes établies par le ministère de l'Education.

Faire parvenir votre curriculum vitae pour le 30 novembre 1973 au:

Bureau du personnel
Collège Edouard-Montpetit
945, chemin Chambly
Longueuil, Qué.

PHYSIOTHÉRAPEUTE

DIRECTEUR - EXÉCUTIF

Rôle:
Un poste permanent créé pour assurer la continuité dans toutes les transactions de la Corporation.
Le directeur de l'exécutif sera responsable du Bureau et du Comité Administratif de la Corporation.

Qualifications:
Physiothérapeute, détenteur d'un Baccalauréat ou l'équivalent, possédant de l'expérience dans l'administration, de même qu'une connaissance des fonctions de la Corporation.
Bilingue.

Salaire:
À déterminer.

Tous les candidats intéressés devront répondre par écrit, vers le 25 décembre 1973 à:

Mme Corrine Parver
Présidente
CORPORATION PROFESSIONNELLE
DES PHYSIOTHÉRAPEUTES DU QUÉBEC
1440 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 501,
Montréal, Québec
H3G 1R8

SURVEILLANT DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION

(école secondaire polyvalente)

Attributions:
Assumer des responsabilités relativement à la surveillance de la construction d'une ou plusieurs écoles secondaires polyvalentes. Vérifier l'application des plans et devis, le cheminement du projet et les modifications à apporter. Préparer le programme d'entretien physique, ménager et préventif approprié à chaque école secondaire polyvalente. Participer aux réunions de chantier.

Durée de l'emploi: 3 ans.

Qualifications:
- Diplôme universitaire en génie ou architecture.
- 5 ans d'expérience pertinente.

Traitement:
$12,355 - $16,040 selon la politique administrative et salariale, plus 15% pour couvrir les bénéfices marginaux.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 5 décembre 1973 au:

DIRECTEUR DES SERVICES DU PERSONNEL

COMMISSION REGIONALE DE CHAMBLY
2, boul. Desaulniers – Suite 300 – St-Lambert – Qué.

DIRECTEUR DU PERSONNEL

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES - Poste à Québec.

FONCTIONS — Sous l'autorité du sous-ministre adjoint à l'administration, le titulaire est responsable de planifier, coordonner et diriger les activités du service du personnel du ministère. À cette fin, il doit: fournir à la direction du ministère ainsi qu'aux responsables de programmes les conseils et les services concernant la gestion du personnel, notamment en ce qui a trait à la dotation en personnel, aux relations de travail, à la formation et au perfectionnement du personnel du ministère; représenter le ministère auprès des organismes centraux de gestion du personnel.

EXIGENCES — Diplôme universitaire dans une discipline appropriée; environ 10 années d'expérience reliée aux fonctions du poste notamment dans le domaine de la gestion du personnel.

TRAITEMENT — $16,100 à $20,200.

CONCOURS — A621DV/03 - Date limite pour l'inscription: 30 novembre 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUEBEC (Québec: tél. 643-3984; Montréal: tél. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 30¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - Tél.: 844-3361

Compétence: Bernard Lutz

Université du Québec à Montréal

POSTES DE CHARGÉS DE COURS AU DÉPARTEMENT DE CHIMIE POUR LA SESSION D'HIVER 1974

Enseignement au premier cycle
Biochimistes:
- 3 cours de chimie organique aux biologistes (1ère année)
- 2 laboratoires de biochimie (3e année)
- biochimie de l'alimentation (3e année)

Enseignement au deuxième cycle (Maîtrise)
Chimiste: cours de chimie organique industrielle.

Qualifications
- Maîtrise ou l'équivalent pour le premier cycle
- Doctorat ou l'équivalent pour le deuxième cycle

Salaire
Selon l'échelle en vigueur

Envoyer curriculum vitae à:

Monsieur Yvon Pépin, directeur
Département de chimie
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888
Montréal, Québec
H3C 3P8

provigo

Provigo, la plus grande compagnie québécoise en distribution de produits alimentaires, requiert pour son service de la comptabilité, situé à Montréal, des candidatures pour le poste de

SUPERVISEUR DES COMPTES À PAYER

Exigences de la fonction:
- connaissances comptables de base
- expérience dans les comptes à payer
- aptitudes et expérience à gérer du personnel
- grande facilité d'adaptation

Le candidat:
- prêt à assumer des responsabilités et à relever des défis dans une entreprise des plus dynamiques.

Salaire:
- Le salaire initial sera établi selon les antécédents académiques et l'expérience et évoluera par la suite selon le rendement.

Les candidats intéressés sont invités à faire parvenir leur curriculum vitae complet avant le 1er décembre à:

Provigo (Montréal) Inc.
a/s Jean-Luc Gagnon
611, rue du Marché Central
Montréal, Qué.
H4N 1J9

ADMINISTRATION EN CONSTRUCTION

Une des plus importantes entreprises d'Administration en Construction de l'Amérique du Nord, ayant des projets considérables au Canada et aux États-Unis, possède des postes vacants dans un vaste développement immobilier dans la région d'Ottawa-Hull.

GÉRANT DES DOCUMENTS DE CONSTRUCTION

Responsabilités: Assumer la responsabilité du département qui s'occupe de l'organisation, de l'enregistrement et de la distribution de tous les plans, devis et documents.

Qualifications: Candidat hautement motivé; familier avec les domaines de la construction, des plans et de l'ingénierie; capable d'organiser et d'assumer la responsabilité complète de ce département-clé de l'Administration en Construction.

ESTIMATEUR ET PROJETEUR EN CONSTRUCTION

Responsabilités: Plus que de l'estimation, ce poste offre une participation profonde comme membre de l'équipe d'Administration en Construction. Les fonctions comprennent: l'estimation à partir du concept aux plans de construction, la possibilité et les études du coût d'épargne, les entrevues des sous-entrepreneurs, la formalisation et la documentation des appels d'offres reçus. Au début ce poste sera dans la région de Montréal avec mutation éventuelle à Ottawa-Hull.

Qualifications: Minimum de 4 années d'expérience dans l'estimation de la construction, doit posséder de l'ambition et de la compétence à assumer des responsabilités additionnelles dans la planification, l'expédition et l'administration.

Échelles de salaire au-dessus de la moyenne, proportionnelles aux qualifications et à la compétence.

Faire parvenir candidature par écrit seulement à:

CONCORDIA CONSTRUCTION INC.
1253, avenue McGill College,
Chambre 530, Montréal, P.Q.
Attention: Directeur de la Construction
Les réponses seront traitées strictement confidentielles.

Université du Québec à Montréal

CHARGÉS DE COURS

Dans le cadre de la session d'hiver 1974, le département des Sciences biologiques requiert les services de Chargés de cours (professeurs à la leçon) dans les disciplines suivantes:
- Physiologie cellulaire
- Anatomie comparée des vertébrés supérieurs.
- Biologie des Arthropodes

Qualifications requises:
M.Sc. ou Ph.D.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillant leur expérience d'enseignement à:

M. Luc Desnoyers
Directeur
Département des Sciences biologiques
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888
Montréal, Québec
H3C 3P8

ADJOINT DE RECHERCHE EN PHYSIQUE

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DE SAINT-JEAN
SAINT-JEAN, QUÉBEC, CANADA

FONCTION
Poursuivre des recherches dans le domaine des courants stimulés thermiquement dans des diélectriques chargés. Enquêter sur les phénomènes responsables de la polarisation de dipoles et de la capture d'électrons dans les cristaux et dans les diélectriques à base de polymers.

QUALIFICATIONS
Doctorat en physique. Une certaine expérience des phénomènes de défauts dans les diélectriques est désirable. On pourra aussi prendre en considération un diplôme de maîtrise.

SALAIRE
Jusqu'à $13,000. par année.

S'ADRESSER À:

Dr M. Perlman, par téléphone, à 1-347-5381, poste 587, St-Jean ou à 482-2981, Montréal. Ou par écrit au Département de physique, Collège militaire royal de Saint-Jean.

LE CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES (C.L.S.C.) DE LA BASSE-VILLE DE QUÉBEC

recherche les services d'un

TRAVAILLEUR SOCIAL

Fonctions:
- Il fait partie d'une équipe multidisciplinaire, chargée de la prévention et des soins médicaux et sociaux de première ligne.
- Il intervient auprès d'individus et de groupes en conformité avec les objectifs des programmes.
- Il possède les aptitudes et les connaissances nécessaires pour intervenir dans un but de thérapie, d'éducation et d'animation.
- Il participe à l'identification des besoins prioritaires du milieu, à l'inventaire et à l'analyse des services existants dans le territoire, à l'élaboration et à la mise en marche des programmes de prévention et de soins.

Exigences:
- Scolarité: diplôme universitaire terminal en service social, avec option intervention de groupe de préférence.
- Une bonne connaissance des caractéristiques socio-économiques et des ressources existantes dans le Québec-métro serait favorablement considérée.

Traitement:
Selon les échelles en vigueur dans les établissements de santé et de services sociaux.

Les personnes intéressées à ce poste, doivent compléter la formule de demande d'emploi disponible au

C.L.S.C. Basse-Ville
355, Marie de l'Incarnation
Québec
G1N 3G9

avant le 10 décembre 1973 à 17h.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions en pages 10 et 12

cegep rimouski

Offre d'emploi

Le Cegep de Rimouski requiert les services

d'un professeur en assistance sociale à plein temps

Qualifications:
— Les candidats devront être porteurs d'un diplôme de 1er cycle universitaire en service social, option clinique. La tâche consiste à enseigner et superviser des stages en assistance sociale.
— Expérience requise.

Date d'entrée en fonction:
Début janvier 1974.

Traitement:
Selon les normes du décret tenant lieu de convention collective.

Toute candidature devra parvenir au Directeur des services pédagogiques le plus tôt possible. On est prié de joindre un dossier complet à son offre de services.

Cegep de Rimouski
60 ouest, de l'Evêché
Rimouski, Qué.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINTE-THÉRÈSE

CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES À L'ÉLÉMENTAIRE

DISCIPLINES

1 poste **plein temps** en français
1 poste **mi-temps** en anglais
1 poste **mi-temps** en catéchèse

Nature du travail
Implantation de programmes, méthode et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la Commission et de sa clientèle; conseiller les personnes concernées par ces questions..

Qualifications requises
Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans la discipline appropriée.

Salaire
Suivant la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Entrée en fonction : immédiate

Fournir curriculum vitae.

Directeur du personnel
Commission scolaire de
Sainte-Thérèse
6, rue Tassé
C.P. 390
Sainte-Thérèse
J7E 1V3

Fermeture de l'offre : le 30 novembre à midi.

Université du Québec

Direction des études universitaires dans l'ouest québécois

DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Fonctions:
Sous l'autorité du directeur-général, il est responsable de l'ensemble des services administratifs.
En particulier, il est responsable des finances; de l'équipement et de l'approvisionnement; du personnel.
Il siège au Comité de régie et à la Commission de la DEUOQ.

Exigences:
Diplômation universitaire en commerce, comptabilité ou administration.
Connaissance du milieu de l'Ouest québécois est souhaitable.
Habilité à travailler avec une équipe de direction et à superviser du personnel.
Grande disponibilité au déplacement.

Traitement: À déterminer

Lieu de travail: Rouyn

Veuillez faire parvenir un curriculum vitae complet pour le 4 décembre 1973, à:

M. Jean Messier
Directeur-général de la DEUOQ
1255, Carré Philipps, Suite 401
Montréal 111, Qué.

SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (S.R.A.M.)

AGENT D'INFORMATION

NATURE DU TRAVAIL:
Sous l'autorité du coordonnateur du Service régional d'admission du Montréal métropolitain, l'agent d'information est chargé de l'application des politiques d'information.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:
Il établit des canaux de communication avec les Commissions scolaires et les Régionales. Il rédige et révise les prospectus, rédige des articles de journaux, des communiqués et autres documents d'information entourant les activités de ces instances.
Il peut se voir confier toute autre responsabilité inhérente à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Posséder un premier diplôme universitaire terminal dans une discipline appropriée (16 ans de scolarité)
Expérience pertinente dans l'enseignement collégial.

SALAIRE:
Selon les normes du ministère de l'Éducation
(Minimum - maximum: $8,204 - $14,185.)

Faire parvenir votre demande et curriculum vitae, avant le 3 décembre 73, à:

Monsieur André Gagnon
Collège Bois-de-Boulogne
10,555 avenue Bois de Boulogne
Montréal 355.

DOMRÉMY - MONTRÉAL
15,693 ouest, boul. Gouin, Ste-Geneviève
recherche
— **infirmier(e) autorisé(e)**
avec post-scolaire en psychiatrie - temps complet.
— **auxiliaires en nursing**
temps partiel.

S'adresser à:
626-7750 poste 68

COMMISSION SCOLAIRE DAVIGNON
recherche

— UN PROFESSEUR D'ANGLAIS
De plein temps, pour le Secondaire III, IV.
Qualifications:
Brevet d'enseignement.

— UN PROFESSEUR DE MENUISERIE
Plein temps, pour la fabrication industrielle, Secondaire IV, et l'exploration, Secondaire II et III.
Qualifications:
Cours technique ou une très bonne expérience dans la fabrication du meuble.

— UN PROFESSEUR D'ÉCONOMIE
Temps partiel, 2/5 de tâche.
Qualifications:
Formation en économie ou en administration.

Envoyer votre candidature au:

Directeur du personnel,
112, rue John,
Cowansville, Qué.

LE CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES:
SECTEUR BRANDON
RECHERCHE

Le poste:

un directeur général

Fonctions:
voit à l'administration et l'établissement;
voit à l'élaboration et à la direction des programmes et services du C.L.S.C.
voit à l'engagement et à la supervision du personnel;
voit aux liens avec les autres établissements du réseau de services sociaux et de santé;
effectue tous autres travaux dont peut le charger le conseil d'administration.

Exigences:
formation de niveau universitaire en sciences administratives ou en sciences de l'homme;
expérience administrative jugée valable dans le secteur des affaires sociales de préférence, comprenant une participation active avec des organismes communautaires;
qualités personnelles de dynamisme, de créativité, de maturité; aptitudes aux travaux de conception, de synthèse et d'animation,
une bonne connaissance d'un milieu rural et de la réalité des C.L.S.C.

Rémunération:
selon les normes du ministère des Affaires sociales et les qualifications du candidat.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae avant le 14 décembre 1973, (5 heures p.m.) à

Monsieur Henri Bergeron,
C.P. 658, St-Gabriel-de-Brandon,
Comté Berthier, P.Q.

VALORISATION DES BÉNÉFICIAIRES D'AIDE SOCIALE

Le ministère des Affaires sociales recherche des candidats en vue de combler des postes de direction supérieure à Québec.

DIRECTEUR DES PROGRAMMES DE VALORISATION SOCIALE

FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur général de l'aide sociale, coordonner et diriger les activités visant à favoriser la valorisation du bénéficiaire d'aide sociale et sa réintégration à la vie socio-économique de son milieu. À cette fin, le titulaire doit: élaborer des politiques de valorisation sociale et en coordonner les activités; développer et maintenir des relations avec les ministères et organismes susceptibles de participer à des programmes de stimulation de l'emploi et de placement des bénéficiaires de l'aide sociale; superviser les travaux visant à identifier les ressources communautaires disponibles selon les cas à traiter et coordonner les activités visant à mettre au point des mécanismes de références répondant aux besoins des bénéficiaires; maintenir des relations constantes avec les comités de citoyens, les groupes populaires et autres mouvements intéressés à la valorisation sociale des bénéficiaires.

EXIGENCES — Diplôme universitaire dans une discipline appropriée, de préférence au service social ou en sciences sociales; plusieurs années d'expérience reliée aux fonctions du poste notamment dans des travaux concernant l'identification et le règlement de problèmes sociaux; une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT — Jusqu'à $23,100.
CONCOURS — A620EN/03

CHEF DU SERVICE DE LA PROMOTION SOCIALE

FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur des programmes de la valorisation sociale, planifier et organiser les activités permettant de référer les bénéficiaires d'aide sociale aux responsables de ressources communautaires. À cette fin, le titulaire doit: inventorier les ressources communautaires susceptibles de venir en aide aux bénéficiaires; connaître les ressources de façon à référer adéquatement les bénéficiaires selon des critères préétablis; promouvoir, au moyen de conférences, de colloques, de documents audio-visuels, auprès des responsables de ces ressources, le développement de mécanismes de collaboration, informer les bénéficiaires des ressources qui peuvent être mises à leur disposition et les inciter à s'en prévaloir; maintenir des relations constantes avec les organismes intéressés à ce secteur d'activités.

EXIGENCES — Diplôme universitaire dans une discipline appropriée, de préférence en service social ou en sciences sociales; environ 10 années d'expérience reliée aux fonctions du poste notamment dans des travaux concernant l'identification et le règlement de problèmes sociaux; une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ces secteurs d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT — Jusqu'à $20,200.
CONCOURS — A621DY/03

DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION: 7 décembre 1973

S'inscrire à l'aide du questionnaire *offre de service* qu'on peut se procurer aux bureaux de la *Commission de la fonction publique* (Québec: tél. 643-3984; Montréal: tél. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères. Joindre une photocopie de ses attestations d'études officielles.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler les postes vacants, la commission limitera sa sélection à ces personnes.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

BIBLIOTHÉCAIRE PROFESSIONNEL

FONCTIONS:
Choix et acquisition de la documentation.

QUALIFICATIONS:
Posséder un diplôme universitaire en bibliothéconomie. Un minimum de 5 années d'expérience dans une bibliothèque de niveau universitaire.

SALAIRE:
A déterminer selon les qualifications

Faire parvenir curriculum vitae avant le 10 décembre 1973 au:

Directeur de la Bibliothèque
École Polytechnique
C.P. 501 Snowdon
Montréal H3X 3T8, P.Q.

LE CENTRE D'ACCUEIL DE BUCKINGHAM

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pour un Centre d'accueil, institution pour adultes, de quatre-vingts (80) lits.

RESPONSABILITÉ:
Personne qui, mandatée par le Conseil d'administration est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services, le tout en conformité avec les politiques et directives, émises par le Conseil d'administration et le ministère des Affaires sociales.

EXIGENCES:
Etre détenteur d'un diplôme universitaire en sciences administratives, sciences humaines ou autres domaines connexes, ou posséder une formation secondaire ou collégiale et jouir d'une expérience administrative jugée valable, dans le secteur des affaires sociales ou dans un domaine connexe. Posséder des connaissances adéquates en gérontologie.

RÉMUNÉRATION:
Suivant les normes du ministère des Affaires sociales et selon les qualifications du candidat.

INSCRIPTION:
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae, avant le 21 décembre 1973 à l'adresse suivante:

Gilles Forcier, secrétaire,
Centre d'Accueil de Buckingham,
606 rue Matte,
Buckingham,
Comté de Papineau, Qué.

Personnel de construction

demandé d'urgence pour projet de lourds travaux de construction dans le nord du Québec.

SURINTENDANT GÉNÉRAL

Doit posséder une expérience des fondations en béton comprenant les empattements, les piliers de maçonnerie, les languettes, la construction à dalles flottantes, l'évaluation des dallages et une connaissance générale de la construction. Devra être bilingue.

Prière d'adresser curriculum vitae à:

Case 2133, Le Devoir, Montréal

CONSEILLER EN RELATIONS DE TRAVAIL

Fonctions:
— Participer à l'application de la convention collective de l'A.P.N.E.Q. dans les commissions scolaires accréditées (écrire plaintes, griefs, préparations d'arbitrage, etc.).
— Participer à des comités.
— Participer à l'animation syndicale.

Qualifications:
— Diplôme universitaire de 1er cycle ou l'équivalent.
— Expérience dans le domaine syndical.
— Connaissances suffisantes du système scolaire.
— Connaissances adéquates des lois du travail.

Traitement:
A discuter.

Modalités du concours:
Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae en précisant leurs qualifications et leur expérience ainsi que les motifs de leur demande.

Date limite du concours:
29 novembre 1973.

Faire parvenir votre candidature à:
ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS NON-ENSEIGNANTS DU QUÉBEC (CEQ)
110 ouest, boul. Crémazie, suite 709
Montréal 351

Télésat Canada

TELESAT CANADA
recherche un

AGENT DES TARIFS

Rendant compte au directeur, tarifs et revenus, cet agent devra élaborer des tarifs soit à partir d'ententes déjà existantes avec nos usagers soit pour de nouveaux genres de services; entretenir les relations requises avec les régies gouvernementales; et évaluer les propositions pour s'assurer qu'elles rencontrent les exigences des tarifs établis.

Les candidats devront être gradués en génie ou en commerce et posséder au moins trois années d'expérience à un travail similaire dans une industrie tombant sous une régie gouvernementale. Il y aura avantage à posséder quelqu'expérience en télécommunications.

Le salaire ira selon la compétence.

Faire parvenir vos notes biographiques au:

Gérant du personnel,
TELESAT CANADA,
333 River Road,
OTTAWA, Ontario.
K1L 8B9

POSTES DISPONIBLES AU

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE

SOINS INFIRMIERS	FONCTIONS	EXIGENCES	TRAITEMENT
Assistante-directrice - secteur éducation.	Implanter des programmes à court et à long termes de développement et de promotion chez tout le personnel infirmier.	Licence A.I.I.P.Q. Bacc. ou Maîtrise	Les conditions de travail et les salaires sont ceux qui prévalent dans le milieu hospitalier.
Assistantes-directrices - secteur clinique (2).	Élaborer, analyser et contrôler les normes de qualités de soins du secteur sous sa responsabilité.	Expérience en milieu hospitalier et à des postes de responsabilité.	

Les candidatures devront être adressées à: **La Direction du personnel, a/s Responsable emploi Clinique de l'Université de Sherbrooke - Centre hospitalier universitaire-Sherbrooke**

AVANT LE 30 NOVEMBRE 1973

---

le directeur de la production . . .

possède une **formation technique** et l'expérience requise à la **mise en pratique** d'horaires de production précis et de contrôle des coûts. Il a au moins **10 années d'expérience en production** et une connaissance approfondie de la **machinerie d'atelier d'usinage.** Les candidats idéals font preuve de maturité, détiennent un diplôme en génie mécanique et sont familiers avec les relations ouvrières. Ils ont de très bonnes aptitudes à la gestion et peuvent communiquer avec précision en français et en anglais.

Cette carrière de **directeur de la production** est offerte par une entreprise technologique canadienne dont la production répond aux exigences particulières des clients. Le directeur, relevant du président, aura la responsabilité de **la planification, du contrôle et de la coordination de la production** des quatres divisions de la compagnie. C'est une chance sans précédent qui s'offre à un individu voulant se perfectionner au sein d'un groupe dynamique. La rémunération est très attrayante.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae en toute confiance à B.G. Collins (514) 866-4961.

Membre de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration

KATES PEAT MARWICK ET ASSOCIÉS

1155 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Québec

CARRIÈRES PROFESSIONS ET SIONS

ADMINISTRATION DE L'AIDE SOCIALE

Le ministère des Affaires sociales recherche des candidats en vue de combler des postes de direction supérieure à Québec.

DIRECTEUR DE L'ATTRIBUTION DES PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE

FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur général de l'aide sociale, diriger les activités des unités administratives chargées de fournir aux instances décentralisées les services administratifs et techniques nécessaires pour que les bénéficiaires d'aide sociale reçoivent les prestations auxquelles ils ont droit. À cette fin, il doit: élaborer des politiques de fonctionnement; coordonner les activités visant à assurer aux bureaux régionaux et locaux, les ressources humaines et matérielles requises; élaborer, réviser et fournir à ces bureaux des politiques de fonctionnement en vue de rationaliser leurs opérations et ce, plus particulièrement en ce qui a trait aux procédés et méthodes; s'assurer que les normes d'attribution financière et les procédés administratifs soient appliqués de façon à traiter uniformément les bénéficiaires; participer à divers comités et animer des groupes de travail.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en sciences de l'administration ou en toute autre discipline appropriée; plusieurs années d'expérience reliée aux fonctions du poste notamment dans des fonctions de gestion et de direction; une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT — Jusqu'à $23,100.

CONCOURS — A620EP/03

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS

FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur de l'attribution des prestations d'aide sociale, s'assurer, en collaboration avec la direction générale de l'administration, que les responsables des bureaux régionaux et locaux disposent des ressources humaines et matérielles nécessaires à l'accomplissement de leur mandat. À cette fin, le titulaire doit: voir, en collaboration avec la direction du personnel, à la planification et à l'utilisation des ressources humaines du réseau de l'aide sociale; planifier, en collaboration avec la direction des services auxiliaires, les activités visant à satisfaire les besoins des unités administratives en matière de locaux, d'aménagement, d'ameublement et d'équipements; superviser les activités de préparation et de contrôle des crédits relatifs à l'administration de la direction générale; coordonner les travaux concernant la cueillette et la diffusion de statistiques opérationnelles et la production de rapports de gestion.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en sciences de l'administration ou en toute autre discipline appropriée; environ 10 années d'expérience reliée aux fonctions du poste notamment dans le domaine de l'administration; une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT — Jusqu'à $20,200.

CONCOURS — A621DZ/03

CHEF DES SERVICES TECHNIQUES (systèmes et méthodes)

FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur de l'attribution des prestations d'aide sociale, superviser les activités visant l'élaboration et la révision des méthodes de travail et des procédés d'attribution des prestations d'aide sociale et ce, dans le but de rationaliser et de simplifier les opérations; concevoir, voir à l'application et réviser les moyens d'appliquer avec uniformité la loi et les règlements dans l'attribution d'aide financière aux bénéficiaires. À cette fin, il doit: faire la révision des systèmes en usage dans le réseau, voir à en implanter de nouveaux et en informer les gestionnaires; rationaliser l'organisation du travail en faisant appel à des techniques d'analyse du travail et à la recherche opérationnelle; concevoir des nouveaux procédés d'attribution des prestations et effectuer leur mise à jour.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en sciences appliquées, en sciences de l'administration ou en toute autre discipline appropriée; environ 10 années d'expérience reliée aux fonctions du poste notamment dans des travaux portant sur les systèmes et méthodes et la rationalisation du travail. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT — Jusqu'à $20,200.

CONCOURS — A621EA/03

DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION: 7 décembre 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire *offre de service* qu'on peut se procurer aux bureaux de la *Commission de la fonction publique* (Québec, tel. 643-3984; Montréal, tel. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères. Joindre une photocopie de ses attestations d'études officielles.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler les postes vacants, la commission limitera sa sélection à ces personnes.

Voir autres Carrières et Professions en pages 10 et 11

CENTRE HOSPITALIER DE VALLEYFIELD

RECHERCHE

Un(e) technicien(ne) en radiologie

Exigence:
— Membre en règle de la Société en Radiologie Médicale du Québec.

Faire parvenir curriculum vitae complet à:

Service du Personnel,
Centre Hospitalier de Valleyfield,
245, rue Salaberry,
Valleyfield, P.Qué.
J6S 4V9
Tél.: (514) 373-3360

VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DU SERVICE DES LOISIRS ET DES PARCS

La Ville de St-Bruno-de-Montarville est à la recherche d'un directeur des Loisirs et des Parcs à plein temps.

Le candidat devra :
— être âgé d'au moins 25 ans
— être bilingue
— posséder un diplôme universitaire en Récréation, Éducation physique ou autres formations académiques jugées pertinentes.

Tâches: sous la direction du gérant de la Ville:
— diriger, coordonner et contrôler les activités du Service
— préparer et administrer les budgets d'opération
— prévoir et préparer des projets d'immobilisation à court terme
— appliquer les politiques générales établies par le Conseil et le Comité des Loisirs
— superviser et évaluer les programmes d'activités offertes à la population, etc. . . .

Date d'entrée en fonction :
Immédiatement

Salaire :
À partir de $13,000.00

Faire parvenir curriculum vitae, à l'adresse suivante :

Ville de St-Bruno-de-Montarville
Comité de Sélection du Personnel
1585 rue Montarville
St-Bruno, Qué. J3V 3T8

Université du Québec à Montréal

CYTO-HISTOLOGISTE

Dans le cadre des enseignements et des recherches en biologie de l'environnement, le département des Sciences biologiques recherche un
Cyto-histologiste spécialisé en microscopie électronique.

Qualifications requises:
Ph.D.

Traitement:
selon l'échelle prévue à la convention collective en vigueur à l'UQAM.

Entrée en fonction:
Janvier 1974.

Adresser un curriculum vitae détaillé à:

Monsieur Luc Desnoyers, Directeur
Département des Sciences biologiques
Université du Québec à Montréal
Casier postal 8888
Montréal, Québec
H3C 3P8

Siège social
Université du Québec

ANALYSTE DES PROCÉDÉS ADMINISTRATIFS, CLASSE II

Fonctions:
Sous la responsabilité du vice-président Administration & Finances, il est affecté à titre de conseiller auprès des différents services du siège social et est chargé des études et des analyses visant à améliorer les procédés de gestion, les méthodes de travail et à en diminuer les coûts.

Tâches principales:
— Élaborer et mettre en place de nouvelles politiques et procédures;
— Déterminer des normes et standards pour les formules et formulaires et vérifier leur utilisation;
— Donner des avis sur les méthodes visant à favoriser une utilisation optimale du personnel et de l'équipement, s'il y a lieu;
— Collaborer avec le personnel du service de l'informatique pour mettre sur pied, à la vice-présidence Administration & Finances, des programmes et systèmes permettant une information complète et rapide;
— Superviser la mise à jour d'un manuel de l'organisation contenant les politiques et procédures internes;
— Peut être appelé à initier au travail les nouveaux analystes en procédés administratifs, à diriger du personnel de soutien, à collaborer à son entraînement, à répartir le travail et à en vérifier l'exécution.

Exigences:
Posséder un diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée et un minimum de trois (3) années d'expérience pertinente.

Lieu de travail: Québec

Traitement:
Selon les qualifications et l'expérience, peut varier entre $11,542.00 et $16,147.00.

Tout candidat intéressé est invité à faire parvenir sa demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le 1er décembre 1973 à:

Monsieur Gilles Shink
Agent de Personnel
Université du Québec
2875, boul. Laurier
Ste-Foy, Québec 10e

LE COLLÈGE LIONEL-GROULX

Ste-Thérèse

demande un

COORDONNATEUR DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Attributions:
Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, le coordonnateur de l'éducation des adultes organise et supervise l'enseignement aux adultes.
Il avise le directeur des services pédagogiques des besoins du milieu et des ressources à utiliser pour répondre à ces besoins.
Il travaille en collaboration avec les directeurs de services et, en particulier, avec les coordonnateurs des services pédagogiques. Cette collaboration devra également s'étendre à tous les organismes qui s'occupent de la formation scolaire et culturelle des adultes.

Qualifications requises:
— Diplôme universitaire ou l'équivalent.
— Cinq (5) années d'expérience dont trois (3) années d'expérience pertinente dans la formation des adultes.

Qualifications spéciales:
1/ Préoccupation marquée vis-à-vis du développement économique et socio-culturel de la région:
- intérêt et aptitudes à collaborer avec les organismes extérieurs au Collège;
- capacité d'assurer un leadership dans la création de nouveaux groupes de la population régionale prêts à utiliser les ressources du Collège.

2/ Facilité à percevoir et à agir selon les différents profils et besoins des étudiants adultes de la région.

Traitement:
Selon la politique salariale du ministère.

Prière d'envoyer curriculum vitae avant le 6 décembre 1973 au:

Secrétaire général
Collège Lionel-Groulx
100, rue Duquet
Ste-Thérèse, Qué.

Université du Québec à Montréal

POSTES D'ENSEIGNANTS AU DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

1. Qualifications recherchées:
a) Ph. D. complété;
b) Préférable; expérience dans l'enseignement;
c) disponibilité pour des cours généraux en dehors de la spécialité.

2. Entrée en fonction:
1er juin 1974.

3. Étude des candidatures:
Janvier 1974.

4. Centres d'intérêts principaux du département:
a) études urbaines;
b) systèmes socialistes;
c) administration publique;
d) études latino-américaines.

5. Traitement:
Selon l'échelle de la convention collective (actuellement en négociation).

Adresser un curriculum vitae à:

Monsieur André Bernard, Directeur
Département de Science politique
Université du Québec à Montréal
Casier postal 8888
Montréal, Québec
H3C 3P8

LE COMITE PROVISOIRE D'IMPLANTATION DU C.L.S.C.
SECTEUR BEDFORD-RÉGION
requiert les services d'un:

ANIMATEUR-ANALYSTE ET CONSEILLER-SOCIAL BILINGUES

FONCTIONS:
Aider le Comité d'Implantation dans le démarrage du C.L.S.C.
Poursuivre l'information sur la loi 65 et se donner les moyens de recueillir et analyser les besoins de la population.
Promouvoir la participation des citoyens et aider à établir un plan d'organisation du C.L.S.C.

QUALIFICATIONS:
Expérience pertinente.
Connaissance de Bedford-Région et de ses problèmes.
Habileté à travailler en groupe.
Capacité à vulgariser des documents.
Diplôme en organisation communautaire (souhaitable).

TRAITEMENT:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

DURÉE DE L'EMPLOI:
6 mois.

Deux postes à combler.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 30 novembre 1973 à:

C.L.S.C. BEDFORD-RÉGION
C.P. 98
BEDFORD, Qué.

Le mouvement Renouveau Chrétien
est à la recherche

d'un ANIMATEUR

Ce mouvement est le regroupement d'équipes de chrétiens adultes des milieux qu'on peut décrire comme étant de "cadres et de services", ou encore de "classes moyennes" et de "bourgeoisie". Le mouvement est axé sur la vie et les engagements concrets vus à la lumière de la foi en Jésus-Christ.

Description de la tâche:
- Promouvoir en collaboration avec l'équipe nationale, la préoccupation de l'évangélisation des milieux de cadres et de services pour les diocèses de l'Inter de Montréal.
- Promouvoir avec l'appui de l'équipe nationale la formation d'équipes dans le diocèse de Montréal.
- Assurer la liaison de ces nouvelles équipes entre elles et avec les autres groupes de la province.

Lieu de travail:
Montréal

Temps partiel:
20 heures par semaine dont deux ou trois soirées (ouverture à la discusssion).

Conditions requises:
- Bien connaître au moins certaines couches de ces milieux à Montréal.
- Être une personne de relations, de contacts.
- Capacité d'animation et de travail en équipe.
- Engagement chrétien consenti.
- Connaissance vécue de l'Action Catholique.
- S'insérer dans une équipe de base (exigence pour tous les responsables à tous les niveaux).
- Diplôme d'études collégiales ou équivalence.

Adresser curriculum vitae avant le 15 décembre à:

Renouveau Chrétien
a/s de Françoise Fortin
3827, St-Hubert
Montréal

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
UNIVERSITÉ
DE SHERBROOKE

Sherbrooke, Qué.

La Clinique de l'Université de Sherbrooke (C.H.U.) est à la recherche d'un :

CHEF DE SERVICE EN SERVICE SOCIAL HOSPITALIER

Pour :
— Diriger les activités relatives à la réalisation des différents programmes sociaux.
— Contribuer à l'enseignement universitaire des professionnels de la santé.
— Participer à l'élaboration des programmes de recherche en services sociaux.

La préférence sera accordée aux candidats qui réunissent les qualités suivantes :
— Posséder un bacc. en service social.
— Être membre de la Corporation des travailleurs sociaux de la Province de Québec.
— Posséder quelques années d'expérience dans la direction de services sociaux.
— Posséder une expérience du milieu hospitalier.

Les candidatures devront être adressées dans les plus brefs délais, avant le 29 novembre 1973, ou téléphoner à frais virés au numéro suivant : 563-5555, local 369.

La Direction du Personnel,
Responsable — Secteur Emploi,
Clinique de l'Université
de Sherbrooke,
Centre Hospitalier Universitaire,
SHERBROOKE. P.Q.

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES HOCHELAGA — MAISONNEUVE INC.

recherche

A) UN RESPONSABLE DE LA CONSULTATION SOCIALE

Sa fonction :
— Collaboration étroite avec un travailleur communautaire dans une équipe de prise de contact et de traitement à court terme individuel et de groupe;
— Mise en place, coordination et évaluation des programmes du module;
— Encadrement et évaluation du personnel (5 personnes);
— Collaboration avec les autres modules du C.L.S.C., les organismes du quartier et hors-quartier;
— Participation à l'élaboration des politiques du C.L.S.C.

Le candidat :
— T.S.P.
— Minimum de 5 années d'expérience en prise de contact, en traitement à court terme, en travail de groupe et en intervention sociale collective;
— Expérience en milieu ouvrier;
— Expérience en administration;
— Leadership, créativité.

B) UN CONSEILLER SOCIAL

Sa fonction :
— Collaboration étroite avec un travailleur communautaire dans une équipe de prise de contact et de traitement à court terme individuel et de groupe;
— Participation à la mise en place et à l'évaluation des programmes du module;
— Collaboration avec les membres des autres modules du C.L.S.C., des organismes du quartier et hors-quartier.

Le candidat :
— Conseiller social;
— Plus de 3 années d'expérience de prise de contact, en traitement à court terme, en travail de groupe et en intervention sociale collective;
— Expérience en milieu ouvrier;
— Leadership et créativité.

Le salaire tiendra compte de la compétence des candidats qui feront parvenir leur demande, par écrit et en y joignant un curriculum vitae détaillé, avant le 15 décembre, 1973 à

C.L.S.C. Hochelaga-Maisonneuve Inc.
1678 rue de LaSalle
Montréal H1V-2J8
a/s Mlle Louise Lépine
Secrétaire pour le
Conseil d'Administration

Le Centre Local de Services Communautaires C.L.S.C.
de Lotbinière-Ouest
recherche les services de:

1/ Deux (2) organisateurs communautaires.

Fonctions:
En collaboration avec une équipe multidisciplinaire:
— travailler à la conceptualisation et à la mise sur pied d'un programme d'action communautaire;
— assister des groupes de citoyens dans des démarches d'information, de formation et d'action;
— promouvoir la participation des citoyens à la définition et à l'organisation du C.L.S.C.

Exigences:
— Diplôme en organisation communautaire ou expérience équivalente.
— Deux (2) ans d'expérience pertinente.
— Habileté à travailler avec des groupes de citoyens.
— Capacité de constituer et de vulgariser des dossiers d'information.

Traitement:
Selon les échelles en vigueur dans les établissements de santé et de services sociaux.

2/ Infirmière(ier)

Fonctions:
Dans une perspective multidisciplinaire:
— participer au programme de Prévention et Soins et, à ce titre, contribuer à l'élaboration des programmes d'intervention médicale et sociale, adaptés aux besoins de la population à desservir;
— dispenser les soins préventifs, curatifs et de réadaptation dans les limites de sa compétence;
— participer à l'évaluation des programmes.

Exigences:
— Détenir un permis de travail de l'A.I.I.P.Q. pour l'année en cours, une attention spéciale sera accordée aux candidats détenant un certificat en santé communautaire ou un baccalauréat en nursing.
— Avoir une expérience valable de la prévention, des soins aux mères et aux enfants, des soins aux malades externes et des soins à des groupes de malades chroniques.
— Faire preuve d'initiative dans l'organisation du travail.
— Avoir de la facilité et de l'intérêt à travailler en équipe.
— Avoir la capacité de participer activement à la recherche.

Traitement:
Selon les échelles en vigueur dans les établissements de santé et de services sociaux.

Les personnes intéressées à ces postes doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet avant le 7 décembre 1973 à:

Le Directeur Général
C.L.S.C. Lotbinière-Ouest
Fortierville, Qué.
G0S 1J0

Coupe Grey: le match sera télévisé coûte que coûte

TORONTO (CP) — John Bassett, président de CFTO-TV, a déclaré hier que le réseau CTV téléviserait le match de la coupe Grey, dimanche, même si Radio-Canada ne peut le faire pour raison de grève.

Les deux réseaux se sont préalablement entendus pour "couvrir" la partie avec l'aide de 12 cameramen mais un conflit de travail entre Radio-Canada et son personnel affecté aux nouvelles pourrait mêler les dés.

Un porte-parole de la Guilde canadienne des communications a affirmé hier que les membres de ce syndicat pourraient refuser de se rendre au travail et empêcher Radio-Canada de participer au compte rendu du match.

M. Bassett a déclaré que si Radio-Canada ne peut rendre compte de la partie à cause des piquets de grève, "nous le ferons. Nos équipes sont en état d'alerte et il n'est aucunement question d'un blackout."

Radio-Canada possède les droits de cette partie mais a conclu une entente avec CTV qui a déjà vendu le match aux commanditaires, de dire M. Bassett.

De son côté, un porte-parole de Radio-Canada a déclaré qu'il était peu probable que le conflit avec le personnel affecté aux nouvelles nuirait au compte rendu du match.

La guilde, qui représente les reporters de Radio-Canada à travers le pays, à l'exception de ceux de Montréal et de Québec, a organisé des grèves de huit heures mardi pour protester contre le manque de progrès en vue du renouvellement de la convention collective qui a expiré le 31 mai.

Entre-temps sur le terrain, les Rough Riders d'Ottawa, sous l'oeil attentif de leur instructeur Jack Gotta, ont tenu hier un exercice très rigoureux de deux heures. Les joueurs des Rough Riders n'entendaient pas à rire.

Le quart-arrière Jerry Keeling, un vétéran de 12 saisons au football canadien qui fut l'un des artisans de la poussée des Riders cette saison, avait peine à marcher et ses chances d'affronter les Esquimos d'Edmonton sont très minces.

"Mais je serai là," a lancé Keeling à ceux qui lui posaient la question. Les Riders, somme toute, n'entretiennent que peu d'espoir de voir Keeling diriger leur attaque.

Ils misent plutôt sur le quart Rick Cassata qui a été relégué à un rôle d'auxiliaire suite à



RICK CASSATA
... au quart

l'arrivée de Keeling à Ottawa au début de la saison. Les Riders sont toutefois confiants de voir triompher Cassata.

Les dirigeants de l'équipe se souviennent d'ailleurs des performances de Cassata qui, en relève à Keeling, avait permis aux Riders de vaincre les Lions de la Colombie-Britannique et les Tiger Cats de Hamilton.

Si Cassata assumera la direction de l'offensive des Riders, le centre-arrière Jim Evenson aura pour tâche de mener l'attaque au sol avec l'aide de Art Green, Jim Foley et Terry Wellesley.

Hugh Oldham et Rhone Nixon demeurent très dangereux sur les jeux aériens, tandis que l'ailier rapproché Tom Pullen s'est avéré la semaine dernière un excellent receveur de passes.

Les Riders, à cause de leur défensive qui est considérée comme étant la plus solide, du moins dans l'Est, sont favoris pour remporter le match.

Toutefois la ligne première des Riders n'aura pas le même mordant puisque l'ailier défensif Wayne Smith souffre d'une fracture à un bras. Smith a cependant laissé entendre qu'il voulait prendre part au match.

Au cours de leur unique partie contre Edmonton cette saison, les Riders avaient été très alertes à la défensive, interceptant six passes tout en recouvrant trois échappés.

Les quarts Tom Wilkinson et Bruce Lemmerman avaient été victimes de trois interceptions chacun. C'est également au cours de cette partie que Gerry Organ a égalé un record de la ligue en obtenant six placements. Il partage le record avec Dave Cutler, des Esquimos.

Une permission

Le groupe de London, Ont., qui tente d'obtenir une concession dans la LCF, devra recevoir l'approbation des Tiger Cats de Hamilton avant de poursuivre plus avant son projet. C'est ce qu'a annoncé hier le commissaire Jake Gaudaur.

Chaque équipe de la LCF a tous les droits dans un rayon de 125 milles de la ville.

Le groupe de London, dirigé par l'homme d'affaires Bob Harris, a l'intention de construire un stade de 35,000 sièges.

Le Canada en arrière 2-0

MEXICO (AFP) — Le Mexique mène sur le Canada par deux victoires à zéro à l'issue de la première journée de leur rencontre de tennis dans le cadre des éliminatoires pour la coupe Davis zone nord-américaine de 1974.

Le deuxième simple, entre le Canadien Tony Bardsley et le Mexicain Raul Ramirez, s'est terminé par la victoire de celui-ci par 6-1, 6-3, 6-2.

Précédemment, Joaquin Loyo Mayo avait remporté le premier simple en battant Réjean Genois par 6-4, 10-8, 3-6, 6-2.

Contrairement à ce qui était prévu, le jeune Canadien a opposé une certaine résistance au Mexicain, beaucoup plus chevronné que lui, surtout au deuxième set, ce qui a fait durer le match près de trois heures.

Par contre les 3,000 spectateurs qui remplissaient les gradins du stade Rafael Osuna ont été déçus par la partie Ramirez-Bardsley qui n'a duré que 80 minutes.

On s'attendait à une confrontation plus équilibrée et légèrement favorable aux Mexicains, mais celui-ci a fait montre d'une nette supériorité, au point de ne jamais perdre son service.

Il est donc fort probable que les Mexicains se qualifieront dès samedi, après le double, pour rencontrer les Colombiens dans la phase suivante des éliminatoires. La composition des deux paires n'a pas été annoncée.

Nicklaus et Miller en tête

Johnny Miller, vainqueur 1973 de l'Omnium Américain, a établi un nouveau record de 65 sur le parcours Nueva Andalucia de 6,905 verges à normale-72, hier à Marbella, Espagne, pendant que son partenaire Jack Nicklaus jouait une ronde de 68, pour permettre aux Etats-Unis de prendre, d'emblée, la tête du peloton des 49 pays participant à l'annuelle Coupe du Monde de golf. Les Américains, qui étaient en 5e place sur un pied d'égalité avec l'Espagne après la 1ère ronde d'avant-hier, ont un total combiné de 275, soit 13 coups sous la normale, pour les premiers 36 trous, ce qui leur vaut une confortable avance de 5 coups sur leurs plus proches rivaux, Roberto de Vicenzo, 71 hier, et Fidel de Luca, 72, d'Argentine, les meneurs après la 1ère tournée. Miller, qui n'avait pu faire mieux que 73 avant-hier, a joué 32 sur les premiers 9 trous (dont un aigle et trois oiseaux) avant d'inscrire un total de 33 sur les derniers 9 trous, aidé encore une fois d'un aigle sur le 13e trou de 390 verges où il cala une approche de 150 verges avec un fer-7. Au classement individuel, Miller est bon 3e, deux coups derrière Lu Liang-Huan, de Taiwan, qui a des totaux de 67-69—136 comparativement à 73-65—138 pour Miller. Le puissant Nicklaus se place entre les deux avec 69-68—137. Au classement des pays, Taiwan, 283, suit les Etats-Unis et l'Argentine tandis que l'Afrique du Sud, représentée par Gary Player (69-72) et Hugh Baiocchi (71-72), est en 4e place avec 284. Le Canada, représenté par Philippe Giroux (78-77) et Bob Panasiuk (81-79) était loin en arrière avec un total de 315.

•

DAVE STOCKTON a pris une avance d'un coup au 3e tournoi Japon-Etats-Unis, hier à Hashimoto, alors qu'il a joué une 1ère ronde de 71, un coup sous la normale du parcours de 7,200 verges. Seulement 18 des meilleurs golfeurs américains et japonais prennent part à ce tournoi de $109,090 qui offre un premier prix de $17,857 pour le championnat individuel et une bourse de $16,000 pour l'équipe gagnante. Al Geiberger et trois pros japonais, Takaaki Kono, Teruo Sugihara et Takashi Kurihara étaient sur un pied d'égalité en 2e place avec 72. Tommy Aaron est à 74, Arnold Palmer à 75, Doug Sanders, Ray Floyd et Chi-Chi Rodriguez à 76 et Dave Marr à 77. Dans le match par équipe, les Etats-Unis totalisent 594 comparativement à 602 pour le Japon.

•

AUX QUILLES, à Singapour et à l'issue de la 3e journée des championnats du monde, Miguel Baigts, du Mexique, est passé en tête du classement général avec 2,804 points, suivi de Glen Watson, du Canada, qui avait terminé en tête des deux rondes de qualification, avec 2,779. Henry Tan, de Singapour, suit avec 2,732 points. Ray Mitchell, du Canada, champion de l'an dernier, est tombé au 12e rang avec 2,564.

•

QUEBEC, plus précisément Montréal, et le Nouveau-Brunswick auront l'honneur de présenter la Coupe Internationale de baseball amateur en 1975. Jean-Maurice Simard, ministre des finances du Nouveau-Brunswick, dirigeait la délégation canadienne qui a présenté sa demande à l'Association mondiale de baseball amateur lors d'une réunion qui s'est déroulée à Managua au Nicaragua. Deux pays réclamaient cet événement pour 1975, mais le Japon s'est finalement désisté en faveur du Canada. Les 8 meilleures formations mondiales prendront part au tournoi qui, à Montréal, sera présenté au parc Jarry. Quant à la Coupe du Monde 1974, elle sera disputée à Miami, Floride, celle de 1976 étant présentée à Rome et celle de 1978 à Johannesbourg, Afrique du Sud. D'autre part, le Japon présentera la Coupe Internationale en 1977. On apprend que le prochain congrès mondial du baseball amateur se tiendra à Montréal en septembre 1975.

•

LES BRUINS DE BOSTON ont annoncé, hier, qu'ils avaient vendu l'ailier droit Doug Roberts, 31 ans, aux Red Wings de Détroit, où Roberts avait commencé sa carrière dans la ligue Nationale de hockey lors de la saison 1965-66. Il avait été vendu au Californie en 1968 avant de passer au Boston il y a deux ans. Roberts est une ancienne vedette de l'équipe de hockey de l'université Michigan State.

Les Nordiques gagnent grâce à André Gaudette

CLEVELAND (AP) — André Gaudette a marqué le but de la victoire hier soir en 3e période pour les Nordiques de Québec qui ont défait les Crusaders de Cleveland 3-2 dans un match de l'Association mondiale de hockey.

A la suite de ce triomphe, les Nordiques sont ex-aequo avec les Whalers de la Nouvelle-Angleterre au 1er rang de la section Est de l'AMH.

Cleveland a pris une avance de 2-0 au 1er tiers grâce à des buts de Gary Jarrett et Gerry Pinder, marqués à 39 secondes d'intervalle.

Mais Guy Dufour a réduit l'avance à un seul but en prenant le retour d'un lancer du défenseur Jean-Claude Tremblay une minute plus tard.

A la 2e période, Serge Bernier s'est échappé et a déjoué le gardien Gerry Cheevers, créant ainsi l'égalité jusqu'à ce que Gaudette assure la victoire des Nordiques au dernier engagement.

1ère période
1—CLEVELAND: Jarrett (10) Krake 10:59
2—CLEVELAND: Pinder (8) Andrea, Wiste 11:38
3—QUEBEC: Dufour (9) Tremblay, Gilbert 12:48
Pun.: Shmyr C 1:39; Gendron Q 2:51; Beaulé Q 3:46; Young C 7:39.

2e période
4—QUEBEC: Bernier (13) Houle 9:01
Aucune punition.

3e période
5—QUEBEC: Gaudette (5) Tremblay, Parizeau 10:51
Pun.: Clearwater C 7:47; Guite Q 8:46; L. Hillman C 8:46.
Lancers par:
Québec: 13-9-8-30
Cleveland: 13-12-9-34
Gardiens: Deguise, Québec; Cheevers Cleveland.
A—5,329.

Les Flames gagnent 4-1

ATLANTA (AP) — Chuck Arneson, ancien joueur du Canadien de Montréal, a marqué deux fois au 3e tiers hier soir, conduisant ainsi les Flames d'Atlanta à une victoire de 4-1 contre les Canucks de Vancouver dans la ligue Nationale de hockey.

A la suite de cette victoire, les Flames sont sur un pied d'égalité avec les Black Hawks de Chicago, au 2e rang de la section Ouest de la LNH, deux points derrière les Flyers de Philadelphie.

Les Canucks ont pris l'avance en 2e période grâce à un but de John Wright. Mais les Flames eurent vite fait de prendre l'avantage 2-1 grâce à des buts de Rendy Menery et Bob Leiter.

Finalement, en 3e période, Arneson concrétisait la victoire des siens.

1ère période
Aucun but.
Pun.: Daily V 8:12; Richard A, Schmautz V 10:24; Dunn V 18:21.

2e période
1—VANCOUVER: Wright (2) Lever, Dunn 0:41
2—ATLANTA: Manery (4) Lysiak 3:28
3—ATLANTA: Leiter (2) Arneson 3:54
Pun.: Lysiak A 6:23; Wilkins V 13:23; Wright V, Arneson A maj. 17:04.

3e période
4—ATLANTA: Arneson (3) Deadmarsh, Bennett 7:45
5—ATLANTA: Arneson (4) Bennett 11:44
Pun.: McSheffrey V 13:47; Dailey V 17:51.
Lancers par:
Vancouver: 5-4-28-17
Atlanta: 18-8-14-40
Gardiens: G. Smith, Vancouver; Myre, Atlanta.
A—15,141.

Blazers 4, Jets 3

1ère période
1—VANCOUVER: Burgess (7) B. Campbell, C. Campbell 0:53
2—VANCOUVER: Meyers (3) Pun: Adeir V 1:43; Asmindson W 9:25; Meloche V, Huck W 17:40.

2e période
3—WINNIPEG: Hull (16) Beaudin, Asmundson 9:30
4—WINNIPEG: Rousseau (5) Huck, Zanussi 15:09
Aucune punition.

3e période
5—WINNIPEG: Beaudin (10) 3:18
6—VANCOUVER: Burgess (8) Lawson, Hutchison 16:12
Pun: Huck W, Cardiff V, MacSweyn V mauv. cond. 6:07; Bordeleau W min., mauv. cond. 8:17; Gratton W, Hutchison V 13:04.

Prolongation
7—VANCOUVER: B. Campbell 5:28

À Blue Bonnets

Pari double: Tomplate (4) et Bert Apollo (5): $32.
1ère quiniela: Rose Lobell (9) et The Egyptian (2): $27.40.
2e quiniela: Mi Pipita (2) et Revel Black (6): $50.10.
(Les 3 dernières courses ont été annulées à cause de la brume).
Mutuel: $374,104.
Assistance: 7,183.

Les choix de M. Lee à B.B.

Hier soir, notre expert a désigné 2 vainqueurs au cours des 7 premières courses. Il est à noter que les trois dernières courses n'ont pas eu lieu à cause de la brume. Jusqu'ici M. Lee a désigné 147 vainqueurs en 530 courses pour une moyenne de 27.7%.

Voici ses pronostics pour les programmes de ce soir et de demain après-midi:

CE SOIR

1ère course: 1—Careless Fran (3); 2—Party Frost (2); 3—Charlie's Pride (5).
2ème: 1—Armbro Lester (3); 2—H.B. Abe (6); 3—Fleur Coloniale (4).
Paris doubles suggérés 3-3 et 3-6.
3ème: 1—Scranton Hanover (2); 2—Beau Regard (5); 3—Mark Almahurst (6).
4ème: 1—Town Taxi (2); 2—Wee Pal (6); 3—Tina Silk (5).
Quinielas suggérées: 2-6, 2-5 et 2-9.
5ème: 1—Miramichi Al (2); 2—Fitzgerald (4); 3—Majestic Girl (8).
6ème: 1—Wingy Mir (2); 2—Easy Forward (4); 3—Parneilli Hanover (3).
Quinielas suggérées: 2-4, 2-3 et 2-8.
7ème: 1—Pec (3); 2—Betsies Dream (1); 3—Moon Volo (2).
8ème: 1—Heinze Travel (1); 2—Mr. Cecil Express (7); 3—Fred A. (8).
Quinielas suggérées: roulette 1-7-8.
9ème: 1—Quick (4); 2—Johnny Fling (6); 3—Dons Gene (1).
10ème: 1—Aljeans Dave (6); 2—Prince Robbie (5); 3—Archie Adios (1).
Exactas suggérées: 6-5 et 6-1.

DEMAIN APRES-MIDI

1ère: 1—J.R. Doll (5); 2—Carillon (6); 3—Sing Song (9).
2ème: 1—Hard Head Hal (2); 2—The Hood (4); 3—Boone Senator (6).
Paris doubles suggérés: 5-2, 5-4, 6-2 et 6-4.
3ème: 1—Cee Dee Hill (4); 2—Golden Able (6); 3—Wannuis Gold (3).
4ème: 1—Mar Con Lee (8); 2—Outerail (3); 3—Quick Brew (6).
Quinielas suggérées: roulette 3-6-8.
5ème: 1—Good Nite Jim (4); 2—Jolie Richelieu (2); 3—Roderick Dhu (7).
6ème: 1—Adios Carloss (5); 2—Idonas Faith (6); 3—The Champ Lady (1).
Quinielas suggérées: roulette 1-5-6.
7ème: 1—Bonny Brook Mike (1); 2—Speedy Peter Bee (2); 3—Sandy Shore (8).
8ème: 1—Battle Sharp (2); 2—Coffee Sol (3); 3—Shadydale Adam (1).
Quinielas suggérées: roulette 1-2-3.
9ème: 1—Larry Lobell (5); 2—Waiata (2); 3—Clermont Drummond (7).
10ème: 1—Soames Labell (7); 2—St-Léger (4); 3—Neda Legs (5).
Exactas suggérées: roulette renversée 4-5-7.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE
Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BOSTON	20	15	4	1	99	54	31
TORONTO	20	9	6	5	60	51	23
MONTREAL	18	10	6	2	60	50	22
RANGERS NY	20	9	7	4	74	60	22
BUFFALO	19	9	9	1	63	67	19
DETROIT	19	7	11	1	62	88	15
VANCOUVER	18	5	10	3	46	62	13
ISLANDERS NY	18	3	8	7	41	57	13
Section Ouest							
PHILADELPHIE	19	12	6	1	57	33	25
CHICAGO	18	8	4	6	54	30	22
ATLANTA	19	9	6	4	51	49	22
ST-LOUIS	18	9	6	3	52	41	21
PITTSBURGH	19	7	9	3	50	78	17
LOS ANGELES	18	5	11	2	49	64	12
MINNESOTA	19	3	10	6	41	67	12
CALIFORNIE	18	5	12	1	38	65	11

Jeudi
Pittsburgh 4, Toronto 2
Rangers NY 7, Buffalo 6
Islanders NY 5, Détroit 3
Boston 4, Philadelphie 2
St-Louis 2, Minnesota 1
Hier soir
Atlanta 4, Vancouver 1
Ce soir
Montréal à Pittsburgh
Chicago à Toronto
Los Angeles à Rangers NY
Islanders NY à Détroit
Philadelphie à St-Louis
Californie à Minnesota
Demain
Montréal à Chicago
Vancouver à Rangers NY
Los Angeles à Boston
Californie à Détroit
Atlanta à Buffalo

LES POINTEURS
(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Esposito, Boston	23	23	46
Orr, Boston	11	28	39
Hodge, Boston	14	18	32
Martin, Buffalo	15	12	27
Cashman, Boston	8	17	25
Cournoyer, Montréal	13	11	24
Goldsworthy, Minnesota	12	11	23
Park, Rangers NY	5	18	23
Redmond, Détroit	12	10	22
Ullman, Toronto	10	12	22
Lemaire, Montréal	6	16	22
Hextall, Minnesota	4	18	22

ASSOCIATION MONDIALE
Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
N.-ANGLETERRE	22	12	9	1	84	75	25
QUEBEC	23	12	10	1	93	77	25
CHICAGO	18	11	6	1	68	58	23
CLEVELAND	19	9	8	2	68	71	20
TORONTO	21	7	11	3	70	76	17
NEW YORK	20	6	12	2	47	80	14
Section Ouest							
EDMONTON	18	14	4	0	77	52	28
MINNESOTA	19	10	8	1	75	65	21
WINNIPEG	21	9	10	2	74	72	20
HOUSTON	16	9	6	1	64	48	19
VANCOUVER	21	8	13	0	72	90	16
LOS ANGELES	22	6	16	0	58	86	12

Jeudi
Vancouver 7, Edmonton 1
Minnesota 7, N.-Angleterre 5
Chicago 4, Los Angeles 3
Toronto 4, Québec 2
Hier soir
Québec 3, Cleveland 2
Edmonton à Los Angeles
Vancouver 4, Winnipeg 3, prolongation
Ce soir
Chicago à Houston
Toronto à Cleveland
Demain
Winnipeg à Minnesota
Edmonton à Houston
Vancouver à Toronto
Québec à Jersey

LES POINTEURS
(parties d'hier non comprises)

	p	b	pts
Climie, Edmonton	18	13	31
Harrison, Edmonton	9	22	31
Bernier, Québec	12	17	29
Lawson, Vancouver	17	11	28
Hughes, Houston	17	10	27
Connelly, Minnesota	13	11	24
Buchanan, Cleveland	13	11	24
Carleton, Toronto	11	13	24
Hull, Winnipeg	15	8	23
Webster, N.-Angleterre	15	8	23
Lund, Houston	5	18	23

Jeudi soir

Blazers 7, Oilers 1

Première période
1—EDMONTON: Climie (18) Perkins, Hamilton 15:23
Punition: MacSweyn V., 14:03.
Deuxième période
2—VANCOUVER: Myers (2) Cardiff, St. Sauveur 6:24
3—VANCOUVER: Migneault (3) St. Sauveur, Plumb 12:16
4—VANCOUVER: Lawson (16) B. Campbell, Burgess 12:40
5—VANCOUVER: Adair (6) Gellard, Cardiff 12:53
Punitions: Hamilton E., 2:01; Gellard V., 16:37.
Troisième période
6—VANCOUVER: B. Campbell (4) Lawson, Cardiff 3:13
7—VANCOUVER: Lawson (17) Hutchison, Burgess 10:52
8—VANCOUVER: St. Sauveur (9) Migneault, Cardiff 13:30
Punitions: Gellard V., majeure, McCrimmon E., majeure 2:52; Gilmore E., 5:02; Myers V., 6:31; Gilmore E., 9:00.
Lancers par:

Edmonton	10	12	12—34
Vancouver	6	6	13—25

Gardiens: Worthy, Edmonton; Gardner, Vancouver.
Assistance: 8,572.

Cougars 4, Sharks 3

Première période
1—CHICAGO: Hardy (9) Paiement, Rochon 13:56
Punitions: Morris C., McDonald LA, 7:43; Tardif LA, 11:03.
Deuxième période
2—CHICAGO: Mavety (2) 7:18
3—LOS ANGELES: McDonald (9) Niekamp, LeBlanc 19:49
Punitions: Mavety C., 4:14; Nesterenko C., Veneruzzo LA, 5:11; Proceviat C., 9:16; Maggs C., 11:41.
Troisième période
4—LOS ANGELES: McDonald (10) Garwasiuk, LeBlanc 6:24
5—CHICAGO: Hardy (10) Stapleton, Paiement 7:29
6—CHICAGO: Glenwright (4) 14:07
7—LOS ANGELES: McDonald (11) LeBlanc 19:28
Punitions: Fleming C., 10:51; Rochon C., 15:05.
Lancers par:

Chicago	13	9	10—32
Los Angeles	8	11	11—30

Gardiens: Newton, Chicago; Gillow, Los Angeles.
Assistance: 4,743.

LIGUE AMERICAINE
Section Nord

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
PROVIDENCE	20	13	6	1	98	57	27
NEW HAVEN	19	11	5	3	76	59	25
N.-ECOSSE	21	10	8	3	59	55	23
BOSTON	19	8	9	2	54	66	18
ROCHESTER	17	7	7	3	58	63	17
SPRINGFIELD	16	4	9	3	47	60	11
Section Sud							
CINCINNATI	17	12	2	3	86	43	27
HERSHEY	19	8	6	5	63	49	21
BALTIMORE	16	8	7	1	56	54	17
JACKSONVILLE	19	6	12	1	55	83	13
RICHMOND	17	4	10	3	41	72	11
VIRGINIE	16	3	13	0	37	69	6

Jeudi
Baltimore 3, Richmond 0
Hier soir
Rochester 5, N.-Ecosse 1
Cincinnati 6, Jacksonville 3
Boston à Providence
Hershey à Springfield
New Haven à Virginie
Ce soir
N.-Ecosse à Hershey
Rochester à Springfield
Baltimore à Virginie
Demain
New Haven à Boston
Richmond à Jacksonville
Cincinnati à Providence
Virginie à Rochester

LIGUE MAJEURE DU QUEBEC
Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
QUEBEC	24	20	3	1	180	102	41
SOREL	23	15	7	1	154	111	31
SHAWINIGAN	23	12	9	2	120	100	26
CHICOUTIMI	23	7	16	0	84	149	14
TROIS-RIVIERES	23	5	18	0	97	167	10
Section Ouest							
CORNWALL	23	19	4	0	139	84	38
MONTREAL	21	13	6	2	146	92	28
SHERBROOKE	22	10	12	0	88	103	20
LAVAL	21	9	11	1	107	120	19
DRUMMONDVILLE	24	7	16	1	105	146	15
HULL	21	3	18	0	66	112	6

Jeudi
Laval 6, Sherbrooke 1
Cornwall 7, Chicoutimi 4
Sorel 5, Drummondville 5
Hier soir
Sorel 11, Chicoutimi 3
Québec 5, Montréal 2
Shawinigan 6, Drummondville 2
Hull à Sherbrooke
Demain
Sherbrooke à Chicoutimi
Montréal à Shawinigan
Trois-Rivières à Sorel
Hull à Québec
Cornwall à Drummondville

Football

LIGUE CANADIENNE
Demain
COUPE GREY
Edmonton vs Ottawa à Toronto, 13h

LIGUE NATIONALE
Division Américaine
Section Est

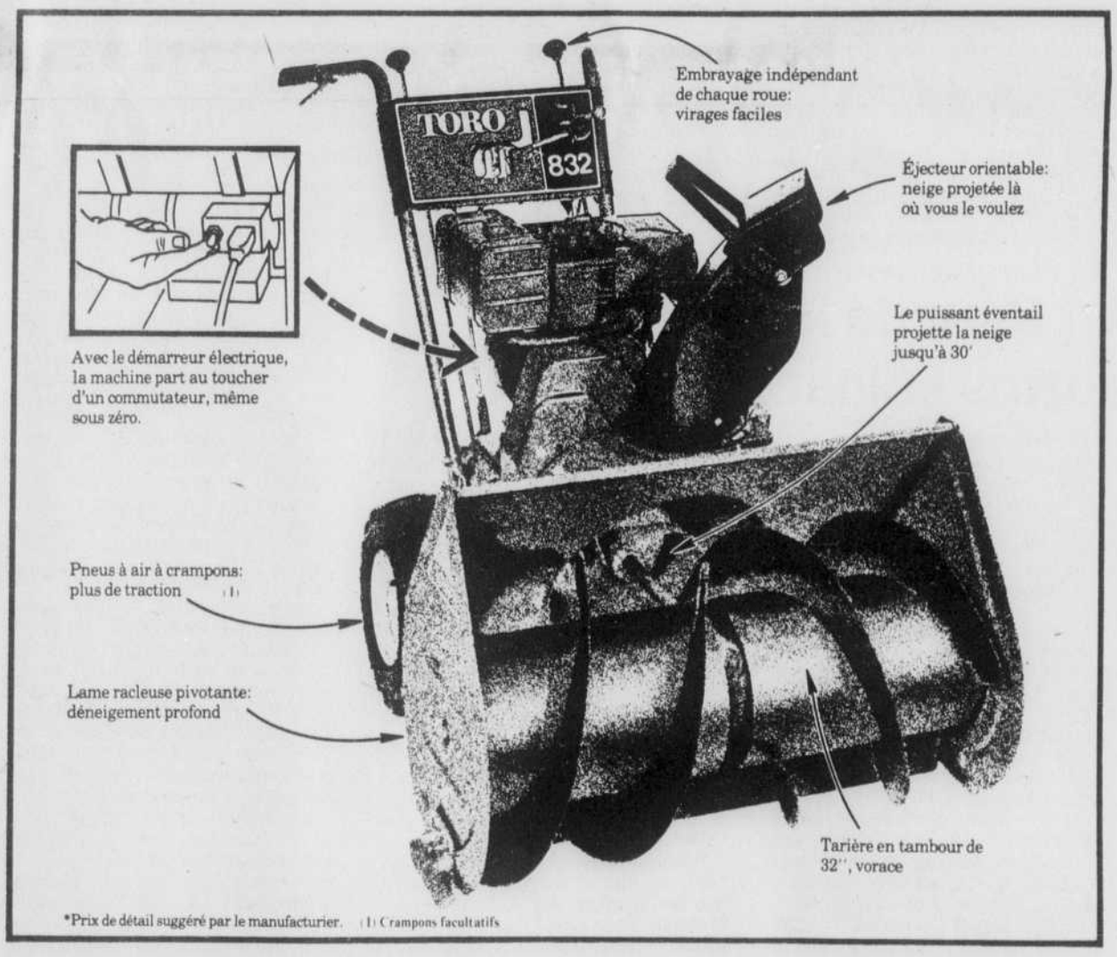
	g	p	n	moy.	pp	pc
x-MIAMI	10	1	0	.909	276	101
BUFFALO	5	5	0	.500	147	180
JETS DE N.Y.	3	7	0	.300	163	203
N.-ANGLETERRE	3	7	0	.300	170	231
BALTIMORE	2	8	0	.200	158	281
Section Centrale						
PITTSBURGH	8	2	0	.800	235	138
CLEVELAND	6	3	1	.650	159	155
CINCINNATI	6	4	0	.600	156	166
HOUSTON	1	9	0	.100	162	338
Section Ouest						
KANSAS CITY	6	3	1	.650	161	115
DENVER	5	3	2	.600	271	215
OAKLAND	5	4	1	.550	186	142
SAN DIEGO	2	7	1	.250	137	250

Division Nationale
Section Est

WASHINGTON	8	3	0	.727	253	127
DALLAS	7	4	0	.626	303	183
ST-LOUIS	3	6	1	.250	211	263
PHILADELPHIE	3	6	1	.350	218	278
GIANTS DE N.Y.	2	7	1	.250	173	244
Section Centrale						
x-MINNESOTA	9	1	0	.900	203	114
DETROIT	4	6	1	.409	204	190
GREEN BAY	3	5	2	.400	138	198
CHICAGO	3	7	0	.300	175	216
Section Ouest						
LOS ANGELES	8	2	0	.800	268	142
ATLANTA	7	3	0	.700	260	145
N.-ORLEANS	4	6	0	.400	114	234
SAN FRANCISCO	3	7	0	.300	180	232

x-champion de la section
Jeudi
Washington 20, Détroit 0
Miami 14, Dallas 7
Demain
Pittsburgh à Cleveland
St-Louis à Cincinnati
Giants de N.Y. à Philadelphie
Buffalo à Baltimore
Chicago à Minnesota
Los Angeles à N.-Orléans
N.-Angleterre à Houston
Kansas City à Denver
Atlanta à Jets de N.Y.
San Diego à Oakland
Lundi
Green Bay à San Francisco

Aujourd'hui, avec toute déneigeuse Toro à 2 phases, un démarreur de $104.50* gratuit!



*Prix de détail suggéré par le manufacturier. (1) Crampons facultatifs

D'ici le 30 novembre, vous pouvez obtenir un démarreur électrique gratuit avec toute déneigeuse à deux phases Toro. Quelle commodité par les matins froids où il y a un pied de neige dans l'entrée! Au toucher d'un commutateur, la déneigeuse se met en marche, même sous zéro!

Le démarrage électrique est simplement un des multiples atouts dont vous raffolerez si vous choisissez Toro. Ainsi, la "poignée de sécurité" Toro arrête automatiquement la machine quand vous laissez la manette de sécurité. Et le déneigement en deux phases, dans les gros modèles Toro, déblaie jusqu'à une tonne de neige à la minute!

Mais ce n'est là qu'un début. Rendez bientôt visite au concessionnaire Toro. Il choisira la machine qui comble vos besoins. Son nom paraît aux Pages Jaunes. Profitez d'une économie de $104.50* et voyez la grande différence que peut faire la technologie Toro.

Ne vous êtes-vous pas privé d'une Toro trop longtemps?

Distributeur
Agri-tech INC.
110, de Lauzon, Parc Industriel, Boucherville, Qué. J4B 1E6 655-7230/526-5561

TORO

Vendues chez des concessionnaires participants Toro:

Jos Labonté & Fils
250, chemin Chambly, Longueuil
677-9139

Paulo Sport
1341, boul. Curé-Poirier (près Boul. Taschereau) Longueuil,
670-0813
Vente - réparations

Prestige Marine
15538, boul. Gouin ouest, Ste-Geneviève
626-4230

W.H. Perron Cie
515, boul. Labelle, Chomedey, Laval
332-3610

Dubois Équipement
1 rue à l'est boul. Langelier
8600, rue Lafrenaie, St-Léonard
325-1330

Quincaillerie Gazaille Inc.
Marine - vente - service
1309, rue Beaubien, Montréal
277-1227

Quincaillerie Modelectric
Centre d'Achats Rockland et Rosemère
731-6871

VENTE SERVICE
SAVARD INC.
980 rue Roy, Ville St-Laurent
747-4719

Le public peut voir les originaux des portraits du notaire Girouard des patriotes de 1837-38

par Clément Trudel

De façon posthume, grâce au caprice d'une héritière, le notaire Jean-Joseph Girouard — l'un des témoins de première main des troubles de 1837-38 — a maintenant livré, dans un album de luxe, sa galerie de notables. Les huit fascicules 8½ x 11 sur papier Strathmore glissés dans un coffret tiré à 200 exemplaires: "Jean-Joseph Girouard et les Patriotes de 1837-38", rendent ainsi à un public légèrement élargi une oeuvre réalisée péniblement, en deux temps d'incarcération et sur du papier de fortune, par celui qui fut député du comté des Deux-Montagnes et compagnon de Louis-Joseph Papineau, Louis-Hippolyte Lafontaine et Augustin-Norbert Morin, co-fondateur de "La Minerve".

L'oeuvre que viennent d'éditer à Montréal les maisons Osiris et Bibliophile du Canadiana se vend $85. Plus de 90 patriotes y défilent, y inclus celui qu'on a surnommé "le traître", Jean-Baptiste-Henri Brien, seul des compagnons de de Lorimier à échapper à l'exécution d'une sentence de mort; Brien était un des membres-fondateurs des Fils de la Liberté.

Celui dont l'aïeul avait été chassé d'Acadie par les troupes du général Lawrence devait perdre, en 1837 (16 décembre), sa maison de Saint-Benoît dans un incendie provoqué lors du sac de ce village par les troupes de Sir John Colborne, aidées de quelques "volontaires" armés. Sans rien laisser percer d'amertume, malgré la perte de tous ses documents — même ceux qu'il avait placés en d'autres lieux à cause des "événements" — le colosse Girouard tiendra toutefois, après sa libération en décembre 1838, une vie de reclus, ne daignant pas répondre à une invitation à faire partie du gouvernement d'Union, en 1842.

Jean-Joseph Girouard mourra pauvre, ayant utilisé la mince compensation reçue $3,996) pour la perte de ses biens à construire à Saint-Benoît l'hospice Youville.

A ce jour, le tiers environ de ces dessins avait pu illustrer les études faites sur les Patriotes, la plus connue étant peut-être le tome trois du "Boréal Express" (Journal d'histoire du Canada, distribué par Fides). Le public a une rarissime occasion cependant de voir les originaux de ces portraits exécutés par Girouard, demain et les deux jours qui suivent à la Salle Dorée du Sheraton-Mont-Royal où se tient le troisième Salon du livre ancien.

En juin 1838, selon un relevé dû au notaire Girouard, il y avait 495 patriotes en prison dont: un prêtre, 13 députés au Parlement du Bas-Canada, quatre avocats (ce qui ne comprend pas les députés-avocats); 10 notaires (les députés comptent parmi eux quatre notaires); 13 médecins (un autre est député); un arpenteur; 51 marchands (outre trois qui sont députés); deux instituteurs; sept journalistes et imprimeurs; huit étudiants en droit et en médecine; 244 cultivateurs (sans compter les trois députés; 28 huissiers, etc.

Le coffret de réédition recoupe cette grille de notables, l'accentue même car des 90 personnes que Jean-Joseph Girouard a portraiturées, l'une est un prêtre: Augustin-Magloire Blanchet, curé de Saint-Charles-sur-le-Richelieu au moment de son arrestation. L'on retrouve dans cette galerie au moins 12 médecins; huit sont avocats (deux deviendront juges et l'un sera le codificateur de nos lois, A.-N. Morin); 23 sont des marchands et cinq des journalistes-éditeurs.

Le portrait du héros de Saint-Eustache, Jean-Olivier Chénier, est reproduit d'après un dessin du notaire André Jobin, autre patriote.

Les plus célèbres, parmi ces détenus du Pied-du-Courant, qui était la "Nouvelle Prison" du temps, sont sans aucun doute le Dr Wolfred Nelson, surnommé Le Loup Rouge — qui deviendra maire de Montréal; le conseiller législatif Pierre-Amable Boucher de Boucherville, qui sera libéré sans procès; Vital-Léandre Dumouchel, qui deviendra sénateur; Edouard-Raymond Fabre — lui aussi deviendra maire de Montréal et ses fils se signaleront, l'un en devenant archevêque de Montréal (Edouard Charles), l'autre, Hector, en faisant une brillante carrière dans le journalisme.

A noter aussi que Louis Lacoste deviendra sénateur et que son fils accédera au poste de juge en chef du Québec; que Louis-Hippolyte Lafontaine deviendra premier ministre du Canada sous l'Union; qu'André Ouimet, avocat, est le frère d'un futur premier ministre québécois. François Ranger aura dans ses descendants en ligne colatérale Henri Bourassa, fondateur du DEVOIR, dont l'aïeul était nul autre que le meneur de l'insurrection, Louis-Joseph Papineau, que ses amis avaient réussi à convaincre de se réfugier aux Etats-Unis.

A ne pas oublier Denis-Benjamin Viger, fondateur de la SSJB, qui s'entêtera 19 mois à ne pas verser de cautionnement et réclamera le respect de ses droits. On retrouve aussi Charles Gouin, aïeul de Lomer Gouin qui fut premier ministre du Québec de 1905 à 1920.

Les notes bio-bibliographiques sont établies par Clément Laurin. Les originaux des dessins, dont une quinzaine avaient été reproduits en 1877 dans "L'Opinion" et en 1924 dans La Presse, sont la propriété de Mme Jeanne Girouard-Décarie, de Saint-Benoît — c'est à cette héritière de Girouard que l'on doit de pouvoir ainsi pénétrer dans une galerie d'ancêtres que certains manuels d'histoire ont longtemps considérés comme les "moutons noirs" du groupe des Canadiens français.

Le Canada fournit 600 autres soldats à la FUNU

NATIONS-UNIES (d'après AFP et CP) — En vertu d'un accord signé à l'ONU après deux semaines et demie de discussions, on est maintenant fixé sur l'organisation, le rôle et la composition des éléments logistiques que fourniront le Canada et la Pologne à la Force d'urgence des Nations unies (FUNU) au Moyen-Orient.

Selon cet accord, les gouvernements intéressés ont accepté de fournir, outre les unités de génie et de communication déjà sur place — il y a là déjà environ 480 Canadiens, il y en aura 600 de plus, annonçait hier le ministre canadien de la Défense, à Ottawa — les unités suivantes: le Canada, une unité d'intendance pour les fourtnitures, l'équipement, l'entretien, le contrôle des mouvements et un détachement postal; la Pologne, une unité de transports routiers, y compris l'entretien, et une antenne sanitaire. Ottawa et Varsovie fourniront les services administratifs nécessaires à leurs propres contingents, la prévôté militaire et le personnel correspondant au quartier général de la force.

Au total, la FUNU doit comprendre 7,000 hommes environ, le Canada et la Pologne y allant d'environ 1,000 soldats chacun tandis que des pays comme l'Indonésie, le Népal, Panama et le Sénégal y enverront des contingents moindres.

Les casques bleus du Canada proviendront des bases de Calgary, d'Edmonton, de Kingston, Petawawa, Ottawa, Montréal, Valcartier et Gagetown. Leur transport se fera d'ici une dizaine de jours, vraisemblablement, grâce à dix appareils Hercules et à deux Boeing-707.

Il est prévu que les Canadiens vivront sous la tente mais qu'ils emporteront l'équipement susceptible d'améliorer les conditions sous ce climat: douches et toilettes portatives.

Selon le ministre canadien des Affaires extérieures, le secrétaire général de l'ONU estime de première importance ces éléments logistiques. Dans une lettre adressée jeudi à la délégation canadienne à l'ONU, M. Waldheim aurait pressé le Canada d'envoyer dès que possible le reste de son contingent au Moyen-Orient.

Selon une déclaration du général J.-A. Dextraze, hier, il est possible à l'avenir que des membres des forces de réserve prennent place à côté des membres des forces actives dans les missions sous l'égide des Nations Unies. On se demande, à l'état-major des forces armées, si 10% des signaleurs dont la FUNU aura besoin ne pourraient pas être des réservistes.

L'ensemble des forces armées au Canada — 83,000 hommes — se trouve affecté par l'envoi, pour un temps indéfini, de 1,100 soldats au Moyen-Orient.

Les Petits frères ont besoin d'argent pour les réveillons de Noël des personnes âgées

"Des fleurs avant le pain", voilà bien une devise qui correspond exactement au travail qu'accomplissent depuis une dizaine d'années, à Montréal, les Petits frères des pauvres, sous le nom de Jeunesse et Troisième Age.

Aux personnes âgées dans le besoin, Hubert de Ravinel et ses co-équipiers offrent des repas-visites, des cadeaux, des vacances à la campagne, des promenades, des réveillons de Noël, des fleurs et même un petit verre de vin ou de caribou. Pourquoi pas? Les Petits frères réclament et crient aussi, au nom des personnes âgées pour que leurs droits à la santé, au logement, à des conditions de vie décente, soient respectés.

Mais pour faire ce travail, les Petits frères ont besoin d'argent. C'est le moment de l'année où ils tendent la main au public.

En visitant le Salon de Noël qui a lieu jusqu'au 2 décembre au Palais du Commerce, à Montréal, le public pourra faire halte au kiosque de Jeunesse et 3ième Age, discuter avec les Petits frères, se reposer, prendre un café, se renseigner sur les services aux personnes âgées, et laisser un don qui servira à organiser les réveillons de Noël.

Si d'une certaine façon, disent les Petits frères, la situation des personnes âgées s'améliore (augmentation des pensions, centres d'hébergement, gratuité des soins) d'un autre point de vue, elle se dégrade. En fait, les personnes âgées sont de plus en plus seules, et c'est justement pour faire échec à cette solitude que Jeunesse et 3ième Age sollicite la générosité et l'appui du public d'ici Noël.

On peut envoyer directement des dons aux Petits frères, à l'adresse suivante: 4624, rue Garnier, Montréal 177. (Tél.: 523-3634).



Deux personnes contemplent le Saint Suaire de Turin qui a été montré hier pour la première fois à la télévision italienne.

(Téléphoto AP)

Le Saint Suaire à la télévision italienne

ROME (AFP) — Pour la première fois depuis quarante ans, le Saint-Suaire de Turin a été exposé au public, hier soir, au cours d'une émission télévisée. Alors que le cardinal Michel Pellegrino, archevêque de Turin, l'a présenté comme le linceul dans lequel fut enseveli le Christ, Paul VI ne s'est pas prononcé sur l'authenticité de la relique. "Quel que soit le jugement historique et scientifique que des savants de valeur voudront exprimer sur cette surprenante relique, a dit notamment le pape, nous ne pouvons pas nous empêcher de souhaiter qu'elle puisse encourager les visiteurs, non seulement à une observation attentive des éléments extérieurs et mortels de la mystérieuse image du Sauveur, mais à une vision plus approfondie de son mystère fascinant (...) Ce serait une grande chance pour nous si cette image du St-Suaire nous permettait de contempler quelques lignes très authentiques de l'adorable figure physique de Notre Seigneur Jésus-Christ".

Le souverain pontife parlait à la télévision, de son bureau du Vatican.

L'écran a montré des prêtres en surplis ouvrant les grilles de fer forgé défendant la cassette d'argent ciselé massif où le linceul de 4m 36 de long sur 1m10 de large était enroulé.

Puis, il fut étendu sur un écran lumineux: apparurent un visage barbu et grave, les yeux clos, les cheveux longs, ensanglantés comme par un bonnet d'épines, les mains croisées et percées au poignet, les flancs lacérés, une plaie ouverte au côté de la largeur des fers de lances romaines retrouvées à Jérusalem.

Les deux faces du corps sont reproduites sur le suaire. Il semble que les onguents et le sang couvrant le corps aient impressionné le tissu comme une laque photographique. Le corps a quitté le linge avant de se corrompre, preuve supplémentaire de la résurrection pour les croyants.

Depuis 1969, une équipe d'experts travaille sur le St-Suaire de Turin et a conclu généralement à son authenticité. Mais on parle également de réunir une commission internationale plus large pour l'examiner. Plusieurs savants ont demandé l'épreuve du carbone 14, qui permettrait une datation sûre, mais elle a été refusée car il faudrait sacrifier un fragment du précieux tissu.

Le St-Suaire a été, semble-t-il, vénéré à Jérusalem, puis à Constantinople, d'où un français, Geoffroy de Charny, comte de Lirey, l'apporta en Champagne. La relique alla ensuite à St-Hyppolite en Franche-Comté, à Chimay, à Germolle et à Chambery, après avoir été acquise par la maison de Savoie, dont elle est encore la propriété.

D'autres "St-Suaires" existent également. Mais il s'agit de tissus peints, alors que le linceul de Turin a résisté jusqu'à présent aux analyses, y compris des épreuves photographiques.

La CSN veut la municipalisation des autobus à Saint-Jérôme

Le Conseil central des Laurentides (CSN) a décidé de sensibiliser au cours des prochains jours la population de Saint-Jérôme à la nécessité de "municipaliser" le service privé de transport en commun, de concert avec les municipalités environnantes. Le conseil central recommande notamment à ce sujet la création d'une commission régionale des transports qui aurait pour tâche de remettre en marche dans les plus brefs délais le service interrompu mardi dernier pour une période indéterminée par la compagnie Les autobus Jéromiens.

Les employés mis à pied à la suite de cette décision de l'entreprise sont d'avis que leur employeur ne "bluffe" pas lorsqu'il justifie sa décision par des difficultés financières insurmontables. Celles-ci proviendraient notamment de la perte, en septembre dernier, d'un contrat de $180,000 l'autorisant à effectuer le transport des écoliers de la régionale Dollard-des-Ormeaux.

Hier soir, le directeur de la compagnie Les Autobus Jéromiens, M. Robert Barry devait rencontrer le maire de Saint-Jérôme, M. Bernard Parent.

Le diocèse de Montréal a un taux de pratique de 30%

par Jean-Pierre Proulx

L'abbé Jean-Pierre Duchesne, sociologue au service de recherches de l'archevêché de Montréal, a révélé hier après-midi que le taux de pratique religieuse dominicale dans le diocèse s'élevait l'an passé à 30% alors qu'il était de 60% il y a dix ans.

L'enquête qu'il a menée auprès de 60 paroisses révèle encore que la pratique s'élève à 12% seulement chez les personnes âgées de 15 à 35 ans.

Faisant état de résultats d'une enquête plus récente encore, l'abbé Duchesne a signalé que dans une paroisse composée à 50% de personnes âgées de 20 à 30 ans, 50% des pratiquants sont des femmes âgées de 40 ans et plus. Cela signifie, a-t-il dit que les jeunes en bloc n'y sont plus.

L'abbé Duchesne participait à une session d'étude sur l'incroyance et la non-pratique, organisée par l'Office national pour le dialogue avec les non-croyants. Sa conférence ne portait toutefois pas directement sur son enquête mais sur une grille d'interprétation du phénomène de la non-pratique. C'est principalement pour illustrer son propos qu'il a cité ces chiffres pour le moins spectaculaires.

L'enquête principale à laquelle il se référait est terminée depuis octobre 1972. Les autorités diocésaines en ont retardé jusqu'ici la publication afin de préparer un outil pastoral d'accompagnement. Elles auraient craint que la publication prématurée de chiffres bruts n'ait un effet d'entraînement chez ceux qui pratiquent encore.

Il faudra donc attendre, pour connaître la signification réelle des résultats révélés hier, la publication intégrale de l'enquête et de son annexe pastorale. Cela ne devrait pas tarder, a déjà dit au DEVOIR le coordonnateur de la pastorale, l'abbé Jean-Marie Lafontaine.

Pour expliquer le phénomène de la non-pratique, l'abbé Duschesne a élaboré une grille en trois temps. Dans le premier temps qui correspond à la civilisation traditionnelle, les non-pratiquants sont des individus que l'on peut qualifier de "marginaux". Pour expliquer leur non-pratique, on cherche à découvrir leurs motivations personnelles. On les trouve dans la négligence, l'âge, les mésententes avec le clergé, les situations irrégulières, etc. Leur non-pratique mène peu à peu à l'incroyance. La réaction est de crier haro sur l'individu et la stratégie pastorale consiste à faire appel à la conversion.

Dans un deuxième temps, où l'Eglise institutionnelle, avec ses servitudes d'organisation, vit dans un contexte de sécularisation, la non-pratique devient le fait de classes sociales entières que l'on qualifie de "distantes." On s'interroge non plus sur les movitations mais sur les possibilités et les conditions d'appartenance de cette classe à l'Eglise. Les facteurs d'explication deviennent alors les structures boiteuses de l'Eglise, les rites figés, la perte de ses supports sociologiques, la mobilité, l'incohérence du clergé, etc. La non appartenance est à ce moment liée à la non-croyance. La réaction est d'accuser l'institution et la stratégie pastorale consiste à changer l'institution.

Enfin, dans un troisième temps, où l'Eglise devient un groupement soumis aux règles du jeu d'un système global dans une situation de pluralisme, on assiste à la non-pratique et à l'incroyance de masse. C'est à ce temps que, pour M. Duchesne, on serait rendu. On cherche alors plutôt les explications du phénomène dans les proceessus du système. Les facteurs majeurs d'explication deviennent la prolifération des associations volontaires, les mécanismes de substitution à la religion, etc. Les pratiquants alors deviennent minoritaires au sein d'une pluralité d'idéologies et cette minorisation devient elle-même un facteur de non-crédibilité sociologique. Dans ce contexte, l'incroyance et la non-appartenance amènent la non-pratique. La stratégie pastorale consiste à composer avec le système, à retrouver des pratiques chrétiennes plus proches du vécu quotidien.

Le père Gilles Langevin, s.j., professeur à l'université Laval, a pour sa part tenté d'expliciter les rapports qui existent au plan plus proprement théologique entre la foi et la pratique cultuelle. Il a développé la thèse que la foi et la pratique cultuelle sont si liées, que la non-pratique aboutit finalement à la non-croyance. Au coeur de sa thèse, il y avait cette affirmation que l'objet de la foi n'est pas de l'ordre des représentations et des concepts mais du réel. Or c'est précisément par le contact avec les sacrements que l'on accède à ce réel qui a nom Jésus-Christ.

Signalons enfin que la maison Fides lançait, à l'occasion de cette session, un ouvrage collectif sur "L'incroyance au Québec", ouvrage qui comporte une triple approche phénoménologique, théologique et pastorale de l'incroyance.

Rome aurait interdit l'absolution collective

Une rumeur circule dans les milieux ecclésiastiques selon laquelle les évêques de la région de Montréal auraient récemment reçu une directive romaine leur interdisant de poursuivre l'expérience de l'absolution collective à l'occasion de l'Avent.

Interrogé à ce propos hier, l'évêque de Saint-Jérôme, Mgr Bernard Hubert, a déclaré qu'il "n'avait pas ouvert son courrier depuis deux jours". Il a ajouté que la rumeur serait démentie ou confirmée la semaine prochaine.

On sait que l'expérience de l'absolution collective a été faite à deux reprises, en décembre 1972 et au Carême 73, dans les diocèses de Montréal. Elle a soulevé une controverse à Montréal.

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

ÉTAT CONDENSÉ DE L'ACTIF ET DU PASSIF
(au 31 octobre 1973)

ACTIF	1973	1972
Avoirs en numéraire	$ 3,900,295,394	$ 2,495,251,642
Valeurs émises par le Gouvernement et autres valeurs	2,492,932,712	2,556,441,687
Prêts, y compris les hypothèques	8,984,594,303	7,611,468,885
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations, de garanties et de lettres de crédit	446,740,953	388,484,576
Immobilisations	196,527,621	180,471,081
Autres éléments d'actif	80,575,073	68,692,888
Total de l'actif	$16,101,666,056	$13,300,810,759
PASSIF		
Dépôts	$ 14,801,143,240	$ 12,205,229,331
Acceptations, garanties et lettres de crédit	446,740,953	388,484,576
Autres éléments de passif	52,822,363	59,048,986
Réserves pour pertes	205,249,364	188,819,446
Débentures émises et en circulation	100,000,000	—
Capital, fonds de réserve et bénéfices non répartis	495,710,136	459,228,420
Total du passif	$16,101,666,056	$13,300,810,759

ÉTAT DES REVENUS, DÉPENSES ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS
(pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 1973)

REVENUS		
Revenus des prêts	$ 825,824,486	$ 590,428,600
Revenus des valeurs	148,782,875	159,611,517
Autres revenus d'exploitation	96,127,722	84,631,627
Total des revenus	1,070,735,083	834,671,744
DÉPENSES		
Intérêts sur dépôts et sur les débentures de la Banque	558,454,775	408,391,750
Traitements, contributions aux caisses de retraite et autres prestations au personnel	192,607,803	154,129,003
Frais des établissements, incluant les amortissements	58,189,600	53,226,435
Autres frais d'exploitation, incluant provision pour pertes sur prêts	80,054,789	63,693,810
Total des dépenses	889,306,967	679,440,998
SOLDE DES REVENUS	181,428,116	155,230,746
Provision pour impôts sur le revenu y relatifs	88,500,000	73,000,000
Solde des revenus après provision pour impôts sur le revenu	92,928,116	82,230,746
Affecté aux réserves pour pertes	38,000,000	33,000,000
BÉNÉFICES NETS DE L'EXERCICE	54,928,116	49,230,746
Dividendes	33,446,400	27,872,000
Montant reporté	21,481,716	21,358,746
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	9,548,420	8,189,674
Viré des réserves pour pertes	15,000,000	10,000,000
	46,030,136	39,548,420
Virement au fonds de réserve	35,000,000	30,000,000
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	$ 11,030,136	$ 9,548,420

ÉTAT DU FONDS DE RÉSERVE
(pour l'exercice terminé le 31 octobre 1973)

Solde au début de l'exercice	$ 380,000,000	$ 350,000,000
Viré des bénéfices non répartis	35,000,000	30,000,000
Solde à la fin de l'exercice	$ 415,000,000	$ 380,000,000

Plus de 1500 succursales au Canada
Siège social à Toronto. Bureaux régionaux à Vancouver • Calgary • Régina • Winnipeg • Montréal • Halifax.

Bureaux dans le monde entier
New York • Portland, Oregon • Seattle • Londres • Francfort • Paris • Antigua • Les Bahamas • La Barbade • Cayman Islands • Grenade • Jamaïque • Sainte-Lucie • Saint Vincent • Trinidad et Tobago. California Canadian Bank, San Francisco, filiale possédant 20 succursales en Californie en propriété exclusive de la Banque. Des filiales de gestion et de placement à New York • La Barbade • Grand Cayman • Jamaïque • Trinidad et Tobago. Des représentants permanents à Chicago • Dallas • Los Angeles • San Francisco • Bruxelles • Milan • Zurich • Hong Kong • Sydney en Australie • Tokyo.

LE DEVOIR

cahier arts et lettres

Montréal, samedi 24 novembre 1973

LE GONCOURT: "L'ogre" de J. Chessex

Il y eut Noël.

Il se terra.

Il s'encoconna dans la convention, les habitudes de sa famille, la tiédeur un peu louche de Lutry, l'affection inquiète de sa mère, la musique, les repas, les cloches. Il y eut le sapin comme chaque année, depuis toujours. Il y eut ses soeurs, ses frères, les cris de ses neveux surexcités, la mélancolie des cadeaux, les yeux brillants de larmes dans la lumière des bougies. Il y eut la chaise vide du père. Il y eut la grande horloge dressée dans son cercueil derrière le fantôme.

Il y eut le 31 décembre.

Il se mit au lit.

Le lendemain, il se promena au bord du lac. Encore cette douceur un peu écoeurante de la rive attiédie au soleil d'hiver. Des mimosas fleurissaient dans des jardins. Dans des serres vaguement opaques luisaient des oeillets, des bégonias, des cyclamens, taches rougeâtres, un peu effrayantes comme des tampons ensanglantés sous le verre chaud. Des palmiers se dressaient dans le ciel bleu entre des sapins et des platanes aux branches nues. Des gens traînaient à petits pas dans les allées. Sur le quai, à Lutry, on prenait déjà l'apéritif en plein air, et les femmes avaient ces lèvres ouvertes, pulpeuses, qu'on leur voit au printemps, sur les terrasses de la Côte.

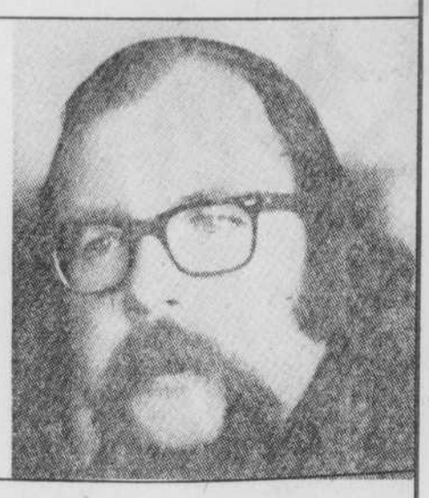
Jean Calmet s'arrêta aux Peupliers, auprès de sa mère, puis il rentra à pied à Lausanne. Il songeait à la vieille demeure sous ses arbres. Quel silence, aujourd'hui, dans la grande pièce ensoleillée où sa mère passait ses journées entre l'horloge et le lac scintillant devant la Savoie. Une pitié tendre lui venait de cette petite femme grise complètement désoeuvrée, désemparée, qui trottinait de la cuisine à son fauteuil, une théière à la main, puis elle se versait son thé précautionneusement et grignotait des fluettes au sel en s'excusant de faire trop de bruit avec son nouveau dentier.

Il ne l'avait jamais connue, cette femme. La compassion le poignait. Elle aussi, elle plus que chacun d'eux avait plié sous le tyran, s'était cassée, s'était détruite. Elle se taisait. Mais son sourire triste disait tout. Elle ne s'était pas plainte une fois, et l'absence du docteur la laissait désertée comme une ville détruite. Elle avait ouvert de vieux albums de photos. Elle n'avait pas pleuré. Mais elle demeurait dans son fauteuil, l'album ouvert sur ses genoux, l'oeil fixe, perdu dans la lumière de la fenêtre qu'elle ne voyait pas, scrutant les présences fantomatiques qui avaient peuplé son passé. Oh destin de Samaritaine déchue. Infirmière oubliée au fond de l'hôpital désaffecté. En ce moment, le soir tombait sur Lutry, elle devait être demeurée à la même place, sous les barres rouges du soleil couchant, le regard immobile devant sa théière froide. Madame Jeanne-Aimée Calmet, née Rosier. Elle était venue des campagnes perdues, au pied du Jura, elle avait été servante, elle avait quitté les fermes, les pâturages, les bergeries, elle était devenue la servante de son père. Jeanne! Mes lunettes! Jeanne! Ma valise! Ma canne! Un pot de café! Et ces sales gosses que tu élèves mal. Et ces repas que je ne viendrai pas prendre. Attends-moi donc. Tu es faite pour m'attendre, Jeanne. Tes mains ont tourné la soupe, cuit la viande, ouvert la bouteille. Je ne viendrai pas. Je rôde. Je suis le maître. J'ouvre des ventres, moi. Je fouille dans la chair. Je tranche. C'est moi qui menace, qui console, qui guéris, moi qui donne l'espoir, moi qui veille à la porte de l'empire de la mort. Elle n'ose pas se montrer, la mort, la pauvre! Elle recule quand j'arrive, elle bat en retraite, elle se terre dans ses domaines! Je coupe, je pince, je fouille, je redresse, j'attache, je recouds, je suis un soldat infatigable, un mercenaire, un légionnaire, allez la mort, tu ne fais pas peur. Alors, vous avez compris, foutez-moi la paix avec vos horaires et vos airs minables. J'ai tous les droits, moipe guerrier, le maître de la vie, vous n'avez qu'à m'attendre et me subir. Jeanne dessert la table intacte et va se coucher seule dans le grand lit. Jeanne passe l'été à attendre le docteur qui guerroie par monts et vaux. Les enfants reviennent, repartent, l'été finit, le temps s'englue dans l'automne, le lac sent le poisson pourri au seuil de l'hiver, Jeanne prépare la fête de Noël, la Saint-Sylvestre, elle regarde les anciennes photographies. Jeanne Calmet. Ma mère. J'ai été son benjamin, son petit cadet, sa consolation et sa joie. Son herbe verte. Son air frais. Je me suis échappé à mon tour. Je ne retournais pas aux Peupliers. J'y reviendrai plus souvent. Sa consolation. Sa joie. Je lui survivrai. Elle mourra dans la pièce au grand lit, menue, ratatinée sur la pile de ses oreillers, — des blancs oreillers de la chanson. Adieu, mère, tendre jeune fille des campagnes de neige. On te brûlera. Il y aura les mêmes fleurs, les mêmes couronnes qu'au mois de septembre. Les mêmes figures aux honneurs. On prendra la même collation au Reposoir, vin blanc, thé, flûtes, bricelets, et dans la semaine, un beau soir, tes enfants s'attableront aux Peupliers, autour d'un catalogue des Pompes funèbres où ils choisiront ton urne. Adieu mère, douce Jurassienne austère, tu allais à l'église en tremblant et le ciel t'est tombé sur la tête...

CHESSEX (Jacques): "L'Ogre" Grasset, 1973, 235 pages. A paraître bientôt aux éditions La Presse.

(extrait du chapitre intitulé "L'esprit de Dionysos")

— Copyright —



Le romancier suisse Jacques Chessex est né en 1934 à Payerne. Auteur de 4 recueils de poèmes et de 4 romans, il est fils d'un recteur de latin et de grec au gymnase de Lausanne. Il enseigne présentement la littérature française au gymnase cantonal. On lira dans ces pages un article de notre collaborateur Jean Ethier-Blais au sujet de "L'ogre".

Belles pages d'un tournoi littéraire

LE RENAUDOT: "La terrasse des Bernardini" de Suzanne Prou

Mme Laure est montée dans sa chambre pour sa méridienne. Avant de s'étendre, elle a ouvert son secrétaire, elle en a retiré un grand coffret de bois marqueté d'ivoire, et une paire de petits ciseaux.

Elle s'adosse aux oreillers. Elle drape son châle à franges sur ses épaules, de manière à libérer ses bras. Elle ouvre le coffret. Il contient des photos en grand nombre, prises par on ne sait plus qui, on ne sait où: de ces photos anciennes sur lesquelles les personnages tiennent des poses affectées, sur un fond de feuillage, ou la main appuyée sur le fût d'une colonne tronquée.

Mme Laure examine longuement chaque image, comme si elle cherchait à se rappeler un temps, des lieux, des circonstances... Tour à tour elle écarte et rapproche les petits cartons de ses yeux. Elle place à sa droite, sur la courtepointe, les photos où figure Thérèse, en buste ou en pied. Il y en a beaucoup. Quand la pile lui semble assez haute, Mme Laure commence son travail.

Avec les ciseaux, elle perce le carton, elle découpe ici un cercle, là un ovale ou un rectangle irrégulier. Elle rogne, gratte, efface, refranche toutes les images de Thérèse. Les photos percées de fenêtres ou diminuées sur les bords, ou hachurées de griffures serrées, elle les replace dans le coffret suivant dans un ordre qu'elle est seule à comprendre. Elle remet les images intactes dans un casier à part. Elle rabat le couvercle de la boîte.

Elle s'allonge, croise les mains, et commence sa sieste. Au bout d'un instant, elle dort.

Mme Thérèse, elle aussi, s'est retirée dans sa chambre. Devant la coiffeuse rococo ornée d'une glace ronde, Mme Thérèse s'est assise sur un tabouret capitonné. Elle ouvre un tiroir, l'autre, elle aligne des pots de crème, des pots d'onguent, des flacons de senteur, des poudres, des pâtes sur la tablette d'acajou. Elle se penche vers le miroir.

Sur son visage lotionné, elle étale une pâte rose; immobile, les traits figés, elle observe le masque étrange qui la regarde du fond de prunelles à la couleur incertaine, comme noyées de brouillard.

Du bout du doigt, elle cueille un peu de crème rouge et l'étale sur une joue, sur l'autre. Elle poudre, elle plâtre les creux des rides, et ceux des orbites profondes, les cernes sous les yeux. Pas un muscle de son visage ne tressaille tandis qu'elle contemple le résultat de son effort: le masque s'est enluminé; il rutile; il échappe à la vieillesse, mais, loin de paraître jeune, il semble tout à coup figé, hors du temps. Enrichi de teintes violentes, il ressemble pourtant au masque de la mort. Mme Thérèse prend la brosse à rimmel; d'une main sûre, elle allonge les cils, les épaissit, les transforme en deux herses noires. Avec un large pinceau de martre, elle bleuit ses paupières jusqu'aux sourcils, qu'elle souligne et prolonge vers les tempes. Elle enduit ses lèvres d'une épaisseur luisante de raisin grenat.

L'oeuvre est achevée. Mme Thérèse demeure hypnotisée par le reflet d'une figure bariolée, hiératique, effrayante comme celle d'une déesse sauvage.

Mme Thérèse plonge, se perd, se noie dans son reflet. De l'autre côté du miroir, l'autre Thérèse flotte sous la glace verdie comme un poisson monstrueux immobilisé derrière la vitre d'un aquarium. Elles sont deux, deux femmes-oiseaux, femmes-fleurs, femmes-guivres, harpies, sphinx ou dragons, qui ne peuvent déprendre leurs regards de brume enchâssés dans des faces de carnaval.

Puis, peu à peu, les prunelles opaques se mouillent; de grosses larmes se forment au bord des paupières; retenues un instant par la barrière des cils, elles finissent, franchissant l'obstacle, par dévaler sur les joues peintes où elles tracent des sillons noirs. Elles ne tarissent plus: en cataractes elles se pressent, elles inondent le visage toujours impassible, et l'autre visage, de l'autre côté du miroir.

Elles diluent, délayent, barbouillent, déblaient les rides, maculent les joues, font couler le raisin des lèvres qui, peu à peu, se mettent à trembler.

Et tout à coup, comme pris dans un cataclysme, le visage entier se convulse, bascule, se défait, les traits s'effondrent. Mme Thérèse sanglote en silence, ses épaules tressautent, sa poitrine se gonfle, halète comme un vieux soufflet. A l'aveuglette, elle saisit un grand mouchoir, elle éponge, elle frotte, elle efface. Sous le masque dilué réapparaît peu à peu la peau flétrie. Mme Thérèse redevient elle-même, un peu rouge seulement, le teint enflammé, les yeux meurtris.

Elle renferme flacons et pots. Elle repousse les tiroirs. Elle va se jeter sur le lit. Epuisée, elle s'endort.

Mme Laure, en rêve, fait le geste de couper, couper du papier avec ses doigts vides. Les seins de Mme Thérèse se soulèvent, sa bouche laisse échapper un dernier hoquet.

Dans la cuisine, Théodore vient de hacher menu des croûtes de pain rassis. Avec la mie qu'il a prélevée, il confectionne un petit personnage court et gras; il le fignole, aplatit des pieds, façonne des mains; il plante sur le dessus de la tête le bout brunâtre d'une allumette. Avec son briquet à mèche d'amadou, il enflamme le phosphore qui flambe dans un chuintement. Théodore, hilare, regarde brûler le toupet de Thérèse.

La grande maison paisible sommeille livrée à la chaleur d'une après-midi d'été.

PROU (Suzanne): "La terrasse des Bernardini", Calmann-Lévy, 1973, 249 pages.

— Copyright —



Suzanne Prou est née à Grimaud, dans le Var. Après des études en lettres, elle débuta une carrière dans l'enseignement. Elle commença très tôt à écrire, mais ne se fit connaître que vers la quarantaine avec les "Patapharis" en 1966. Ce roman devait être suivi de quatre autres et d'un essai intitulé "La petite boutique".

LIRE
C'EST ÉVOLUER
AVEC SON TEMPS.
UNE SUGGESTION CHEZ
VOTRE LIBRAIRE
LES GENS DE MOGADOR
EN VENTE PARTOUT
M.I.L.

les lettres québécoises

LE PARRAIN
MANO PUZO
EN VENTE PARTOUT
M.I.L.
LIRE
C'EST ÉVOLUER
AVEC SON TEMPS.
UNE SUGGESTION CHEZ
VOTRE LIBRAIRE

Renaissance du Centre de documentation à l'U de M

Dans le cadre d'un cahier spécial (numéro du 16 novembre, vol. 8, no. 9) fort bien documenté, l'équipe de Forum avait invité professeurs et étudiants à s'interroger sur le rôle du département d'Etudes françaises de l'Université de Montréal. Il nous a paru intéressant de reproduire le texte concernant un "centre" méconnu: celui de la documentation sur les lettres canadiennes-françaises N.D.L.R.

•

Comme il se doit, puisqu'à l'Université, comme ailleurs, tout commence et tout se termine au sein d'un comité, le département d'Etudes françaises a confié à un comité ad hoc, le soin de jeter les bases d'un centre de documentation sur les lettres canadiennes-françaises (ou québécoises — selon le point de vue).

On n'en est, sans doute, qu'au stade exploratoire: il s'agit de préparer un rapport portant sur ce que pourraient être les grandes orientations d'un tel centre. Plusieurs indices nous laissent croire, cependant, qu'on n'en restera pas longtemps à l'étape de la réflexion.

D'abord, il ne faut pas se le cacher, on a toujours été un peu mal à l'aise de la disparition, il y a quelques années, du Centre de documentation sur les lettres canadiennes-françaises. Cet organisme, assez semblable à celui que l'on veut créer, couvrait non seulement la littérature écrite (livres anciens, manuscrits, collections de revues, de journaux) mais comprenait aussi des documents sonores et visuels.

Rapidement, le Centre, dirigé par M. Réginald Hamel, avait acquis une certaine notoriété, devenant un instrument de travail privilégié pour les chercheurs. Peu à peu, les écrivains — et ceux qui se croyaient tels — s'étaient faits à l'idée de remettre certains manuscrits au Centre (on avait ainsi l'impression d'atteindre un certain sommet dans son art: le Centre était situé au sommet de la tour de l'Université!) On s'était habitué aussi, dans le milieux du théâtre, de la poésie, à voir arriver Réginald Hamel, accompagné parfois de techniciens et toujours, au moins, d'un magnétophone. L'orgueil se mettait de la partie: on quittait l'éphémère d'un spectacle, on allait bientôt entrer dans l'éternité universitaire de la culture.

Le Centre croissait en taille et en réputation. On vint d'ailleurs pour le visiter. Mieux: on vint de Paris. Des universités françaises se donnèrent des instruments semblables: à Aix, à Strasbourg. Réginald Hamel se rendit lui-même à Paris à l'automne 1972, sur l'invitation du gouvernement français pour établir à l'Université de Paris un Centre semblable à celui qui avait existé ici.

Car, depuis juillet 1969, le Centre de l'Université de Montréal était disparu.

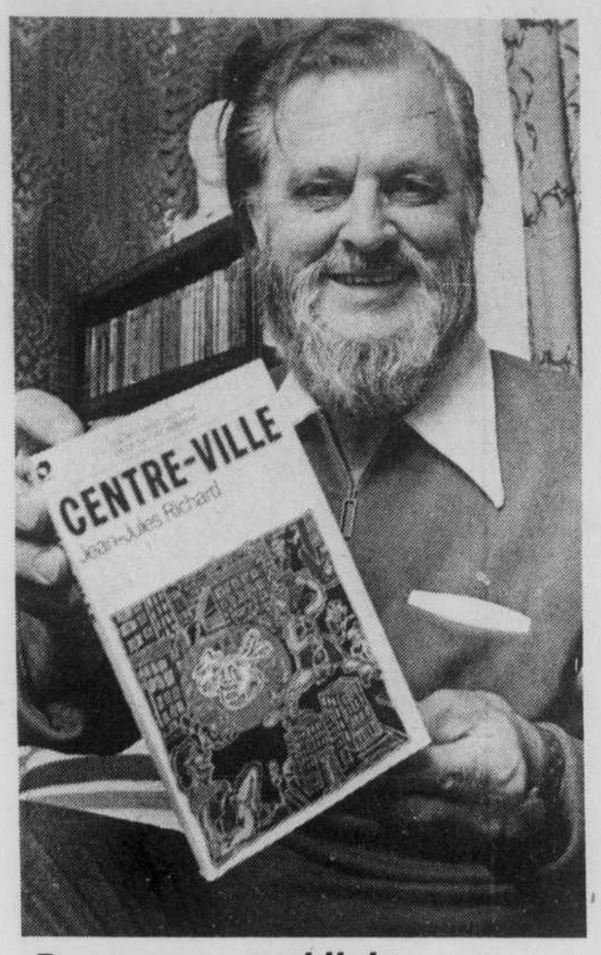
C'est M. Laurent Mailhot, maintenant, qui a été chargé de coordonner les activités de renaissance du centre. Pour cela, il a été déchargé d'un cours.

Quelle forme prendra ce nouveau centre? Il est difficile de le dire pour l'instant, très exactement. Essaiera-t-on de reprendre la recherche bibliographique commencée par M. Hamel? Le Centre assumera-t-il la collecte de documents audio-visuels? Tout cela dépendra, avant tout, des moyens matériels dont disposera le Centre.

Ce qui est certain, selon M. Mailhot, c'est que le Centre devra répondre à un besoin de documentation qui l'amènera à recueillir des oeuvres rares (plutôt que d'acheter les productions récentes que l'on peut trouver en bibliothèque) à récupérer les thèses faites à l'Université de Montréal et dans les autres universités et portant sur la littérature d'expression française au Canada, principalement. Le Centre, par ailleurs, devra être situé dans un lieu facile d'accès et disposer d'une salle de lecture — il devra être un lieu de rencontre, non seulement pour les étudiants et les professeurs du département d'Etudes françaises, mais, aussi bien, pour des chercheurs venus d'autres disciplines.

"Dès cette année exploratoire, affirme M. Mailhot, on est décidé à mettre en marche certaines activités, pour voir ce qu'on peut faire ensemble, ce qu'on veut faire. On a un local, pour le moment, on veut avoir un bibliothécaire, peut-être aussi une secrétaire. Ce qu'on veut avoir d'abord, c'est un minimum de livres, parce que la bibliothèque présente beaucoup de lacune et une salle, où il y aura des tables et où étudiants pourront venir consulter des documents essentiels".

Et puis, la première étape franchie, le noyau d'étudiants et de professeurs constitué quand les gens auront pris l'habitude de travailler au Centre, on compte bien s'ouvrir aux autres département. Par exemple: des projets de publications, de recherches interdisciplinaires, pourront se greffer aux activités établies du Centre de documentation.



Descente au red light

Ceux qui dépassent aujourd'hui la quarantaine et qui ont grandi à Montréal se souviennent sans doute de ce quartier mal famé qui s'appelait le "red light" et que bornaient les rues Saint-Laurent, Dorchester, Saint-Denis et Ontario.

C'était le quartier des plaisirs défendus, lesquels se savouraient principalement dans des maisons dites "closes" où les jeunes femmes savaient accueillir d'un soleil à l'autre tous ceux qui étaient à la recherche des joies de ce monde.

De cette époque glorieuse de Montréal, il ne reste que des souvenirs. Mais avant que toute cette période ne sombre dans la triste moralité et l'ennui, le romancier Jean-Jules Richard a voulu en rappeler certains épisodes, en ressusciter certains personnages.

Sous le titre "Centre-ville", l'auteur décrit le monde joyeux ou misérable de ce quartier mal famé pour les uns, rédempteur pour les autres, et où se croisent et se bousculent des être extraordinaires.

paris

Les écrivains québécois au sein de la francophonie

PARIS (AFP) — Le stand des écrivains québécois était particulièrement animé, à la vente annuelle de l'Association des écrivains de langue française, qui a eu lieu cette semaine dans les salles de l'UNESCO.

Parmi les auteurs présents, on remarquait M. Pierre de Grandpré, conseiller culturel auprès de la Délégation du Québec, Mme Irène de Grandpré, M. Victor Lévy-Beaulieu, M. Gérard Robitaille, M. Robert-Lionel Séguin, lauréat du prix France-Québec 1973, etc., auxquels s'étaient joints deux écrivains québécois d'adoption: M. Pierre-Louis Mallen, qui fut longtemps correspondant de l'ORTF au Canada et qui présentait, sous le titre "Victoire sur le Nahanni," le récit vécu d'une exploration dans le nord canadien, et M. René Le Tenneur, auteur de "Les Normands" et "Les origines du Canada français".

Accueilli par le président de l'Association, M. Robert Cornevin, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Jean de Lipkowski, a inauguré la vente et parcouru les stands, derrière lesquels se tenaient, cette année, quelque 130 auteurs appartenant au monde francophone.

Vient de paraître

GRAVIER (Maurice): "Ibsen", coll. Théâtre de tous les temps, Seghers, 1973, 194 pages. — L'un des auteurs dramatiques du vingtième siècle les plus joués dans le monde. Parmi ses oeuvres les mieux connues, citons "La maison de poupée", "Hedda Gabler", "Peer Gynt" et "Le canard sauvage".

•

RAVENSCROFT (Trevor): "La lance du destin", coll. Les chemins de l'impossible, Albin Michel, 281 pages. — La vérité historique de la Sainte Lance; sa puissance occulte; puis, comment Hitler l'a détournée dans sa tentative de conquête mondiale. Une ténébreuse affaire qui nous reporte 2000 ans en arrière.

•

THIRION (André): "Eloge de l'indocilité", coll. Libertés 2000, Robert Laffont, 1973,- 240 pages. — Un livre qui prendra place parmi les "exercices spirituels" familiers de tous ceux qui ne veulent pas seulement subir leur époque, mais y devenir libres et au besoin s'en divertir.

•

DEROGY (Jacques): "100,000 juifs à la mer", Stock, 1973, 249 pages. — Ils avaient été déportés de tous les territoires occupés; ils avaient survécu aux camps de concentration. Mais la Palestine est encore sous mandat britannique et la Grande-Bretagne — soucieuse de ses intérêts arabes — interdit l'immigration. C'est l'histoire de ces bataux que Derogy a reconstituée.

•

CHAPLIN (Charles): "Histoire de mon enfance", coll. Plein Vent, Robert Laffont, 1973, 223 pages. — L'époque terrible et fantastique évoquée dans les premiers films de Chaplin. Un univers à la Dickens.

Si vous aimez les oeuvres d'art et aimez les collectionner



Vous aimerez lire et collectionner Réalités

RÉALITÉS est la plus belle revue au monde, réunissant les beautés de l'Art à l'Art de vivre.

Chaque numéro est une véritable exposition de chefs-d'oeuvre . . . recueillis dans les musées, les galeries, les collections privées du monde entier. Dans ses derniers numéros, RÉALITÉS a reproduit les oeuvres de Botticelli, Durer, Fran. Hals, Rodin, Matisse, Giacometti, Calder, Jasper Johns et Andy Warhol, toutes reproduites en superbes couleurs.

Vivre est un art par excellence . . . et RÉALITÉS en est le reflet.

Voyage: Les plus beaux sites du monde, magnifiquement illustrés et commentés d'une façon captivante. **Art culinaire:** des recettes inusitées et délicieuses venant des plus grands Chefs de notre temps. **Personnalités:** entrevues avec d'hommes d'état, de philosophes, d'écrivains, de pêcheurs, de cultivateurs. **Mode:** des idées révélatrices. **Divertissement:** des sujets qui vous passionneront en particulier.

RÉALITÉS est une revue que l'on aime, qui captive et qu'on veut garder. Utilisez le coupon ci-dessous pour profiter du tarif-épargne et commencez dès maintenant votre fameuse collection de RÉALITÉS.

Réalités Dept. LD-37, 551 Fifth Ave., New York, N.Y. 10017

OFFRE SPÉCIALE D'INTRODUCTION

Veuillez inscrire un abonnement à l'édition française de RÉALITÉS, au tarif-épargne tel que mentionné:

☐ Sept numéros $9.95 (Prix régulier d'abonnement $14.58)
☐ Un an $17.00 (Prix régulier d'abonnement $25.00)
Le paiement peut être fait en dollars canadiens ou américains.

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... PROV .....

L'abonnement est un cadeau, voici les détails

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... PROV .....
La carte-cadeau doit être signée "De .....

RÉALITÉS est aussi publiée dans une édition anglaise. Je désire l'édition anglaise ☐
☐ Paiement inclus
☐ Me facturer

37
ÉCRITS DU CANADA FRANÇAIS
Distribution: EDITIONS H M H,
380 ouest, rue Craig, Montréal / 849-6381

ROBERT ÉLIE — INÉDITS — Poèmes et prose
Théâtre — ANDRÉE MAILLET - La dépendance
Essai — CHARLES LAVOIE - Mémoire et imagination dans l'oeuvre de Marie-Claire Blais
Nouvelle — PAULE DOYON - Un procès
Texte ancien — SAGARD - Le grand voyage au pays des Hurons (2e partie)
Le volume: $3.00/Abonnement à 4 volumes: $10.00

la terrasse des bernardini
suzanne prou



PRIX RENAUDOT
Calmann-Lévy

Université du Québec à Montréal

COLLOQUE LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE
ÉCRITURE / LECTURE

Organisé par le module Études Littéraires de l'UQAM
au local 3200 du Pavillon Sainte-Marie, 1180, rue Bleury, Montréal

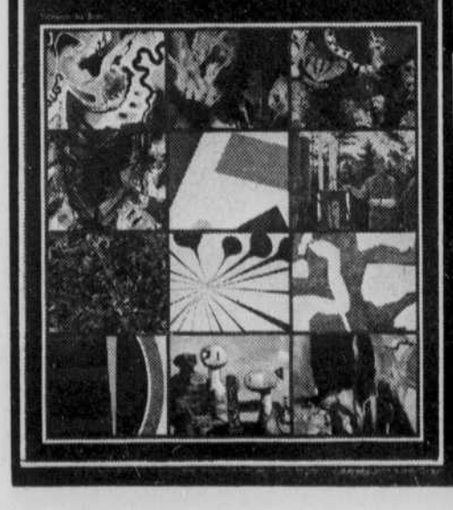
ÉCRITURE - lecture
le mardi 27 novembre, 20h.30
Invités:
Hubert Aquin
"La disparition élocutoire du poète" (Mallarmé)
Michèle Lalonde
"Écrire entre les lignes"
Victor-Lévy Beaulieu
"C'est facile d'être Cervantes . . . en Espagne !"

LECTURE - écriture
le mercredi 28 novembre, 20h.30
Invités:
Michel Van Schendel
"Manuels, censure, privilège"
Jean Leduc
"L'idéologie de la critique littéraire dans la presse quotidienne francophone de Montréal".

NOUVELLES ÉCRITURES, NOUVELLES LECTURES
le jeudi 29 novembre, 20h.30
Invités:
François Charron
- Stratégie -
"Pratiques littéraires: rapports artistique, politique, linguistique".
André Roy
- Hobo-Québec -
Claude Beausoleil
- Cul Q -
"Pour une théorie fictive"
André Beaudet
et
Giovanni Calabrese
- Brèches -
"Problématique de l'étiquette"
"Production d'une scène politique"

Entrée libre

VIENT DE PARAÎTRE . . . *. . . AUX ÉDITIONS DU JOUR*



UN MAGNIFIQUE CADEAU POUR LES FÊTES
LA PEINTURE CANADIENNE CONTEMPORAINE
par WILLIAM WITHROW - traduit par RENÉ CHICOINE

- Un splendide album de peintures, abondamment illustré de hors-textes en couleur.
- Relié. Grand format (10" x 13").
- Les peintres canadiens les plus représentatifs de leur région et de l'art contemporain: de Ronald Bloore à Yves Gaucher, de Michael Snow à Guido Molinari, en passant par Riopelle, Borduas, Tousignant, etc.

En vente partout au prix de $28.95, distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal H3N 2A8 — Tél. 274-2551

EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

De l'affaire Beaulieu à l'affaire Provencher

par IVANHOÉ BEAULIEU

les LETTRES QUÉBÉCOISES

Je voulais, au départ, parler de **Oh Miami Miami Miami** (1) de Victor-Lévy Beaulieu, mais sa récente démission comme directeur littéraire (sic) des Editions du Jour me donne l'occasion de mettre au point un certain nombre de choses où M. Beaulieu occupe — en fin de compte — bien peu de place. Quant à **Oh Miami Miami Miami** proprement dit, qu'il suffise de dire que c'est un roman bâclé, à l'intrigue mal échaffaudée, écrit, semble-t-il, avec fatigue. Victor-Lévy-Berthold-Machefer-Abel-Beauchemin-Beaulieu ressasse encore une fois des fantasmes qui nous deviennent de plus en plus familiers à mesure que l'auteur des **Grands-pères** publie son oeuvre. (Probable d'ailleurs qu'un véritable directeur littéraire eût suggéré au romancier de Saint-Jean-de-Dieu-en-Rimouski de modifier quelques chapitres, d'en recréer quelques autres et de biffer courageusement le reste. Mais c'est là une tout autre affaire!)

L'émoi qu'a causé en divers milieux la démission de Victor-Lévy Beaulieu se réduirait à une anecdote assez banale si elle ne traduisait pas un certain type de comportement qu'il faut dénoncer. De plus, il convient, pour en comprendre toute la signification, de resituer ce geste dans le contexte plus global d'une pratique de l'activité littéraire.

Reprenons — en gros — les arguments de Beaulieu en quittant son poste aux Editions du Jour: 1) Jacques Hébert, le P.-D.G. de la boîte est fédéraliste; 2) la présence d'un directeur littéraire séparatiste" lui assure une confortable "couverture" pour faire de l'argent aux dépens des écrivains qui sont, eux aussi, "séparatistes; 3) Jacques Hébert manifeste, vis-à-vis de la co-édition (avec Robert Laffont) une attitude de colonisé, puisque les rapports entre les deux éditeurs, bien que honteusement inégaux, sont acceptés par le même Jacques Hébert; 4) il ne saurait être question de maintenir plus longtemps une "association" avec Jacques Hébert, puisqu'il est celui qui en profite le plus; 5) etc.

Réponse démagogique d'un observateur distrait: 1) Beaulieu savait, bien avant le 29 octobre, les opinions politiques de Jacques Hébert qui ne s'en est jamais caché, par ailleurs; 2) cela n'a pas empêché l'auteur de l'"essai-poulet" sur Jack Kérouac de travailler pour l'affairiste-nationaliste Pierre Péladeau, dont **Point de mire** et **Presqu'Amérique** servirent un temps de couverture intellectuelle-séparatiste ,à de petits hebdomadaires à potins. (Note: cela me rappelle fâcheusement un certain journaliste, spécialisé en communications, qui avait justifié son travail à la direction d'un journal à potins de Péladeau en disant qu'il avait trouvé ce biais pour écrire une étude sur l'empire financier du propriétaire du **Journal de Montréal**...)

Mais laissons cela qui n'est que fait divers. Posons la question qui, dans les circonstances, semble être au centre du débat: faut-il accepter, dans **l'élaboration d'une stratégie d'intervention** de l'écrivain québécois dans son milieu, cette vision manichéenne des choses où l'on est ou bien fédéraliste, ou bien séparatiste? En un mot: doit-on croire que nos réflexes traditionnels de suicidaires démissionnaires sont inscrits à jamais dans notre code génétique? Pourra-t-on continuer de prétendre faire une littérature, si les moyens qu'on se donne sont compromis pour un temps au moindre geste d'éclat? A moi, cela semble incompatible avec cette stratégie d'intervention dont je parlais plus haut.

(Il n'est pas étonnant que Claude Jasmin et Hubert Aquin aient été les premiers à appuyer l'attitude de Beaulieu. Ces trois écrivains ont toujours goûté le fracas, le bruit et les esclandres. On n'a qu'à se souvenir de ce que Hubert Aquin disait à la Rencontre des écrivains de 1971: jamais plus je ne veux être complice, par la Rencontre des écrivains qui en accepte les subventions, d'un gouvernement (canadien) qui nie les intérêts du peuple québécois. Cette déclaration survenait à moins d'un an de la Crise d'octobre. Comme le départ de Beaulieu se situe à quelques jours des décevants résultats du 29 octobre...)

Autre forme de manichéisme: ou bien l'on démissionne à grands renforts de déclarations, ou bien l'on se cantonne dans le confort bourgeois de son angélisme intellectuel. Ces deux attitudes ne reflètent en rien un comportement révolutionnaire. Pas étonnant, dès lors, que les écrivains soient de tous les artistes québécois les seuls à ne pas se regrouper en association ni à se reconnaître d'objectifs communs. Serait-ce que les écrivains sont les meilleurs alliés objectifs de la classe dominante, ceux qu'on peut le mieux récupérer à coup de subventions, de bourses et de belles djobbes?

Je sais bien qu'il se dessine là une "ligne du risque", mais si l'écrivain a encore un "mandat", c'est bien là où il se trouve: entre la complicité muette de ces intellectuels profitant comme des valets grassement entretenus et la marginalité fracassante de tous les gauchistes condamnés aux suicides à répétition. Je n'ignore pas, de plus que l'idéologie bourgeoise a inventé le mot "pluralisme" pour camoufler les oppositions irréductibles qui devraient se dresser entre ceux qui profitent et ceux qu'on exploite. Je sais en outre la tentation toujours menaçante de changer de camp (sans que pour autant on soit repéré comme ennemi) au nom du sacro-saint pluralisme. Cela, je le sais.

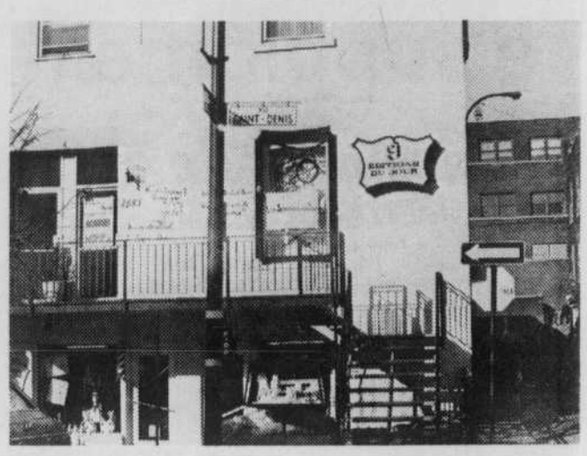
Jacques Hébert a besoin de "recettes de cuisine" pour faire vivre sa maison d'édition et les écrivains ont besoin de Jacques Hébert pour publier leurs livres. Tout comme Hurtubise vit mieux de ses manuels scolaires que de ses essais ou de ses romans, ou comme Tisseyre "accepte le risque" d'une subvention fédérale pour éditer un manuscrit au Cercle du Livre de France, tout comme Fides reçoit plus d'argent de ses feuillets de pastorale paroissiale que des **Anciens canadiens** de Philippe Aubert de Gaspé, tout comme La Presse vend plus de livres "déjà vendus" qu'elle n'en révèle de nouveaux... Et que dire de Beauchemin, de Léméac, de Sogides et des quelques autres qui tous ensemble se sont offerts une petite "bataille du livre" pour assurer leur domination sur un marché québécois compromis. Où s'arrêtera cette roue qui menace de broyer les plus claires consciences?

Face à ces "géants", que retrouve-t-on? De petites maisons d'édition sans moyens, vivant du volontariat, de la foi et de quelques amis: Parti pris, l'Hexagone. Les Forges, les nouvelles éditions de l'Arc, Danielle Laliberté, Le Noroît, etc. et etc. Et Victor-Léry Beaulieu qui veut en fonder une autre! Il faut être naïf ou aveugle, ce qui dans l'entreprise revient au même! Jacques Hébert, Pierre Lespérance et Alain Stanké ont compris il y a belle lurette qu'il ne faut pas que de bons chevaux dans une écurie pour gagner de l'argent aux courses. On a aussi besoin des vieux "pitons", des chevaux dopés et des autres. Quand il s'agit de faire face aux problèmes de la distribution, on se rend compte que les sentiments y occupent une part bien mince... (D'ailleurs Victor-Lévy Beaulieu n'avait-il pas déjà affirmé lui-même qu'il y avait trop de maisons d'édition au Québec, qu'il conviendrait d'en "scraper" quelques-unes?)

Mieux que la démission de Beaulieu, l'affaire dont l'historien Jean Provencher vient d'être victime de la part des Editions La Presse mérite l'attention. Quand un éditeur — en l'occurrence Alain Stanké — se permet de retarder malgré entente la publication d'une biographie de René Lévesque sous prétexte que ce serait une intervention "partisane" dans la campagne électorale, il y a de quoi s'interroger sur les intentions éditoriales de la maison de la rue Saint-Jacques. Mais cela n'a pas eu toute la publicité de "l'affaire Beaulieu". A l'ambiguïté d'un biographe qui avait à choisir entre une large diffusion et la concordance "idéologique" avec son éditeur (c.-a-d. un éditeur moins puissant) correspond, comme un coup de poing, la veulerie hypocrite de Power Corp. Cela, M. Provencher est coupable de ne pas l'avoir prévu. Pierre Desmarais est fédéraliste. Jacques Hébert est fédéraliste. Alors? Gagnez $50 en devinant ce qui les distingue!

Si j'étais écrivain, il y a un certain nombre d'éditeurs à qui je ne confierais jamais un manuscrit, sous peine de le voir dormir dans mes tiroirs. On ne peut prétendre d'une part faire acte de conscience (écrire) et d'autre part se mettre le doigt dans un engrenage qui vous broiera tout entier.

Dès lors, le tort que révèle le départ de Beaulieu est clairement perceptible: jamais une attitude révolutionnaire (en l'occurrence ici celle de l'écriture) ne saurait se mener sur un seul front. Toute position gagnée est une position à défendre jusqu'à la mort. Polariser le combat en deux forces rangées se battant à terrain découvert aboutira inévitablement à la défaite de celle des deux forces qui est la moins bien organisée. A vous de conclure.



Quant à la question que posait Hélène Ouvrard à la conscience indépendantiste des écrivains, dans LE DEVOIR de samedi dernier ("devrions-nous démissionner en bloc de Radio-Canada, de l'ONF, du CN"); je n'ai que ceci à dire: posez la même question au cheminot du CN, à la stewardess d'Air Canada, à la scripte de Radio-Canada ou au messager du Gouvernement fédéral qui croient à l'avenir du pays québécois pour avoir votre réponse.

Tout le reste n'est que chimères inventées par les intellectuels d'ici afin de masquer leur méprisante indifférence.

1. Victor-Lévy Beaulieu: "Oh Miami Miami Miami," Montréal, Les Editions du Jour, 1973, 349p.

Nouvelles ex...presses de l'Université du Québec

En même temps que leur catalogue, les Presses de l'Université du Québec donnent un aperçu de leur programme de publications pour la nouvelle saison. Au chapitre des plus nouvelles parutions, on note:

- DEPENDANCE, MARGINALITE, DEVELOPPEMENT; essais sur les Amériques latines. Préface de Fernand Grenier. Publié en collaboration sous l'égide du Centre québécois de relations internationales;
- LES TRAVAILLEURS QUEBECOIS 1851-1896; Collection Histoire des travailleurs québécois. En collaboration sous la direction de Jean Hamelin;
- LE COMPORTEMENT DU CONSOMMATEUR; Une approche multidisciplinaire par Georges M. Hénault;
- APL ET LES CADRES; par Rolland A. Hurtubise et Yves Poulin;
- MODELES MATHEMATIQUES EN SCIENCE DE LA GESTION; par Gérald Baillargeon;
- RECHERCHE OPERATIONNELLE: TECHNIQUES DECISIONNELLES; par Yvon G. Perreault.
- PRINCIPES D'ANALYSE SYNTAXIQUE: par Jean-Pierre Paillet et André Dugas.
- CAHIER DE LINGUISTIQUE No 3; par André Dugas et collaborateurs;
- LECONS DE TOPOLOGIE ALGEBRIQUE: par Emile Artin et Hel Braun, traduit par Jacques Troué.

Parmi les titres à être lancés au cours de l'automne, on remarque:

- L'ART DE LA SERIGRAPHIE; par Louis Desaulniers.
- RATOPOLIS, par Gilles Thérien;
- VOIX ET IMAGES DU PAYS VII, par Renald Bérubé et collaborateurs;
- ENTREPRISE ET INNOVATION, par Roger Emile Miller;
- PROMOTION: COMMUNICATION EN MARKETING, par Rollie Tillman et C.A. Kirkpatrick traduit par Francis Whyte et Patrice de la Brosse;
- L'URGENCE DU PRESENT, par Gilles Lane.

Le supplément littéraire du Devoir...

Suite de la page 18

rares. Aux âmes bien nées, "la méthode naît naturellement". C'est une question d'atmosphère. Paradoxe subtil, l'atmosphère complice et aimablement servile d'une classe où foisonnent des "visages adultes, à la recherche d'un moi supérieur, qui écoutent attentivement, notent des propos, suivent le déroulement d'une pensée, participent aux explorations d'une sensibilité" supplante toute méthode pédagogique et littéraire. Si la littérature et l'enseignement de la littérature sont à ce point remis en question, c'est que les étudiants ne trouvent plus ce qu'ils sont venus y chercher: un maître. Un maître, c'est-à-dire un homme "qui sait des choses", un homme qui "a engrangé les idées de ses prédécesseurs" et qui "a dans la mémoire, mille exemples plus frappants les uns que les autres". Le maître, sorte de démiurge, sait faire "surgir entre lui, l'auteur et l'oeuvre, ce rapport consubstantiel et indescriptible qui fait qu'il est devenu un côté parfaitement équilibré de ce triangle". Le maître est humble, sympathique et surtout, à l'intérieur de locus amoenus — qu'est devenue la classe, il ne "s'érige jamais en juge". Paternalisme? Suffisance? Anachronisme? Qui sait?

Il faut bien se rappeler que pour M. Ethier-Blais, la littérature participe du sacré: elle devrait être une "affirmation magique" par laquelle les grands artistes (et les notables critiques) triomphent de leur environnement mesquin "car l'instinct de la beauté rejoint infailliblement celui de la vérité."

Telle est, retracée dans les développements logiques (?) qui la sous-tendent, la conception de la littérature et de l'enseignement de la littérature de M. Ethier-Blais. Groupons maintenant quelques commentaires en guise de conclusion.

1) Comme l'affirmait Roland Barthes, en 1966 (3), l'honnêteté de la critique ne consiste pas à nier toute méthode sous prétexte d'éviter le subjectivisme et l'étroitesse d'esprit mais, bien au contraire, à afficher les postulats qui fondent son jugement (l'éclectisme peut en être un). La critique qui se veut élitiste ("maître", "moi supérieur"), platonicienne ("l'instinct de la beauté rejoint infailliblement celui de la vérité"), humaniste et objective ("C'est pourquoi, objectivement, seule la méthode humaniste permet à l'esprit de s'épanouir et de transformer le monde") manifeste déjà un choix, une différence. Qu'elle se donne pour naturelle, objective et surtout non-impérative, ne fait que confirmer le caractère artificiel de sa démarche.

2) Ecarter dédaigneusement du revers de la main toute la recherche contemporaine en littérature parce qu'elle emploie un "jargon pseudo-scientifique", dénote une attitude démagogique certaine. Barthes est-il plus difficile à lire que Schopenhauer? La poésie mallarméenne coule-t-elle de source? Si pour M. Ethier-Blais la question du SENS en linguistique et en littérature se résout de façon naturelle (ou magique), d'autres penseurs (Greimas, Lévi-Strauss, Chomsky, Foucault, Lacan) éprouvent beaucoup de difficultés à la résoudre. Il est vrai qu'ils n'appartiennent pas à cette race mythologique pour qui, congénitalement, les problèmes de langage ne se posent pas. S'il est difficile de "disputer" avec les "Diafoirus" de la nouvelle critique, il est impossible d'argumenter avec le bon Dieu.

3) Finalement nous aimerions bien faire comprendre que ce n'est pas tant la position philosophique (esthétique?) de M. Ethier-Blais que nous attaquons (4) comme son paternalisme aristocratique. Il faut peut-être craindre, avec Pascal, "l'homme d'un seul livre"; il faut sûrement craindre aussi l'homme d'une seule époque.

(1) Puisque pour M. Ethier-Blais "En trente ans l'homme québécois n'a pas changé". Merveilleuse permanence du monde idéale se maintenant toujours au beau fixe.

(2) On pourrait se demander si un poète comme Miron nous offre exactement la même version des faits. Même en acceptant la définition "blaisienne" de l'homme d'ici, serait-il malvenu d'en demander la (ou les) cause (s)?

(3) Roland Barthes: **Critique et Vérité**, Seuil, 1966.

(4) D'autres critiques partagent (mutatis mutandis) l'opinion de M. Ethier-Blais. Je pense, entre autres, à M. Placide Gaboury **(L'Homme Inchangé, HMH)** qui affirme nettement sa réticence à l'égard des philosophies "nouvelles". Mais voilà, M. Gaboury a lu ces philosophes (Marcuse, McLuhan...); il engage, lui, le dialogue. Il contre-interroge ces auteurs; il argumente. En un mot, M. Gaboury fait de la "critique".

Raymond CHAPDELAINE,
professeur de littérature
"à temps partiel" au
Collège Jean de Brébeuf.

télévision

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire c
9.00 Mini-Fée c
9.30 Yogi et Popotame c
10.00 Mon ami Ben c
10.30 Lassie c
11.00 Télechrome c
12.00 Pst! Pst! Ai-là! c
1.00 Coupe Vanier c
3.30 Le défilé de la Coupe Grey c
5.00 Bagatelle c
6.00 La pince à linge
6.30 Téléjournal c
6.40 Nouvelles du sport c
6.50 Politique fédérale c
7.00 Walt Disney présente c
8.00 La soirée du hockey
"Chicago à Toronto" c
10.30 Téléjournal c
10.45 Nouvelles du sport c
11.00 Ciné-Nuit:
"Les yeux bandés" (Comédie — Américaine 1965) c
"Le Viol" (Drame psychologique — Franco-Suédois 1967) c

CFTM 10

8.55 Horaire Bienvenue c
9.00 Ciné-Jeune:
"Le trouillard du Far-West" (Western — Américain 1956) c
10.30 Pop 73 c
11.00 Vers 76 c
12.00 Bon week-end c
2.00 Roller Derby c
3.00 Soeur volante c
3.30 Horizon Sports c
4.00 Papa a raison c
4.30 C'est arrivé cette semaine c
5.00 Studio 10 c
6.00 Regard sur le monde c
6.30 Sur le matelas c
7.30 Les Grands Spectacles:
"Quatre jours en novembre" (Montage sur J.F. Kennedy — Américain 1964)
9.30 Vie d'artiste c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 Sans pantoufles:
"Maldone pour un espion" (Espionnage — Anglais 1968) c
"Faux coupables" (Drame — Allemand 1939)

CBMT 6

9.06 Standy six c
9.30 Grey Cup parade c
11.30 Grey Cup festival c
1.00 Canadian College bowl c
3.30 Sports week c
4.00 Children's Cinema c
5.00 The Bugs Bunny Road Runner hour c
6.00 Up date c
7.00 The New Dick Van Dyke show c
7.30 Replay c
8.00 Hockey
"Chicago à Toronto" c
10.30 Singalong Jubilee c
11.00 The National c
11.15 Montreal Tonight c
11.31 Ciné-Six
"The Norliss Tapes" c
12.50 Station closing.

CFCF 12

5.37 Sign-on
6.00 University of the air c
6.30 The community c
7.00 Hercules
8.00 Yogi's gang c
8.30 Josie and the pussycats in outer space c
9.00 The new pink panther c
9.30 The Grey Cup parade c
11.00 Puppet People c
11.30 Fantastics c
12.00 Magic Tom's road show c
12.30 Ultraman c
1.00 Saturday at the movies: 1957).
"Story of Esther Costello" (Drame — c
3.00 Grand prix wrestling c
4.00 Outdoors unlimited c
4.30 Wide world of sports c
6.00 Mannix c
7.00 Shake rock and roll c
7.30 Police surgeon c
8.00 Academy performance:
"The snoop sisters". c
10.00 The Dean Martin comedy hour c
11.00 The CTV National News c
11.18 Pulse c
12.00 Saturday night feature movie:
"Marooned" (Drame — 1970) c
2.00 Sign-off

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire c
9.00 Grangallo et Petitro c
9.30 Le Roi Léo c
10.00 Une fleur m'a dit c
10.15 Le jour du Seigneur c
11.00 30 Dimanche c
11.30 Fantaisie Lyrique c
12.00 La semaine verte c
1.00 Coupe Grey c
4.00 D'hier à demain c
5.00 5D c
6.00 Politique atout c
6.30 Téléjournal c
6.40 Nouvelles du sport c
7.00 Quelle famille! c
7.30 Les Beaux Dimanches c
"Mademoiselle Julie".
10.00 La flèche du temps c
10.30 Sports-dimanche c
11.00 Rencontres c
11.30 Ciné-Club:
"Eclairage intime" (Comédie moeurs — Tchèque 1965, s.t.)

CFTM 10

8.55 Horaire-bienvenue c
9.00 Les p'tits bonshommes c
9.30 C'était l'bon temps
11.00 Monsieur le Maire c
12.00 Bon Dimanche c
1.30 Football Canadien c
4.00 Télé-Quilles c
5.00 Information-voyages c
5.30 Le cirque à son meilleur c
6.30 Jeunesse c
7.30 Ciné-Choix:
"Scotland Yard au parfum" (Aventures Anglais 1967) c
9.30 Sous mon toit c
10.00 Québec sait chanter c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 Amicalement vôtre c
1.00 Le 10 vous informe c

CBMT 6

10.23 Standby six and religious thoughts c
10.30 This is the life c
11.00 Meeting Place c
12.00 Grey Cup preview c
1.00 Grey Cup game c
4.30 Country Canada c
4.00 Sports week c
5.00 Music to see c
5.30 Hymn Sing c
6.00 Wonderful World of Disney c
7.00 The beachcombers c
7.30 The Waltons c
8.30 T.B.A. c
9.00 CBC Drama c
10.00 The days before yesterday c
11.00 The National c
11.15 Nation's Business c
11.21 Montreal Tonight c
11.37 Ciné-Camp:
"Young Tom Edison" (Drame — 1940) c
1.05 Station closing c

CFCF 12

5.57 Sign-on
6.00 University of the air c
6.30 The community c
7.00 Hercules
7.30 Crossroads c
8.00 Rex Humbard c
9.00 Oral Roberts program c
10.00 The Hellenic program c
10.30 Teledomenica
12.30 The Grey Cup Forecast c
1.00 The Grey Cup game c
4.30 Question period c
5.00 Untame World c
5.30 Going Places c
6.00 Travel 73 c
6.30 The Amazing world of Kreskin c
7.00 The Brady Bunch
7.30 The Frank Sinatra Special c
8.30 CTV Sunday mystery movie c
10.00 W-5 c
11.00 The CTV National News c
11.18 Pulse c
12.00 Sunday night feature movie:
"Banacek" (Drame - 1972) c
2.00 Sign-off

cinéma

ALOUETTE: "Frustation" 12.30, 3.30, 6.35, 9.40, "Les Garces" 1.55, 5.00, 8.00.
ANJOU: "Un violon sur le toit" sam: 1.00, 4.45, 8.30 dim: 1.00, 4.25, 8.10.
ARLEQUIN: "Triangle" 12.30, 3.30, 6.25, 9.35 et "La fille à la peau de lune" 1.55, 4.55, 7.55.
ATWATER: (Cinéma II): "Le festival de films érotiques de New York" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.
ATWATER: (Cinéma I): "The way we were" 1.05, 3.05, 5.15, 7.20, 9.20.
AVENUE: "Darn cat" 12.45, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
BEAVER: "Roadside service" 12.00, 1.45, 3.30, 5.15, 7.00, 8.45, 10.30.
BERRI: "Meurtre dans la 110ème rue" 2.30, 6.10, 9.50 et "La mort était au rendez-vous" 12.40, 4.10, 8.00
BIJOU: "Mama Dolores" 2.25, 6.03, 9.41, et "S... comme salaud" 12.50, 4.28, 8.06.
CANADIEN: "Le jour du jugement" 1.00, 4.30, 8.05 et "Les Négriers" 2.40, 6.10, 9.40.
CHAMPLAIN: "L'agonie d'une mère" 12.15, 3.30, 6.45, 10.00 et "Il était une fois un flic" 1.45, 5.00, 8.15.
CHATEAU: "La maison qui tue" 1.20, 5.10, 9.10 et "Sacrifice d'une vierge" 3.20, 7.10.
CHEVALIER: "Il n'y a pas de fumée sans feu" 1.05, 3.49, 6.33, 9.17.
CINEMA 7e ART: "La filière française" sam: 6.00, 10.00, dim: 2.10, 6.00, 10.00 et "Le charme discret de la bourgeoisie" sam: 8.00 et dim: 4.05, 8.00.
CINEMA DE PARIS: "La grande Bouffe" 12.00, 2.20, 4.45, 7.10, 9.35.
CINEMA V: "King queen knave" sam: 7.30, 9.30 dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
CLAREMONT: "A touch of Glass" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CREMAZIE: "Les cinglés partent en safari" 2.55, 6.30, 10.05 et "Les assassins de l'ordre" 1.00, 4.30, 5.05.
DAUPHIN: (Salle Renoir) "Etat de siège" 12.50, 3.00, 5.15, 7.30, 9.40. (Salle McLaren) "Il était une fois dans l'ouest" sam: 3.00, 6.00, 9.00 dim: 2.00, 5.00, 8.00.
ELECTRA: "La maison qui tue" 12.45, 4.20, 7.55 et "Sacrifice d'une vierge" 2.30, 6.05, 9.40.
ELYSEE: (Salle Eisenstein) "La bonne année" (Salle Resnais): "Maison de poupée" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00 (Pour les deux salles).
FESTIVAL: "Cris et chuchotements" Sam. 7.30, 9.30, dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
FLEUR DE LYS: "La grande bouffe" 12.00, 2.20, 4.45, 7.10, 9.35.
IMPERIAL: "Cleopatra Jones" 12.00, 3.15, 6.30, 9.50 et "Cracula A.D. 1972" 1.35, 4.55, 8.10.
JEAN-TALON: "Viva Diango" sam: 6.30, 9.50, dim: 12.00, 3.10, 6.10, 9.50, et "Django porte sa croix" sam: 8.10, dim: 1.30, 4.50, 8.10.
LOEWS: "Massacre in Rome" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
LUCERNE: "Celopatra Jones" sam: 6.30, 9.40, dim: 12.10, 3.20, 6.30, 9.40, et "Dracula A.D. 1972" sam: 4.50, 8.05, dim: 1.40, 4.50, 8.05.
MAISONNEUVE: "Django porte sa croix" sam: 6.30, 9.50, dim: 12.00, 3.10, 6.30, 9.50 et "Viva Django" sam: 8.10, dim: 1.30, 4.50, 8.10.
MERCIER: "Les cinglés partent en Safari" 2.55, 6.30, 10.05 et "Les assassins de l'ordre" 1.00, 4.30, 8.05.
MIDI-MINUIT: "Tentations de Marianne" 12.30, 3.30, 6.30, 9.30 et "Les Affamés" 3.25, 6.25, 9.25.
MONKLAND: "Nicholas and Alexandra" 3.05, 8.15 et "40 Carats" 1.15, 6.20.
OUTREMONT: Sam: "Cabaret" 6.30, "Français si vous saviez" 9.00 "Night of the living dead" 12.00 p.m. dim: "pour une poignée de dollars" 2.00 "...Et pour quelques dollars de plus" 4.00, "Cabaret" 6.30, "Français si vous saviez" 9.00.
PALACE: "Man called Noon" 1.20, 3.20, 5.20, 7.25, 9.30.
PAPINEAU: "La maitresse" 2.30, 6.00, 9.40, "Sensations" 12.45, 4.20, 7.50.
PARISIEN: "Les démons" 12.00, 3.15, 6.30 9.45, et "La classe de sexe" 1.55, 5.10, 8.25.
PIERROT: "Il était une fois la révolution" 12.30, 3.15, 6.00, 8.45.
PLACE DU CANADA: "The naked ape" 1.30, 3.20, 5.15, 7.30, 9.20.
PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma): "Slipstream" 1.05, 2.50, 4.30, 6.10, 7.55, 9.45.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand Cinéma): "Street car named desire" 12.40, 4.55, 9.10 et "Woman in Love" 2.40, 6.55.
PLAZA: "Le jour du jugement" 1.00, 4.30, 8.05 et "Les Négriers" 2.40, 6.10, 9.40.
PUSSYCAT: "Lisa's jolly" 12.05, 2.35, 5.05, 7.35, 10.05 et "Hedonistic pleasures" 1.25, 3.55, 6.30, 9.00.
RIVOLI: "Le silencieux" 1.30, 5.30, 9.15 et "L'insolent" 3.35, 7.40.
SAINT-DENIS: "O.K. Laliberté" 2.01, 5.52, 9.43 et "Le bar de la fourche" 12.30, 4.21, 8.12.
SALLE BREBEUF: "Quo Vaids" 2.30, 7.30.
SEVILLE: "Romeo and Juliet" 12.45, 3.30, 6.15, 9.00.
SNOWDON: "Student teacher" 1.00, 3.45, 6.40, 9.30 "Big bust out" 2.15, 5.05, 7.55.
VAN HORNE: "Mr. Superinvisible" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.
VENDOME: "Réjeanne Padovani" 1.00, 3.05, 5.05, 7.10, 9.15.
VERSAILLES: (Salle rouge) "La maison qui tue" 2.30, 6.00, 9.35 et "Sacrifice d'une vierge" 12.45, 4.15, 7.45.
VERSAILLES: (Salle bleue) "Frustations" 1.30, 4.55, 8.25 et "Les garces" 3.00, 6.30, 9.55.
VERDUN: "L'agonie du mère" 3.00, 6.30, 10.05 et "L'Homme qui sortait du bagne" 1.00, 4.30, 8.00.
VIDEOGRAPHE: "Femmes, soyez" et "Vous repasserez" 7.30, 9.00.
VIEUX-MONTREAL: (Studio A): "Sambizanga" sam: 6.30, 8.15, 10.00, dim: 3.00, 4.45, 6.30, 8.15, 10.00. (Studio B): "Family Life" sam. 7.00, 9.30, dim: 2.00, 7.00, 9.30.
VILLERAY: "La Nuit Américaine" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.
WESTMOUNT SQUARE: "M.A.S.H." 12.45, 2.50, 4.50, 6.55, 9.00.
YORK: "American Graffit" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: Relâche.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: sam: "La vie heureuse de Leopold Z" (de C. Carle - Canada 1965) 3.00 "Mon amie Pierette" (J.P. Lefevre - 1967) 5.00 "The Ernie Game" (D. Quien - 1967) 7.00, "Saint-Jérôme" (F. Dansereau - 1968) 9.00. dim: "Prologue" (R. Spry - 1969) 3.00 et "Mon oncle Antoine" (C. Jutra-1971) 5.00, "La tendresse ordinaire" (J. Leduc - 1972) 7.00, "Norman McLaren" 9.00.
SOCIETE DES FILMS DE McGILL: sam: "Marat-Sade (P. Brook - 1966) 7.00, 9.30, dim: relâche.

théâtre

CASANOUS: (Association espagnole): Laurence Lepage, le troubadour gigueux du bas du fleuve — 22h30.
CENTAURE: "Of the fields, lately" de D. French — sam: 15h-20h, dim: 19h.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: "La ménagerie de verre" de T. Williams (Horaires irréguliers).
L'AMORCE: Jazz libre du Quebec — 21h.
REVUE-THEATRE: "One flew over the Cuckoo's nest" de Dale Wasserman — Sam: 21h, dimanche: relâche.
RIDEAU-VERT: "La dame aux Camélias" sam. 20h. Dim: 19h.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: "L'Affront commun" de J.C. Germain — 20h30.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: "Le malade imaginaire" sam: 17h - 21h. Dim: 19h.
THEATRE DE QUATSOUS: "La céleste Greta" de R. Tremblay — 20h30.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: sam: Marlene Dietrich — 18h30 — 22h. dim: Orchestre symphonique de Montréal, au pupitre F.D. Decker — 14h30, National Israeli Festival — 20h30.
THEATRE MAISONNEUVE: Yvon Deschamps — sam: 19h - 22h dim: 20h30, Julien Clerc — 14h30.
THEATRE PORT ROYAL: "Charbonneau et le chef" de J.T. MacDonough — sam: dim: 20h30.

LETTRE - SON
• JOURNAUX • REVUES • LIVRES
• DISQUES • LIVRES ANCIENS
ACHATS & VENTE
1005, LAURIER OUEST - 279-9344

LIVRES
PEINTURES
SCULPTURES
CANADIANA
AGENCE ARTOIS ENRG.
NOUS ACHETONS VOS LIVRES
Tél.: 521-4082
3465, Sherbrooke Est
MONTREAL 401
CHOIX DE BEAUX LIVRES
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

Diffuseur-Conseil depuis 23 ans
Filliol
tous les beaux livres
vous propose pour vos cadeaux, pour vous-même:
Éditions de bibliophilie
Beaux livres sur les peintres et grands albums
Sur rendez-vous: tél.: 737-6075
2818, avenue Willowdale, Montréal

JOURNAL HOBO QUEBEC
SPECIAL STRARAM
numéros 9—10—11
.témoignages
.textes critiques
.entretien
.une soixantaine de collaborateurs
.64 pages

chroniques régulières
cinéma
théâtre
écritures
vie quotidienne
musiques
hobo québec c.p.464 Succ.C Montréal H2L 4K4

VIENT DE PARAÎTRE
COLLECTION POÉSIE CANADIENNE
dirigée par Guy Robert
30 INFRAJOUR — Sylvie SICOTTE
31 FLEURS ÉROTIQUES — Jean LEDUC
32 DES NUS ET DES PIERRES — Claude HAEFFELY
33 SAVOIR PAR COEUR — Gilles DEROME
34 L'ÂGE PREMIER — Jacques LABELLE
Librairie DÉOM
1773 Saint-Denis
Montréal
H2X 3K4
845-2320

le COURRIER DES ARTS ET LETTRES

Le supplément littéraire du Devoir suscite certaines réactions

• La sentinelle et l'arbre

La manipulation des cahiers du supplément littéraire du DEVOIR déconcerte. La quantité et la diversité des textes présentés rebute plus qu'elle ne séduit. Faut-il regretter que le petit jeu de huit auteurs: "rends-moi mon gage, tu es puni d'avoir mal voté" n'ait pas fonctionné à temps pour alléger tout cela? Ou que le supplément n'ait pas été publié en une brochure plus aisée à consulter et à conserver?

Mais la quantité ne doit pas étonner. Notre époque confond le médium et le message, nous dit-on, et le journal, comme l'école, n'est-il pas un microcosme social, c'est-à-dire un supermarché. Celui-là même qui le déplore fournit son article à l'étalage des primeurs de la saison. L'abondance règne pour satisfaire tous les goûts. Cela n'est d'ailleurs pas si nouveau et témoigne plutôt de la continuité d'un type de civilisation mercantile. Hier le consommateur de livres choisissait selon son tempérament: sceptique, héroïque, idéaliste; aujourd'hui selon son idéologie: réactionnaire, progressiste, communiste, anarchiste. Mais *Le Cid* fabrique-t-il des héros, et *La Condition humaine* des révolutionnaires?

Suivons donc notre pente en montant ou en descendant et allons grapiller sur la gauche. Première surprise, c'est écrit "en français dans le texte". Sous le parka du joualonais, le costume Lapidus épinglé de pastilles folkloriques: "au bout, "connecté". Voire le froc universitaire. Car le ton est doctoral et les sentences tombent dru: "Don Passos est bien plus important qu'Hemingway", "Z est un bon roman dont on a fait un mauvais film". Les jeunes turcs ont les jugements péremptoires de la vieille garde. N'ont-ils pas après tout usé leurs fonds de culotte sur les mêmes bancs? Aussi ne nous étonnons-nous pas de voir se profiler en filigrane la nostalgie des bons vieux collèges classiques, des manuels de Calvet et de Lanson, qui reçoivent deux bonnes notes et une mauvaise. Leur cote reste bonne sur le marché des valeurs. L'humaniste pleure l'individualiste libertaire, menacé par l'univers concentrationnaire. Le macluhanien s'afflige de la diversité des idéologies proposées dans les Cegeps. Entraînés vers le scepticisme, les étudiants risquent d'en arriver à penser par eux-mêmes. Il est urgent de regrouper les professeurs par affinités, afin de retrouver dans l'unanimité une crédibilité perdue.

Si la forme est semblable, le fond doit bien se ressembler et la diversité apparente dissumule mal un certain consensus sur le rôle des écrivains et des professeurs. Quelques interrogations et une négation sur le pouvoir des mots par rapport au militantisme sont vite noyées par les plaidoyers pro domo. De gauche à droite la littérature, surtout le français, le roman ou la connaissance tout court sont reconnus comme des artisans de l'histoire ou du moins des menaces à tout pouvoir. L'étudiant fort en thème n'avoue-t-il pas lui-même son plaisir d'effrayer le professeur dépassé par la mode ou piètre dévoreur de livres.

L'écrivain a un rôle plus magnifique et de plus d'envergure. Il est le héros de la liberté ou de la révolution. Voyez Soljenitsyne ou Malraux. La littérature ne sert pas son auteur, elle le dessert, en le rendant fou, honteux ou aliéné. On pourrait ajouter qu'elle l'appauvrit (les frais d'auteur). L'insistance sur Malraux est propement gênante. Deux éloges de sa mégalomanie pour un blâme, déjà ancien, qui nous rappelle la critique encore modérée d'une Simone de Beauvoir. La remarque de Trotsky sur Malraux est moquée et son auteur vilipendé, traité, de "maître d'école". Et cela, ironie du sort, par un professeur. Cette vindicte s'explique: l'intellectuel Trotsky a commis l'irréparable outrage de croire possible une société sans culture, et donc sans maître d'école.

Quant à Soljenitsyne, il est bien commode à la fois pour les maccarthystes hystériques et pour les rêveurs de gloire. Son nom invoqué permet de fourrer dans le même panier à ordures le marxisme et le revisionnisme et laisse croire encore possible la notoriété par la marginalité, la Nobelisation par la persécution. Tel pantin monté sur la scène d'un fameux lieu-dit pour attester de sa Francitude et depuis disloqué d'une chiquenaude, se croirait volontiers victime et héros.

Les écrivains québécois regrettent l'ancien mépris des pouvoirs publics et universitaires. Le dénigrement accusait leur importance et les rassurait sur leur vertu émancipatrice. Ils déplorent presque de devoir leur tirage à leur cote dans les académies et de ne pouvoir attribuer leur faible audience populaire à la répression obscurantiste. Ils sont agacés de devenir plus accessibles, d'être reconnus dans les autobus, ou de se faire infliger des "explications" de leurs oeuvres par les cégépiens morveux.

La force de la littérature est fonction non du texte mais du contexte. Non seulement les Etats-Unis, comme semble le croire quelqu'un, mais tout l'Occident a su désamorcer la grenade du guerrier, a enlevé le fer de la hache. Il ne reste que le manche qu'on a greffé sur le tronc social. Seuls les pouvoirs latino-américains ou soviétiques, par pauvreté matérielle ou tradition idéologique, se méfient encore de ces armes.

Sur le manche devenu branche est assis le professeur, qui se croit le héraut du héros, la sentinelle du guerrier. Il ouvre la voie, transmet les messages. Mais l'arbre a des problèmes car la vieille sève humaniste ne monte plus et les feuilles aspirent à s'envoler, à danser et à s'accoupler dans l'air, à s'agglutiner au sol. L'arbre craint que le bûcheron, en le voyant dénudé et sec, ne le coupe. Il prévient alors la sentinelle qu'elle serait démasquée si les feuilles tombaient. Alors celle-ci accepte de les attacher à l'aide de ficelles. Il dispose d'ailleurs de toute une gamme de couleurs: rouge marxiste, rose sociologique, bleu psychologique, mauve psychanalytique, jaune thématique, orange structuraliste, incarnat philosophique, pourpre telqueliste. L'arbre ne trouve cela ni naturel ni joli mais peu lui importe puisque ça ne se voit pas de loin et qu'ainsi les feuilles sont bien retenues. Alors l'arbre est content et la sentinelle a bonne conscience. Ne guette-t-elle pas l'ennemi?

Pierre-Louis VAILLANCOURT,
professeur chargé de cours
en lettres
à l'Université Laval.

• Autour du bon vieux temps

Le professeur Jacques Dufresne, dans le DEVOIR du 10 novembre, décrit avec une clarté lapidaire le collège classique du bon vieux temps:

"On note avec intérêt que ce système, en plus d'assurer une formation unifiée, pour ne pas dire unitaire, protégeait les étudiants contre les imperfections des professeurs. Vous pouviez être forcé d'étudier le classicisme sous la direction d'un professeur déséquilibré ou incompétent, cela ne vous empêchait pas d'entrer en contact avec Racine, Pascal et Molière."

Il saute aux yeux de n'importe quel protestant qui lit ce paragraphe que M. Dufresne se sert de la théologie catholique pour son analyse du processus de l'éducation: vous pouvez être forcé d'accepter le saint sacrement des mains d'un prêtre déséquilibré ou incompétent, cela ne vous empêche pas d'entrer en contact avec la bonté de Dieu. Avant d'analyser les problèmes du "community college" actuel au Québec (Cegep), il faut se rendre compte que la culture protestante a une toute autre façon de concevoir l'éducation, qu'on a abandonné une institution de culture catholique (collège classique) pour embrasser une institution de culture protestante (community college), et que même lord Durham n'envisagea pas une conversion inconsciente de cette envergure et de cette vulgarité.

Le Parti libéral du Québec a toujours eu une forte tendance annexionniste. Il est sorti de sa grande noirceur à la suite de la grève illégale et perdue de l'amiante pour entreprendre la révolution dite tranquille des années soixante et arriver enfin à son apogée le 29 octobre, 1973. Il allait de soi que ce parti américanise le système d'éducation après sa prise de pouvoir. D'où le Cegep actuel à l'américaine. Or les Etats-Unis ont une culture protestante et des plus dures, qu'il faut bien comprendre. Chaque protestant est plus ou moins libre d'inventer sa propre théologie, ce qui, en plus de créer des chapelles innombrables, rend tout effort de pensée systématique qui part d'un principe totalement absurde. De ce vide philosophique il résulte au plan social une tendance à valoriser les faits concrets, l'effort individuel, et la solution pratique. Au plan scolaire cette mentalité surestime la comptabilité, le génie, la chimie et toute autre matière dont l'existence physique est à l'épreuve de chacun, tandis qu'on prend à la légère la musique, la philosophie, la poésie, les arts plastiques, et tout autre divertissement passager de ce genre. Il s'ensuit qu'on voit surgir dans le Cegep actuel, une institution importée toute faite d'une culture protestante avoisinante, le même schéma de valeurs. Et M. Dufresne de le confirmer... sans trop comprendre d'ailleurs:

"Les cours de science font exception... Parce qu'ils jouissent du prestige de l'objectivité et de l'autorité des faits ils reproduisent paradoxalement certaines des caractéristiques du cours classique: entre autres, la matière au programme est plus déterminante que la personnalité du professeur."

À part la tendance de Dufresne à respecter la validité du sacrement-science indépendamment de la qualité du prêtre-professeur, on peut voir clairement que les sciences l'ont emporté et le reste devient confusion presque totale. Le jeune cégepien, même s'il a perdu sa foi, sort d'une culture catholique et cherche inconsciemment une éducation plus équilibrée, plus intégrée au milieu québécois d'hier et d'aujourd'hui, qui est son droit le plus légitime. S'il fallait absolument imiter les autres, pour le dixième du prix on aurait pu implanter une excellente École des Mines à la française ou bien une Ecole d'Aéronautique du type qui a donné à la France M. Dassault et son Mirage.

Le tout fut prévu par un M. François-Albert Angers dans l'Action Nationale de mai, 1960, un numéro consacré à l'éducation. Ce M. Angers, un prophète de la vieille école qui ne cesse pas de fustiger et d'éclairer son peuple, livre son analyse percutante des récentes élections québécoises dans le même numéro du DEVOIR, celui du 10 novembre. Il montre que la disparition des vieux partis d'opposition permet au PQ de relever le défi des Patriotes, que "la ligne historique a été renouée avec la lutte qui avait cessé en 1840." Cet homme remarquable a trouvé le courage de laisser à côté le Dollard des Ormeaux de sa jeunesse pour reprendre Chénier et les Patriotes. Dans l'autre sens, le docteur Ferron, qui s'incline discrètement devant la mémoire de Mgr Bourget sans pour autant devenir ultra montane, nous livre dans LE DEVOIR du 10 novembre son éloge de l'Eglise conservatrice de la Pologne, soutien du peuple polonais depuis des siècles. Il reste à savoir si ceux qu'il conviendrait d'appeler les notables de la gauche auront le courage de repenser leurs positions antérieures pour rejoindre ce nouveau courant du sentiment national.

Ce nouveau courant permettrait au PQ d'élaborer une politique d'éducation nationale fondée sur les traditions et besoins véritables du peuple qu'il desservit. Ceci pourrait se faire sous l'égide du nouveau leader parlementaire, M. Jacques-Yvan Morin, également enraciné dans le mouvement national et dans l'éducation supérieure. En passant, l'élection de M. Morin a de quoi inquiéter les mandarins d'Ottawa. N'est-ce pas le type qui se connaît dans les techniques de l'opposition extra-parlementaire jusqu'au point de réussir la défaite de la formule Fulton-Favreau et la Charte de Victoria? Un gagnant se fait toujours respecter chez les Anglais.

John GRUBE

• Leçon de vie ou inavouable méthode

Pour M. Jean Ethier-Blais, depuis une décace environ (sinon de toute éternité), le Québec (et le monde en général) se survit à lui-même. La preuve: il n'y a qu'à regarder autour de soi et à scruter attentivement car "les apparences sont mensongères". On constate premièrement "les effets délétères et le pourrissement" provoqué par le rapport Parent. L'enseignement moderne fait de tout sauf de "l'analyse de texte". De plus, l'enseignement secondaire politilise tellement la littérature que les étudiants universitaires définitivement sursaturés de pollution politique "se mettent avec passion à l'étude des lettres françaises". Mais cette réaction, "universaliste" de l'esprit ne sera malheureusement pas récompensée puisqu'au niveau universitaire sévit également une espèce d'épidémie dévastatrice. En effet, depuis que "le traitement des professeurs est devenu matière honorable", "de nombreux incapables se sont réfugiés dans l'enseignement" et "quelques étrangers sont venus s'agréger au déchet national".

Si au moins la recherche contemporaine apportait quelque consolation! Mais non! Elle cherche plutôt à oublier l'auteur (donc l'homme); elle s'inspire des "travaux d'un savant suisse du siècle dernier" et "de la grammaire des solitaires de Port-Royal". Fixée à une curieuse "nostalgie intellectuelle", empêtrée dans un "vocabulaire pseudo-scientifique", la recherche littéraire contemporaine est "trop ennuyeuse" et consacre "la forme moderne et savantasse (2) de la paresse intellectuelle". La cause ultime de cette pandémie est à rechercher dans nos "régimes matérialistes qui refusent que l'esprit soit formé selon ce qu'il est" (sic!). Face à ce terrible bilan, M. Ethier-Blais nous propose une philosophie de la littérature et de l'enseignement de la littérature.

Si les déficiences de notre enseignement et les vicissitudes de notre système scolaire étaient comparables à une déchéance naturelle ("effets délétères", "pourrissement", "déchet national") et à un misérabilisme intellectuel ("Les méthodes et les techniques sont à la portée des cerveaux les plus humbles"./"Lorsqu'il s'agit de rester dans l'ignorance, nous sommes bien là. C'est notre sceau"), l'écrivain de talent, lui, du moins tel que le conçoit ce critique, est aussi un accident de la nature. En effet, "Comme l'intelligence, le talent ne s'apprend pas. Certains hommes naissent écrivains...". Bien sûr, il y a la technique, la pratique répétée, inlassable ("Nulla dies sine linea") de l'écriture qui correspond chez le critique, "héraut de la littérature" (disons, pour être moderne, du Bos), à "d'immenses lectures". Être d'exception, l'écrivain (et subrepticement le critique) est marginal: il manifeste ouvertement son dédain de la foule et caricature plus particulièrement la bêtise de ses compatriotes. Il en est ainsi de Baudelaire, Verlaine, Schopenhauer, Nelligan (décidément en trop bonne compagnie!) et de M. Ethier-Blais via Gabrielle Roy (1). Voici le portrait de l'homme québécois:

"Gabrielle Roy l'a projeté dans l'avenir, avec ses craintes, les peurs qu'il se raconte, sa veulerie, sa grande gueule molle et la niaiserie prétentieuse de son inculture. Cet homme ne comprend que deux choses: le fric et la matraque. Et encore, le petit fric et la grosse matraque."

On pourrait se demander qui décrit de cette façon l'homme québécois? Gabrielle Roy ou Jean Ethier-Blais? L'élite littéraire ne cautionne-t-elle pas, ici, le critique élitiste (2)?

Elitisme. Voilà l'indice précis qui nous permet de mieux comprendre l'approche critique de M. Blais. Point n'est besoin de méthodes d'enseignement puisque, là encore, la nature privilégie certains êtres

Suite à la page 17

LE LIVRE POUR ENFANTS LE PLUS MARQUANT DE L'ANNÉE
MÉDAILLE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES BIBLIOTHÉCAIRES POUR ENFANTS
Un conte de Noël étonnant, merveilleux, éblouissant . . .
Des images poétiques, irrésistibles, étincelantes . . .
dans
LE PETIT SAPIN QUI A POUSSÉ SUR UNE ÉTOILE
texte de Simone Bussières - images de Cécile Chabot



Pour Noël, offrez ce magnifique album à tous les enfants que vous aimez.
$3 l'exemplaire
chez votre libraire

Du même éditeur, vous pouvez aussi vous procurer:
des poèmes de Maurice Carême, imagés par Cécile Chabot:
DU SOLEIL SUR TON CHEMIN ($3)
un conte de Jocelyne Lapointe, illustré par l'auteur:
LA MAISON AUX COULEURS ($3)
des fables de Simone Bussières, illustrées par Laurent Bédard:
LES FABLES DES TROIS COMMÈRES ($1)

Les Presses Laurentiennes
C.P. 130, Notre-Dame-des-Laurentides, Québec

GRANDE VENTE
de DÉMÉNAGEMENT
Plus de 50,000 VOLUMES
SACRIFIÉS à
— Toutes les coll. de Poche
— Grand choix de livres d'Art
— Littérature générale
— Albums pour enfants
— Psychologie
— Sociologie
— Philosophie, Histoire, etc. . . .
50%
TOUT DOIT ÊTRE VENDU
Librairie DECELLES Inc.
5140, RUE DECELLES, MONTRÉAL - TÉL. 342-5721
(ANGLE DECELLES et REINE MARIE)
AUTOBUS 50 - 51 - 62 - 65
OUVERT TOUS LES JOURS JUSQU'A 6h
JEUDI ET VENDREDI 9h à 21h
SAMEDI 9h à 17h

CANADIANA
EN VENTE CHEZ
GAGNON
LIBRAIRE
760 rue ST-JEAN
Qué. - G1R-452
Demandez nos catalogues.

HMH
Éditions Hurtubise - HMH,
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381
Gilles Marcotte
Un voyage
récit
Dans un B-747,
à distance égale de Montréal et de Paris,
de son passé et de son avenir,
un homme est assis.
Et voici, il lui semble qu'il entend, de très loin,
quelque chose qui se brise...
Collection L'arbre - $3.75



le document de l'année
30 ans après...
HITLER vu par un Allemand
La Première Grande Biographie de
HITLER
par Joachim FEST
2 volumes illustrés:
I: Jeunesse et conquête du Pouvoir
II: Le Führer
GALLIMARD

COMMANDEZ CE LIVRE CHEZ VOTRE LIBRAIRE HABITUEL OU POSTEZ CE COUPON À:
LA LIBRAIRIE POSTALE bibliorama c.p. 220, Ville Mt-Royal, Qué., H3P 3B9
Veuillez m'expédier immédiatement un exemplaire des titres que je coche ☑ ci-dessous:
A 28833 ☐ HITLER T. 1: Jeunesse et conquête du Pouvoir ..... $ 12.95
A 28834 ☐ HITLER T. 2: Le Führer ..... $ 12.95
☐ Les 2 volumes ci-dessus (Prix spécial) ..... $ 24.00
Mme Mlle M.
mon nom (lettres moulées) mon prénom
mon adresse App. No
localité code postal
Port et emballage GRATUITS
☐ chèque/mandat ci-joint
carte no
date signature

Le Goncourt: "L'ogre" du Suisse Jacques Chessex

par
JEAN ETHIER-BLAIS
de l'académie canadienne-française

les LETTRES FRANÇAISES

Il y a tant d'injustices dans le monde littéraire, qu'il est bon, ne serait-ce que pour conserver son équilibre à la roue de la fortune, que le talent soit, de temps à autre, reconnu. Depuis quelques années, le Prix Goncourt avait perdu de son éclat. Michel Tournier lui-même, ce curieux personnage, n'avait pas réussi à le vitaminiser. Le coeur n'y était plus. Les lecteurs allaient vers autre chose que le roman, et surtout vers les grandes études historiques, dont le public a toujours été friand, mais qui sont devenues un ersatz intellectuel généralisé. Et puis, des phénomènes littéraires comme le truqueur Papillon ou Violette Leduc avaient appris à lire et à pleurer, tout ensemble, aux banlieues. Les superproductions de papier, farcies de récits scatologiques, expliquent dans une certaine mesure la baisse de qualité du roman depuis dix ans. Il faut que les livres rapportent et les éditeurs, à quelques rares exceptions près, ne rêvent que d'une chose: à genoux devant les goûts les plus bas du public lecteur, lui vendre des centaines de milliers d'exemplaires de n'importe quoi.

C'est pourquoi le Prix Goncourt a un rôle important à jouer dans l'édition parisienne. Il est là afin de permettre à une oeuvre de qualité évidente de franchir le cap de l'incognito et d'atteindre cette partie du public qui, déçue par ce qui paraît au jour le jour, n'achète plus de romans et de nouvelles. Ce public ne lira pas Edmonde Charles-Roux; plutôt, il se moquera d'elle. Mais il lira un livre de Jacques Le Goff sur le Moyen Age ou le **Richelieu** de Burckardt. Dans cette optique, le choix de Jacques Chessex par le jury du Prix Goncourt peut avoir un immense retentissement. Car **L'Ogre** (1) est à la fois un livre admirablement écrit et un roman prenant. Qui plus est, Jacques Chessex est le représentant le plus riche en pouvoirs de la littérature suisse de langue française d'aujourd'hui. J'ai déjà écrit de Jacques Chessex qu'il était "l'un des écrivains de langue française les plus doués de sa génération." C'est dire qu'il transcende et la Suisse et la France, pour accéder à la perfection du pur langage. C'est un écrivain exemplaire.

Jacques Chessex est poète, romancier et critique. Et dans ses livres il est toujours tout cela à la fois. J'ai parlé ici même de trois de ses ouvrages: **Carabas, Les Saintes Ecritures** et **l'Ogre**. Dans chacun d'eux, on reconnaît le ton de Chessex, fait de pudeur gourmande, d'élans oniriques insoercibles, du besoin de parler de soi et, par les mots, de s'emparer de la réalité de la nature. Personne ne sait mieux que lui rendre les odeurs qui se dégagent d'une pièce ou retrouver l'accord entre un humain et le paysage qui l'entoure. Personne non plus ne peut comme Jacques Chessex transformer en action profondément vécue l'inertie d'un personnage. Il est facile de créer des personnages à qui tout a été refusé, qui s'interdisent de vivre, qui s'abandonnent à leur néant intérieur. La littérature contemporaine abonde en pseudo-héros de cette sorte, fils illégitimes de Sartre et de Camus. Ce qu'il est difficile d'obtenir d'un personnage imaginaire, c'est qu'il vive son anéantissement.

Jean Calmet, le héros de **l'Ogre**, réussit ce tour de force. Tout au long du roman, il s'éloigne. Hanté par la puissance d'être de son père mort, il se détruit peu à peu, tout en continuant de vivre, les apparences sauves. Mais, à chaque étape affirmative, correspond une réponse négative. Et c'est le négatif qui, peu à peu, triomphe. Il aimera une jeune fille, mais il lui sera impossible de faire l'amour avec elle; professeur, il s'entend bien avec ses étudiants et eux l'estiment, mais lorsqu'il s'agira de se porter à leur défense, il se taira; il comprend parfaitement la tristesse de sa mère, femme diminuée et abandonnée, qui meurt solitaire, et pourtant, il ne peut faire l'effort de la prendre dans ses bras, de la caresser, de lui dire qu'il l'aime, de lui faire oublier sa solitude et son malheur. Jean Calmet est égoïste sans l'être. C'est un homme dominé par sa propre mort. Nous sentons qu'il va se suicider, mais nous ne le savons pas, en sorte que lorsqu'il meurt, la surprise est totale. Ce n'est qu'après, lorsque le livre est terminé et qu'on rêve à cette lecture, qu'on se rend compte qu'il ne pouvait pas en être autrement.

Le coeur du sujet est toujours présent. Jacques Chessex refuse le ludisme littéraire. A ce jour, il n'a écrit que ce qu'il avait à écrire, et comme il l'entendait. Pour tout dire, fait rare dans les lettres, ce n'est pas un tâcheron. Parle-t-il d'autre chose que de lui? Je ne le crois pas. Critique, il a consacré à la littérature de la Suisse française des pages qui renouvellent le sujet et le dégagent des idées reçues. Comme dans l'Ogre, la figure du Père est partout présente dans la littérature suisse. Il est le Dieu de la Bible, avec ses foudres et ses interdictions. N'existe-t-il pas un désaccord fondamental entre ce Dieu vengeur et l'art d'écrire? N'oublions pas que Dieu est aussi un auteur. Ne se réserve-t-il pas le droit d'être le seul à créer, et recréer le monde? Ne voit-il pas d'un mauvais oeil la pléiade des démiurges? Le péché est bien présent dans l'esprit de l'écrivain lorsque, par-dessus son épaule, il entend respirer le Dieu tutélaire, auteur comme lui, mais à grand succès, et tout-puissant. Nous sommes loin de Benjamin Constant et de Germaine. Ceci dit, il ne faut pas oublier que la seule préoccupation constante de Benjamin Constant, au cours de sa vie, fut de mener à bien une histoire des religions. Toujours ce dialogue avec le Père Eternel!

Jacques Chessex brise les idoles. Une littérature ne peut atteindre la réalité de sa propre grandeur que dans la mesure où elle dépasse ses origines. C'est souligner la différence entre littérature et théologie. Qui lit Bossuet ou Calvin? Et pourtant, Valéry disait de Bossuet qu'il était le premier écrivain français. La littérature n'est pas un dialogue avec Dieu. Elle est un dialogue de l'homme avec lui-même. L'oeuvre de Jacques Chessex, c'est cela. Autobiographe, il se regarde agir, s'écoute parler, se sent vivre. "Parfois je pense et parfois je suis", disait Valéry. C'est là tout l'art du romancier et du poète. C'est, très exactement, celui de Jacques Chessex. Par l'art, il unit les contradictoires.

L'oeuvre de Jacques Chessex repose, en dernière analyse, sur cette confrontation. L'homme est ici conçu selon la tradition puritaine. Il est un être de péché. Et Jean Calmet, héros malgré lui, découvre sa vraie dimension dans le suicide. Il met fin à ce dialogue sans issue entre son père et lui. Il ne joue plus le jeu. D'une certaine façon, il accepte le verdict de l'éternité. Mais il appartient à cette race d'hommes qui ont en eux certains pouvoirs magiques, et en particulier celui du refus total. Il pourrait, comme la plupart des humains, continuer à avancer, clopin-clopant, sur la route grise de la vie. Et le Père serait toujours là, son gourdin à la main. Le Père, fier de lui et souverainement le maître. Mais soudain, la voix du fils ne répond plus. L'un des fils a choisi le silence et donc la malédiction. Jean Calmet a fait la seule chose véritablement interdite. Jean Calmet se tait. Il s'est ouvert les veines. N'est-ce pas, par définition, l'exemple du suprême mépris?

Prendre congé, se retirer en douce pendant qu'on chante et qu'on s'amuse. Jean Calmet représentait, dans son milieu, l'homme libre et malheureux de l'être. Au dernier moment, il assume cette liberté par la mort. Son père, son proviseur, sa maîtresse, ses étudiants, tous pouvaient lui arracher une parcelle de sa vie, le détruire peu à peu, le réduire à l'état de brave petit professeur de latin qui rêve de vacances devant son assiette de choucroute, à sa droite un petit blanc. Jean Calmet est fait d'autre sorte. Sur la pointe des pieds, il quitte la vie. Et le Père peut attendre, avec ses gros yeux et sa taille cambrée.

J'admire, en Jacques Chessex, cette révolte vraie, qui ne se paie pas de mots. Il y a là une acceptation rare de l'originalité du destin. Cela revient à dire que chacun d'entre nous a droit à sa vie, que la loi du troupeau ne s'applique pas. La littérature actuelle est semée de cas pathologiques et de cadavres de tordus. Jacques Chessex a donné l'être à un homme ordinaire qui, d'abord écrasé par son destin, le subit. Mais, fait rare, il vit ce destin totalement. Par l'acceptation, il transforme la petitesse de sa vie en expérience uniquement vécue. Il s'ouvre à lui-même en acceptant de disparaître.

Ajouterai-je qu'on m'a beaucoup parlé de ce livre? Personne ne restera insensible à la quête de vie et de mort de Jean Calmet. **L'Ogre** méritait le Prix Goncourt et Jacques Chessex honore ce prix. La distribution des ouvrages de la maison Grasset au Québec étant ce qu'elle est, il vaut peut-être mieux commander son exemplaire directement en France, au 61 rue des Saints-Pères, Paris 6 ou, s'il y a lieu, chez son libraire parisien. Le jeu en vaut la chandelle.

(1) Jacques Chessex. L'Ogre, Editions Bernard Grasset, Paris 1973.

Vient de paraître

DEZA (Albert): "Le cri dans le désert", Albin Michel, 1973, 359 pages. — Un roman-poème mais aussi un "hymne perpétuel" à l'amour. Ici, la Médina, ses fêtes, ses querelles; là, Tunis la pouilleuse et la fascinante; ici et là des portraits qui rappellent étrangement Goya.

•

CACERES (Benigno): "Des hommes au bord de l'eau", Seuil, 152 pages. — Le récit d'un pêcheur à un écrivain qui partage un amour identique pour la vie des rivières et des sources. On dirait un art de vivre.

•

OHNET (Georges): "La grande manière", Albin Michel, 302 pages. — La réédition d'un roman vendu à 350,000 exemplaires. Son précédent, "Le maître des forges", avait dépassé le million.

•

MOUSTIERS (Pierre): "Hervé Bazin ou le romancier en mouvement", Seuil, 253 pages. — L'auteur s'attaque ici à la légende, à la mythologie du scandale qui, depuis "Vipère au poing", n'a cessé d'hypnotiser l'opinion, faussant aussi la réputation des livres suivants et ne laissant pas d'influencer l'auteur lui-même.

•

ELKABBACH (Jean-Pierre): "Actuel 2", Albin Michel, 1973, 346 pages. — Une sélection de confrontations télévisées qui se sont déroulées à l'ORTF sous le titre "Actuel 2". On y retrouve Brigitte Bardot, François Mitterand, Pierre Mesmer, Georges Marchais, Michel Rocard, Jean-Jacques Servan-Schreiber et plusieurs autres personnalités.

•

BORDONOVE (Georges): "Le naufrage de la Méduse", Robert Laffont, 1973, 334 pages. — Qu'y a-t-il derrière le célèbre tableau de Géricault? Que s'est-il passé exactement le 2 juillet 1816, alors que la frégate échouait sur un banc au large de la côte d'Afrique? Voici tout le drame replacé ici dans son contexte historique — la France déchirée des premiers temps de la Restauration.

•

LOTZ (Wolfgang): "L'espion au champagne", Coll. Vécu, Robert Laffont, 1973, 299 pages. — Les aventures d'un maître espion d'Israël au Caire. Epoustoufflant!

J'AI LU

NOUVEAUTÉS



LA GRANDE AVENTURE DE LA CRIMINOLOGIE D24** Tome 1 - D25** T. 2.

500 ** DANS LE TORRENT DES SIÈCLES
Comment tuer un homme qui est déjà mort depuis longtemps ?

497 **** AMOURS SUR LE DON
Un journaliste allemand est aimé par la belle Helena, agent du K.G.B., et par Niaucha, la sauvage fille cosaque.

A 305 ** EDGAR CAYCE ET LE DESTIN DE L'HOMME
Cayce, sous hypnose, a révélé les grandes lignes du destin de l'humanité.

A 204 ** SAINT-GERMAIN, LE ROSE-CROIX IMMORTEL
Le comte de Saint-Germain fut-il un immortel ou un grand initié de la Rose-Croix ?

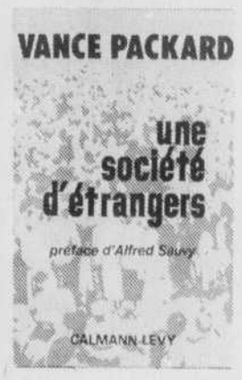
261 *** BACK STREET
Une femme aime et souffre dans l'ombre d'un millionnaire.

flammarion

A VOTRE SERVICE DEPUIS 1896
LIBRAIRIE DÉOM
1773 SAINT-DENIS TÉL.: 845-2320

• Le format poche d'expression française
• Les écrits québécois
• La bande dessinée.
Librairie Québec-Amériques
1668, rue Saint-Denis, Montréal - 843-5873

VANCE PACKARD
UNE SOCIÉTÉ D'ÉTRANGERS



40 millions d'Américains changent d'adresse chaque année . . .

actuellement disponibles:

• La persuasion clandestine
• Les obsédés du standing
• L'art du gaspillage
• À l'assaut de la pyramide sociale
• Une société sans défense
• Le sexe sauvage

CALMANN-LEVY

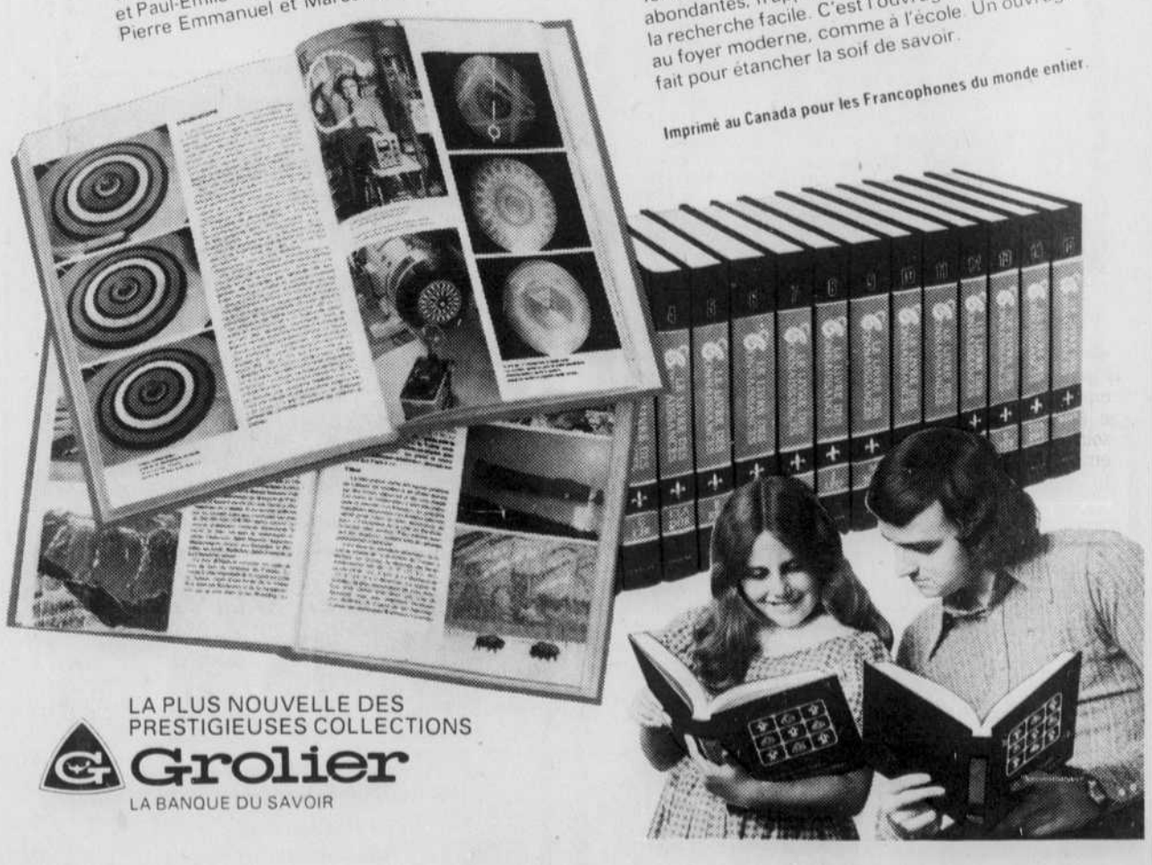
Pour répondre à la soif de savoir de la jeunesse
LE LIVRE DES CONNAISSANCES
INSTRUMENT DE RECHERCHE DE LA CIVILISATION DE L'IMAGE

Une encyclopédie très spéciale, conçue pour la recherche scolaire et post-scolaire. Un ouvrage qui en dit beaucoup sur les choses importantes, essentielles. Avec des images, des couleurs et des mots qui parlent le language visuel de la jeunesse d'aujourd'hui. Conçu par des Canadiens et des Français pour l'ensemble de la Francophonie. Dans le comité de patronage: des membres de l'Académie française et de la Société royale du Canada; le docteur Grondin et Paul-Emile Victor, explorateur des régions polaires; Pierre Emmanuel et Marcel Trudel...

15 VOLUMES
7,000 PAGES
14,000 ILLUSTRATIONS
10,000 EN COULEURS
2,400 ARTICLES
20,000 RUBRIQUES
PRÉSENTATION DE LUXE

Texte simple, précis, très documenté. Illustrations abondantes, frappantes, instructives. Tout rend la recherche facile. C'est l'ouvrage indispensable au foyer moderne, comme à l'école. Un ouvrage fait pour étancher la soif de savoir.

Imprimé au Canada pour les Francophones du monde entier.



LA PLUS NOUVELLE DES PRESTIGIEUSES COLLECTIONS
Grolier
LA BANQUE DU SAVOIR

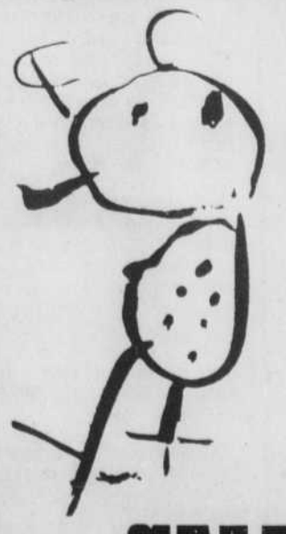
AVIS

Les Éditions de la Famille Canadienne sont à la recherche de talents nouveaux.

Nous serions intéressés à publier tous genres de romans. Les manuscrits doivent être soumis à l'adresse suivante :

LES ÉDITIONS DE LA FAMILLE CANADIENNE
4935 Jarry est, Mont. 455

Vivre Aujourd'hui



L'ENFANT CRÉATEUR

Nous les enfants . . . nous sommes, de façon innée, des créateurs. Georgette Gabey et Catherine Vimenet expliquent, comment vous les adultes, vous pouvez suivre notre cheminement et participer à notre épanouissement.

CALMANN-LEVY

hongrie

Bonne chère, airs tziganes et vins capiteux

Ce n'est sans doute pas un effet du hasard que de la langue hongroise — d'ailleurs si difficilement accessible aux autres peuples — ce soient justement les mots se rapportant au manger et au boire qui soient passés dans la terminologie internationale. Citons à titre d'exemple: la goulache, le paprika et le tokay. La cause en est que la cuisine et les vins hongrois comptent parmi les meilleurs au monde.

La cuisine hongroise met en vedette le chaudron qui évoque la vie pastorale et assure la saveur inimitable de la goulache et de la soupe aux poissons rougeoyante de paprika, ce condiment au goût tendre, aromatique et riche en vitamines qui a été développé par un travail d'amélioration multiséculaire.

Cette cuisine hongroise flatte le palais des gourmets par une variété extraordinaire de plats, préparés à la Orly, font également partie des plats régionaux renommés. Autre spécialité hongroise: le tarhonya, pâte sèche riziforme à base de farine et de jaunes d'oeufs.



Le lac Balaton est entouré de vignobles et les touristes y trouvent des tavernes où l'on se régale de vins verts généreux en écoutant de la musique tzigane.

Le secret de la cuisine hongroise réside surtout dans les matières de base utilisées: viandes tendres, légumes et fruits murs par le soleil de l'Alföld, laitages de qualité excellente.

Une variante fort agréable du voyage c'est de parcourir la Hongrie en faisant la tournée des caves. Les régions viticoles, qui couvrent quelque 620,000 acres, sont dispersées un peu partout: sur les collines d'origine volcanique du nord aussi bien que sur les sables de la grande plaine ou sur l'humus des comitats méridionaux. Il en résulte autant de vins de caractère, de goût, de bouquet différents.

La région viticole la plus célèbre est celle de Tokay-Hegyalija aux crus capiteux et couleur d'or: l'Aszu et le Szamorodni. Le Bikaver ou sang de taureau est un vin rouge de la région d'Eger provenant du mélange de trois crus différents.

Le lac Balaton est aussi entouré de vignobles et les touristes y trouvent partout des chaumières de style baroque et des tavernes où l'on joue de la musique tzigane tout en se régalant de vins verts généreux: Moine gris ou Tige bleue de Badacsony.

Sopron, ville romantique aux monuments historiques, en Hongrie occidentale, doit une partie de sa renommée au cru Kekfrankos, un vin rouge au bouquet généreux.

Aux environs de Pecs, ville pittoresque au climat doux située dans le sud de la Hongrie, au milieux des "tcharda" ou refuges des "betyars" (sorte de Robin Hood hongrois), on peut déguster les vins capiteux cultivés sur les pentes méridionales de la montagne Mecsek. Les anciens refuges de hors-la-loi sont devenus des buvettes accueillantes.

La Hongrie est en outre très riche en eaux médicinales. Dans la seule ville de Budapest, 110 sources thermales débitent 15 millions de gallons d'eaux minérales naturelles par jour. D'autres sources jaillissent dans beaucoup d'autres endroits de la Hongrie. A Budapest, on trouve un institut de recherches balnéologiques, un hôpital pour rhumatisants et plusieurs hôpitaux thermaux. A Heviz, on a établi à côté du lac thermal à grand effet curatif un sana et plusieurs maisons de repos. C'est également dans un sanatorium et un bain médicamenteux que sont utilisées les eaux thermales de Hajduszoboszlo, recommandées pour le traitement des rhumatismes, des affections nerveuses et d'autres maladies. A Balatonfüred, où jaillit une source d'eau carbo-gazeuse à grand effet curatif, il y a un sanatorium pour cardiopathes.

Signalons enfin qu'au cours des siècles il s'est développé en Hongrie un art folklorique varié et pittoresque, grâce à l'ingéniosité des villageois, des bergers et des agriculteurs cherchant à embellir les ustensiles de leur vie quotidienne, leur foyer et leur ambiance.

L'art folklorique hongrois est à la fois traditionnel et individuel. Parfois les motifs de l'art ornemental de villages situés à proximité les uns des autres sont foncièrement différents. Il existe néanmoins des particularités communes, caractéristiques de tout l'art folklorique hongrois, par exemple le fait que son ornementation est surtout de caractère floral; il a des préférences pour la rose, la tulipe, l'oeillet et le muguet; il a une prédilection pour les couleurs vives et les contrastes. La vigueur, la fermeté, une imagination vive et une certaine monumentalité même sur les menus objets, voilà les caractéristiques de l'ornementation hongroise.

C'est le désir de décorer les objets servant les besoins quotidiens qui a fait naître l'artisanat: c'est ainsi que se sont développés la poterie, le tissage de toile, la broderie, la sculpture et beaucoup d'autres métiers que la production industrielle tend à faire disparaître. Il a fallu créer des coopératives et aider les artistes populaires pour sauver l'art folklorique et lui faire prendre un nouvel essor.

Aujourd'hui, dans tous les coins du monde, les broderies de Kalocsa, les tissus de Sarköz, les gourdes et les cruches Miska des potiers hongrois, les sculptures sur bois des pâtres sont devenus des motifs ornementaux très recherchés qui font revivre les vieilles traditions hongroises.

slovaquie

Janosik, Robin des bois de Terchova

Le petit village de Terchova des monts Fatras, dans le nord-ouest de la Slovaquie, est devenu depuis quelques années un centre de villégiature très fréquenté, en hiver comme en été. Les monts Fatras, tout comme les Hautes Tatras, font partie de la chaîne des Carpathes.

Dans la région, on trouve quelques bons hôtel et des villages de cabanes de bois rond ainsi que des terrains de camping. L'hiver, on peut skier sur des pentes de catégorie alpine et l'été, les pistes qui longent la crête des montagnes n'ont pas leur pareil pour les excursions.

Les habitants de la région portent encore le costume folklorique à certaines occasions. Le pré Paseky, qui descend jusqu'au bord du Mont Grun (environ 3,300 pieds d'altitude), attire les skieurs venus pour essayer leur adresse sur la meilleure piste de slalom en Tchécoslovaquie; elle est en outre pourvue d'un remonte-pente de 4,000 pieds de long.

Mais ce qui fait la gloire de Terchova, c'est que ce village situé à 17 milles à l'est de Zilina, une ville en pleine expansion au confluent de Trois-Rivières, est le lieu de naissance du héros légendaire Juraj Janosik, le "Robin des Bois" slovaque.

Le brigandage était la forme de rébellion que les paysans oppressés opposèrent à la tyrannie de leurs maîtres féodaux.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, plusieurs brigands célèbres, les hommes de la montagne comme on les appelle, rallièrent la lutte contre les tyrans. Bien qu'on se rappelle encore leurs noms avec affection, l'un d'entre eux vit son importance et sa renommée dépasser celle de tous les autres. C'était Janosik.

La date précise de sa naissance n'est pas connue, mais on croit que c'était peu après la mi-janvier 1688. Les registres montrent qu'il fut baptisé le 25 janvier. Il était le fils de Martin et de Anne Janosik, et que son frère ainé Jean fut pendu pour brigandage la même année que lui.

Sa bande se composait d'environ trente membres. A son procès, on peut prouver qu'entre l'automne 1711 jusqu'au début de 1713, la bande garda comme captifs de riches marchands et des seigneurs féodaux à douze reprises.

Une fois durant cette période, à l'automne de 1712, il fut capturé et emprisonné au château de Hrachow, mais il soudoya le geôlier avec des peaux de renard et rejoignit sa bande.

Il ne conserva pas sa liberté longtemps. Il fut arrêté de nouveau en février 1713 et après avoir été cruellement torturé, on le pendit à un crochet que l'on avait enfoncé dans son côté gauche et on le laissa mourir ainsi.

On se raconte encore ses exploits qui font partie des légendes folkloriques locales.



Fenils dans les alpages où se cachait Juraj Janosik, le Robin des Bois slovaque.

belgique

Un parc safari en Ardennes

La société suisse "Holiday Parks Holding S.A." aménage actuellement à Dochamps, le premier "parc safari" belge. Il s'agit d'un vaste parc récréatif implanté dans un domaine boisé de 500 ha.

Dans le "parc safari" proprement dit, on verra cette année des lions évoluant dans leur parc "naturel", limité par des clôtures. Des babouins peupleront un bois et les visiteurs seront admis à traverser les deux parcs abritant les animaux, à bord de leur auto. Ils pourront ainsi contempler de très près les animaux qui vivent là en liberté. Il va de soi que la direction du "parc safari" veillera à ce que cela se fasse sans danger.

Le domaine comportera en outre un parc d'attractions variées. C'est ainsi qu'il y aura un golf-miniature, un étang où navigueront de "mini-bateaux" qui pourront même accueillir des enfants. Et ce n'est pas tout: il y aura encore un circuit de course pour "baby-karts" et un chemin de fer en miniature.

Ensuite sera reconstitué tout un village africain, le "village cafre".

Le domaine comptera naturellement un restaurant et aussi une boutique de "souvenirs". Autre attraction très particulière: le "Pique-Nique Animaux". A cet endroit, les parents et les enfants pourront se promener librement parmi les bêtes telles que des zèbres des chameaux et des ânes. Les enfants ne seront évidemment pas oubliés: une plaine de jeux sera spécialement édifiée à leur intention, dotée de toboggans, de balançoires, d'espaliers, de tremplins, de mâts de cocagne, de carroussels, de "tonneaux tournants", etc.

A signaler également, une nouvelle version de "circuit skelter", c'est-à-dire une piste "surfrace" où de petits engins absolument silencieux pourront atteindre des vitesses allant de 25 à 40 kilomètres à l'heure. Ils disposeront d'un circuit long de cinq cents mètres, muni de points de trafic dépourvus de danger, et la conduite s'effectuera par le déplacement de l'équilibre auquel pourvoira le chauffeur. C'est également une nouveauté.

On estime que cinq années seront nécessaires pour mener à bonne fin l'aménagement complet du "Holiday Park Dochamps" qui connaitra sans nul doute, autant de succès que les "parcs safari" déjà implantés en France, en Angleterre, en Allemagne et aux Pays-Bas.

échos touristiques

La compagnie Alitalia a donné cette semaine une réception, dans le salon ovale de l'hôtel Ritz Carlton, pour présenter aux gens de l'industrie du tourisme son directeur général pour l'Amérique du Nord et Centrale, M. Guido Vittori, son nouveau directeur général pour le Canada, M. Fabrizio Girelli, et son directeur général pour les Etats-Unis, M. Enrico Striano.

•

L'Office national allemand du tourisme a souligné l'arrivée à Montréal du nouveau directeur de son bureau au Canada, M. Guenther Nischwitz, et la mutation de M. et Mme Henning Schreiber à Tokyo, en offrant une réception et un dîner fin, à "l'Auberge Le Vieux Saint-Gabriel", à un groupe de représentants de l'industrie touristique. M. André Gingras s'est fait l'interprète de ces derniers pour les souhaits d'usage.

•

Vacances-familles organise un congrès spécial les 13, 14 et 15 décembre, au Reine Elizabeth, sous le thème "Le tourisme et les loisirs familiaux en espace rural".

•

La Confédération des sports du Québec tiendra son congrès cinquième anniversaire les 7, 8 et 9 décembre, à Québec, sous le thème "Faire le point". Le congrès marquera la création du Mérite sportif québécois.

•

Le prochain Loisir-Plus contiendra, entre autres choses, un reportage photo sur Haiti, un article sur "Les Olympiques pour tout le monde, pourquoi pas?", un reportage sur le congrès des Cercles de Jeunes Naturalistes à Rimouski.

•

Les Canadiens qui songent à faire un voyage en automobile dans le sud des Etats-Unis sont invités à suivre attentivement les nouvelles car le rationnement de l'essence peut fort bien être appliqué éventuellement. Les autorités de l'Office du tourisme des Etats-Unis affirment toutefois que l'on saura assez longtemps à l'avance ce qui s'en vient pour ne pas se trouver désemparé soudainement en Floride ou ailleurs.

•

Tourbec offre plusieurs vols-vacances pour les Fêtes. Destinations: le Mexique, Paris et Malaga/Espagne (réservées aux étudiants, 2 ou 3 semaines à compter de $196).

•

La Compagnie Générale Transatlantique annonce qu'au cours de la deuxième croisière autour du monde du paquebot France elle offrira pour la première fois à sa clientèle, une visite à Canton, en Chine populaire. L'escale à Hong-Kong du paquebot France, prévue du jeudi 28 février au vendredi 1er mars 1974, est prolongée jusqu'au samedi 2 mars afin de permettre aux passagers de faire une excursion de deux jours à Canton. Les conditions de cette visite seront précisées ultérieurement.

•

Le Conseil de Paris a adopté par 46 voix contre 39 le projet d'une voie express sur la rive gauche de la Saine. Dans trente mois, un nouveau Paris sera né, au moins dans sa partie centrale, entre le Louvre et l'Institut de France, siège de l'Académie française.

Tokyo/Hong Kong avec BOAC British Airways

Visitez l'Europe...
EN... AUTOMOBILE
ou en
EUROCAMPER-TOURMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de RENAULT – VW – CITROËN FIAT – SIMCA – PEUGEOT VOLVO – MICRO-BUS – ETC...
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc. ...
Réservations billets : Bateau - Avion
PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

L'AFRIQUE...
...DÉPAYSEMENT TOTAL!
Deux formules originales de voyages de trois semaines pour l'hiver qui vient.
LE GRAND SAFARI PHOTOGRAPHIQUE
Sénégal, Kenya, Tanzanie et Ethiopie
12 février - 5 mars 1974
Prix tout compris $1,778.
LE VOYAGE DE REPOS ET DE TOURISME AVEC UNE TOUCHE D'AFRIQUE NOIRE
Îles Canaries - Sénégal et Maroc
2 départs: 7 au 27 février / 28 février au 20 mars
Prix tout compris $1,194.
Renseignements sur demande
Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTRÉAL 107, P.Q.
TÉL.: 861-2485
"Qui dit voyages, dit Malavoy"

Le Monde vous invite... via LES VOYAGES HONE
Suggestions pour
NOËL ET JOUR DE L'AN
CROISIÈRE DU SS FRANCE
VERS L'AFRIQUE
Départ de Montréal, le mercredi 19 décembre par Air Canada pour Londres. Retour, le vendredi 4 janvier par Air Canada de Paris (durée: 17 jours).
Escales à Tenerife (Îles Canaries), Dakar (Sénégal), Las Palmas (Îles Canaries) et Agadir (Maroc).
Prix de la croisière, incluant le billet d'avion transatlantique et les séjours à Londres (une nuit) et à Paris (deux nuits):
— en cabine intérieure: à partir de $1179
— en cabine extérieure: à partir de $1464
sur la COSTA DEL SOL
IDÉAL POUR VACANCES FAMILIALES
du 22 décembre au 5 janvier
10 nuits au luxueux complexe d'appartements LAS PALMERAS
situé directement sur la plage de Fuengirola
Incluant la location d'une voiture
Au retour: 2 jours à Madrid et 1 jour à Paris
Programme complet de visites
Prix par personne:
sur la base de 4 personnes (appartement et auto) $530
sur la base de 2 personnes (appartement et auto) $570
Enfants de 2 à 12 ans — $370
PRINTEMPS-ÉTÉ '74
BONNE NOUVELLE !
Série de vols nolisés
MONTRÉAL-PARIS-LONDRES
de mai à septembre
22 à 72 jours
Inscrivez-vous dès maintenant nous ferons vos réservations
Ne soyez pas désappointés comme tant d'autres la saison dernière
LES VOYAGES HONE
Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 80 ans
1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221
le métro à notre porte — Station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 08h.30 à 18h.
le jeudi jusqu'à 21h.
le samedi de 09h.30 à 13h.
IATA

VOYAGES EN AUTOCAR CONFORTABLE
de Québec et Montréal
FLORIDE, MIAMI - Hôtel sur la plage, Walt Disney World, etc. ... 22 déc. au 5 janv.; 16 au 30 mars. Tout compris, sauf repas. $349.
Réduction pour trois personnes et plus.
Autres départs fréquents, 21 jours et 16 jours: selon les dates, à partir de: $275.
MEXICO, ACAPULCO - En autocar, dernier modèle. Une semaine à Acapulco. Nombreuses visites en route: Mardi-Gras à Nouv. Orléans, Taxco ... 23 fév. au 16 mars. Tout compris sauf repas: $598.
AUTRES VOYAGES, toute destination, en particulier TERRE-SAINTE aux Fêtes et à Pâques.
Demandez nos dépliants et Réservez tôt !
VOYAGES A.F. Ltée
811, 3e Av., Québec, G1L 2W8 (nouveau local)
Tél.: 523-0031 (ou 524-0705)
MONTRÉAL, Tél.: 255-8701

Visitez l'Europe en automobile
Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille ...
A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.
Notre devise : "les meilleurs prix, le meilleur service"
Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous notre catalogue
AIR FRANCE/EUROP AUTO
CITROËN - PEUGOT - RENAULT - SIMCA - FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES - V.W. MATRA - VOLVO - OPEL.
EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

québec

Le ski de fond de nouveau à la mode

Les sommets arrondis et peu élevés du Québec, au pied desquels s'allongent des vallées recouvertes par d'abondantes chutes de neige ont attiré les skieurs depuis le début du siècle. La nouvelle vogue dont jouit le ski de fond est surtout marquée au Québec, l'endroit idéal pour pratiquer ce sport. Ses conditions de neige, ses paysages et la renommée que la province s'est acquise depuis longtemps pour sa délicieuse cuisine française, en font un centre de ski de premier ordre.

Au Québec, plusieurs restaurants se consacrent maintenant exclusivement aux adeptes du ski de fond.

Dans les Cantons de l'Est, situés à quelques milles au nord de la frontière du Vermont un nouveau centre offre du ski de fond à sa clientèle et on y fait déjà régner l'atmosphère chaleureuse qui caractérise l'hospitalité canadienne-française.

A quatre milles de Knowlton, au Québec, le restaurant Farmer's Rest sert de chalet d'accueil aux sportifs qui désirent parcourir les pistes réparties sur une superficie de 12 milles et tracées par le propriétaire, André Pagé. Elles sont bien entretenues et conviennent aux débutants et aux skieurs moyens; elles suivent les ondulations de la forêt d'épinettes qui domine la très belle vallée Echo. Les abondantes chutes de neige des Cantons de l'Est, permettent à la saison de ski de durer depuis fin novembre jusqu'à mi-avril.

Après une première saison fructueuse l'hiver dernier, le restaurant The Farmer's Rest a obtenu un permis d'alcools et en plus de servir des goûters légers, il peut maintenant offrir des repas complets.

Le prix d'une journée de ski est de $2. André qui s'exerce au ski de fond depuis l'âge de 3 ans, donne des leçons. Le coût: $8 pour une leçon particulière, $12 pour deux élèves et $4 de plus chaque élève supplémentaire. Les leçons durent environ deux heures. André a obtenu d'heureux résultats avec des gens qui n'avaient jamais chaussé de skis auparavant et il juge que deux leçons sont suffisantes. Les frais de location pour les bottines, les bâtons et les skis s'élèvent à $5 par jour. Il est possible de se loger dans les villages voisins comme Knowlton et Sutton.

Le Mont-Orford près de Magog, au Québec, est réputé pour ses populaires pentes de ski alpin, mais le parc du Mont-Orford est sillonné par des milles et des milles de pistes de ski de fond. Grâce aux chalets chauffés et aux indications qui jalonnent les pistes, le visiteur muni d'une bonne carte peut vivre une expérience indépendante et agréable. Après s'être entraîné sur les pistes et gorgé d'air frais, il pourra s'héberger facilement, se détendre et bien manger à Cheribourg Village, ou encore au Cabana Lodge et à l'Auberge de l'Etoile de Magog.

En empruntant l'autoroute 10, à 40 milles à l'est de Montréal, on arrive à Bromont, une autre station de ski alpin qui possède également un vaste réseau de pistes de ski de fond situées à quelques minutes des monte-pente. Bien qu'il soit possible de se procurer l'équipement, les cartes des pistes et les directives à la boutique de ski de Bromont, près des pistes de ski alpin, le véritable centre d'activités sociales de la fraternité nordique se trouve à Sugar Hut.

Le parc Mont-Sainte-Anne, situé à 27 milles à l'est de Québec est un complexe récréatif ouvert toute l'année mais les skieurs n'y sont pas négligés. En effet la station offre 80 milles de pistes de ski de fond. Passer la journée sur les pistes enneigées et la soirée à Québec... que demander de mieux?

Mais c'est dans les Laurentides, au nord de Montréal, que le ski de fond jadis populaire à cet endroit, regagne vraiment la faveur des skieurs.

L'Auberge Far Hills Inn, sise près du hameau de Val Morin, illustre bien l'histoire du ski dans une province reconnue pour ses sports d'hiver.

Construite en 1928, l'auberge est située sur le parcours de la célèbre piste Maple Leaf. C'était un endroit fort fréquenté des sportifs car, à chaque fin de semaine, le train en provenance de Montréal y déposait une foule de skieurs.

Au Québec, on a commencé à faire du ski alpin en 1932; au cours des deux décennies suivantes, il a acquis une plus grande popularité que le ski de fond, pratiqué seulement par une petite minorité. Far Hills Inn est donc devenu le refuge d'une clientèle s'adonnant au ski alpin sur les nombreuses pistes qui serpentent les vallées avoisinantes.

Mais lors du retour au ski de fond, il y a trois ans, l'Auberge Far Hills Inn a été la première à redevenir ce qu'elle était d'abord, un centre de ski de fond.

Cette année, ses pistes qui commencent dès le seuil de la porte de la boutique de ski, couvrent une distance de 55 milles.

Les pistes s'entrecoupent, ce qui permet aux skieurs de varier chaque jour leur itinéraire. La plupart des pistes sont conçues pour les débutants et les skieurs moyens; malgré tout, les skieurs les plus expérimentés peuvent trouver des pistes qui leur conviennent surtout celles qui mènent aux promontoires qui se dressent au-dessus de la vallée.

La piste Maple Leaf, tracée par Jack-Rabbit Johannsen, passe devant la porte de l'auberge. Après quelques milles, une autre piste quitte Maple Leaf Trail et va se terminer au sommet du Mont-King. De là, on peut voir les autres collines de la région.

Cette année, une nouvelle piste permet d'atteindre le point le plus élevé de la région, Iceberg Mountain; il offre un splendide panorama qui s'étend de Sainte-Adèle à Sainte-Agathe.

Les fins gourmets voudront sûrement suivre la piste qui conduit à La Sapinière, l'un des meilleurs restaurants au pays, réputé pour les 11,000 bouteilles de sa cave à vins.

Cette année, Far Hills Inn aura sa patinoire, outre la raquette, la luge et les promenades en traîneau, activités qui vont généralement de pair avec la semaine de ski de fond.

A chaque soir, on peut se divertir au salon Panorama, lieu de rencontre favori, après une journée en ski.

La semaine de ski va du dimanche au vendredi. Elle comprend l'hébergement pour cinq nuits, soit du dimanche au vendredi, l'équipement de ski de fond ou de raquette pour six jours, le petit déjeuner et le dîner. Les frais sont de $145 pour une personne, $210 pour deux, $285 pour trois, et $360 pour quatre. Les leçons sont en supplément et coûtent $4 pour une demi-journée. Généralement les débutants n'ont besoin que de deux leçons. Le personnel est composé de sept instructeurs à temps complet et de quatre à temps partiel, tous certifiés.

En fin de semaine, l'auberge offre un rabais; on peut s'y loger le vendredi et le samedi soir et y prendre deux copieux petits déjeuners et deux dîners pour $29.95.

Far Hills Inn a aussi des guides qui sont à la disposition du public pour quelques dollars de plus. Il est possible de louer l'équipement de ski et les cartes des pistes à la boutique de ski.

Au Château Montebello, un hôtel luxueux et rustique de la province de Québec, on est aussi revenu au ski de fond; on y trouve un réseau de pistes, des instructeurs et un service de location.

Le réseau de pistes de fond qui s'étend sur une longueur de 70 milles dans les collines de la Gatineau, situées de l'autre côté de la rivière, face à Ottawa, la capitale nationale, est l'un des plus considérables au Québec.

Camp Fortune, la station de l'imposant club de ski d'Ottawa, est le principal centre de ski de fond des collines de la Gatineau. On peut s'y réchauffer dans les quatre chalets bâtis le long des pistes, s'y reposer, boire, manger et rencontrer des compagnons pleins d'entrain.

L'immense région des Laurentides située dans le parc provincial des Laurentides, au nord de Québec ainsi que le parc provincial du Mont-Tremblant se font de plus connaître par leur ski de fond.



Au mont Sainte-Anne, le service de télécabine permet d'admirer à loisir le grandiose panorama des environs.

les installations

Le Québec, véritable royaume du ski, compte 115 stations d'hiver et 866 pentes; 354 remontées mécaniques ménagent les jambes et permettent de multiplier les descentes; 66 pistes illuminées attendent les sportifs nocturnes; 13 tremplins sollicitent les plus audacieux; à volonté, 27 centres font neiger artificiellement. Est-il possible de rêver mieux?

Aubaine incontestable, au Québec, 58 établissements offrent aux fervents du ski des séjours forfaitaires comprenant: chambre d'hôtel, demi-pension et billets de remontées mécaniques, parfois, pension complète et leçons de ski. Voilà un astucieux moyen de rendre ce sport, en semaine et en fin de semaine, accessible à tous les budgets!



Partout au Québec, les pentes de ski accueillent les débutants d'aujourd'hui, skieurs-étoiles de demain...

les compétitions

Depuis longtemps le Québec jouit d'une renommée internationale dans le domaine du ski! Des compétitions d'envergure s'y déroulent chaque année. Le mont Sainte-Anne, par exemple, était l'hôte en 1967 des Premiers Jeux d'Hiver canadiens et, en 1969, 1971 et 1973, il attirait les skieurs-vedettes européens, américains et canadiens venus participer aux épreuves de la Coupe du Monde.

Cette année, le calendrier des compétitions de ski prévoit plusieurs événements importants qui, tour à tour, tiendront les sportifs en haleine. Le CAN-AM: au mont Habitant (slalom — 14 fév.), et à Thetford Mines (slalom géant et spécial — 16, 17 fév.); la COUPE PONTIAC EST: au mont Orford (Adams Memorial - 24, 25 janv.), puis au mont Tremblant (Kandahar — slalom géant et spécial- 2, 3 mars), le CHAMPIONNAT JUVENILE CANADIEN: au mont Sutton (slalom géant et spécial - 11, 12, 13, 14 mars); la COUPE DU QUÉBEC: au mont Sainte-Marie en Gatineau (descente - 5, 6 janv.), à La Tuque (slalom- 19, 20 janv.), à Saint-Sauveur (slalom géant- 26, 27 janv,), au mont Sainte-Anne (descente - 9, 10 fév.), et à Rimouski (slalom géant et spécial - finale - 23, 24 mars).

Pilsen est une ville de Tchécoslovaquie



La PILSNER URQUELL est la seule bière originaire de Pilsen

Découvrez le plaisir de la consommer. On la commande dans presque tous les bons restaurants ou on l'obtient dans les magasins de la Société des Alcools.

La bière Pilsner Urquell de Pilsen, Tchécoslovaquie



aux 14 soleils

Y a pas d'problème! Que ce soit sur la plage, dans les rues, à l'hôtel ou en appartement, partout c'est la joie de vivre, le soleil, la détente. Un représentant d'Air Canada vous attend à destination aux Bahamas, à Nassau, à Freeport, en Barbade ou en Jamaïque. Il vous accueille à l'aéroport et ira vous visiter à l'hôtel afin de s'assurer que tout va bien. Faites-lui confiance. Air Canada connait les besoins des Québécois en vacances.

Votre ami l'agent de voyages vous aidera à choisir le "SPÉCIAL 14 SOLEILS" le mieux adapté à vos goûts ou encore, vous pourrez avec lui, choisir parmi les dizaines d'autres plans de séjours. Avec chaque "SPÉCIAL 14 SOLEILS", vous recevrez un sac de plage aux couleurs des "14 soleils". Et comme le dit Dominique Michel: "Un bikini, une brosse à dents"... pour le reste, Air Canada s'en occupe.

Barbade
Golden View Condominiums:
Centre tropical de villégiature du Sunset Crest Resort. Tennis, billard, terrain de jeux pour enfants (avec surveillance). Appartement (1 chambre) tout confort.
1 semaine (départs du lundi au jeudi)
A compter de
$307 US*

Jamaïque
Montego Bay
Hôtel Upper Deck:
Appartements des plus modernes.
2 semaines (départs du lundi au jeudi)
A compter de
$495.50 US*

Bahamas
Harbour Island
Romora Bay Club:
Site de villégiature rêvé. Cours de plongée sous-marine donnés par des experts et excursions de plongée en compagnie de guides-instructeurs.
1 semaine (départs du lundi au jeudi)
A compter de
$485 US*

Guadeloupe
Hôtel Les Alizés:
L'enchantement des jardins en fleurs et des plages de sable blanc. Petit déjeuner et dîner compris. Spectacles fréquents.
2 semaines (départs le samedi)
A compter de
$678.50 US*

*Les tarifs comprennent l'aller-retour de Montréal par Air Canada, le transport aérogare/hôtel, le logement en chambre double climatisée. Tous les hôtels sont près de la plage et ont une piscine.

On y va? On y va!

Faites comme Dodo, passez d'abord à la BCN!

y a pas d'problème!



Veuillez, s'il vous plaît, me faire parvenir le "GUIDE-VACANCES 14 SOLEILS". (M7100F)

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

_____ est mon agent de voyages

Adressez à Le Guide-vacances 14 soleils
Air Canada
Case postale 598
Montréal, Québec
H3C 2T7

S14-3DE

AIR CANADA

Le THÉÂTRE

"Charbonneau et le chef" ou le temps de la grande noirceur

par ALBERT BRIE

Il était écrit qu'un jour "Charbonneau et le Chef" allait être représenté à Montréal. Le centre d'où rayonne, sans conteste, les manifestations multiples de la vie culturelle du Québec, n'aurait pu se résoudre à ne pas être, ne fût-ce qu'une fois et après la capitale, le pôle d'attraction des spectacles dont on parle.

Aussi, est-ce avec une curiorité dévorante, dont Québec avait donné le ton, que le public montréalais s'est précipité aux guichets du Théâtre Port-Royal et y enlever prestement les places pour les représentations de cette pièce promise à une longue carrière.

Une salle plus que comble (On avait installé des estrades de chaque côté de l'immense plateau) a suivi avec une curiosité extrême les grands moments d'une tragédie, dont les plus de quarante ans avaient relégué le souvenir aux oubliettes.

Paul Hébert, qui assure la mise en scène de "Charbonneau et le Chef", définit ainsi le sens de la pièce: "Ce qui nous concerne davantage dans cette tragédie, ce n'est pas tant l'exactitude historique que la vérité dramatique. Quand nous parlons de vérité dramatique, nous voulons dire ceci: nous avons organisé les événements et leur chronologie de manière à dramatiser le conflit sous-jacent et ses conséquences pour notre peuple. Ce n'est tout compte fait que la raison d'être de tout drame social. Le tracé des caractères est authentique, le fond de l'histoire est vrai, et cette tragédie, une expérience vécue. Essentiellement, cette pièce n'est pas un document historique; c'est une allégorie. Nous ne voulons qu'inciter les Québécois à prendre conscience de leur propre drame et de leur propre poésie."

Comme on le sait, l'argument de "Charbonneau et le chef" a comme toile de fond le conflit syndical dont la ville de l'amiante, Asbestos, a été le théâtre. C'est là qu'éclatait en février 1949, une grève qui allait durer 140 jours et dont on a dit plus tard qu'elle avait marqué une étape dans la révolution industrielle du Québec.

Pour mâter les grévistes, les forces de l'ordre eurent recours à la violence et à la brutalité. L'intervention intrépide de Mgr Charbonneau en faveur des ouvriers porta un dur coup au pouvoir de répression dont Maurice Duplessis était l'incarnation. Elle entraîna un affrontement entre le chef de l'Etat et le chef du diocèse le plus important de l'Eglise canadienne, affrontement qui dégénéra en une lutte à finir.

Mu par un idéal de justice, Charbonneau s'attaqua au rempart de la loi. Offensive vouée à l'échec, puisque le Chef s'assura sans peine la collaboration d'une bonne part du clergé influent et rétrograde, aux yeux duquel l'archevêque de Montréal faisait figure d'hératique et de révolutionnaire. Forts de cette collusion, ces catholiques de stricte obédience firent des représentations auprès du Saint-Siège. La cause fut entendue et jugée par Rome, laquelle décida de la démission de Charbonneau pour... mal administration.

La pièce de John Thomas McDonough, adaptation de Paul Hébert et Pierre Morency, schématise ce moment singulier de notre histoire sociale, politique et religieuse. Auteur et adaptateurs ont habilement greffé au déroulement tumultueux de la bataille syndicale, la courbe heurtée de la lutte personnelle que dut soutenir Charbonneau contre des adversaires implacables.

Avant le départ de la pièce, on sait que le sort de l'archevêque récalcitrant est scellé. Un bref prologue nous avertit de ce secret de polichinelle. L'auteur a imaginé (à moins qu'elle n'ait eu lieu. Mais il n'importe) une visite que fait le Chef des chantiers de la John Mansville à l'aube du conflit syndical. Il y rencontre le président de la compagnie, M. McDonald. Ils s'entretiennent tous les deux de la manière qu'il convient de régler le conflit si la grève éclate. Grand fournisseur de la caisse électorale, le magnat de l'amiante fait savoir qu'il envisage de fermer la mine plutôt que de se rendre aux réclamations des ouvriers. C'est un langage classique qu'entend fort bien le Chef, d'autant mieux qu'il flaire derrière la façade des réclamations syndicales un complot communiste. Il est de notoriété publique que Maurice Duplessis étiquetait de "communisse" tout changement social d'allure progressiste et tout ce qui, d'une façon ou d'une autre, revêtait un caractère mystérieux. Beaucoup se souviendront de l'épouvantail communiste qu'il avait brandi pour expliquer la chute du pont de Trois-Rivières peu d'années après l'affaire d'Asbestos. Était-ce hantise chez lui ou simple manoeuvre de diversion? Il y avait sans doute des deux.

Puis l'on assiste ensuite à l'aggravation du conflit. Les ouvriers refusent le recours à l'arbitrage, préférant à cette mesure dilatoire le recours à la grève. L'intervention timide de Jean Marchand ne réussit pas à fléchir la détermination farouche des ouvriers syndiqués qui préfèrent s'en remettre à leur leader local, Laroche, qui vient tout juste d'être relâché de prison. Au nombre de ceux qui prennent fait et cause pour les ouvriers, il y a le curé Camirand qui tente de freiner la fureur de ses ouailles tentées par la violence. Mais il sent bien, par un clair pressentiment, que l'intervention de la police rend son souhait bien précaire.

Puis la scène se déplace vers Montréal. Charbonneau reçoit le Chef. Tout de suite, l'on se rend compte que ces deux hommes ne sont pas faits pour s'entendre. Ils ne parlent tout simplement pas la même langue. L'un tient pour un absolu la Justice; l'autre érige en dogme le respect de la loi, celle-ci fût-elle arbitraire. Le Chef minaude pour ramener à la raison — sa raison — un Charbonneau convaincu que les valeurs de Justice et de Charité priment toutes les autres considérations d'ordre politique et juridique. Le débat s'envenime. Charbonneau s'emporte. Le Chef profère des menaces voilées, dont il est facile de découvrir le sens. Le dialogue n'étant plus possible, le Chef se retire. Mais avant, il demande à baiser la bague du prélat. Par ce signe de respect pour le représentant de Dieu, qui peut dire si le Chef ne veut pas faire sentir à Charbonneau qu'il se soumet au premier, mais qu'il le distingue de l'homme de chair et de passions?

De retour à Asbestos, le spectateur assiste à la charge policière contre les grévistes. Des agents de la PP, arme au poing menacent de tirer, pendant que d'autres matraquent les ouvriers. C'est l'émeute. Auparavant, on avait appris que deux journalistes avaient été arrêtés sur le chantier: Pierre Elliott-Trudeau et Gérard Pelletier.

La grève s'éternise. Les familles des grévistes sont affamées. Le curé, l'abbé Camirand, accompagné d'un père de famille d'Asbestos viennent demander à Charbonneau de venir au secours des familles démunies du nécessaire. Sur ces entrefaites, le secrétaire de l'archevêque vient le prévenir qu'il est l'heure de prononcer son sermon. De la chaire de la cathédrale, Mgr Charbonneau lance un vibrant appel à tous les fidèles de son diocèse afin de recueillir des secours destinés aux familles touchées par la grève.

La prise de position de plus en plus manifeste de Charbonneau en faveur des grévistes de l'amiante émeut fortement certains hauts dignitaires de l'Eglise. Mgr Courchesne, archevêque de Rimouski, plus inquiet que d'autres et fort de ses années de service dans l'épiscopat québécois se rend auprès de Charbonneau, cette brebis égarée qu'il espère ramener au bercail. Mal lui en prend, car il essuiera une rebuffade. Il aura beau utiliser toutes les ressources d'une casuistique filandreuse, il ne pourra faire mieux que montrer qu'il ne cherche qu'à protéger les intérêts matériels de l'Eglise du Québec, presque toute entière à la remorque des pouvoirs d'argent. L'archevêque de Rimouski, convaincu de l'orthodoxie de sa propre position, quitte Charbonneau qu'il croit entre les serres du démon de l'insubordination et de l'orgueil. En guise d'adieu, il lui lancera: "Vous êtes un hérétique!"

Resté seul, Charbonneau est assailli par l'apparition fantômatique du Chef, son âme damnée qui le poursuit pour lui arracher le désaveu de sa conduite. Il l'entend qui menace, vitupère, raille et promet qu'il le perdra. De sa main, Charbonneau écarte violemment cette image.

Puis, c'est l'annonce que la grève a pris fin et que la médiation de Mgr Roy, archevêque de Québec, a réussi. Les ouvriers de l'amiante ont dû en rabattre, mais l'honneur est sauf: ils n'ont pas courbé l'échine. C'est à ce moment que le Chef convoque une conférence de presse. Cette scène un peu bouffonne — certains la tiennent pour vraie— nous fait voir le Chef au meilleur de sa forme. Il traite les journalistes avec une désinvolture du plus mauvais goût. Certains de ses calembours sont tirés du livre de Pierre Laporte "le vrai visage de Duplessis". A le lire, on peut croire que Duplessis ne reculait pas devant la tentation de sacrifier un ami pour un mot d'esprit, le plus souvent celui de l'escalier.

La clé de la tragédie de Charbonneau nous est ensuite révélée par la visite de Mgr Courchesne au bureau du Chef. Après les salamalecs d'usage, le vieux prélat fait part du mémoire portant sur la conduite de Charbonneau qu'il doit présenter à la curie romaine. Duplessis arrache à son visiteur des confidences et lui suggère adroitement quelques additions. Il a raison de sa faible résistance. Quant l'archevêque est sorti, le Chef se frotte les mains et dit: "Les ministres et les évêques, je les fais manger dans ma main." Personne aujourd'hui ne met en doute l'authenticité de cette phrase terrible. Prononcés ou non, ces mots illustrent un état de fait que nul ne songerait à contester.

Le voyage à Rome de l'archevêque de Rimouski et de deux des ministres de l'UN va sceller le sort de Mgr Charbonneau. Il reçoit la lettre qui le force de démissionner. Mais avant, il tentera de faire réviser ce jugement. Peine perdue. Il se rend voir le délégué apostolique, Mgr Ildebrando Antoniutti qui lui fait comprendre l'inanité de sa démarche.

Après tant d'humiliations, il désespère de ne jamais pouvoir obtenir justice. De guerre lasse, il se dépouille des signes symboliques de sa dignité archiépiscopale devant le délégué papal. Il se soumet, rappelant que l'obéissance qu'il obtient de ses subalternes lui enjoint de faire à leur exemple devant ses supérieurs hiérarchiques. "Dorénavant, dira-t-il, je veux qu'on m'appelle Monsieur l'abbé."

Laissé seul, il se dirige au fond de la pièce sur le mur de laquelle apparaît l'image du Charbonneau vieilli prématurément, cette ombre de lui-même, préfiguration de la fin de son calvaire en exil.

Pièce éminemment instructive et touchante, qui ne peut faire autrement que générer la réflexion. Rappelant des événements qui se sont déroulés il y a 23 ans et dont les acteurs viennent à peine de disparaître de la scène, il est normal que les artisans de cette oeuvre se soient donnés pour tâche de lui restituer son caractère de vérité formelle. Cela nous dispense de chicaner sur certains détails qui confinent au décalque et qui nous empêche, à certains moments, de connaître en profondeur les personnages, distrait que nous sommes par leur pittoresque. Ce n'est pas un reproche que je fais, mais une constatation.

Le personnage de Mgr Charbonneau est campé avec beaucoup de conviction et de panache par Jean-Marie Lemieux. Dans le rôle du Chef, Jean Duceppe est hallucinant de vérité. Lionel Villeneuve nous propose un archevêque de Rimouski tout confit en componction, comme il se doit pour un dignitaire. Le reste de la distribution, fort nombreuse, est au-dessus de tout reproche. Les décors de Paul Bussières sont marqués au coin d'une stylisation très efficace. Quant à la mise en scène de Paul Hébert, elle est on ne peut plus soignée et précise jusque dans le plus petit détail.

Ce spectacle n'a pas fini de faire parler de lui et d'attirer les foules. Je crois que, dans les circonstances, on ne peut lui rendre un meilleur hommage.

BRUCE PARSONS
GALERIE III
PLACE BONAVENTURE
mardi au samedi 866-8873

GALERIE D'ART LES DEUX B
Saint-Antoine-sur-Richelieu
3 au 26 novembre
Albert Dumouchel
2 h. à 10 h. tous les jours sauf le mardi (514) 787-3459

EXPOSITION
Armand Tatossian, R.C.A.
Commençant le 22 novembre
Galerie Bernard Desroches
1194 ouest, rue Sherbrooke, Tél.: 842-8648

GALERIE DE MONTRÉAL
Rita Letendre
Oeuvres récentes
2060, rue Mackay 937-1530
Ouvert: Mar. à Sam. 10:00 h. à 17:00 h.

GRAVURES ORIGINALES
REPRODUCTIONS D'ART
ENCADREMENTS EXCLUSIFS
1024 OUEST, AVENUE LAURIER - 279-2188
68 NORD, WESTMINSTER
488-7061
atelier 68 INC.

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

Fleurs d'amour • Fleurs de joie • Fleurs d'amitié
"Lotus Noir"
FLEURISTE
91 ouest, boul. Crémazie
Montréal 354 Tél. : 381-1769 661-7756

MMMMMM
Cartes de Noël
Peintres du Québec
Morency et Frères
1564, rue St-Denis
Métro Berri-Demontigny
Sortie St-Denis
845-6442
845-6894

RENÉ RICHARD (par voie de souscription)
À paraître bientôt, un magnifique volume de 190 pages contenant 48 photographies en couleurs et 112 en noir et blanc.
Tiré à 215 exemplaires dont quelques-uns seront accompagnés de 6 lithographies spécialement gravées pour ce livre par l'artiste.
Écrire ou téléphoner:
ÉDITIONS LA FRÉGATE
Case postale 157 Station H Montréal H3G-2K7
Tél. : 849-8587

artisanat esquimau et indien - canada
nous vous offrons les plus vastes collections d'art indien, africain et esquimau au canada
CENTRE D'ARTISANAT INTERNATIONAL
1452, RUE PEEL
TEL. 844-2537
Organisme sans but lucratif

Galeries d'Art

FOYER DES ARTS EATON 9e ÉTAGE EN VILLE
Exposition-vente des peintures de
Umberto Bruni
jusqu'au samedi 1er décembre
Foyer des Arts
Eaton, 9e étage, Centre-ville
Exposition des créations d'artistes québécois
au restaurant Eaton "La Galerie"
du Mail Cavendish Côte St-Luc
EATON
FOYER DES ARTS EATON 9e ÉTAGE EN VILLE

DESSINS DU MUSÉE NATIONAL KROLLER - MÜLLER OTTERLO
organisée par le The Museum of Modern Art, (New York), sous les auspices du Ministère des affaires culturelles, de la récréation et du bien-être social des Pays-Bas et du The International Council of The Museum of Modern Art
jusqu'au 1 janvier à la
GALERIE NATIONALE DU CANADA - OTTAWA

la société des décorateurs-ensembliers du québec
84 ouest, rue Notre-Dame
Montréal 126
288-9046

COMMUNIQUÉ
La Société des Décorateurs-Ensembliers du Québec est la seule corporation constituée par lettres patentes en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies de Québec, le 28 octobre 1935, et seuls les membres actifs de la Société, en règle avec elle, ont le droit d'agir comme décorateur-ensembliers ou de faire usage du nom de décorateur-ensembliers.
Dans le but de renseigner et de protéger le public, la S.D.E. fait paraître tous les noms de ses membres actifs:

AIRD Daniel '73
ALLAIRE Joseph Robert '57
ARBOUR Madeleine '66
AUGER Claude '68
AUGER Irène '41
BACK Frédéric '66
BAGI Agnes '64
BAZERGUI Albert '71
BEAUCHAMP Rolland '50
BEAUDRY André '65
BEAUDRY Michel '68
BEAULAC Henri '46
BEAULIEU Robert '68
BÉLANGER Maurice '63
BELLAND Guita '53
BELLEMARE Jacques '65
BENOIT Nicole '68
BERLINGUETTE Gilles '69
BERNIER Jacques '61
BERRY Donna '56
BÉRUBÉ Laurent '56
BLIER Jean Marc '63
BOCK-PEPIN Denyse '67
BOIS Jules '50
BONNEAU Jean René '63
BOSSI Stefan H. '67
BOUCHARD Jacques '73
BOUCHARD Philippe '69
BOULANGER Micheline '69
BOURBONNAIS André '64
BOURDEAU Pierrre Louis '64
BOURGAULT Lise '73
BOURTON Robert J. '63
BOYER Hubert '48
BRAULT André '66
BRISSET DES NOS Francine '65
BROWN Lorn de la Ronde '50
BUZZELL Pierre '67
CARSLEY Jean '56
CHARUEST Jean Charles '58
CHEVALIER Réal '64
CLÉMENT Claire '68
CLÉMENT Paulette '73
CORBEIL Bernard '60
CORRIVEAU Jacques '57
CÔTÉ François Roger '57
COUTURE Charles '69
D'ABBADIE D'ARRAST Anne Marie '71
DAGENAIS André Philippe '69
D'ALONZO Joseph '65
DANAN Patrick '69
DAVIAU Gabrielle '62
DELISLE Claude '73
DELISLE Roland '49
DENIGER Pierre '60
DEROME Yves '67
DESCOTEAUX Claude '58
DESMARAIS André '68
DESMEULES Jean Eudes '66
DEVITT Harold E. '51
D'HONT Grete '48
DION Jean Joseph '51
DOE James '48
DORAIS Michel '72
DROLET Pauline '49
DUBOIS André '59
DUBREUIL Réal '48
DUBUC Claude '70
DUCHARME Benoit '59
DUCLOS Lucien '39
DUFOUR-GAGNON Huguette '63
DUGAN Robert E. '55
DUPLESSIS Carl '65
DUPUIS Yves '58
DUSSAULT Roger '35
DUVAL-PICARD Marie-Claire '73
EDGELL Danielle '73
EMOND Marcel '52
EMOND Michel '72
FEDOR Julius W. '63
FERLAND Claude '56
FORTIN Régis '61
FOURNIER-RAICHE Micheline '71
FRASER Madeleine '51
FREJEAU Jean Guy '70
GAGNON Claude '63
GAGNON Gabriel '58
GAMACHE Reynald '66
GARABEDIAN Jacques '65
GARNEAU Léonard '56
GAUTHIER Gérard '48
GAUTHIER Marcel '59
GILBERT Louise '52
GIRARD Roland '60
GODBOUT Gilbert '62
GOSSELIN Paul Henri '64
GOUDREAU Jean Paul '49
GOUIN Margo '60
GOYETTE Richard '65
GRATTON Claude '62
GRENIER André '67
GROULX Yves '49
GUAY Yvon '66
GUILLON Jacques '53
HADDAD Alfred John '67
HADDEN Patrick '53
HAECK Roger '69
HALO Georges '65
HAMDY Salah '71
HARDY Janet '66
HÉBERT Jean Marc '66
HÉBERT Julien '57
HINTON Claude '58
HOULE Maurice '63
HOULE Réal '66
HUDON Lucien '59
HUDSON Joanne '65
IWANYCKI Roman '71
JAFFART Yvette '68
JOBIN André '59
JOLICOEUR Gaétane '64
KANDALAFT Jean '68
KARE Eleanor '49
KERR Pram Arbo '65
KHLAT Samir '72
KING John H. '59
LABBE Rémi '69
LABBE Suzanne '70
LABERGE Teri '67
LACROIX Jacques '66
LAFRANCEE Serge '72
LAJEUNESSE Huguette '68
LALIBERTE Lise '73
LALONDE-ROGER diane '68
LAMARCHE Claude '71
LAMARTINE Jean Margaret '58
LAMY Laurent '57
LAPOINTE Anselme '55
LAPP Donald G. '52
LAROCHELLE Claude '63
LAROCHELLE Marie '51
LAURENT André '56
LAUZE Yves '64
LAUZON Michel '57
LAUZON-GRENIER Madeleine '72
LAVALLÉE Léo '60
LAVOIE Henri Pierre '73
LE BEL Pierre '57
LECLERC Jean Claude '66
LEDUC Michel '69
LEFRESNE Guy '63
LEGAULT Jean Noël '59
LEMAIRE Claude '66
LEMIEUX Normand '69
LÉTOURNEAU Pierre '65
LÊVESQUE Ginette '70
LEVIN Freda '59
LOZEAU Paul '57
LUSSIER Mme Claude '64
McAVOY Kelvin '59
MAGEE Miriam '55
MARCOUX-FORTIN Jacqueline '55
MARSEILLE Gaétan '72
MARTIJN Margaretha '58
MARTIN Jean A.R. '49
MATTE Jean René '53
MATTE-GRENIER Claudette '67
MAUFRAIS André '63
MEUNIER Jean '62
MICHAUD Denis '66
MICHAUD Monique '68
MONETTE Claude '70
MONTPETIT Yves '72
MOREAU Diane '69
MORISSET Bernard '48
MUELLER Claire '64
NADEAU Mireille '69
NERON Gertrude '51
NOËL Maurice '72
OLLIER Pierre '73
OSTROFF Leonard '58
OUELLET François '65
PAGE Paul '59
PAIEMENT Gabriel '60
PANET-RAYMOND Guy '50
PAQUETTE Suzanne '71
PARADIS Marcel '65
PARIZEAU Robert '66
PARROT-LÉTOURNEAU Louise '54
PELLETIER Jean '66
PETRLA Zdenek F. '69
PHÉNIX Serge '51
PICHETTE Claude '66
PIKE Andrée '71
PINSLER Bernard '48
PIQUETTE Claude André '60
POLIDORO William '68
PROVENCAL Michel '65
QUINN Murray '62
QUIVIGER Jean Louis '68
RAICHE Raymond '61
RAKONIEWSKI Jutta '73
REED Marion '55
RICHARD Pierre '64
RICHARD-CHAUVIN Maurice P. '69
RICHMOND Eric '49
ROBERGE-MILLER Nicole '70
ROCHON Pierre '63
ROY Guy '65
ROY Jacques '63
ROY Jean Claude '69
RUDOLFS Ilse '67
RUEL-CÔTÉ Christiane '72
ST-ARNAUD Jacques '73
ST-CYR Paul '57
ST-JACQUES Alphonse '49
ST-PIERRE Paul '68
SABOURIN Jacqueline '63
SAUVÉ Luc '65
SCOTT David C. '59
SENAY Marguerite '65
SENECAL Liette '68
SINGERMAN Norma '60
SLATER Michel '68
STUDLER René E. '58
TEASDALE Harry '51
THIBODEAU Nicole G. '68
TOOGOOD Sandra '70
TREMBLAY Roger '62
TURMEL Albert '62
VAILLANCOURT Gilles André '64
VAILLANCOURT Marie Elise '71
VALLÉE Pierre Paul '63
VALLÉE Yvon '63
VAN LOGCHEM Ronald '69
VIAU Jacques '47
VILDER André '53
VINCELOT Alain '68
WOOLLVEN James A. '51
YELLE Laurent '50
YOUNG Elmo '55
ZARMATI Moises L. '71
ZIELINSKA Czeslawa '73

la MUSIQUE

Les "riches heures" de Pro Musica et des créateurs canadiens

par GILLES POTVIN

Après avoir franchi allègrement le cap de ses 25 ans, la Société Pro Musica, à qui les mélomanes doivent de très riches heures musicales, est entrée avec encore plus de vigueur dans sa 26ième saison. Après des récitals de Nathan Milstein et du Trio Beaux-Arts, son troisième programme de la saison était confié aux duo-pianistes Victor Bouchard et Renée Morisset. Le public qui s'est rendu au Théâtre Maisonneuve dimanche dernier a entendu un programme d'un indiscutable attrait, interprété par des artistes authentiques, dont on ne saura jamais trop louer l'excellence du jeu et le raffinement de l'interprétation.

Après quelque vingt années de carrière commune, Victor Bouchard et Renée Morisset peuvent se vanter d'avoir exploré la presque totalité du répertoire très vaste de la musique pour deux pianos et piano à quatre mains. Il a fallu peu de temps à ces deux remarquables musiciens pour s'élever au niveau des meilleures formations du genre et se voir accorder une reconnaissance à l'échelle internationale. Chaque fois qu'ils prennent place à leurs pianos respectifs, on peut s'attendre à des moments d'enchantement et de satisfaction artistiques. Quiconque les a entendus défendre Bach, Mozart et Schubert, par exemple, sait qu'ils apportent à l'exécution des oeuvres de ces maîtres la plus pure tradition classique. Nombreux sans doute sont ceux qui ont en mémoire leur exécution des concertos de Bach, Mozart et Poulenc, sans oublier celui qu'ils ont commandé au compositeur québécois Roger Matton et qui, avec les années, demeure l'un des rares concertos signés d'un Canadien qui soit vraiment viable.

Cette fois, l'équipe Bouchard-Morisset consacrait toute la seconde moitié de son programme à des auteurs québécois, soit Jacques Hétu et Roger Matton. Du premier, ils ont repris la Sonate composée à leur intention il y aura bientôt dix ans et qu'ils créaient au Town Hall de New York en février 1965 et peu de temps après au Canada, à un concert de Pro Musica. Du second, ils ont joué le Concerto avec percussion qui remonte aux années 1954-55 et qui fut à l'époque créé lors d'un concert de la Ligue canadienne de compositeurs.

Pour une fois, il était étonnant de constater que ce sont les deux oeuvres canadiennes qui ont suscité le plus d'intérêt auprès du public. Presque toujours, lorsqu'une ou plusieurs oeuvres canadiennes sont inscrites à un programme (à l'OSM comme ailleurs), on a l'impression qu'il s'agit d'une concession à l'endroit des compositeurs ou d'une partie de l'auditoire, afin de se donner bonne conscience ou répondre à des exigences qu'imposent maintenant certains organismes de subvention. Rien de tel au concert de dimanche où les deux oeuvres "locales" ont passé la rampe sans difficulté clipsant même Bach et Rachmaninoff, ce qui n'est pas peu dire. Ce tour de force est dû à la fois à la valeur intrinsèque des oeuvres et au talent des interprètes.

Matton et Hétu sont des compositeurs contemporains mais se distinguent de leurs collègues par leur adhésion quasi inconditionnelle à des traditions plus classiques. Un exemple est la forme tripartite qu'ils ont tous deux donné à leur oeuvre. Avec le recul, ces deux compositions nous apparaissent pourtant comme des classiques authentiques de la musique écrite au Canada. La Sonate de Hétu est d'une rigueur formelle qui n'exclut pas certaines audaces d'écriture, mais un penchant pour le dépouillement et l'austérité semble de règle. A l'opposé de ses contemporains pour qui le piano n'est plus qu'un instrument percussif, Hétu tente avant tout de lui conserver ses propriétés mélodiques. Pour sa part, Matton a misé davantage sur l'aspect extérieur de son oeuvre. Les traits de grande virtuosité abondent, auxquels s'ajoutent les effets inattendus de la percussion, tenue avec maîtrise par Serge Laflamme et André Morin, deux membres de l'Orchestre symphonique de Québec.

On aura noté les effets de contraste entre les pianos et la percussion, particulièrement dans le mouvement lent alors que dans les deux autres, elle apporte une plus grande vigueur à la structure rythmique. Dans ce sens, le finale est particulièrement éblouissant avec l'épisode basé sur la chanson folklorique "Les raftmen" que le compositeur a insérée avec beaucoup d'adresse et de savoir faire.

Le succès de Hétu et de Matton a été décisif et c'est avec joie que l'auditoire a réentendu le mouvement final du Matton accordé en rappel.

Dans la première moitié du programme, l'art de l'équipe Bouchard-Morisset a touché les sommets avec l'interprétation de la Sonate en trio no 5, en do majeur, de Bach, joué avec un style parfait. Il est rare de se trouver en présence d'un jeu d'un tel équilibre, d'une cohésion aussi exemplaire.

En dépit de son écriture brillante, la Suite no 2 de Rachmaniroff offre une substance musicale assez triviale, sauf son mouvement lent peut-être où l'on retrouve des caractéristiques mélodiques qui ont fait la réputation du pianiste-compositeur russe, dont le succès public se limite à un nombre bien limité d'oeuvres. C'était toutefois un choix logique à l'occasion du centenaire de sa naissance qui est célébré cette année.

Ce concert très réussi de Pro Musica, grâce à la musique canadienne et à des interprètes au talent immense, augure fort bien pour celui du 17 février prochain, alors que la Société présentera pour la première fois un programme consacré à la musique du Québec. On y entendra le Trio pour piano et cordes du pionnier Alexis Contant, écrit en 1907, ainsi que le Quintette pour piano et quatuor à cordes et la Sonate pour piano de Rodolphe Mathieu, l'un de nos premiers véritables créateurs.

Parlant de Rodolphe Mathieu, il convient ici de signaler que l'Orchestre symphonique de Québec, à son concert du 11 décembre à la salle Louis-Fréchette, jouera ses "Trois Préludes", sous la direction de Pierre Dervaux. Composées d'abord pour piano entre 1912 et 1915 et publiées à Paris, chez Hérelle, ces pages se distinguent de la production courante de l'époque par une pensée et une conception vraiment contemporaines. Le 2 avril, le même orchestre, toujours dirigé par M. Dervaux, jouera "Pantomime" (1949), pour instruments à vent et percussion, l'une des premières oeuvres du regretté Pierre Mercure.

A Québec toujours, les Chamber Players de Toronto dirigés par Victor Martin feront entendre "Deux Esquisses" sur des chansons du folklore québécois, de feu sir Ernest MacMillan, lors d'un concert à la salle Louis-Fréchette le 13 janvier. Le 10 février, dans la même salle, l'Orchestre Pierre-Morin assurera la création de "Distique", une oeuvre du contrebassiste et compositeur Renald St-Pierre et le 21 avril, l'Ensemble instrumental du Québec présentera, en première audition, une oeuvre qu'il a commandée au flûtiste-compositeur de Toronto, Robert Aitken.

A Ottawa, l'Orchestre du Centre national des arts exécutera à ses concerts des 4 et 5 décembre "Oscillations" de Jean Papineau-Couture, sous la direction de son chef, Mario Bernardi.



Jacques Hétu



Roger Matton

SELECTION OFFICIELLE CANNES 73
JANE FONDA POUR TOUS
TREVOR HOWARD EDWARD FOX DELPHINE SEYRIG
dans un film de JOSEPH LOSEY
Maison de Poupée
d'après le chef-d'oeuvre de IBSEN
V.O. sous-titres français
COULEUR
élysée 35 MILTON 842-6953
SALLE EISENSTEIN POUR TOUS
LA BONNE ANNEE
film de CLAUDE LELOUCH
LINO VENTURA FRANÇOISE FABIAN

NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS
LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉATRALE
BILLETS DISPONIBLES CE SOIR 20h.30
TENNESSEE WILLIAMS
LA MÉNAGERIE DE VERRE
mise en scène: louis-georges carrier
décors: hugo wuethrich
costumes: gilles-andré vaillancourt
musique: claude léveillée
marjolaine hébert, serge thériault
dorothée berryman, réjean roy
1200, Bleury Renseignements: 866-1964

théâtre du rideau vert
25e Anniversaire
la dame aux camélias
d'ALEXANDRE DUMAS FILS
Du mardi au samedi: 20h. Dimanche: 19h.
mise en scène DANIELE J. SUISSA
YVETTE BRIND'AMOUR
LEO ILIAL FRANÇOIS ROZET HUBERT NOËL
TOUS LES DIMANCHES
théâtre jeunesse
14h30 — MARIONNETTES
LA FLUTE ENCHANTÉE
de Pierre Régimbald et Nicole Lapointe.
15h30 — THÉÂTRE
L'ÎLE AU SORCIER
Fantaisie d'André Cailloux
Reservations 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue St-Denis

Luce Guilbeault, Jacques Godin
Jean Lapointe
Lucille Papineau, René Caron, Denise Proulx et Denis Drouin
POUR TOUS
AMOUR et HUMOUR à la QUEBECOISE
Un film de Marcel Carrière
O.K... LALIBERTÉ
JACQUES BREL LE BAR DE LA FOURCHE
2e FILM
Cinéma ST-DENIS 594, Rue St-Denis
OK... LALIBERTÉ: 2.01 - 5.52 - 9.43.
LE BAR DE LA FOURCHE: 12.30 - 4.21 - 8.12.

MENACES + CHANTAGE + PHOTO TRUQUÉE...
tous les moyens sont bons pour éclabousser une réputation!
14 ANS
"il n'y a pas de fumée sans feu"
Le meilleur film d'ANDRÉ CAYATTE
ANNIE GIRARDOT
MIREILLE D'ARC
BERNARD FRESSON MATHIEU CARRIÈRE
Cinéma CHEVALIER 1590, rue Saint-Denis, Mtl
1.05 - 3.49 6.33 - 9.17

Cinémas ODEON
UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT
POUR TOUS
IL Y A LONGTEMPS QU'ON ATTENDAIT UN TRUFFAUT AUSSI EN VERVE, AUSSI MAÎTRE DE SES MOYENS. (La Presse)
LA NUIT AMÉRICAINE NOUS LAISSE AVEC UNE IMPRESSION DE CHALEUR, D'ÉQUILIBRE, DE BONHEUR. (Le Devoir)
LA NUIT AMERICAINE
7e sem.
VILLERAY ST-DENIS, JARRY 388-5577
1.00-3.10-5.20-7.30-9.40

Toute ressemblance avec des événements réels ou avec des personnes existantes, ou ayant existé, n'est ni fortuite ni accidentelle.
POUR TOUS
10e sem.
Yves Montand
ETAT DE SIEGE
UN FILM DE COSTA-GAVRAS
ÉCRIT PAR FRANCO SOLINAS. MUSIQUE PAR MIKIS THEODORAKIS
UNE PRÉSENTATION LES FILMS MUTUELS EN ASSOCIATION AVEC CINEVIDEO
12.50-3.00-5.15-7.30-9.40
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
DE SERGIO LEONE
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
14 ANS
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
SAM. 3.00 - 6.00 - 9.00
DIM. 2.00 - 5.00 - 8.00

SOCIÉTÉ de MUSIQUE CONTEMPORAINE du QUÉBEC
jeudi 6 décembre, à 20h30
LE QUATUOR ORFORD
lutoslawsky : quatuor
crumb : black angels
L'ENSEMBLE de la SMCQ
direction GILLES TREMBLAY
pousseur : icare apprenti
(en 2 versions)
EUGÈNE HUSARUK & "PERCUSSIONS 20e SIÈCLE"
jolas : états (pour violon et 6 percussions)
SALLE CLAUDE CHAMPAGNE
200, avenue Vincent d'Indy (Outremont)
Billets: $3. Étudiants $2.
EN VENTE: Place des Arts
Archambault: 500 Est Ste-Catherine
Renaud-Bray, 5219 Côte-des-Neiges
et à l'entrée le soir du concert.
RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS SMCQ, 4858, Côte-des-Neiges, app. 1403 MONTRÉAL, QUÉ. H3V 1G8 - Tel. 739-5329

2 Concerts Seulement
PHILHARMONIQUE DE LENINGRAD
27 NOVEMBRE - 20H30
Au pupitre: Neeme Yarvi
TOCCATA Tamberg
CONCERTO NO. 3 Prokofieff
Sol.: A. Slobodyanik (pianiste)
SYMPHONIE NO. 3 Rachmaninoff
28 NOVEMBRE - 20H30
Au pupitre: Maris Janson
SYMPHONIE NO. 9 Shostakovich
CONCERTO NO. 5 Mozart
la majeur K219
Sol.: V. Spivakov (violoniste)
SYMPHONIE NO. 4 Tchaikovsky
Billets $8 $7 $6 $4.50 $3.50
EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol) et Place des Arts. Demi-tarif sur billets $7: étudiants - Âge d'Or en vente à CCA seulement.
Agences et CHARGEX 932-2234
SALLE WILFRID-PELLETIER

A VEC MOYSEYEV, LE MEILLEUR ENSEMBLE FOLKLORIQUE VENANT DE L'URSS !
ENSEMBLE KRASNOIARSK DE SIBÉRIE
80 DANSEURS CHANTEURS & MUSICIENS
13 & 14 DÉCEMBRE - 20h30
15 DÉCEMBRE - 18h & 21h30
Billets: $8 $7 $6 $4.50 $3.50
EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol) et Place des Arts. Demi-tarif sur billets $7 (13 déc): étudiants - Âge d'Or en vente à CCA
Commandes postales à CCA seulement.
Agences & CHARGEX 932-2234
QUÉBEC: Le Colisée - 12 déc. 20h30
SALLE WILFRID-PELLETIER

SOCIETE NOUVELLE DE CINEMATOGRAPHIE
"ON A ÉTÉ RAREMENT, AUSSI LOIN." ROBERT CHAZAL
"PROVOQUE LA COLÈRE DE DEUX SPECTATEURS SUR TROIS."
18 ANS Adultes
SPECIAL DERNIERE
LA GRANDE BOUFFE
12:00 2:20 4:45 7:10 9:35
5e SEM.
MARCELLO MASTROIANNI MICHEL PICCOLI PHILIPPE NOIRET MARCO FERRERI
896, O. STE-CATHERINE. 861-2996
858, E. STE-CATHERINE. 288-3303
CINÉMA DE PARIS FLEUR DE LYS

Dernière Semaine
TOUTE LA VÉRITÉ SUR LA TRAITE DES NOIRS
18 ANS
EN COULEURS
Réalisé par l'équipe de 'MONDO CANE'
LES NÉGRIERS
De JACOPETTI et PROSPERI
2e GRAND FILM
LE JOUR DU JUGEMENT
CANADIEN 523-5180 · 274-6155 PLAZA

Le CINÉMA

Brillante satire (Skolimovski) et déception (Cates)

par ANDRE LEROUX

Présenté au festival de Cannes en 1972, "King, Queen and Knaves", le dernier film du cinéaste polonais Jerzy Skolimovski, fut violemment accueilli. Ouvertement sifflé, longuement hué par un groupe de détracteurs acharnés, le film fut taxé de basse et vulgaire entreprise commerciale. A la conférence de presse qui suivit la projection, Skolimovski n'eut guère la chance de s'expliquer. On l'attaqua de toutes parts comme s'il avait commis une faute suprême contre le bon goût et la décence. Les défenseurs intransigeants de la délicatesse et de la retenue, lui reprochèrent le caractère outré et complaisant d'un scénario où la sexualité joue un rôle capital. En réduisant le film à ses apparences les plus anodines (une énorme farce sur les jeux érotiques de bourgeois ennuyés), ils oublièrent d'examiner de plus près le dynamisme d'une mise en scène qui fait littéralement éclater en mille morceaux tous les clichés qu'elle donne à voir.

Certes, "King, Queen and Knave" n'est pas construit à partir d'un scénario particulièrement original ou attrayant. Un adolescent naïf et maladroit (John Moulder Brown) va habiter chez son oncle (David Niven) et sa tante (Gina Lollobrigida), deux grands bourgeois extrêmememt riches qui mènent une vie mondaine affairée et futile. Sa tante l'initiera aux douceurs et aux violences du sexe, tout en mûrissant lentement le projet d'assassiner son mari. L'oncle, de son côté, tentera de lui inculquer le sens des affaires et le goût de la séduction profitable. Mais bientôt l'élève surpassera ses maitres et le dénouement nous réservera des surprises inattendues. Adapté d'un roman du célèbre Vladimir Nabokov, le film de Skolimovsky est extrêmement brillant, enjoué et moqueur. Tout est placé sous le signe du jeu. A cet égard, le titre lui-même est fort révélateur, chaque personnage principal étant directement associé à une figure du jeu de cartes: l'oncle au roi, la tante à la reine et le neveu au valet. L'histoire se déroule comme une succession affolante de chassés-croisés où l'on se perd pour se retrouver, où l'on s'épie pour mieux se piéger les uns les autres et où l'on s'embrasse pour mieux se poignarder.

Le film amuse et inquiète à la fois, parce qu'il est conçu comme une implacable mécanique où les ambitions mesquines de chacun soustendent le vide et la petitesse d'un monde réduit à la minceur de son illusoire élégance et de ses surfaces mensongères. La tante, calculatrice et mesquine, utilise les faiblesses de son neveu, son inexpérience et sa bêtise, pour parvenir à ses propres fins. La sexualité devient donc le moyen le plus efficace et le plus tangible pour exercer son chantage auprès de lui. Subitement confronté à l'intensité du plaisir charnel, il est entrainé dans un complot meurtrier qui le dépasse et qui l'emprisonne.

Skolimovski, avec un brio époustoufflant, organise une série de renversements dramatiques qui confèrent au film des accents hilarants et troublants. Chaque situation trouve son inverse, son antithèse la plus parfaite. Le spectateur est constamment dérouté par l'évolution et l'aboutissement final des diverses situations. Ainsi la tante a décidé de noyer en pleine mer son mari qui ne sait pas nager. Au signal donné, le neveu doit changer de place avec son oncle, dans la chaloupe, et le pousser à l'eau. Mais tout se complique. Les hésitations de Frank rendent l'opération plus délicate et au moment où il doit accomplir le geste fatidique, l'oncle leur apprend qu'il doit vendre le lendemain, une toile au prix d'un quart de million. La tante crie à son neveu de s'arrêter, mais leurs mouvements désordonnés les projettent tous à l'eau. Dans une remarquable ellipse, on retrouve l'oncle et le neveu aux funérailles de l'instigatrice du complot.

Tout le film oscille ainsi entre diverses attitudes, diverses approches qui se complètent et qui se répondent les unes les autres. Les ruptures de tons, les brusques changements de genres (on passe facilement de la comédie au drame, de la satire grinçante à la caricature incisive) nous empêchent de nous identifier à quelque personnage que ce soit. On regarde s'agiter avec une nette distance critique, tout ce petit monde qui se perd, sans reconnaître, sans discerner, les causes de sa propre destruction. Les personnages croient tous sortir vainqueur des imbroglios dans lesquels ils se sont aventurés alors qu'ils sont entrainés, à leur insu, dans leur propre perte.

Contrairement à ce que plusieurs ont affirmé, "King Queen and Knave" n'est pas un ramassis de clichés inertes. Skolimovski, conscient des pièges du scénario, a indiqué aux spectateurs le caractère conventionnel des situations et des personnages, en grossissant tous les traits, en amplifiant la nature des liens qui unissent l'oncle, la tante et le neveu, en poussant jusqu'à l'absurde les dimensions clownesques du récit. La tante est tellement monstrueuse qu'elle devient pitoyable. La veulerie de l'oncle est tellement soulignée qu'elle se transforme en pure frivolité. La maladresse rageuse du neveu débouche sur le délire cauchemardesque. Le spectateur est plongé au coeur même d'un vaste tourbillon où tout prend des allures complètement irréelles. Comme dans un mauvais rêve.

Si Skolimovski s'était limité aux seules dimensions réalistes du récit, le film aurait sûrement basculé dans la complaisance et la facilité. En prenant le contre-pied des clichés, en désamorçant par l'exagération, l'extravagance, les situations les plus scabreuses, le film atteint directement la réalité d'un monde qui confond le vrai et le faux, l'artifice et le naturel, la spontanéité et le calcul. Comme dans l'admirable "Portnoy's Complaint" de Philip Roth, "King, Queen and Knave" déforme pour mieux arracher les masques de l'hypocrisie et de la suffisance. Le regard intense que jette Skolimovski sur une certaine bourgeoisie repue et vaine, est gonflé d'une amertume et d'une lucidité totales. Comme dans ses films précédents, "Deep End", "Barrière", "Walkover", il n'hésite pas à nous conduire au bord du vide pour nous en faire sonder toute l'ampleur. Parvenu à la pleine maitrise de tous ses moyens, Skolimovski nous fait rire (le film est très drôle) en sachant pertinemment qu'il s'agit de jouer pour masquer un désespoir profond.

Le talent prodigieux de Skolimovski englobe tout: la fougue d'un rythme qui ne se dément jamais, la précision et la sûreté d'une mise en scène où chaque élément trouve sa place nécessaire, le maniement très subtil de la couleur qui donne à chaque scène son ton particulier, sa valeur significative, et une admirable direction d'acteurs. Skolimovski a redécouvert Gina Lollobrigida qui incarne sûrement le meilleur rôle de toute sa carrière. Au zénith de sa beauté, elle s'immisce partout avec une sensualité toujours renouvelée. A travers tout le film, sa présence distille une odeur de mort, et elle contrôle, avec beaucoup de justesse, ce qu'elle veut bien afficher et cacher. Lollobrigida se révèle ici une grande actrice parce que toujours capable de nous faire sentir ce qui anime le personnage. John Moulder Brown et David Niven sont impeccables dans les rôles du neveu et de l'oncle. Ils passent du grotesque au tragique avec une souplesse où il entre autant d'instinct que de raison. "King, Queen and Knave" est un film merveilleux, plein d'énergie et d'élan. A ne pas manquer au Cinéma V.

●

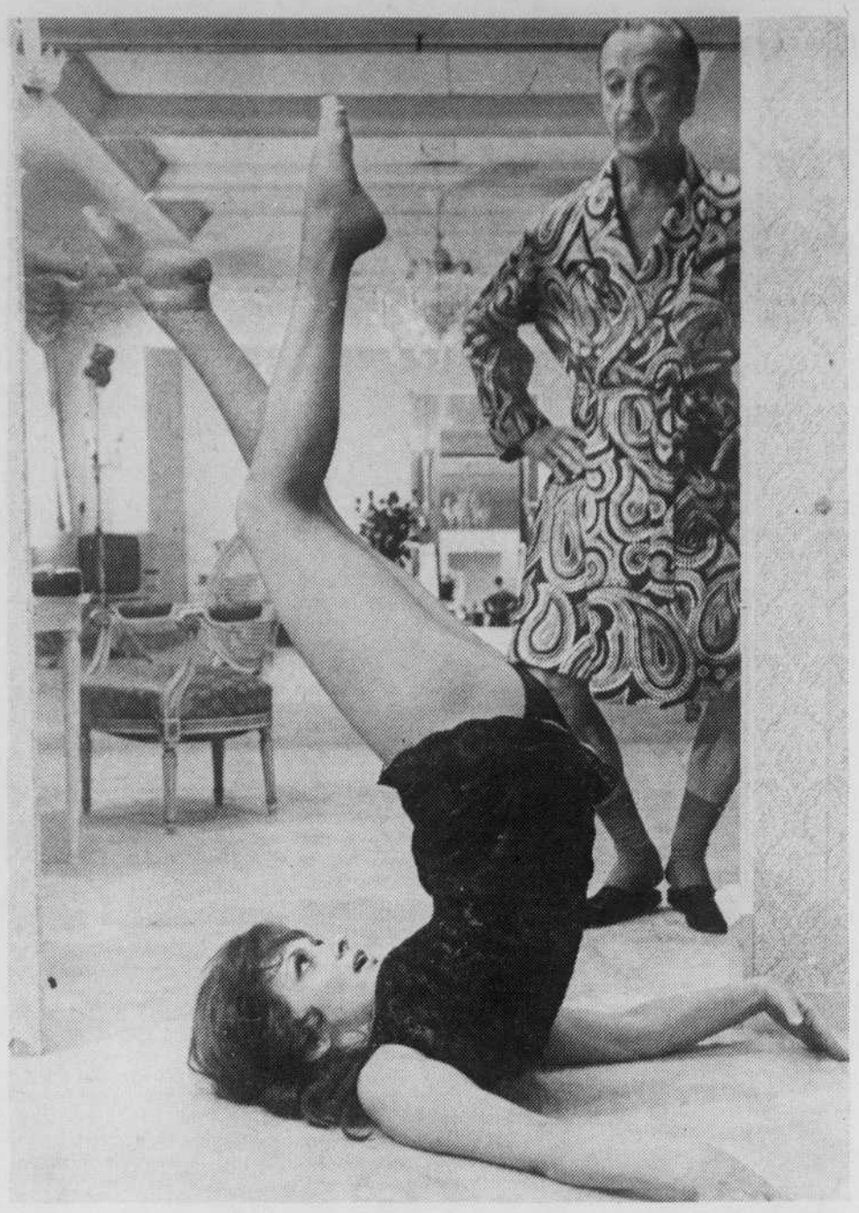
J'aimerais pouvoir en dire autant du dernier film de Gilbert Cates: "Summer Wishes, Winter Dreams" présentement à l'affiche du cinéma Côte des Neiges. Le film raconte l'histoire d'une femme frigide, qui se réfugie nostalgiquement dans son passé pour éviter d'être confrontée à la réalité. Un voyage en Europe avec son mari, un optométriste ayant combattu à Bastogne pendant la dernière guerre mondiale, lui fera prendre conscience de son besoin d'amour et de la nécessité de s'ouvrir à autrui.

On regarde ce film comme on lit un condensé du Reader's Digest. Sans véritable conviction parce qu'il y manque tout ce qui pourrait lui donner une certaine authenticité; la complexité des personnages, la richesse des situations, l'ambiguïté des liens entre le personnage et son environnement. En cherchant à réduire le drame à sa plus simple expression, Cates a tamisé ce qui nous aurait permis de comprendre vraiment les personnages, de saisir les motifs, qui les poussent à agir. On se retrouve devant un film rempli de trous, insatisfaisant, parce que toujours satisfait de ses arguments sommaires et naïfs.

Ainsi, la frigidité du personnage interprété par Joanne Woodward s'expliquerait par son refus de sortir d'elle-même, par son repliement sur tout un mode de vie disparu, par son incapacité à accepter tout ce qui la projette hors d'elle-même. Le film se cantonne dans ces affirmations vagues dont on perçoit mal les fondements, les véritables assises. Jamais la nature de la relation qu'elle entretient avec son mari (Martin Balsam) n'est clairement définie. On sait que sa mère (Silvia Sydney) l'accapare de façon excessive et l'empêche de prendre toute initiative, mais on ignore comment cette relation l'affecte dans ses rapports intimes avec les membres de sa famille. De multiples zones floues persistent pendant tout le film comme s'il manquait des pièces au puzzle. Elle semble avoir rejeté son fils parce qu'incapable d'accepter son homosexualité. Sa fille se rebelle contre son apparent égoïsme puis, subitement disparaît comme si elle n'avait jamais existé.

Tout est tellement effleuré, esquissé, que le spectateur, démuni, désemparé, comprend difficilement ce qui se passe sur l'écran. On regarde les personnages s'agiter, sans y porter guère d'intérêt. Le film additionne une série de petits fragments d'existence qui ne se répondent jamais. Les personnages apparaissent lointains, distants, complètements retranchés de toutes formes de réalité, sans racines, ni vie. Ils nous demeurent étrangers parce que toujours trop mal définis. Lorsqu'à la fin, les problèmes se résolvent brusquement et que le couple se retrouve uni dans l'amour(la frigidité s'étant estompée, comme par miracle), on s'interroge vraiment sur les motifs qui ont permis de telles retrouvailles. "Summer Wishes, Winter Dreams" est rempli de partis-pris arbitraires qui désarticulent le récit et le rendent totalement invraisemblable, obscur et confus. La volonté de vulgarisation a dilué tout sentiment.

On s'explique mal aussi pourquoi le film baigne dans un halo lumineux, faussement poétique. Il faut bien dire que la mise en scène, d'une platitude navrante, ne nous aide guère à saisir les intentions du réalisateur Gilbert Cates. Certes, Joanne Woodward et Martin Balsam essaient bien de donner un peu de relief à tout cela, mais le manque de substance vitale entrave tous leurs efforts. "Summer Wishes, Winter Dreams" est le prototype même du film ridiculement orgueilleux de son humilité.



Gina Lollobrigida et David Niven dans une scène de "King, Queen and Knaves" de Jerzy Skolimovski.

Les Beaux Dimanches

Mademoiselle Julie

Le 25 novembre à 20h30

Pièce à trois personnages de l'écrivain suédois August Strindberg. Traduction de Boris Vian. Mise en scène et réalisation de Paul Blouin.

Le drame d'une jeune femme dont tout l'univers s'écroule dans la haine et le dégoût, à la suite d'un moment de surexcitation et d'oubli.

La nuit de la Saint-Jean, la jeune comtesse Julie se donne à son valet Jean, être ambitieux et sans scrupule qui profitera des circonstances pour engager Julie à fuir avec lui.

En vedette: Nathalie Naubert (Julie); Jacques Godin (Jean), et Nicole Filion (la cuisinière Christine).
Aux Beaux Dimanches
Le 25 novembre
à 20h30



On regarde Radio-Canada

CBFT 2 MONTRÉAL CBOFT 9 OTTAWA-HULL CBVT 11 QUÉBEC CBGAT 9 MATANE CKRN 4 ROUYN-NORANDA CBAFT 11 MONCTON CBWFT 3 WINNIPEG CBLFT 25 TORONTO CHAU 5 CARLETON CKRT 7 RIVIÈRE-DU-LOUP CBXFT 11 EDMONTON CJBR 3 RIMOUSKI CHLT 7 SHERBROOKE CKRS 12 JONQUIÈRE CKTM 13 TROIS-RIVIÈRES

LETTRE

Rectifications au sujet du Festival international de cinéma en 16mm

Cher Monsieur,

C'est avec beaucoup de consternation que nous avons lu l'article de M. André Leroux publié dans Le Devoir du 3 novembre 1973. Consternation devant tant de critique mal informée et mal placée, et devant tant d'ignorance malicieuse et préjudiciable. Notre reponse à cette accusation est nécessaire pour le bénéfice de tous vos lecteurs qui n'ont pu assister au Festival et dont l'opinion s'est formée d'après cet article et aussi en signe de reconnaissance envers tous ceux, individus et organisations, qui ont contribué avec enthousiasme à la réalisation d'un tel projet.

En effet, rares sont les articles où la malice, le mensonge, l'injustice ont requis plus d'effort que les constatations réelles et justes.

Le tout commence avec une longue comparaison inutile et ennuyante où l'auteur, faisant preuve d'un manque de logique, essaie d'opposer le Festival International du Cinéma en 16mm de Montréal avec le Festival International de Montréal "enterré" en 1967. Où sont donc les points communs? Dans le budget ou dans la puissance de ses commanditaires? Là où le Festival avait à sa disposition une somme respectable de $250,000 en 1967 et que ce festival en eut à peine le vingtième de ce montant en 1973? Et pourquoi?

Pour que l'un montre des films de réputation déjà mondiale tels que "Bonnie et Clyde" ou "Guerre et Paix", alors que l'autre essaie depuis trois ans de trouver et présenter des oeuvres valables qui autrement seraient restées inconnues du public montréalais. Et c'est grâce à nos efforts que la qualité de nos programmes s'est vue gagner une réputation mondiale qu'un grand nombre de festivals, passés et présents, envient. M. Leroux n'a qu'à vérifier ces dires dans les différents Guides du film Internationaux, gazettes et autres revues en circulation.

Il est vraiment dommage et pénible de voir que certains critiques de chez nous refusent de reconnaitre et d'apprécier un évènement local que leurs contreres etrangers connaissent et admirent depuis quelque temps déjà. Si selon lui on aurait voulu "saborder" le Festival en 1967, essaie-t-il de faire la même chose avec le nôtre? Est-ce là le destin de chaque manifestation culturelle locale?

Ainsi M. Leroux continue, pataugeant dans les mensonges et les déformations, contrecarrant tout principe d'éthique établi à la critique cinématographique, et choisit de baser ses déclarations non pas sur des faits actuels mais sur des généralités qui sont loin d'informer justement le public, mais de l'induire en erreur tout en sous-estimant le bon jugement de tous ceux qui sont venus voir les films et des organisateurs. En outre, et ceci est impardonnable, il déforme la vérité pour accommoder ses goûts et préjugés injustifiables.

Se rappelant finalement qu'il ne s'agit plus du Festival de 1967, il déclare "qu'il n'est pas question de passer en revue tous les films proposés". Pourtant il se permet de s'attarder longuement sur les comparaisons hors de propos et sur les quelques faiblesses du Festival. Pourquoi ce déséquilibre? Pour excuser son ignorance en la matière et déclarer que les films "étaient médiocres, insignifiants, inutiles... et choisis douteusement"? Alors que parmi les quatorze longs métrages présentés cette année, dix avaient déjà fait partie des programmes de quelques-uns de plus célèbres et prestigieux festivals comme la Quinzaine des Réalisateurs (Cannes 1973) comme "Zwartjeck", "Empereur Tomato Ketchup"? Et au Festival de Berlin pour "Lo Stagionale", "The Jail", "Willow Springs", "Los Traidores" et "Il Primer Ano". Aux festivals de Chicago, d'Edimbourg et de Mannheim où "Mon enfance" a gagné quatre prix; à Rotterdam pour "Skinflicker", "Page de Folie"; à Grenoble pour "Galipete" et "Bistrot"; à Locarno pour "Al Dia Siguente"; à Chicago où "Solo" emporta le premier prix en 1973; à Pesaro en 1973 pour "Los Traidores" et plus récemment à Ravenne.

Quant aux courts métrages, ils ont eux aussi emporté des prix et gagné l'acclamation et l'admiration des critiques aux différents festivals lesquels M. Leroux semble ignorer comme les films qu'il était invité à visionner, trop occupé peut-être par la page entière consacrée la semaine précédente à Pauline Kael, un autre joyau de la clique philistine de certains critiques.

Si, selon lui, on a essayé désespérément de plaire "à tout prix", on a manqué notre coup en ce qui le concerne. On s'attendait à des suggestions et des critiques intelligentes, avant comme après le Festival; on s'attendait probablement à trop. A leur place, on a eu des déclarations insupportables comme "le sexe occupait une place de choix..." Ou que M. Leroux se trompe de festival ou que la question le préoccupe un peu trop, car d'après l'article, il semble l'avoir longtemps chercher dans les films. Quoi répondre à un mensonge longtemps cherché dans les films. aussi flagrant? Quoi dire alors que 47 des 48 films présentés étaient aussi "cochons" qu'un baiser peut l'être et que le 48ème, "etcetcetc... Cobra One" qui avait d'ailleurs emporté le prix du jury au Festival International de San Remo, était un documentaire sur la liberté sexuelle sans être ni érotique et encore moins, obscène. M. Leroux se contredit lui-même au sujet du même film puisqu'il affirme plus loin que les spectateurs, qui faisaient salle comble ce soir-là, semblaient trompés car ils s'attendaient à un film cochon. Et pourquoi? Et de là une autre gaffe de l'auteur, trompés par une publicité mensongère. Vraiment! Nous aimerions voir une seule ligne, un seul mot, publié n'importe où, qui décrivait le film comme tel.

Et les mensonges de se suivre, nous avions sélectionné des longs métrages "dits politiques" pour être, paraît-il "dans le vent". Dans la série de films latino-américains, trois en tout, peuvent être considérés politiques, mais la proportion est loin d'être inquiétante. Ce n'est pas une question "d'être dans le vent" que la politique fait partie intégrante du cinéma latino-américain.

Alors au lieu de blâmer tout le monde et surtout l'organisation du Festival, ce que M. Leroux s'est surmené à faire avec tant d'efficacité, il aurait été peut-être plus juste et utile de couvrir cette manifestation honnêtement et intelligemment et non de l'ignorer quand elle avait tant besoin de la presse et de l'attaquer à la fin aussi lâchement et injustement. N'aurait-ce été que par courtoisie pour tous les cinéastes qui se sont déjà distingués ailleurs, dépourvus de reconnaissance dans l'article. Mais il y a eu assez d'espace pour toutes les banalités mensongères et équivoques servies copieusement dans le seul but de briser un effort valable et admirable.

"Le Festival mérite-t-il de survivre?" Après avoir lu l'article de M. Leroux nous sommes plus que jamais convaincus que nos efforts doivent continuer dans ce domaine.

Claude Chamberland,
Coordonnateur du Festival

EATON

Découvrez le monde délicieux des fromages au Club Des Fromages Du Mois Eaton

Offrez à vos amis un abonnement au Club Des Fromages Du Mois et donnez-leur la chance et la joie de découvrir le monde délicieux des fromages. Ils recevront 3 différents fromages, emballés individuellement, aux environs du premier de chaque mois. Nous enverrons aussi une description des fromages et des recommandations concernant le vin le plus apte à les accompagner.

Boutique du Gourmet, Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée), Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Côte St-Luc. Rayon 379.



Une suggestion-cadeau appétissante pour Noël

5 mois 20.00
10 mois 35.00

Livraison sans frais dans le circuit de livraison Eaton

Téléphonez à 842-9331, poste 361, pour renseignements et commandes. Pas d'envoi aux mois de chaleur juillet et août.

Eaton Rayon 379
677 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 110, H3B3Y6, Québec

Nom :
Adresse :
Cadeau à :
Adresse :
No de compte :

Pas de commandes payables sur livraison. Livraison sans frais dans le circuit de livraison Eaton.

les BEAUX-ARTS

Une priorité : la démocratisation des musées

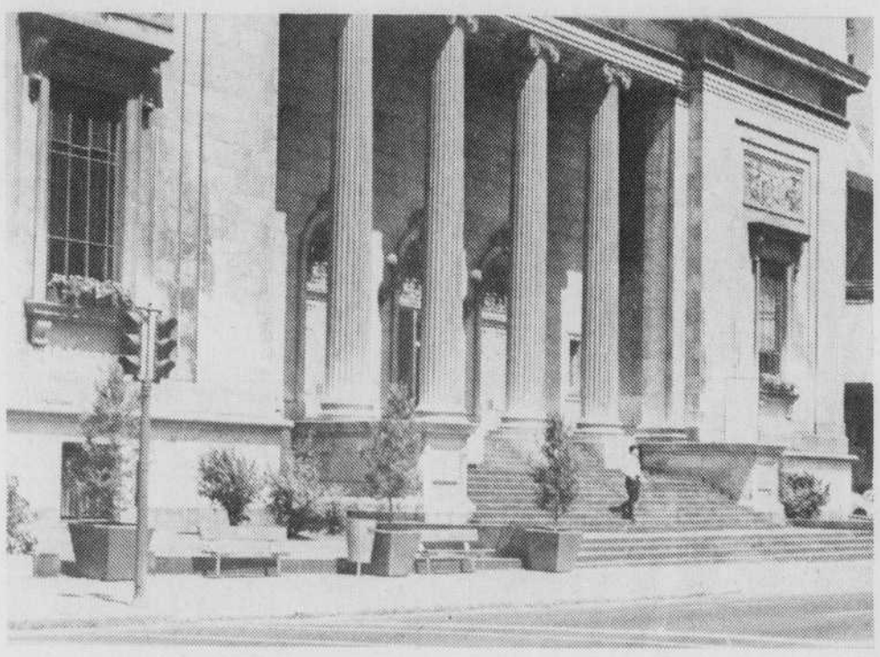
par LUC D'IBERVILLE-MOREAU

Une des tâches importantes qui incombe au nouveau Ministre des Affaires Culturelles, M. Denis Hardy sera de démocratiser nos musées, de les rendre accessibles à un plus grand public et surtout de leur permettre de jouer le role culturel qu'ils n'ont jamais pu exercer. Montréal, au contraire des villes dont la population est la même, comme Boston ou Philadelphie, n'est pas une ville que l'on visite pour ses musées. Cet aspect de notre culture a toujours été négligé par notre gouvernement provincial. Tous nos musées, que ce soit le Musée Mc-Cord qui ne peut ouvrir ses portes que deux jours par semaine faute de budget, ou le Musée de Ramezay, dont l'importance architecturale et historique est énorme mais ne possède aucun budget ou de personnel scientifique ou encore le Musée d'Art Contemporain qui souffre d'un manque de personnel, de budget et surtout de l'indépendance administrative que possèdent les musées fédéraux et provinciaux des autres provinces lui permettant de mener rapidement et à bien ses projets ou le Musée des Beaux-Arts de Montréal qui relève maintenant en grande partie du Ministère des Affaires culturelles et dont le rôle n'a jamais été défini, tous ces musées ont besoin de la plus grande attention.

Dans un autre article (21 juillet 1973), nous avions essayé de définir les rôles des administrateurs, du directeur et du conservateur d'un musée! Ce sont des personnages importants mais pour le grand public, ce sont des fantômes dont on suspecte à peine l'existence. Le Musée pour le grand public, c'est quoi? Quand le centre National de la Recherche Scientifique en France, compila les données d'une étude faite sur "l'Amour de l'Art; les musées et leurs publics", les résultats ne surprirent pas que les conservateurs des musées. Un ensemble de questions avaient été posées: revenu annuel du visiteur, son travail, son assiduité aux musées et aux grandes expositions, les oeuvres dont il se souvenait et celles qu'il préférait, etc. Le résultat prouva qu'en France les pauvres ne se sentaient pas à l'aise dans leurs musées, qu'ils étaient souvent très ennuyés et même hostiles aux oeuvres d'art. Ils prouvèrent aussi que la petite bourgeoisie était très snob, sur la défensive, presque toujours mêlée ou confuse et que le niveau de spontanéité dans l'appréciation visuelle était très bas. Malgré le niveau culturel que l'on supposait aux Français, niveau qui en principe aurait dû stimuler une expérience visuelle active (la longue Histoire de France, sa grande architecture, ses places publiques et ses sculptures, ses nombreuses écoles de peinture à travers les siècles, sa réputation d'avant-garde), les résultats montrèrent une aliénation et une indifférence presque totale et un manque d'imagination quelquefois compensé par une obéissance aux effigies rituelles ancestrales. Il est curieux de noter que malgré les nombreuses discussions sur la pertinence des musées, aucune étude sérieuse n'a encore été entreprise au Québec. Sans elle, les critiques et les discussions continuent. Les administrateurs de nos musées auraient-ils peur de ce que ces études démographiques pourraient leur révéler? Le Musée dans sa pratique traditionnelle est l'aveu même d'un projet: donner à ceux qui n'ont pas accès à la culture un mythe qui soit à la fois la propédeutique à la conscience qu'ils doivent avoir et la conscience qu'ils doivent avoir pour être ce qu'ils sont, c'est-à-dire paralysés, dociles, soumis, étrangers à eux-mêmes et mûrs pour assurer la tranquillité sociale sous la protection des grands ancêtres. Les grandes fortunes américaines et canadiennes des 19ème et 20ème siècles ont permis à beaucoup de grands et petits capitalistes de transporter l'Europe en Amérique. Ce fut un effort compétitif sur une échelle extraordinaire dont nous ne sommes pas encore sortis.

Mais la lutte pour les chefs-d'oeuvre est maintenant devenue inutile. Combien de Rembrandt de plus faut-il au Metropolitan Museum ou de Botticelli à la Galerie des Offices à Florence? Que ce soit un ou cinq de plus, cela ne changera rien à ce que ces musées sont devenus d'intéressants entrepôts ou cimetières de l'art. Entrepôts ou cimetières que nous n'avons pas les moyens de copier et qui d'ailleurs serviraient à qui? Est-ce une défaite du principe des musées? Certainement pas, mais cela apporte un argument à ceux qui se posent des questions sur la pertinence et le but des musées, sur toutes ces oeuvres que les musées doivent conserver et même montrer. Il est très difficile de rendre l'art d'autres cultures et d'autres époques pertinent à notre propre culture. L'art ne nous rend pas meilleur et ne facilite pas la vie. Ce qu'il permet c'est l'épanouissement des possibilités de l'imagination, la transformation de sensations en connaissances. Les musées qui montrent l'histoire de l'art comme une fresque enchanteresse de noms glorieux ruinent la balance de la relation de l'art et de l'homme. Trop de muséologues souvent coupés de leur propre culture par leurs études scolaires et universitaires vivent une solitude physique, intellectuelle et morale et sont incapables de savoir dans qu'elle direction se placer, quels mouvements il faut effectuer pour changer avec le monde. Prenant l'exprimé pour l'expression, avec des concepts empruntés et qu'ils nous imposent, leurs efforts ne nous aident point. La culture c'est le développement de l'homme, aussi devons-nous faire attention et de temps en temps obstacles à tout effort muséologique visant à la production de succédanés de civilisations et ainsi appauvrir le présent.

Les musées sont des temples de l'art disent certains, il faut sortir l'art dans la rue et fermer les temples. L'art est mort de toute façon, il faut le laisser dans les temples et brûler le tout, disent d'autres. Pour d'autres encore, les musées sont capitalistes, racistes, sexistes, ce sont des supermarchés de l'art (à New York). En fait, toutes ces critiques ne sont que des variantes du même thème et ont pour résultat de faire réaliser la nécessité de changer, de réviser les structures des musées, d'analyser comment ceux-ci s'adaptent aux nouvelles demandes sociales qu'elles soient historiques, ethniques, thechniques, politiques, ou simplement imaginaires.



un SÉJOUR

Le théâtre à Paris

par NAIM KATTAN

J'ai cherché lors d'un récent séjour à Paris à voir des pièces nouvelles, des créations d'oeuvres de dramaturges français. Le choix n'était pas très grand.

L'Odéon présentait une adaptation de Serge Ganzl d'un roman de Théophile Gauthier: "**Fracasse**". Celle-ci est présentée par le Centre Dramatique National de Lyon que dirige Marcel Maréchal. J'avais déjà vu au même théâtre la présentation faite par cette troupe de la pièce de Jean Vauthier: " **Le Sang**", spectacle passionnant à tout point de vue. La qualité du texte n'avait d'égal que celle de la mise en scène et de l'interprétation.

J'attendais un émerveillement semblable en assistant à la représentation de "**Fracasse**". C'est une histoire de cape et d'épée. L'adaptateur a essayé de la renouveler: "J'ai eu envie, dit-il, de décadence et de courage, de naïveté et de sincérité. Il m'a semblé que "**Fracasse**" devait incarner des idées de liberté, qu'il devait, par-delà le voyage, attendre de ce monde quelques grands signes". La mise en scène de Marcel Maréchal est étonnante de mouvement, de vigueur, de souffle et de diversité. Le texte demeure malheureusement très mince. Nous sommes conviés à un spectacle à grand déploiement où le décor, les costumes, le mouvement tiennent lieu de substance. Toute cette virtuosité masque à peine la fragilité d'une histoire pour enfants-adultes que l'on a essayé d'apprêter au goût du jour. D'autant plus que Marcel Maréchal, qui joue lui-même avec sobriété le rôle du professeur, n'est pas servi par l'ensemble de ses interprètes. Jean-Claude Drouot, notamment, nous donne un Fracasse jeune-homme hurlant, gesticulant. Son déchaînement quelque peu forcené, finit par lasser.

Je me suis rendu à Ivry pour voir la pièce de Xavier Pommeret: "m = M ". Le titre de cette pièce est double. Un jeu de mots: les mineurs sont majeurs.

L'auteur, Xavier Pommeret, est décrit par le metteur en scène, Antoine Vitez, comme étant le seul "avec les poètes canadiens d'aujourd'hui à savoir parler du monde moderne en langue française et sur le monde lyrique." Il y a dans le texte un oubli voulu de l'espace et du temps. L'action se déroule d'abord dans le Nord de la France en 1891 lors d'une grève, les mêmes personnages se transforment en mineurs eux aussi en grève en 1961, et en étudiants qui manifestent sur la Place des Trois Cultures à Mexico en 1968. La pièce est jouée avec une absence quasi totale de décor, par des comédiens qui se mettent au service d'un texte. J'ai senti chez l'auteur une volonté trop visible d'affirmation, un désir évident de donner une démonstration de dynamisme, d'efficacité, de lyrisme. Il cédait trop souvent à la tentation de déclamation et le dédoublement des personnages se transformait en redondance.

Au Petit Odéon, je suis allé voir une pièce d'un dramaturge né à Montévidéo et qui vit en France depuis 1956: Luis Campodonico. Cet auteur écrit à la fois en français et en espagnol. Dans sa pièce intitulée: "**Clara, où est Clarla?**", un homme est partagé entre deux femmes qui se ressemblent étrangement, même leurs noms paraissent semblables. L'homme exprime à travers les deux visages qui l'attirent ses craintes, ses terreurs, ses souvenirs, ses inhibitions. Cette quête n'aboutit pas à un équilibre mais à un déchirement qui finit par détruire cet homme.

A aucun moment, cependant, je n'ai senti que l'on s'éloignait des lieux communs psychologiques, d'un jeu de l'esprit. Est-ce une coincidence? Chacune de ces trois pièces est enfermée dans une rhétorique: "**Fracasse**", celle de la mise en scène, "**m=M**", un verbe qui est souvent nervosité, et, "**Clara, où est Carla?**", est une rhétorique des situations. J'avais toujours l'impression que j'étais en face d'un théâtre qui tournait en rond, en cherchant vainement une affirmation neuve, originale, qui ne sacrifierait pas la modernité.

tnm
MAR. à vend. 20 h.
SAM. 17 et 21 H — DIM. 19 h

Le Malade Imaginaire
Un spectacle de Robert Prevost
avec
Edgar Fruitier
Ghislaine Paradis
Jean-Louis Roux
Luc Durlan
Jean-Louis Paris
Ronald France
MOLIERE
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE
84 ouest rue Sainte Catherine
BILLETS EN VENTE 861-0563

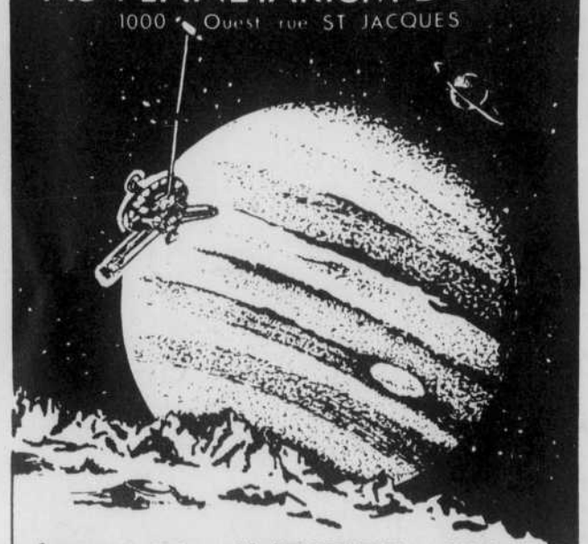
Les Ateliers de Françoise Graham Enrg.
5110 avenue du Parc (Coin Laurier)
• Expression corporelle
• Danse contemporaine
Aucun prérequis — Tarif : $12 par mois
Janvier 1974
Renseignements : 273-2213

Voulez-vous recevoir gratuitement et régulièrement les programmes-calendrier ?
CINÉ OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

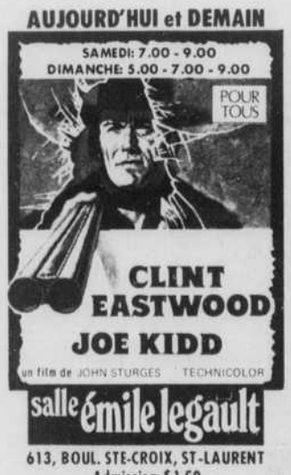


aux Quartiers d'Hiver des Animaux
SAMEDIS ET DIMANCHES DE 12 À 18 HRES
PARC ANGRIGNON 3400 BOUL. DES TRINITAIRES
ENFANTS .25 ADULTES .50 872-2815

La CASANOUS
boite overground
Combat de tue-mouches à finir entre les équipes Charlot-Pierrot (99 lb) et LES FRÈRES LEPAGE (100 lb)
LAURENCE
(vend. 23 et dim. 25)
CYRIL
(sam. 24)
à 22h30 tapant - $1.00
485 ouest, Sherbrooke
au-dessus de l'Association espagnole
844-3691

AU PLANÉTARIUM DOW
1000 Ouest rue ST JACQUES

ÉTOILE OU PLANÈTE JUPITER 24 OCT. 2 DÉC.
RENSEIGNEMENTS 872-4210

ENSEMBLE
GHEORGE ZAMFIR
LE DIEU DE LA FLÛTE DE PAN
Venez entendre l'auteur de la musique du film "Le grand blond avec une chaussure noire" et ses 6 virtuoses roumains
sous la direction de
Gheorge Zamfir
3 au 8 DÉCEMBRE - 20h30
Billets: $7.00 $5.00 $4.00
EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol) et Place des Arts. Demi-tarifs sur billets $5 (3 déc.): étudiants - Âge d'Or en vente à CCA. Commandes postales à CCA seulement.
Agences et CHARGEX 932-2234
THÉÂTRE PORT-ROYAL

AUJOURD'HUI et DEMAIN
SAMEDI: 7.00 - 9.00
DIMANCHE: 5.00 - 7.00 - 9.00


salle émile legault
613, BOUL. STE-CROIX, ST-LAURENT
Admission: $1.50
Étudiants et Âge d'Or: $1.00

Dans la Tradition de "Z" et de "L'AVEU" le cinéma Vendome est heureux de présenter
14 ANS
LA RÉVÉLATION DU FESTIVAL DE CANNES


REJEANNE PADOVANI
VENDOME
8e Sem.

STUDIO A $1.50 TOUS
. . . un cri qui vient de loin et qui porte (Luc Perreault, La Presse)
4e SEMAINE
SAMBIZANGA
s.t.f./couleurs
réalisé par Sarah MALDOROR (Angola 1972)
SEM.: 6:30, 8:15, 10:00 h.
DIM.: 3:00, 4:45, 6:30, 8:15 et 10:00 h.
STUDIO B 3e MOIS 14 ANS
Un film bouleversant
FAMILY LIFE
(LA VIE DE FAMILLE)
UN FILM DE KENNETH LOACH
EN COULEURS · S.T. FRANCAIS
SEM. 7, 9:30 h. DIM. 2, 4:30, 7, 9:30 h.
Vieux Montréal
136 est, St-Paul - 861-7863

Lino Ventura
LE SILENCIEUX
2 GRANDS FILMS D'ACTION
RIVOLI
6906 ST. DENIS 277-4129
CINEMA LAVAL
CENTRE D'ACHATS LAVAL 688-8200

TROIS DERNIERS JOURS

EN VEDETTE
LA CHAMPIONNE DU MONDE
KAREN MAGNUSSEN
et
STARBUCK & SHELLEY
ICE CAPADES
"UNE VÉRITABLE FÉERIE SUR GLACE!"
6 DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS
AUJOURD'HUI à 1 h 30, 5 h 30, 9 h p.m.
DEMAIN à 1 h 30 et 5 h 30 p.m.
et aussi lundi soir à 8 heures p.m.
AMENEZ LES ENFANTS . . . ILS EN RAFFOLERONT !
FORUM
Billets: $2.50, $4.00, $5.50. Il en reste pour toutes les représentations, au Forum.

ERSKINE AND AMERICAN CHURCH
(Coin Sherbrooke et Crescent)
La chorale et l'orchestre de l'Église
Brian Jackson — Directeur musical
"LE MESSIE" (PARTIE UN) HANDEL
Betty Doroschuk, Lois Marsh, sopranos
Christina Jones, alto, Albert Huibers, ténor
Leslie Hughes, Jacques Lareau, barytons.
DIMANCHE, 25 NOVEMBRE 1973, 7:30 P.M.
Entrée libre — Bienvenue à tous

REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE
FRANÇOISE CHARTRAND INC. présente

CONCERT THEODORAKIS
Mardi 27 novembre à 20 h.
AUDITORIUM DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Billets: $4.00 Étudiants: $3.00
En vente: Centre sportif de l'U. de M. Montreal Trust, P.V.M.

montréal

Peu d'activité

Tous les secteurs, celui des services publics excepté, ont perdu du terrain hier à la Bourse de Montréal et l'activité sur ce marché n'a pas été très forte.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 149 contre 85 alors que 62 valeurs demeuraient inchangées.

Canadien Pacific Ltd., dont 40,815 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a monté de 1-8 et atteint $16. Americ Mines, dont 135,000 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a baissé de trois cents et fermé à un cent.

La Banque de Commerce, en baisse de 1-4 et au niveau de $29, rapporte un bénéfice net de $54.9 millions pour l'année financière qui s'est terminée le 31 oct., au regard de $49.2 millions pour l'année financière précédente.

La Banque Toronto-Dominion, inchangée à $36, rapporte un bénéfice net de $35.7 millions pour l'année qui s'est terminée le 31 oct., au regard de $28.5 millions pour l'année précédente.

Stelco, en baisse de 3-4 et au niveau de $29, annonce la mise en chantier, au début de l'an prochain, d'une aciérie sur un emplacement de 6,600 acres, près de Port Dover, Ont.

Villager Shoe Shoppes rapporte des ventes au montant de $6.8 millions pour les dix premiers mois de 1973, une hausse de 25 p.c. par rapport à la période correspondante un an plus tôt, Villager est resté inchangé, à $2.40.

La Banque de Nouvelle-Ecosse, inchangée, à $37 3-4, rapporte un bénéfice net de $35.8 millions pour l'année qui s'est terminée le 31 oct., au regard de $33.5 millions pour l'année précédente.

Cominco Ltd., en hausse de 1-2 et au niveau de $37 1-2, annonce qu'elle domine une nouvelle compagnie qu'elle a formée avec Diamond Distributors, de New York, pour de l'exploration et de l'exploitation alimentaires dans la République centrafricaine.

Parmi les autres gagnants à la Bourse de Montréal, on trouve Denison Mines à $53 1-4, un gain de 2 1-2, Systems Dimensions à $16 3-4, un gain de 1 3-8 Corpex à $7 1-4, un gain de 1 1-4, Rio Algom Mines à $36, un gain de un et Multiple Access à $7 3-4, un gain de un.

Au nombre des perdants, on voit Falconbridge Nickel à $70 3-4, une baisse de 2 1-4, B.C. Telephone à $59, une baisse de 2 1-4, Fraser Companies à $22 1-4, une baisse de 1 1-8, la Banque Mercantile à $20 1-2, une baisse de un et Canadian Arena à $14 1-2, une baisse de un.

Dominion Textile recule de 5-8 et tombe à $8 5-8 dans un virement de 9,100 actions et Alcan monte de 5-8 et atteint $36 5-8 dans un virement de 8,025 actions.

Cabot Explorations, à la Bourse Canadienne, monte de 35 cents et atteint $1.80 dans un virement de 89,100 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	7190	$12¼	11⅞	12	— ¼
Alta Gas T	356	$11½	11½	11½	— ⅛
Alcan	8025	$36⅜	36	36⅜	+ ⅜
Alcan pr	150	$24½	24½	24½	— ½
Algoma St	1502	$20½	20½	20½	— ¼
Almin 2p	25	$35	35	35	
Aquitaine	575	$25⅝	25⅜	25⅝	+ ⅜
Asbestos	1287	$19	18½	19	+ ½
Astral	200	175	175	175	
Bank Mtl	3690	$20⅛	19¾	20	
Bank NS	400	$38	37¾	37¾	
Banq CN	4845	$19½	19¼	19⅜	+ ⅛
Bq Pv Can	1167	$16	15¾	15¾	
Bell Canad	1792	$40⅞	40⅜	40¾	— ⅛
Bell A pr	30	$44½	44½	44½	— ⅜
Black a	100	460	460	460	—125
BM RT u	1800	$14	14	14	+ ⅛
Bombrder	4150	230	185	190	—50
Border C	1600	305	300	305	—5
BP Can	100	$14¼	14¼	14¼	
Brascan	2191	$18½	18⅜	18½	— ¼
BC Frest p	60	$40½	40½	40½	+ ½
BC Phone	50	$53	53	53	— ½
BC Ph 4¾ p	57	$59	59	59	—2¼
Brinco	450	$5½	5⅜	5⅜	
Calgary P	1000	$23¾	23¾	23¾	+ ⅜
Camp a	1050	$9¾	9⅝	9⅝	
Can Cem L	7300	$12⅞	12¾	12⅞	— ⅛
C C L r	34781	11	8	9	+1
C Arena	600	$14½	14½	14½	—1
Cdn Cable	1025	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
C Cel	1100	$6¾	6½	6½	— ⅜
C Hydro	550	$7⅜	7⅜	7⅜	—1⅛
C Im	1012	$29⅛	28⅞	29	— ¼
CIL	600	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
C Javln	17100	$10½	10	10¼	+ ¼
CPI pr	495	$32¼	32⅛	32⅛	— ¼
CP Inve w	200	360	360	360	+10
Cdn Salt	100	$14	14	14	— ½
Cdn Tire A	725	$52	52	52	— ¼
CPLtd	40815	$16	15⅝	16	+ ⅛
Carl Ok	325	415	415	415	—15
Celanese	650	$53¾	53⅜	53⅜	— ⅛
Cel 175	100	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
Cent Dyn	2000	140	140	140	+10
Chrysler	2625	$19¼	18¾	18⅞	— ⅜
Coles B	200	$7¼	7¼	7¼	—1
Cominco	4550	$38	37	37½	+ ½
Con Bath	700	$27	27	27	
Con Bath w	225	260	260	260	+5
C Bath 68 w	150	$15¼	15¼	15¼	—3¾
Copind	100	165	165	165	—5
Corpex	1900	$7¼	6⅞	7¼	+1¼
Cr Fonc	27	$95½	95½	95½	+ ½
Dalmy a	100	$5¾	5¾	5¾	—1
Denison	2058	$55	53	53¼	+2½
Distl Seag	1600	$42¼	42	42¼	+ ¼
Dome Pete	750	$39½	37½	39	+1½
D Bridge	300	$37¼	37	37	— ½
Dofasco	900	$30	29¾	29¾	— ⅜
Dom Glass	200	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
Dom Store	1600	$13¾	13½	13½	— ⅜
D Textile	9100	$9	8⅝	8⅝	— ⅜
Domtar	2770	$23¼	22⅞	22⅞	— ¼
Donohue	100	$11	11	11	— ⅛
Donohue Pr	100	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
Du Pont	1075	$26½	26½	26½	
E Pr Air	100	480	480	480	
Fairview	100	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ⅜
Fal Nck	1000	$71	70¾	70¾	—2¼
Fin Coll	460	$5½	5½	5½	— ⅛
Fraser	225	$22¼	22¼	22¼	—1⅛
Gaz Metr	400	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Genstar L	1220	$18	17¾	18	
Grafton	50	$30	30	30	—1
Gulf Can	380	$33	32⅜	32⅜	
Hrd Car a	3000	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Hawker S	505	$5	5	5	+
Heitman w	233	125	125	125	+5
Heitmn U	178	$9	9	9	+ ⅛
Home A	125	$55	55	55	+1¾
Huds Bay	715	$27	26¾	27	+ ¼
H Bay Co	325	$19	19	19	— ½
HB Oil Gas	240	$46⅝	46⅜	46⅝	+1⅜
Husky Oil	3673	$28½	28¼	28½	+1
IAC	680	$17¾	17⅝	17¾	
Imp Oil	9373	$43½	42½	42¾	
Imasco Ltd	1900	$29¾	29⅜	29⅜	+ ⅛
Int Nickel	7550	$33⅞	33½	33⅝	— ⅜
IU Int	2200	$21	20½	20⅝	— ½
Intpr Pipe	1000	$23¼	23¼	23¼	
Jnock b	1000	41	41	41	—197
Kaiser Re	2225	$5¼	5	5⅛	+ ⅛
Labatt a	400	$24¼	24¼	24¼	— ¼
Lacroix	1000	$5	5	5	
Logistec C	500	325	325	325	—10
MB Ltd	990	$34½	34	34¼	— ½
Maislin	725	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Mrkbro	10000	$18⅜	18⅜	18⅜	— ⅛
Mass Fer	3150	$21	20½	20⅝	— ⅛
Melchers	400	$6½	6½	6½	— ½
Mercanti	4500	$22¼	21⅛	21⅛	— ½
Mer Bk r	6601	310	295	305	+10
Met Stores	9000	$11½	11½	11½	—5½
Miron A	300	$5	5	5	
Molson A	1650	$23½	23	23	— ⅜
MLW Wor	400	$14⅝	14⅞	14⅞	— ⅛
Monenco	600	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Moore	210	$53¼	53¼	53¼	+ ¼
Morse A	400	$18¼	18¼	18¼	
Multi Ac	6350	$7¾	7¼	7¾	+1
Murphy	500	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅜
N Sea Pr	600	$15⅝	15½	15⅝	+ ⅜
NB Tel	269	$14	14	14	
Normick	100	$5½	5⅛	5⅛	— ⅛
Noran a	8750	$53⅜	52⅜	53⅜	+1⅜
Nor Ctl G	600	$11¼	11	11¼	+ ⅛
Pac Pete	700	$34⅜	34¼	34¼	— ⅛
Pancan	425	$14¾	14¾	14¾	+ ⅛
Pan Ocean	14802	$19½	18	18⅜	+ ⅜
Peopl St	7900	$11	11	11	+ ¼
Popular	300	190	185	190	+5
Pow Corp	2138	$12⅜	12⅛	12⅛	— ¼
Pow C 5 pr	300	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
Price Com	1500	$15¾	15¾	15¾	— ⅛
Price 4pr	85	$52	52	52	—46
Provigo	2900	$8¾	8¼	8¾	+ ¼
Qebcor	1100	$14	14	14	— ½
QSP Ltd	1500	$17	17	17	
Queen	500	400	400	400	+20
Res Ser	1000	325	325	325	
Rio Algom	4002	$36½	35½	36	+1
Rolland	800	$8¾	8½	8½	— ½
Rothman	100	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Royal Bank	886	$36⅜	36½	36½	— ¼
Royal Trst	1775	$28	28	28	+ ½
St L Cem A	200	$59	59	59	—1
Scot Lasal	800	250	250	250	—50
Shell Can	3377	$19¾	19⅜	19⅜	— ⅛
Simpsons	2535	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
Southam	1425	$30	29⅞	29⅞	— ⅛
Steel Can	3984	$29½	29	29	— ¾
Steinbg A	4825	$23	22½	22¾	— ¼
Sup Elec	700	160	155	160	+10
Sys Dem	600	$16¾	16	16¾	+1⅜
Texaco	50	$49¾	49¾	49¾	— ¼
Tor Dm Bk	500	$36	35¾	36	
Tot Pet A	500	690	680	680	+15
Tr Can PL	650	$34½	34⅛	34½	+ ½
Trans Mt	200	$16¾	16¾	16¾	
Unican Sec	100	360	360	360	—5
Unigesco a	1600	225	225	225	
Un Carbid	230	$18	18	18	— ¼
Unt Bank	1755	$5⅞	5⅜	5⅛	— ⅛
UAP In A	358	$27	27	27	
Velcro	1800	500	480	480	—32
Villager	500	240	235	240	
Walk a	100	$53¼	53¼	53¼	— ⅛
Wargton	100	$6½	6½	6½	
Webb Knp	1000	40	40	40	—1
Weldwod	105	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ¼
Westcst	2465	$22¾	22⅜	22¾	+ ⅜
Weston	260	$20¼	20¼	20¼	+ ⅜
Woodward	100	$21¾	21¾	21¾	—2
Zellers	3100	$14	14	14	— ⅜

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Belg Stand	500	285	270	270	—40
Berncam	7725	180	175	175	

Les indices de Montréal

	Industr.	Serv.publ.	Banques	Comb.	Papiers
Changement	—0.34	+0.16	—1.02	—0.30	—2.40
Clôture	247.81	144.30	257.09	230.29	134.76
Sem. dern.	253.54	144.05	282.91	234.83	141.83
Mois dern.	261.06	146.67	289.04	241.36	153.53
1973 haut	273.42	163.37	293.39	247.87	159.46
1973 bas	215.44	138.53	243.06	206.12	95.74

new york

Tendance indécise

Peu de fluctuations des cours hier à Wall Street, où le marché a terminé en très légère baisse et non loin de son niveau de la veille, après avoir manifesté une tendance à l'effritement tout au long de la séance.

L'activité a été extrêmement réduite, conséquence logique du long weekend du "thanksgiving", nombre d'opérateurs ayant quitté New York pour aller manger la dinde traditionnelle en famille. Par ailleurs, le marché, après les vives baisses de lundi et mardi et le redressement technique enregistré mercredi, semble avoir fait une pause en attendant d'en savoir plus long sur la véritable importance de la crise pétrolière.

Les pertes l'ont emporté légèrement sur les hausses par 709 contre 705 alors que 360 valeurs demeuraient inchangées.

A la Bourse Américaine, l'indice des valeurs monte de .69 et parvient à 96.49.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, Dome Mines avance de 1 1-4 et atteint $105 1-4, Alcan, Canadian Pacific, Massey Ferguson et Hudson's Bay enregistrent des gains fractionnaires, McIntyre perd 2 et tombe à $62 et Hiram Walker, International Nickel et Seagrams subissent des baisses fractionnaires.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF In	9	12	41⅞	41¾	41⅞ + ¼
Addrsso	30	71	12¾	12⅛	12⅛ — ⅜
Admiral	5	74	11	10⅜	10⅞
Alcan Al	18	145	36⅝	36	36⅝ + ¾
Alleg Cp	11	3	9¼	9⅛	9⅛ — ⅛
Allis Ch	9	69	10¼	9¾	10¼ + ½
Alcoa	12	302	63½	62⅜	62⅜ + 1⅛
Ambac	6	48	10	9½	10 + ⅜
Am Hes	13	171	36½	35⅛	35¼
Am Airl		261	11½	11⅛	11¼ + ⅛
A Brnd	6	45	34½	33⅜	33⅜ — ⅞
Am Can	7	80	26⅞	26¼	26⅝ + ⅛
A Cyan	8	97	22⅛	21⅝	21⅝ — ⅛
A Home	34	753	42⅜	41⅞	42⅛ — ⅛
Am Mot	4	404	8	7⅞	7⅞ — ⅛
ASmlt R	6	135	21	20⅜	21 + ¾
Am Stand	6	127	13½	13	13¼ + ¼
Am TT	10	x908	48¾	48⅛	48⅝ + 1⅜
Ampx Cp	8	54	4⅜	4	4¼ + ¼
Anacon	9	182	24⅜	24⅛	24⅜ + ⅜
Armco St	6	207	20⅝	19¾	20⅛ — ⅜
Armst Ck	12	88	26¾	25½	25½ — 1⅛
ASA Ltd		248	50	47½	50 + 2¾
Atl Rich	23	192	101½	100	100¼ — 2
Avco Cp	3	65	8¾	8¼	8⅜ + ⅛
Avnet Inc	4	90	7⅞	7¾	7¾ — ⅛
Avon Pd	36	213	84½	82¾	83⅛ — 1⅛
Baxt La	58	207	55	53⅜	54 — 1⅜
Beckmn	18	38	32	31¾	32 + ¼
Bel How	7	14	25⅞	25⅜	25⅝ + ¼
Bendix	6	59	28⅞	28⅛	28⅝ + ⅞
Benfl Cp	6	162	26	25	25¼ — ½
Berkey .05e	6	53	10½	10⅛	10⅜ + ⅜
Beth Stl	6	171	29¼	28½	28¾ — ¼
Blck Dkr	43	79	113½	112⅛	112⅛ — 1⅛
Blair Jhn	4	33	6⅛	6	6⅛

fonds mutuels

FONDS	OFF.	DEM.
Acrofund	1.30	1.43
A.G.F. Japan	11.76	12.92
A.G.F. Special	2.64	— —
All Canadian Com	6.72	7.31
All Canadian Div	7.13	7.75
All Canadian Ven	3.64	3.96
All Canadian 4000	4.88	5.30
All Canadian Energy	4.31	4.69
American Growth	5.10	5.60
Andreae Equity	5.46	5.96
Associate Investors	5.93	5.99
Canada Growth	5.81	6.38
Canagex	11.13	12.03
Cdn Gas Energy	15.44	16.97
Cdn Investment	5.10	5.59
Cdn Security Growth	5.24	5.76
Cdn South African Gold	8.54	9.33
Cdn Trusteed	4.95	5.44
Capital Growth	12.09	12.37
xChase Fund	7.92	8.66
Collective Mutual	5.64	6.19
Commonwealth Intl	13.79	15.15
Commonwealth Intl Lev	3.39	3.73
Commonwealth Venture	6.35	6.98
xCompetitive Capital	4.52	4.95
Corporate Investors	6.37	7.00
Corporate Investors Stock	5.28	5.80
Dominion Compound	6.73	7.31
Eaton Viking	6.18	6.72
Educator's Equity	7.48	7.88
Entarea Investment	6.30	6.92
Executive Fund Cda	6.45	7.02
Executive Intl Inv	1.50	— —
xFidelity Trend	22.27	24.34
Fonds Collectif A	7.17	8.41
Fonds Collectif B	5.53	5.70
Fonds Collectif C	6.95	7.60
Fonds P.E.P.	3.27	3.56
GIS Compound	9.73	10.70
GIS Income	3.35	3.69
Growth Equity	7.57	8.32
Guardian Enterprise	.96	1.06
Guardian Growth	8.13	— —
Harvard Growth	6.13	6.13
Industrial Equity	3.85	4.23
Industrial Growth	10.81	11.88
Keystone Cda	6.92	7.58
xKeystone Cust K-2	5.63	6.17
xKeystone Cust S-1	20.97	22.98
xKeystone Cust S-4	3.84	4.20
xKeystone Polaris	3.42	3.74
xLexington Research	12.88	14.08
Maritime Equity	3.03	3.31
Marlborough	4.83	5.28
Mutual Accumulating	6.18	6.79
Mutual Bond	10.61	11.67
Mutual Growth	3.28	3.61
Mutual Income	5.25	— —
Natrusco	16.14	16.74
N. W. Equity	5.37	5.90
N. W. Canadian	5.54	6.09
N. W. Growth	4.66	5.12
xOne William Street	16.16	— —
xOppenheimer	6.63	7.25
Pacific Dividend	5.34	— —
Pacific U.S.	3.52	— —
Pension Mutual	8.89	8.89
Phillips, Hager, North	12.33	12.58
Planned Resources	4.82	5.30
Principal Growth	4.74	5.20
Prudential Growth	6.65	7.26
xPutnam Growth	10.62	11.61
Regent Growth	9.22	10.13
Regent Venture	3.86	4.24
Royfund	6.89	7.17
Sav Inv Pret et Rev	6.99	7.69
Sav Inv am Pret	9.58	10.52
Speculators	5.51	6.03
Taurus Fund	3.52	3.87
xTech	6.13	6.72
Templeton Growth	7.62	8.35
Timed Invements	8.21	— —
United Accumulative	4.91	5.40
United Accumulative Ret	5.42	5.96
United American	1.55	1.70
United Horizon		.082.29
United Security	5.12	5.63
United Ventur	2.97	3.26
United Ventue Ret	4.61	5.07
Universal Savings Equity	8.23	9.06
Xanadu Fund	6.09	6.48
York Fund of Canada	3.47	3.4
x Fonds américains	14.55	.95

les bénéfices

BACM Industries: pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $7,167,000—$3.60 l'action, au regard de $5,111,000—$2.57.

Bell Knit Industries: pour les neuf mois qu se sont terminés le 30 sept. dernier, $19,000, perte-pas de chiffre par action, au regard de $5,000, perte.

Hollinger Mines: pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $8,080,000—$1.64 l'action, au regard de $4,250,000—0.66 cents.

UAP: pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $1,314,000—$1.475 l'action, au regard de $1,148,000—$1.32.

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Borden	8	81	21¼	20¾	21 — ⅛
Borg War	5	31	20½	20⅛	20½ + ¼
Brist My	18	129	55⅜	54	54½ — 1⅛
Brunswk	7	191	15⅝	15¼	15½ — ⅛
Bulova W	7	7	13¾	13½	13½ + ⅛
Burl Ind	8	24	26¾	25¾	25¾ — ⅝
Burndy	13	12	28¼	27¾	27¾ — ¾
Burrghs	43	157	238½	236⅛	237 —1¾
Callah M	17	28	10½	10	10 — ½
Camp RL	31	30	59	56⅜	59 +2⅞
Camp Sp	13	41	32	31⅝	31¾ + ¼
Cdn Pac	11	303	18½	17⅜	18⅛ + ⅜
Cater Tr	15	301	66½	65¼	66¼ — ½
Cenco Inc	8	129	13⅜	12½	12¾ — ¼
Chessi	6	43	50⅜	49⅜	50¼ + ½
Chris Craft	11	78	3⅛	2¾	3⅛
Chrysir	3	496	19¼	18¾	19¼ + ⅜
CIT Fin	9	17	40⅜	40⅛	40⅜ + ⅛
Cities Sv	10	177	51¾	50¾	51¼ + 1
Clark Eq	11	33	42⅝	42½	42½ — ⅛
Clark Oil	5	35	18⅜	18⅛	18¼ + ⅛
Clorox Co	12	85	15⅛	14⅞	15 + ⅛
Coca Col	37	113	135	132¾	133¼ — ¾
CBS	8	97	28¼	27¼	28¼ + 1½
Coml Sol	11	12	15	14½	14⅝ — ⅜
Comsat	14	53	45¼	44½	44¾ — ½
Con Edis	9	204	20⅝	20¼	20¼ —
Cont Can	7	203	22¾	22	22½ — ½
Cont Dat	9	275	37⅛	35½	36⅝ — 1⅛
Copp Rng	9	56	18¾	17¾	18½ + 1
Copw Cp	4	21	20⅜	20¼	20⅜ + ⅛
CPC Int	9	94	28¾	28	28⅛ — ⅛
Crane Co	5	16	17⅜	17	17⅜ + ½
Crw Zell	9	63	34⅝	33⅝	34⅝ + ⅜
Curtiss Wr	15	142	14⅞	14⅛	14⅜ — ½
Dart Ind	6	101	18⅛	17⅞	17⅞
Deere Co	10	449	55	53⅝	54⅜ + ⅜
Denn Mf	6	18	21½	20¾	21¼
Dexter C	12	14	14⅝	14⅜	14⅜ + ⅛
Digital Eq	39	40	95¼	94½	94⅝ — ⅜
Disney W	26	491	46⅞	43½	43⅞ — 1⅞
Dome M	20	83	106	104	105¼ + 1¼
Dow Ch	18	537	52⅜	49¾	50⅛ — 2¾
duPont	14	161	161½	160½	161 —1¼
Eas Kod	30	368	123⅜	121¾	122¼ — 1¾
Eaton	5	84	27	26	26⅛ — ¾
EG G	26	161	20⅜	19⅝	20⅛ + ⅜
ElPas NG	7	83	14¼	14	14
Eltra Cp	7	31	28⅛	28½	28⅞ + ⅜
ESB Inc	9	47	27½	26¾	27 + ¾
Esmark	6	84	23⅛	22½	22⅞ + ⅜
Essex Int	6	212	14¾	14	14¾ + ¾
Ethyl Cp	5	11	29⅛	28⅝	29
ExCellO	8	27	16	15⅞	15⅞ — ¼
Exxon	9	343	89⅜	88¾	89⅜ + ⅞
Fairch	14	424	61¾	58	58¼ —3¾
Fireston	5	145	17	15⅞	16½ + ⅝
FMC Cp	7	64	17⅜	17⅜	17⅜ + ⅛
Ford M	4	849	45¼	44⅜	45⅛ + ⅝
Fruehf	6	65	22¾	21⅞	22½ + ¼
Gen Dyn	7	25	26½	26⅛	26⅛ — ⅜
Gen Elec	20	479	63	62	63 + ½
Gn Food	11	147	25¾	25	25¼ + ⅛
Gen Inst	9	188	15	14⅜	14½ — ½
Gen Mills	20	103	58⅝	57¾	58⅜ + ¼
Gen Mot	5	1290	52½	51⅜	52⅛ + ⅛
Gen Port	7	15	11¾	11⅜	11¾ + ⅜
GTel El	9	310	26	25½	25¾
Gen Tire	4	117	14⅞	14⅝	14⅝ + ⅛
Ga Pac	12	443	37½	36	36 — ¾
Goodyr	6	588	16¼	16	16⅛ — ⅛
Gould Inc	7	67	23⅛	21⅝	23⅛ + 1¼
Gt AP		80	10¼	9⅞	10 — ⅛
Grn Giant	8	12	20¼	20	20¼ — ¼
Gulf Oil	6	1080	20⅝	20¼	20⅜ — ⅜
Hecla M	26	35	14⅜	14⅛	14¼
Heinz H	15	45	49¼	48½	48½ — ⅜
Hew Pck	52	165	92	89¾	91 +1
High Voltg	16	12	5⅝	5⅜	5⅝
Homestk	14	92	46	43⅜	45¼ + 1⅜
Honywl	17	159	88⅞	86⅝	86⅝ — 1⅜
Househ F	7	167	19⅛	18¼	18⅞ + ¼
Hud Bay	8	7	27¼	27	27¼ + ¼
INA Cp	7	271	33¾	33	33¼
Inger Rd	17	74	81⅞	80¾	81¾ + 1¼
Interlk	6	6	21⅞	21¾	21¾
IBM	27	267	276¼	272	272½ — 4¼
Int FlaF	56	24	83⅜	82⅜	83⅛ — ⅞
Int Harv	6	187	26⅝	25⅞	26⅛
Int Nickl	14	55	33⅞	33½	33⅝ — ⅜
Int Pap	14	144	47¾	46⅞	46⅞ — ⅜
Int TT		7 585	30¾	30⅛	30¾ + ⅜
Ipco Hsp	10	24	4½	4⅜	4½ + ⅛
Itek Cp	11	60	22⅛	21¼	21¼ — ⅜
IU Int	9	243	21	20½	20¾ + ⅛
John Man	7	197	18⅞	18⅛	18⅝ + ⅜
Kayser R	5	8	12⅜	12⅛	12⅜ + ¼
Kellogg	16	17	15	14¾	14¾ — ¼
Kennecot	8	400	36⅜	35½	36⅜ + ⅞
Kraftco	11	186	41⅞	41	41½ — ⅜
Krsge SS	28	258	33⅜	32⅞	32⅞ — ⅛
Kroehlr	5	6	13⅞	13⅜	13⅝ — ¼
Leasco	4	176	11⅛	10⅞	11
Lib McN	9	18	5⅜	5¼	5¼
Litton	7	71	8	7⅞	7⅞ — ⅛
Lockhd Air	4	59	5⅜	5¼	5¼
Loew Cp	5	46	21⅝	21¼	21½ + ⅜
Mad SG	100	454	8	7¼	8 +1
Magnvx	17	141	8¾	8⅜	8⅜ + ⅛
Mallory	9	7	20¾	20¾	20¾ — ¼
Marathn		34	11½	10⅞	11⅛ — ¼
Marcor	7	177	21⅝	21¼	21⅝ + ⅛
Marlen	18	50	40¾

Comment investir

La prudence est de mise

par Colleen Reilly de la PC

TORONTO — En matière d'investissements, la prudence est de mise. S'acharner à vouloir réaliser des bénéfices pouvant paraître faciles et à court terme conduit souvent à des pertes de capitaux. catastrophiques.

Dans une récente circulaire, le Canadian Business Service souligne à ce propos un certain nombre d'erreurs fréquentes.

Les dividendes élevés sont évidemment attrayants mais ils ne réflètent pas nécessairement des gains élevés. Souvent, en effet, quand les bénéfices sont en dépression, les perspectives sont bonnes. A long terme, les bénéfices globaux provenant de tels titres ont de grandes chances d'être encore plus élevés et le gain de capital peut être encore plus important.

La recherche d'un profit rapide grâce à un processus constant d'achat et de vente peut aussi présenter un grand attrait. Mais les bénéfices sont rarement importants dans de telles opérations d'entrée-sortie et, dans bien des cas, des profits qui pourraient être intéressants sont sacrifiés dans la vente prématurée d'un titre.

Un "chaud tuyau" devrait évidemment toujours faire l'objet d'un examen minutieux. Acheter sur la foi des rumeurs non confirmées ou d'un "pressentiment" plus ou moins vague, quelle qu'en soit la source, peut mener au désastre.

Le Canadian Business Service souligne d'autre part que les titres en circulation ne se comportent pas toujours selon les prévisions. Lorsqu'un titre s'écarte trop de son comportement prévu, il est préférable d'oublier les fonds affectés à son acquisition et de porter le capital sur d'autres titres plus prometteurs. Les pertes peuvent ainsi être annulées et un profit peut même s'avérer possible.

"La fièvre de la spéculation a, à maintes reprises, poussé la valeur d'un titre bien au-delà de sa valeur réelle. L'investisseur avisé tempère la fièvre spéculative par sa certitude que la source la plus sûre du gain, à long terme, consiste en l'achat de titres dont les qualités fondamentales laissent entrevoir une croissance stable et substantielle", indique le Canadian Business Service.

Une autre erreur fréquente consiste à croire que rien de moins qu'un lot de cent actions ne permet une expansion. Si un portefeuille de 100 actions à $100 l'unité ne peut être financé, bornez-vous alors de faire l'acquisition d'une tranche de 50,20 ou même 10 actions. C'est limiter les possibilités de profits que de considérer le prix unitaire des actions, un élément relativement sans conséquence.

Le Canadian Business Service note que le seul fait qu'une industrie soit relativement nouvelle et que ses actions grimpent rapidement à la bourse n'est pas une raison suffisante en elle-même pour investir. Inévitablement, bon nombre de ces titres vont dégringoler aussi rapidement qu'ils ont grimpé.

"S'il existe une erreur commune dans l'art d'investir, c'est bien d'acheter des actions sans en connaître la valeur veritable. Cette valeur ne peut être déterminée qu'en apprenant tout ce que vous pouvez savoir aussi de la compagnie, son marché, ses directeurs, sa position concurrentielle dans l'industrie, son historique et ses perspectives d'avenir".

au comptoir

Titre	Volume	Haut	Bas
AGT Data	1000	1.80	1.70
Ayrhart	37000	.40	.31
Berkeley hot	500	2.375	2.375
Brunet las	500	2.625	2.50
Calmet	14250	.77	.72
C Perm inc inv	1000	10.00	10.00
CPI comm	520	16.00	15.00
Canteck	500	.40	.40
Caravan trail	100	.02	.02
Cie min ligner	1000	.90	.90
Cons churchill	450	1.375	1.375
Cons north	1000	.45	.45
Expo iron	2000	.30	.30
FIC pfd	200	6.00	6.00
First cdn g	1000	.49	.47
Hartland	500	.15	.15
Kukatush	1500	2.10	2.00
Lakelyn	3300	.79	.73
London life	25	105.00	105.00
Marlan exp	13300	1.25	.70
Mac PP 1.00pr	100	.50	.50
Mandarin	2000	.36	.36
Mar TT 7% pr	50	9.25	9.25
Medipak	100	.40	.40
Modico	500	1.375	1.375
Multico hold	10850	2.05	2.00
Nfld LP 51.4%	100	6.75	6.50
Niagara str	125	.70	.70
Nudulama	1000	.23	.23
Revenue prop	200	1.25	1.25
Robin red lk	500	2.90	2.90
SNS ltee	8000	1.05	.85
Santa Maria	1000	.18	.18
Scott chib	2000	.015	.015
TS simms 5%	50	13.25	13.25
Somex ltd	1000	.40	.40
Staple mns	1000	.65	.65

La semaine aux Etats-Unis

Un avant-goût de la crise de l'énergie

WASHINGTON, (AFP) — Les Américains ont eu cette semaine un avant-goût de ce que pourrait devenir la "crise de l'énergie" aux Etats-Unis dans les prochains mois.

Alors que les grandes migrations du long week-end de "Thanksgiving" commençaient mercredi, les premières difficultés d'approvisionnement en essence sont apparues. Ainsi de nombreuses stations d'essence sur la côte-est ont fermé dès mercredi soir, et celles qui restaient ouvertes ne servaient dans la région de Washington que 10 gallons par client.

Un pompiste du New Jersey, seul ouvert dans sa ville, n'a pas hésité, pour sa part, à doubler le prix de l'essence qu'il vendait, anticipant sur les prédictions de certains experts qui ont déjà annoncé que l'essence se vendrait plus de un dollar le gallon au printemps prochain.

"Certains m'ont traité d'escroc, mais d'autres étaient si heureux de trouver de l'essence qu'ils auraient presque embrassé les pompes", confiait le commercant.

Redoutant sans doute ce genre de difficultés, de nombreux Américains avaient décidé de redécouvrir, qui le train, qui l'autobus, ce qui a provoqué des queues tout à fait inhabituelles dans les gares ferroviaires et routières.

L'administration Nixon continue de retarder l'annonce de nouvelles restrictions en attendant de voir quel est l'impact réel des consignes volontaires pour réduire la consommation, qui ont été données aux collectivités locales, aux administrations et aux Américains il y a trois semaines.

Ainsi l'Etat du Maryland, qui compte plus de 2 millions de véhicules vient de décréter à compter d'hier, une vitesse limite de 50 milles à l'heure sur l'ensemble des routes de l'Etat.

Pour sa part la Maison-Blanche semble s'être ralliée à l'idée d'une fermeture des pompes à essence le dimanche, de préférence à une interdiction de la circulation ce jour-là, ou à une augmentation de la taxe fédérale sur l'essence, qui ne serait pas nécessairement approuvée par le Congrès.

La situation semble pour l'instant être plus préoccupante dans le secteur du "fuel" et de l'électricité. Le secrétaire à l'Intérieur, M. Rogers Morton, a déclaré jeudi que l'administration pourrait être amenée à faire pression sur les raffineurs pour qu'ils réduisent la production d'essence au profit du "fuel", bien que les pétroliers affirment être déjà au maximum de leur capacité productive de "fuels".

M. Morton a indiqué d'autre part qu'il redoutait des délestages dans la fourniture du courant électrique sur la côte est, en raison de la pénurie de "fuel" industriel.

Après que le secrétaire d'état, Henry Kissinger, ait mis en garde mercredi les producteurs arabes de pétrole contre une prolongation excessive de l'embargo, qui pourrait provoquer des représailles économiques des Etats-Unis, une étude du congrès publiée hier apporte confirmation qu'un arrêt des seules exportations américaines de produits agricoles vers ces pays serait inefficace.

Le secrétaire à l'agriculture, M. Earl Butz, avait reconnu en début de semaine que les fournitures américaines aux pays arabes n'étaient pas suffisamment importantes pour qu'un contre embargo soit sensible, alors que ces pays sont en mesure de trouver d'autres fournisseurs.

Enfin, les constructeurs automobiles américains faisaient état en fin de semaine de difficultés d'approvisionnements en pièces de plastique produites à partir de dérivés du pétrole.

De même, les Britanniques commencent à subir les premiers effets de la crise du pétrole. La réduction de l'éclairage publicitaire ou du chauffage des magasins et autres établissements commerciaux ne suffisent plus, et cette semaine le gouvernement a ordonné une réduction générale de 10% des livraisons de produits pétroliers aux détaillants par les compagnies pétrolières. Cette diminution s'entend par rapport à l'an dernier, ce qui, compte-tenu de l'accroissement de la demande intervenu entre-temps, rendra nécessaire une diminution de plus de 13% de la consommation. Il en résultera inévitablement un ralentissement de la production industrielle dans certains secteurs.

Outre le problème pétrolier, la Grande-Bretagne reste dangereusement menacée par les grèves perlées des mineurs et des techniciens des centrales électriques. Le comité exécutif du syndicat des mineurs a rejeté les propositions améliorées que lui avait soumises l'administration des houillères (16.5% d'augmentation en moyenne, le maximum permis par la loi anti-inflationniste).

L'impasse paraît totale et on s'oriente, semble-t-il, vers une nouvelle épreuve de force. Le gouvernement ne saurait capituler, comme il le fit il y a deux ans, sans ruiner toute sa politique anti-inflationniste, car de nombreux syndicats attendent à l'arrière-plan pour exiger une augmentation du même ordre que les mineurs.

Plutôt que de s'incliner, le gouvernement pourrait organiser des élections générales anticipées sur le thème: "qui gouverne le pays, vos élus ou les syndicats".

En attendant, la grève perlée des mineurs fait diminuer de 25 à 30% la production de charbon, laquelle fournit au pays près de la moitié de son énergie.

Des compagnies... en bref

L'actif de la BNE atteint le cap des $10 milliards

Au 31 octobre, l'actif total de la Banque de Nouvelle-Ecosse s'élevait à $10,328 million, ce qui représente une augmentation de 20,9 p. cent sur les $8,542 millions de l'exercice précédent. Le solde des revenus s'élevait à $109,279,186 ou à $6,48 l'action, comparativement à $6,36 l'an dernier. Après provision pour impôts, lesquels ont été augmentés, et après virement au compte des réserves pour pertes, le solde des bénéfices par action s'élevait à $2,12, ce qui constitue une augmentation de 14 cents par rapport à 1972. Quant aux dividendes de l'exercice, ils s'élevaient à $1,06 par action, ce qui donne au total $17,887,500, pour une augmentation de 9,3 p. cent.

La Banque a viré la somme de $12 millions du compte des réserves après impôts au compte des bénéfices non répartis et elle transféra $30 millions de ce dernier compte au compte de réserve pour porter à $285 millions le solde de celui-ci. Le capital de la Banque, compte tenu de la somme de $118.4 millions en débentures subordonnées, s'élève actuellement à $438,6 millions, comparativement aux $379,7 millions à la fin de l'exercice précédent.

M. C. E. Ritchie, président et chef de la direction de la Banque, a déclaré que, malgré que le volume des affaires se soit accrû de façon substantielle, la croissance des profits n'a pas suivi la même courbe en raison de la diminution des profit d'intérêts sur presque tous les marchés où la Banque fait affaire.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14 novembre, 1973 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Salaison La Belle Epoque a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Chambly le 19ième jour de novembre 1973, sous le numéro 392579.

Ce 20ième jour de novembre 1973
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que Harry Zilberstajn, Assistant Contrôleur Aérien, résidant au 5350, Place Rustic, dans les Cité et District de Montréal, présentera une demande au lieutenant-gouverneur de la province de Québec, en Conseil, pour l'adoption d'un décret de changement de son nom à Harry Zilber.

Montréal, le 15 novembre, 1973.
Lawrence Capelovitch
Procureur du requérant

AVIS LEGAL
Re: Leader Mfg. Corp.

Avis est donné par les présentes en vertu de l'Article 26 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux de Certaines Corporations (S.R.Q. 1964 C. 275) que les garanties créées en vertu de l'Acte d'Hypothèque et de Nantissement exécuté par Leader Mfg. Corp. devant Maitre Sheldon Merling, Notaire, le 12 mai, 1972 et enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 15 mai, 1972 sous le numéro 2348606 (lesquelles garanties s'étendent aux créances, droits et réclamations en faveur de Leader Mfg. Corp. ainsi qu'aux autres propriétés et actifs de la dite compagnie) sont devenues exigibles.

Michael S. Pesner, C.A.,
Syndic en vertu du dit Acte.

JOHN N. BROCKLESBY
TRANSPORT LTD.

Prenez avis que la requérante s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour demander à cette dernière l'émission d'un permis spécial de courtier afin d'utiliser les services de remorquage de Gérard Roy, conformément aux clauses suivantes de son permis, soit: a), b), c), d), f), g), h), k), n), o), p), q) et r).

Toute personne intéressée peut s'objecter à la présente requête en déposant à la Commission des Transports, 800 est, boul. de Maisonneuve, suite 700, Montréal 132, une opposition dans les 4 jours qui suivent la date de première publication dans les journaux.

PATOINE, DEVEAU, LAVOIE
AVOCATS
Procureurs du requérant

Robert L. Gaudet
requérant

PRENEZ AVIS que Robert L. Gaudet, détenteur d'un permis portant le numéro 22677-V, s'adressera dans les deux (2) jours de la dernière publication à la Commission des Transports du Québec, division de Québec, pour obtenir l'autorisation d'effectuer du transport à contrat pour H.G. Snyder Trucking Inc., sous les clauses a), a), b), b), c), c), d), d), e), e), f), f), et g), du permis de cette dernière soit 16057-V.

La demande de ce transport à contrat est faite pour une durée de quatre (4) mois, soit du début de janvier 1974 à la fin d'avril 1974.

Toute personne intéressée peut s'objecter à la présente requête en déposant à la Commission des Transports, 800 est, boul. de Maisonneuve, suite 700, Montréal 132, une opposition dans les 4 jours qui suivent la date de première publication dans les journaux.

MONTREAL, ce 21 novembre 1973

PATOINE, DEVEAU ET LAVOIE,
Procureurs de Robert L. Gaudet

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 05 015 263 73

DAME LAURETTE PAQUETTE, épouse séparée de biens de Marcel Loubert, ménagère, résidant et domiciliée au 4180, 45ième rue, appartement 4, St-Michel, district de Montréal,

Demanderesse,

-vs-

MARCEL LOUBERT, de lieux inconnus,

Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, MARCEL LOUBERT, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.

MONTREAL, ce 20 novembre 1973

WILFRID LEFEBVRE
Registraire-adjoint.

Me PAULE LAFONTAINE
800 est, boul. de Maisonneuve
MONTREAL, P.Q. H2L 4L8

"Avis est par les présentes donné que Gustave Lengyel, mieux connu sous le nom d'Alexandre G. Lengyel, domicilié au 531, 83ième Avenue, à Chomedey, Ville de Laval, Province de Québec, a transmis au Ministre de la Justice une requête demandant que son nom soit changé de Gustave Lengyel à Alexandre Gustave Lengyel à Alexandre Gustave Lengyel.

Aucune autre personne ne sera affectée par ce changement de nom.

Laval, ce 13 novembre 1973.
Avocats du requérant:
Pion & Wolfe"

AVIS

Avis est par les présentes donné que conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la province de Québec, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 8 novembre 1973, sous le numéro 2473222, une cession-transport en vertu de laquelle Les Huiles Giroux et Fils Inc. cède et transporte toutes créances et réclamations présentes ou futures à Sun Oil Company Limited.

MONTREAL, le 21 novembre 1973
SUN OIL COMPANY LIMITED.

GERARD ROY
requérant

Prenez avis que le requérant Gérard Roy s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour demander à cette dernière l'émission d'un permis spécial de remorquage (Haulaway) pour le compte de la compagnie John N. Brocklesby Transport Ltd. selon les clauses suivantes: a), b), c), d), f), g), h), k), n), o), p), q) et r), du permis de cette dernière.

Toute personne intéressée peut s'objecter à la présente requête en déposant à la Commission des Transports, 800 est, boul. de Maisonneuve, suite 700, Montréal 132, une opposition dans les 4 jours qui suivent la date de première publication dans les journaux.

PATOINE, DEVEAU, LAVOIE
AVOCATS
Procureurs du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que ATI LEASING CO. (Maurice Spector) — 6155, rue Lafontaine, Montréal, province de Québec — demande un permis spécial de six (6) mois à la Commission des Transports du Québec, pour faire la location, à court et à long termes, de véhicules de commerce et de livraison (tracteurs, remorques et camions) à SIVACO WIRE AND NAIL COMPANY, SARID PLYWOOD LTD., PRUDENTIAL METAL SUPPLY CORP., BALLAST METAL & EQUIPMENT INC. et COMMERCE STEEL PRODUCTS CORP.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de lapremière parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec — 800 est, boul. Maisonneuve, Suite 700, Montréal 132.

Adrien R. Paquette,
Procureur de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

No: 12 035 605 73

BRUNO VARIN, journalier, domicilié et résidant au 5724, rue Eadie,Montréal, district de Montréal,

Requérant

-vs-

YOLANDE TRUDEAU, de lieux inconnus,

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée YOLANDE TRUDEAU, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante provédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 8 novembre 1973
(S) JACQUES PERRON
Régistraire-adjoint

Me PAULE LAFONTAINE
800 est, boul. de Maisonneuve
MONTREAL, P. Q. H2L 4L8

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 février 1973 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Aleeco Enterprises Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, Qué., le 3ème jour d'avril 1973, sous le numéro 2416348.

Ce 8ème jour de novembre, 1973.
LA BANQUE
TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 05-012698-73

PETER KONTOS, Bookkeeper, résidant et domicilié au 1711 rue Couvrette, Ville de Saint-Laurent, district de Montréal,

demandeur,

-contre-

LOUIS VRENTAS, a/s du Bureau de Poste, au 1250 oeust, rue Ste-Catherine, dans les cité et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

défendeur

IL EST ENJOINT à Louis Vrentas, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 21 novembre 1973.

Claude Dufour,
Protonotaire-adjoint.

Mes Chaikelson & Chaikelson,
1255 Phillips Square
Suite 1005
Montréal 21
Avocats du demandeur.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

No: 12-035097-73

DAME ESTHER NOORTON. Domiciliée et résidant à Caughnawaga, district de Montréal;

Requérante

-vs-

DONALD JACOBS, Domicile inconnu;

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé DONALD JACOBS est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Châteauguay, le 20 novembre 1973

Rolande Alarie
REGISTRAIRE adj.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-033874-73

DAME MONIQUE CAMPEAU, vendeuse, domiciliée et résidant au numéro 2484 est, rue Beaubien à Montréal, district de Montréal,

Requérant (e)

-vs-

MARCEL CARDINAL, d'adresse inconnue,

Intimé (e)

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé (e) MARCEL CARDINAL est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 19 novembre 1973.

WILFRID LEFEBVRE,
REGISTRAIRE-ADJOINT.

Me Pierrette St-Pierre, avocate,
800 est, Boul. Maisonneuve,
10e étage,
Montréal, P. Qué.
H2L 4L8

AVIS

Avis est par la présente donné que je ne suis responsable que des dettes ou obligations contractées par moi-même.

Mme Micheline Périard
1516 Davidson
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

Commissions des Transports du Québec

Avis pour permis spécial

Prenez avis que Pelletier Transport Ltée, 295 rue Albert, Rawdon, P. Q., demande la modification suivante de son permis de Transport.

Ajouter à la clause "C" qui se lit comme suit:

c) Transport général, longue distance, route restrainte, régulier, service de Rawdon et Ste-Julienne à Montréal et retour.

Ajouter le droit additionnel suivant:

Remorquage, avec ses tracteurs dûment enregistrés, des remorques américaines vides ou remplies arrivant à la rampe Piggyback du C.N.R. ou du C.P.R. à Montréal en destination des endroits permis à la clause "C".

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à la dite Commission dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports, 800 est, boul. de Maisonneuve, suite 700, Montréal 132.

J. Jacques Lane, Prés.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-035568-73

DAME LOUISE MARY DIABO, Domiciliée et résidant à Caughnawaga, district de Montréal;

Requérant(e)

-C-

RENE GREGOIRE, adresse inconnue;

Intimé(e)

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé(e) RENE GREGOIRE est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Châteauguay, le 20 novembre 1973

Rolande Alarie
REGISTRAIRE adj.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-036045-73

M. JEAN-MARIE GOSSELIN, domicilié et résidant au numéro 940 Oxford à Notre-Dame de Grâce, district de Montréal,

Requérant (e)

-vs-

GERMAINE THIBAULT, d'adresse inconnue,

Intimé (e)

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé (e) GERMAINE THIBAULT est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 19 novembre 1973.

JEAN-GUY VAUGEOIS,
REGISTRAIRE-ADJOINT.

Me Pierrette St-Pierre, avocate,
800 est, Boul. Maisonneuve,
10e étage,
Montréal, P.Qué.
H2L 4L8

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
DIVISION DES DIVORCES

COUR SUPERIEURE

No: 12-035734-73

DAME ALVINE ESSIAMBRE, ménagère, demeurant au 5355 181ème Avenue Rosemont, app. 3, District de Montréal.

Requérante

-vs-

GUSTAVE GAGNON, menuisier, présentement de lieux inconnus.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, GUSTAVE GAGNON, est par les présentes requis de comparaître dans les soixante (60) jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissé à la division des Divorces du District de Montréal, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procedera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 20 novembre 1973

(S) JACQUES PERRON
REGISTRAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
DIVISION DES DIVORCES

COUR SUPERIEURE

No: 12-036029-73

DAME CLARICE PENNELL, résidant au 5832 81ème Avenue Rosemont, District de Montréal

Requérante

-vs-

DAVID DAVIDSON, présentement de lieux inconnus.

intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, DAVID DAVIDSON, est requis par la présente de comparaître dans un délai de soixante jours (60) à compter de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Cour Supérieure du District de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier, de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 20 Novembre 1973.

(S) JACQUES PERRON
REGISTRAIRE.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12 035940 73

RAY WILLIAM BOLTON, domicilié à App. 15, 4550 boulevard Grand ville et district de Montréal

requérant

-vs-

LOIS GRACE WHIMBEY, de lieux inconnus

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée, LOIS GRACE WHIMBEY, est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTREAL, Québec, le 20 novembre 1973

JACQUES PERRON
REGISTRAIRE

PAR Me Albert Brulotte
Suite 207
5925 Monkland
Montréal, Québec H4A 1G7
484-6644

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-036146-73

VIVIANE BEAUSOLEIL, ménagère, épouse séparée de corps de JACQUES GIRARD, domiciliée au 8840 Berlinguet, apt. 2 à Montréal, district de Montréal.

-vs- Requérante

JACQUES GIRARD d'adresse inconnue

INTIME

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé JACQUES GIRARD est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures provisoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal le 20 novembre 1973

Wilfrid Lefebvre
Registraire-adjoint

Me Jean-Marc Poulin
360 St-Jacques suite 1606
Montréal.

CITE DE LACHINE
PROVINCE DE QUEBEC
SOUMISSIONS

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour la fourniture de:

a) Sulphate d'Alun
b) Chlore liquide
c) Chaux hydratée

Des soumissions cachetées et adressées au Directeur des Finances seront reçues au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, 1800, Boul. St-Joseph, Lachine, d'ici lundi, le 10 décembre 1973, à 17:00 heures.

Les soumissions seront reçues pour chaque item séparément et endossées.

Les soumissions reçues seront considérées par le Conseil lors d'une assemblée qui aura lieu le 10 décembre 1973, à 20:00 heures.

On obtiendra les formules de soumission au bureau de l'Ingénieur en charge de l'Eau et Assainissement, M. André C. Gosselin, 1800, Boul. St-Joseph, Lachine.

Le soumissionnaire devra également indiquer sur sa soumission un prix unitaire et indiquer séparément toutes taxes de vente, fédérale, provinciale ou autres pouvant s'additionner à ce prix de vente, ainsi que les frais de transport, s'il y a lieu.

La Cité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Donat Beauchamp,
Directeur des Finances,
Cité de Lachine.

LACHINE, LE 23 NOVEMBRE 1973.

APPEL D'OFFRES

La Société d'aménagement de l'Outaouais demande des soumissions pour:

TRAVAUX D'ELECTRICITE AU CENTRE TOURISTIQUE DU LAC SIMON, A DUHAMEL, COMTE MUNICIPAL DE PAPINEAU (COMTE ELECTORAL D'ARGENTEUIL).

Les travaux consistent en la construction d'un réseau de canalisations souterraines pour distribution primaire et d'un réseau de distribution secondaire (115/230V) pour l'alimentation électrique de sites de roulottes, de bâtiments et de stations de pompage, le tout tel que décrit dans les plans et devis préparés par les ingénieurs-conseils Pageau, Morel, Lefebvre et Associés.

Les plans, devis, documents contractuels et autre pourront être obtenus au bureau des ingénieurs-conseils Pageau, Morel, Lefebvre et Associés, 672, boul. St-Joseph, Hull, P.Q., à partir du 26 novembre 1973, contre un dépôt de $50.00 qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état dans les trente jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Seuls sont autorisés à soumissionner, pour l'exécution de ces travaux, les entrepreneurs électriciens ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission de $5,000 ou 10% du prix soumis, le moindre des deux montants.

Les soumissions (l'original et deux copies) seront adressées au directeur de l'administration à l'adresse ci-dessous, dans des enveloppes cachetées et portant la mention "Soumission pour travaux d'électricité au Centre touristique du lac Simon" et seront reçues jusqu'à 16 heures (heure en vigueur localement) le mercredi 19 décembre 1973, pour être ouvertes en présence des soumissionnaires au même endroit et à la même heure.

La Société d'aménagement de l'Outaouais se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'acceptera aucune réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

Lionel Marleau
Secrétaire
Société d'aménagement de l'Outaouais
96, rue Hôtel-de-Ville
C.P. 666
Hull, P.Q.
J8X 3Y8

VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
COMTE DE CHAMBLY

SOUMISSION
CONTRAT NO 138

Construction d'une conduite maîtresse d'aqueduc pour une bonne conduite d'eau de 16 pouces de diamètre entre le boulevard Seigneurial et le boulevard Boucherville au sud de la route no 9 et la construction d'une station de pompage pour une pompe de surpression.

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "soumission" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 15:30 heures le lundi 3 décembre et seront ouvertes publiquement à la même heure le même jour.

Le projet comprend la fourniture des matériaux, la main d'oeuvre et la machinerie pour la réalisation de ce projet.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par l'ingénieur de la municipalité, 1585 rue Montarville, St-Bruno, duquel on obtiendra les formules de même que les plans et devis, moyennant un dépôt de $50.00 en argent ou en chèque visé. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront la réception des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la municipalité de St-Bruno, pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

CLAUDE RAYNAULT, ing.,
Gérant,
Hôtel de Ville,
1585 rue Montarville,
St-Bruno,
St-Bruno, P.Q.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT 1311" concernant:

TRAVAUX D'EXCAVATION SOUS L'EAU ENTRE L'ÉCLUSE NO 7 ET LA PORTE DE GARDE, CANAL DE WELLAND, VOIE MARITIME, RÉGION DE L'OUEST

seront reçues aux bureaux de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou à l'immeuble de la voie maritime, 508 avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, jusqu'à 15 heures, heure normale de l'est, mercredi, le 12 décembre 1973.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat, en s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 308, P.Q., ou au Secrétaire, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou au Directeur de la construction, 508 avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, contre le versement de cent dollars ($100.00), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir un dépôt de soumission d'un montant d'au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission ou 25,000 dollars plus cinq pour cent (5 p. 100) de

M. Saint-Pierre dévoile une triple stratégie de développement industriel

Par Michel Guénard

L'époque héroique des commissaires industriels esseulés qui, malette à la main, parcouraient le monde en quête d'investissements étrangers tire heureusement à sa fin. Le ministère québécois de l'Industrie et du Commerce vient de mettre sur pied une triple stratégie qui vise à pallier les nombreuses déficiences que le groupe de recherche Fantus a isolées au cours de son enquête.

L'offensive annoncée hier par le ministre Saint-Pierre porte sur l'identification des grands secteurs industriels où le Québec a un avantage marqué sur ses concurrents, l'ouverture d'un Centre d'accueil à Montréal et d'une banque de données industrielles pour les hommes d'affaires, finalement l'élaboration d'une technique d'approche pour rejoindre efficacement ces industriels canadiens et étrangers.

Devant la presse financière, M. Saint-Pierre qui revenait d'une courte période de vacances à la Barbade, a rappelé que les multiples enquêtes du groupe Fantus n'avaient pas été vaines, "L'identification des grands secteurs économiques est complétée et sur les 1,800 industries, 400 ont été retenues par les ordinateurs et enfin 15 groupes de produits manufacturés ont été délimités."

Ces groupes sectoriels font présentement l'objet d'autant d'analyses coûts-bénéfices qui viendront appuyer les dossiers québécois quant à la rentabilité financière des futures entrées de capitaux. A titre d'exemple, le groupe Fantus a tracé le portrait-robot d'une usine dans le secteur des télécommunications et ordinateurs. Avec un chiffre d'affaires de $15 millions, l'implantation d'une telle usine en sol québécois permettrait l'économie de $313,-000 par rapport à une implantation ontarienne et de $624,-000 par rapport à une localisation américaine. Fait important à retenir: ces avantages ne tiennent nullement compte des subventions gouvernementales et des dégrèvements fiscaux qui pourraient s'y ajouter. Une seconde étude, celle-là portant sur l'industrie des micro-tracteurs et accessoires, sera remise au ministère d'ici deux semaines. L'ensemble de ces études sectorielles sera publié au fil des mois et viendra consolider le vaste effort de promotion industrielle du ministère.

A cet égard, l'action proposée au MIC par le groupe Fantus doit concourir à démontrer, chiffres à l'appui, qu'il est plus rentable pour certaines industries de grandir et de s'établir dans cette province que dans la région nord-est des Etats-Unis ou même en Ontario. Cette démonstration sera d'abord faite aux entreprises québécoises, canadiennes et ensuite aux entreprises étrangères qui pourraient être incitées à une localisation au Québec.

Il semble que le groupe de recherche Fantus ait isolé certaines variables économiques favorables au Québec tant dans le temps que dans l'espace. Les coûts de la main-d'oeuvre, ceux du transport ainsi que l'abondance des sources énergétiques sont et demeurent des facteurs comparatifs "avantageux" pour le Québec en regard des autres régions industrielles de l'est de l'Amérique du Nord.

Afin de coordonner son travail et d'étoffer ces dossiers industriels, le MIC, suivant en cela une des principales recommandations de Fantus, s'est doté d'un centre de documentation qui voit à rassembler tous les renseignements disponibles sur les particularités socio-économiques de chaque municipalité québécoise. Ce dossier voit à analyser toutes les questions économiques et financières afférentes à la venue d'une industrie dans une région préchoisie.

Ce centre de documentation réunira les derniers rapports des centres de la main-d'oeuvre du Canada, les renseignements sur les sujets relatifs à la promotion et au développement industriel, les données fournies par les différents bureaux de la statistiques, etc. De plus le MIC disposera d'une quantité de brochures traitant en profondeur divers sujets pour renseigner l'industriel intéressé à une expansion ou à l'implantation au Québec: programmes d'aide fédérale et provinciale, système d'éducation, questions linguistiques, etc.

Une fois toute cette information colligée, encore faut-il la diffuser... aussi le MIC a-t-il ouvert un Centre d'accueil, autre suggestion prioritaire de Fantus, qui se veut un carrefour d'information pour les industriels de passage à Montréal. Situé au 23ième étage de la Place Ville-Marie, le Centre occupe une superficie de 2,000 pieds carrés divisée en trois salles. L'une accommode les petits groupes, l'autre sert aux rendez-vous d'affaires alors que la plus vaste, munie d'un équipement sophistiqué comprenant projecteurs-écrans, murs coulissants, banque de diapositives sur les différentes régions du Québec, sert pour les présentations visuelles et audio-visuelles.

En plus, bien sûr, des missions commerciales et des commissaires industriels qui ont pour tâche de faire connaître le Québec à l'étranger, le MIC a élaboré une stratégie de "persuasion" qui s'adresse directement à l'éventuel investisseur. Une trentaine de cadres industriels québécois, choisis parmi nos plus importantes sociétés, uniront leur effort au Conseil général de l'industrie dans le but de promouvoir à l'étranger la marque de commerce du Québec.

Ce qu'il faut souligner avant tout, c'est la cohérence et la planification qui se dégagent de la stratégie dévoilée hier par l'état-major du MIC. Rien n'est laissé au hasard et au bon vouloir des fonctionnaires; au contraire, une logique rigoureuse et voulue articule les différentes étapes de l'opération "investissez au Québec."

Ainsi, pour reprendre l'exemple du secteur des télécommunications, le MIC consacrera une première période à la sensibilisation des entreprises québécoises aux données "factuelles" élaborées par ses services. Par la suite le MIC utilisera chacune des études pour une campagne de promotion à l'étranger qui suivra la "filière" suivante: une lettre de M. Bourassa sera envoyée à 1,100 dirigeants d'entreprises de l'industrie des télécommunications et ordinateurs dispersées à travers le monde.

Cette lettre établira un premier contact et servira d'amorce à une seconde lettre, celle-là du ministre Saint-Pierre, accompagnée d'un résumé succinct de l'étude Fantus sur les télécommunications et invitant les entreprises à demander de plus amples informations concernant le document de base. Le même procédé sera utilisé pour chacune des industries cible et un dialogue s'engagera alors entre les hommes d'affaires et les conseillers économiques du ministère à l'étranger et les agents de promotion industrielle.

Dans son allocution, le ministre Saint-Pierre a retracé l'historique du mandat de la société Fantus en regard de la stratégie et du "new look" que le MIC voulait se donner au début des années 70. La première tranche du rapport Fantus portait sur le "profil du Québec" à l'étranger et fut remise au gouvernement en mai 1972. On se souviendra que le "coulage" dans les journaux de ce rapport n'avait pas eu l'heur de plaire au ministre Saint-Pierre, surtout en regard de certaines remarques d'industriels ontariens concernant les syndicats québécois et les problèmes linguistiques de la province.

Néanmoins, c'est à partir de ce premier document que le MIC a mis à profit plusieurs suggestions du groupe Fantus dans le but d'utiliser à bon escient les facteurs positifs relevés au cours de leur enquête auprès des investisseurs étrangers et autochtones. La stratégie dévoilée hier par le ministre découle de l'application des différentes lignes de force mises en lumière par la société américaine de recherche. Pour sa part, M. Guy Saint-Pierre trouve que les études Fantus représentent "un excellent outil de travail" et que c'est à nous Québécois qu'il appartient d'en tirer le maximum de bénéfices.

Pétrole

Le ministre prêche l'équité des prix

(par M.G.) C'est un ministre Saint-Pierre tout ragaillardi tant par le soleil de la Barbade que par l'ampleur de la majorité parlementaire qui a affronté les journalistes hier. Heureux d'être de retour dans son élément, le ministre, qui inaugurait en quelque sorte les nouveaux locaux du Centre d'accueil du MIC de la place Ville-Marie, n'a esquivé aucune des nombreuses questions de la presse financière, particulièrement en regard de la crise pétrolière qui frappe les économies occidentales.

Selon M. Saint-Pierre, les paramètres économiques concernant les négociations avec l'Arabie séoudite ont définitivement, et peut-être irrémédiablement, été bouleversés par la guerre du Moyen-Orient. "Notre dossier "estival" était un effort très sérieux de notre part pour tenter d'intéresser un pays producteur à procéder à une intégration verticale par le biais d'un complexe pétrochimique attenant à un superport pétrolier.

"Le superport n'était pas une fin en soi, de poursuivre le ministre; cette nécessité s'imposait du fait que seuls les superpétroliers assurent une rentabilisation du pétrole sur une aussi longue distance que de l'Océan indien au Québec."

Quant à l'oléoduc Sarnia-Montréal, M. Saint-Pierre estime qu'on ne peut évaluer actuellement les différentes contraintes financières propres à un projet aussi coûteux que celui-là. Chaque mois, les variables économiques bougent en fonction de l'évolution politique internationale. Cependant le ministre appréhendait la mise sur pied d'une politique pétrolière "pancanadienne" qui concrétiserait une différentielle de prix qui avantagerait l'Ontario au détriment du Québec. Il trouve que la politique "d'égalisation des prix" pratiquée au sujet du gaz naturel devrait s'étendre à celle du pétrole. A ce sujet le ministre a élaboré une théorie économique selon laquelle, les grands centres industriels du pays ne devraient pas être pénalisés au niveau des prix, dû au fait de leur éloignement.

"Pourquoi, se demande le ministre, les villes de l'Ouest du pays devraient-elles bénéficier de prix plus bas alors que c'est l'existence même des grands centres industriels de l'Est qui a justifié l'exploration et l'exploitation de ses gisements pétroliers. Il y a ici un principe d'équité envers les consommateurs qui devrait pousser les gouvernements à rechercher un "juste prix" pour toutes les régions du pays."

dividendes

Consumers Distributing, 2 1-2 cents, le 16 janv. aux actionnaires inscrits le 31 déc.

Eastern Canada Savings and Loan, 15 cents, le 1er janv. aux actionnaires inscrits le 5 déc.

Economic Investment Trust, 10 cents, et un supplément de 14 cents, une hausse de huit cents dans le cas du supplément, le 31 déc. aux actionnaires inscrits le 14 déc.

Fraser Companies, 25 cents, une hausse de cinq cents, le 27 déc. aux actionnaires inscrits le 14 déc.

Maritime Electric, 15 cents, initial, le 2 janv. aux actionnaires inscrits le 14 nov.

Maritime Telegraph and Telephone, 32 1-2 cents, une hausse de 1 1-4 cent; l'action priv. à 7.10 p.c., 17 3-4 cents; payables les deux le 15 janv. aux actionnaires inscrits le 20 déc.

Moore Corp. Ltd., 20 cents US, le 2 janv. aux actionnaires inscrits le 7 déc.

Nova Scotia Savings and Loan, 25 cents, une hausse de deux cents, le 1er janv. aux actionnaires inscrits le 12 déc.

Western Broadcasting, classe A, 7.7 cents; classe B, neuf cents; payables les deux le 31 déc. aux actionnaires inscrits le 30 nov.; l'action priv. à 5 3-4 p.c., 71 7-8 cents, semestriel, le 31 déc. aux actionnaires inscrits le 14 déc.

